3076-80

160813

UN DINER A VERSAILLES

CHEZ

M. DE BISMARK

PAR

ANGEL DE MIRANDA.

BRUXELLES
OFFICE DE PUBLICITÉ
IMPRIMERIE DE A.-N. LEBÈGUE ET COMPAGNIE
RUE TERRARCKEN, 6

1870

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

AVANT-PROPOS.

Je suis obligé de parler de moi, et j'en demande pardon tout d'abord. Dans le récit qui va suivre, il n'y a vraiment pas moyen d'effacer ma personnalité et d'éviter le *je* prétentieux et haïssable.

Ce récit, d'autre part, je ne puis guère ne pas l'entreprendre : outre que ma profession de journaliste m'y engage spécialement, l'aventure dont j'ai été le seul héros, ou pour mieux dire la seule victime, n'en appartient pas moins au public ; les circonstances auxquelles cette aventure est liée en font un objet d'intérêt pour tout le monde et me commandent de ne point la conserver dans mon

souvenir comme une chose intime et personnelle.

Je n'éprouve ni colère, ni désir de vengeance, ni besoin de pitié ; je veux raconter simplement, brutalement, sans commentaires ni développements superflus, un curieux épisode de l'invasion allemande sur la terre française.

Les journaux annoncèrent, il y a un mois, mon arrestation à Versailles, mon emprisonnement, ma translation à la forteresse de Mayence, puis, dernièrement, mon évasion. L'*Étoile belge* du 11 novembre publiait à ce sujet une note où j'annonçais le travail qui paraît aujourd'hui.

Cela dit, quelques explications avant de commencer.

Paris, la ville sympathique par excellence, où tant d'hommes ont trouvé une seconde patrie, a pour moi des titres spéciaux qui le recommandent à ma reconnaissance la plus vive ;

C'est à Paris que je suis arrivé, un jour d'exil, errant et pauvre, tout meurtri de la lutte soutenue dans mon pays pour la liberté. C'est à Paris que nous avons trouvé, moi et mes compagnons d'infortune, un refuge hospitalier, l'aide morale dont notre cause avait besoin, le pain que réclamait notre indigence. La presse parisienne m'accueillit, moi qui balbutiais à peine la langue nationale ; je trou-

vai chez elle des maîtres complaisants pour redresser mes barbarismes.

Quand l'heure du combat sonna de nouveau pour mon parti, cette presse, tant accusée de vénalité, m'ouvrit gracieusement l'arsenal dont elle dispose, afin que j'y prisse les armes nécessaires à la défense de notre révolution; plusieurs des plus vaillants luttèrent avec moi.

Au jour néfaste où Napoléon III ayant arraché le gant de la France le lança par-dessus la frontière allemande, je me trouvai au sein du journalisme parisien comme dans une famille nouvelle à laquelle m'attachaient les liens les plus étroits. Mon embarras fut extrême : mon cœur me disait d'épouser cette querelle de la France; mon esprit résistait, en face d'une guerre injuste, n'ayant d'autre raison qu'une politique aux abois, d'autre but qu'un intérêt dynastique, d'autre résultat possible qu'une reculade dans la voie du progrès et une rupture de l'équilibre européen. De plus, j'étais Espagnol, c'est-à-dire du pays dont une question de politique intérieure avait servi de prétexte à cette querelle entre deux despotes, d'autant plus tenu, par cela même, d'observer une stricte neutralité.

A ce moment, l'esprit public en Espagne était fort surexcité contre la France. Le parti libéral avait

une vieille rancune contre des voisins qui, en abdiquant leur liberté entre les mains d'un autocrate, avaient créé un obstacle permanent à l'émancipation progressive des autres peuples de l'Europe, à commencer par l'Espagne; quant aux autres partis, ils avaient eu successivement à se plaindre de la politique fourbe et ambiguë de l'empire. Tous les Espagnols, dans la circonstance présente, se trouvaient fort offensés du veto mis par Napoléon III à l'un des droits les plus élémentaires de la souveraineté des nations, celui du libre choix d'un chef d'État, et quoique le prince de Hohenzollern n'eût en Espagne que de rares partisans, l'opposition formelle mise à son élection par le gouvernement impérial avait froissé le sentiment public dans toute la péninsule.

Ces circonstances réunies rendaient ma position fort délicate; je remplissais en France des fonctions officielles, et en même temps j'étais attaché à la rédaction d'un journal parisien qui avait rendu, dès sa création, de grands services à notre cause révolutionnaire.

Ce journal, cependant, avait eu la malheureuse inspiration de soutenir la guerre *à priori*, et depuis l'incident Hohenzollern, il était monté à un diapason des plus belliqueux.

Les réclamations diplomatiques dont l'incident fut accompagné au début donnèrent lieu à des accusations de mauvaise foi et de mauvais vouloir dirigées contre le gouvernement espagnol. Ce journal m'ouvrit ses colonnes pour y défendre mes amis politiques, et c'est à la suite de cette circonstance que je devins rédacteur responsable de toute la partie étrangère du *Gaulois*. Depuis le commencement des réclamations diplomatiques dont je viens de parler, cette partie du journal porta ma signature.

L'attitude du *Gaulois* ne tarda guère à rendre ma position très-difficile. Forcé de garder un poste compromettant, je m'efforçai de mettre dans mes articles la plus grande discrétion, me bornant, au début de la campagne, à donner des extraits de journaux étrangers, des nouvelles, et m'abstenant le plus possible de commentaires.

La guerre avançait; un succès aussi inattendu qu'incontestable couronnait les armes prussiennes. Ces victoires successives devenaient à mes yeux, comme aux yeux de tant d'autres, un danger pour toute la race latine et une menace pour l'équilibre européen. Le désastre de Sedan, l'intention avouée par la Prusse de s'annexer l'Alsace et la Lorraine vinrent mettre le comble à mes appréhensions.

Depuis 1815, le droit international poursuit cet

idéal : l'abolition du droit de conquête ; d'après les idées modernes, toute annexion, dans le cas extrême où elle aurait été reconnue indispensable, doit être accomplie, ratifiée par le suffrage universel, seule expression légitime de la souveraineté nationale.

L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, accomplie par la Prusse dans les circonstances que nous connaissons, devait être considérée comme un acte de violence odieuse, un retour pur et simple aux époques les plus néfastes où la loi de la force et le *væ victis* constituaient tout le code des nations.

Dès ce moment, la protestation devenait un devoir ; toutefois la loi de neutralité me commandant la prudence, je m'abstins encore d'élever la voix contre la politique envahissante de la Prusse ; à peine hasardai-je, dans de courts entrefilets, quelques réflexions de détail sur ce sujet brûlant.

Je flétris cependant dans un article les agissements cruels des proconsuls prussiens dans les provinces occupées.

Les événements se précipitaient. Un gouvernement de la défense nationale venait d'être proclamé, qui prit la forme républicaine plutôt par suite de la dissolution des pouvoirs publics réguliers que par le désir d'imposer l'opinion de ses membres à la France. Un des chefs les plus illustres de ce nou-

veau pouvoir, plein de l'autorité que donnent un passé sans tache, un talent incontesté et l'immuable fixité des convictions, s'en alla, une branche d'olivier à la main, à la rencontre de l'envahisseur. Il fut reçu avec arrogance. M. de Bismark, dont le machiavélisme procure aujourd'hui à l'Allemagne des satisfactions d'amour-propre aussi éphémères que chèrement payées, M. de Bismark refusa toute concession et posa d'une façon catégorique le droit de conquête.

Le négociateur s'en retourna et, dans un manifeste qui restera comme un titre de gloire dans les fastes du grand parti libéral, il informa l'Europe de l'échec de sa négociation.

A partir de ce moment, garder le silence devenait impossible; l'attitude du gouvernement prussien, menaçante pour toute notre race, était amplement commentée par les journaux d'Allemagne, qui proclamaient hautement la déchéance de toute la famille latine et l'avénement des Germains à l'empire du monde. J'écrivis sous ce titre : *La Prusse devant l'Europe*, un article où je condamnais, au nom du progrès humain, l'ambition de la Prusse, et où j'appelais ardemment l'intervention des neutres. Cet écrit, où se trouvaient les négligences de style ordinaires de l'improvisation quotidienne, je char-

geai l'un de mes amis de le corriger en épreuves; en rétablissant certaines phrases, il y introduisit des violences de langage que je fus le premier à regretter : le roi de Prusse se trouvait qualifié de *caporal mystique*, et certaines épithètes se ressentaient de l'indignation, très-justifiable d'ailleurs, qui agitait en ce moment tous les esprits.

J'aurais voulu pouvoir effacer ces traits par trop aigres, ces expressions agressives qui, sans ajouter à la force de l'idée, devaient paraître spécialement inconvenantes sous la plume d'un écrivain appartenant à une nation neutre; mais il était trop tard.

J'ai parlé plus haut de ma position officielle. Il y a lieu de s'étonner, d'après les idées françaises, qu'un journaliste parisien se double d'un fonctionnaire : je suis depuis deux ans l'un des chefs de mission que l'Espagne entretient dans les trois grands centres financiers de l'Europe, Londres, Paris et Amsterdam, pour gérer ses opérations de crédit. En Espagne, où les mœurs sont essentiellement démocratiques, les fonctionnaires ne forment pas, comme ailleurs, une sorte de caste privilégiée, ils n'ont point de devoirs spéciaux à remplir dans la vie commune et leur position sociale est celle de tous les citoyens. La constitution péninsulaire consacrant tout d'abord le droit que possède tout Espa-

gnol d'exprimer ses opinions avec une liberté absolue, verbalement ou par écrit, le fonctionnaire peut user de ce droit comme tout autre citoyen. En vertu d'une telle loi et de telles habitudes, il est commun de voir des personnes constituées en haute dignité faire métier de journalistes et discuter en cette qualité les intérêts publics ; ainsi, le capitaine général de Madrid soutient fréquemment dans le journal *El Puente de Alcolea* ses idées personnelles sur les affaires de l'État. Pour moi, mon gouvernement, à qui j'avais eu l'occasion, en ma qualité de publiciste, de rendre quelques modestes services, m'encourageait plutôt, malgré mes fonctions officielles, dans la voie où je m'étais engagé.

Après la publication de l'article, dont je regrettais vivement les quelques expressions violentes passées à mon insu, je pris le seul parti qui me parût digne des circonstances, celui de m'abstenir désormais de toute intervention dans la discussion politique. Dès lors, ma présence à Paris n'avait plus de raison d'être. La liquidation du semestre de notre dette, encore en cours au moment où le siége commença, était déjà terminée; toutes les obligations courantes étaient couvertes; aucune opération nouvelle n'était pendante.

J'avais été attaché, depuis le commencement

de la guerre, au cabinet de notre dernier ambassadeur, M. de Olozaga, pour travailler sous sa haute initiative à consolider la bonne entente entre la France et l'Espagne; de ce côté aussi ma mission était finie; j'avais eu la satisfaction de contribuer, dans les limites de ma modeste influence, à faire disparaître toute trace de froissement entre le gouvernement français et celui de mon pays; grâce à l'ancienne amitié dont m'honorent quelques membres du gouvernement provisoire et au bienveillant accueil que je trouvai auprès d'autres, grâce aussi au prestige personnel dont M. de Olozaga jouissait à juste titre par son talent éprouvé et toute une vie consacrée à la défense de la liberté, une entente cordiale s'était rétablie rapidement entre les cabinets de Paris et de Madrid.

Ce résultat ne manquait pas d'importance, et il y avait eu quelque mérite à l'obtenir : en effet, l'opinion publique n'était pas sans s'irriter contre l'Espagne qui avait fourni le prétexte de cette guerre désastreuse; un incident regrettable d'abord, mais qui se termina heureusement, ne laissait aucun doute à cet égard : la veille du jour où la déchéance de l'Empire fut proclamée au Corps législatif, la voiture de l'ambassadeur d'Espagne avait

été assaillie devant le Palais-Bourbon; il fallut donner certaines explications à la foule, qui changea l'agression en triomphe, et escorta l'ambassadeur jusqu'à son hôtel en criant : « Vive l'Espagne! Vive la république universelle! »

Enfin, les hommes du nouveau pouvoir, partisans pour la plupart de la forme républicaine et rendus méfiants par vingt années de fourberies politiques, n'arrivèrent qu'après certains efforts à reconnaître le libéralisme du cabinet espagnol. La décision prise par M. de Olozaga de reconnaître un des premiers le gouvernement de la défense nationale, n'avait pas peu contribué à dissiper tout malentendu.

L'ambassadeur partit pour Madrid; le personnel de la légation transporta ses bureaux à Tours; je n'avais donc plus aucun devoir qui me retînt à Paris. Je résolus de me rendre à Tours et d'y attendre les ordres de mon gouvernement, non pas toutefois sans tenter de resserrer encore davantage les liens qui unissaient déjà le pouvoir exécutif de mon pays et le gouvernement de la défense. Plus l'avenir s'assombrissait, plus l'attitude prussienne semblait menaçante, plus je voyais l'importance d'un accord intime entre ceux qui avaient pour mission de diriger la politique des peuples latins.

J'avais souvent l'occasion de m'entretenir dans ce sens avec un homme dont la rare énergie a trouvé une si heureuse application dans les dangers de cette crise, M. le comte de Kératry, que des relations tout intimes me permettaient de voir quotidiennement. Son concours m'avait beaucoup aidé à cimenter l'union franco-espagnole; il me proposa, au moment de mon départ, une entrevue avec M. Jules Favre; j'acceptai avec reconnaissance.

Il n'est point utile de rapporter ici ce qui se dit dans cette entrevue, sans le moindre caractère officiel. Il fut naturellement question des relations entre les deux peuples. Je dois dire simplement, pour rendre hommage au personnage illustre qui dirige les relations extérieures de la France, qu'il parla de l'Espagne en homme d'État plutôt qu'en homme de parti, et qu'il mit dans cet entretien toute la bienveillante bonté qui rapproche les distances.

Pour moi, je ne fis que commenter mes correspondances avec le maréchal Prim, dont l'esprit, en ce qui touche la France, peut se résumer dans cette phrase, écrite le lendemain de la bataille de Sedan (je cite de mémoire) :

« Quel épouvantable désastre! Quelle catastrophe » incroyable! Mon cœur en est aussi péniblement

» ému que celui du Français le plus patriote! »

Après cette conversation, dont je sortis l'âme confiante encore dans la délivrance de la France et dans l'avenir de notre race, je ne m'occupai plus que de mes préparatifs de voyage.

I

Ce n'était pas un mince souci. L'espionnage prussien, exercé sur une vaste échelle avec une incroyable hardiesse et une grande habileté, avait rendu méfiantes les autorités françaises, et presque féroces les citoyens chargés de la police des avant-postes, les saufs-conduits nécessaires ne s'obtenaient qu'après beaucoup de difficultés, et, une fois obtenus, ils ne mettaient point à l'abri de la suspicion. De leur côté, les Prussiens, édifiés par leurs propres stratagèmes, soumettaient à un contrôle extravagant les rares personnes à qui ils permettaient de franchir leurs lignes. Il fallait donc se mettre en règle d'une façon exceptionnelle.

Les difficultés que je trouvai à me procurer les pièces nécessaires se compliquaient encore en l'absence de mon ambassadeur. Toutes furent vaincues, grâce à l'obligeance de M. de Lancaster, chargé d'affaires par intérim du Portugal, qui se mit gracieusement à ma disposition. Je me trouvai bientôt, grâce aux bons offices de ce diplomate, possesseur des pièces suivantes :

1° Un passeport du consul d'Espagne, seul fonctionnaire de mon pays qu'il y eût encore à Paris muni de l'autorité suffisante pour délivrer un tel document ;

2° D'un passeport du chargé d'affaires du Portugal, où il était dit que j'étais porteur des dépêches de cette légation ;

3° Un sauf-conduit du ministre des États-Unis, chargé de représenter la Prusse à Paris, pendant la durée de la guerre, pour les affaires de chancellerie. Mon désir de traverser les lignes prussiennes, dans la direction de Tours et de l'Espagne, était indiqué dans cette pièce, et ma demande était spécialement recommandée aux autorités militaires de la Confédération du Nord ; je réclamais l'exercice d'un droit reconnu par les usages internationaux en faveur des fonctionnaires accrédités par les puissances amies des belligérants et même des simples citoyens ;

4° Un laisser-passer du gouverneur de Paris.

Toutes ces pièces étaient délivrées au nom de M. Angel de Vallejo, vice-président de la commission des finances d'Espagne à Paris, attaché à l'ambassade d'Espagne. J'insiste sur ce point, parce que, ainsi qu'on le verra plus loin, une des accusations mises en avant pour servir de prétexte aux violences exercées contre moi, fut celle de m'être servi d'un faux nom.

Cette difficulté surmontée, d'autres se présentaient : il me fallait, pour sortir de Paris, une voiture et des chevaux, un cocher et un officier parlementaire.

La question de l'attelage fut vite résolue; l'état de siége, en rendant les bêtes de trait article de boucherie, avait produit, dans le prix des chevaux principalement, une baisse fantastique. Six chevaux de la reine Isabelle payés jadis 36,000 francs venaient d'être adjugés au Tattersall pour 1,000 francs, et les deux célèbres trotteurs envoyés à Napoléon III par l'empereur de Russie, estimés 56,000 francs, n'avaient pas trouvé acquéreur à plus de 800 francs.

Mon équipage fut bientôt prêt : un coupé des plus présentables, deux chevaux superbes et une paire de harnais fort élégants, le tout payé 600 francs.

Quant au cocher, je n'avais que l'embarras du

choix, et quel choix ! De nombreuses demandes m'étaient adressées chaque jour; les domestiques pleuvaient chez moi, tous gens très-bien, accoutumés à recevoir et non à donner les services qu'ils m'offraient.

Nous convînmes de partir ensemble, trois de mes confrères et moi, l'un faisant l'office de cocher, le second de secrétaire, le troisième de groom.

Restait le parlementaire, beaucoup plus difficile à se procurer. Les commandants des lignes françaises se montraient fort avares de cette faveur, et ils avaient raison, car les Prussiens, avec leur ingéniosité habituelle, avaient réussi à tirer un assez joli parti des parlementaires qu'on leur envoyait. D'abord ils s'étaient refusés, sous divers prétextes, à en recevoir ailleurs qu'au pont de Sèvres; or, ce pont se trouve sur la ligne d'attaque du Point du Jour et du bois de Boulogne, le côté le plus faible de l'enceinte, par conséquent l'objectif principal des efforts de l'armée assiégeante. Le pont ayant sauté, le passage s'effectuait par un canot. C'était là une traversée fort longue, sans qu'il y paraisse, parce que les Prussiens avaient toujours soin de la faire durer outre mesure; en effet, à chaque parlementaire qui se présentait, le Mont-Valérien, qui commande cette zone, était obligé de suspendre son feu ; les Prus-

siens, cependant, activaient leurs travaux avec une énergie que n'arrêtaient plus les volées parties du fort; à la faveur de ces trèves, ils établissaient tranquillement leurs batteries d'attaque. Aussi se montraient-ils aussi empressés à répondre aux signaux parlementaires que lents à se mettre à portée de voix et à terminer la négociation qui avait fait arborer le drapeau blanc.

Ce truc découvert, il était tout naturel que les Français montrassent sous ce rapport une répugnance égale à l'enthousiasme des Prussiens.

Au ministère de la guerre, on décida que mon départ coïnciderait avec celui du ministre de Colombie et qu'un seul parlementaire servirait pour les deux.

Au dernier moment, deux de mes compagnons se ravisèrent et renoncèrent à partir. M. François Oswald, rédacteur théâtral du *Gaulois*, m'accompagna seul : c'était surtout du voyage de M. Oswald que l'on pouvait dire : « La politique est étrangère à l'événement. » Jamais il n'avait écrit une ligne qui pût le compromettre en aucune façon ; son départ était justifié par l'inquiétude que lui inspirait le sort de sa famille et d'une mère âgée dont il est le soutien qui avaient quitté Paris avant le siége. Il partait en qualité de mon valet de chambre, mais son nom figurait en toutes lettres dans mes papiers.

Nous avions pris rendez-vous à la porte Maillot, le ministre de Colombie et moi ; il était porteur de la lettre du ministre de la guerre au général Ducrot qui nous accordait un parlementaire.

Un poste de gardes nationaux gardait cette issue. L'aspect de la suite nombreuse du ministre mit en émoi ces braves gens ; en effet, ce diplomate, qui emmenait un grand nombre de ses nationaux, n'avait pas moins d'une dizaine de voitures derrière lui.

On nous arrête, grand tumulte au poste : le chef, dans son trouble, déchire précipitamment l'enveloppe de la lettre adressée au général ; malgré cette lettre, on nous refuse le passage, et c'est à grand'peine que nous pouvons avertir le quartier général de notre situation. Le général Aubert, chef de l'état-major, nous informe que le pont de Sèvres étant coupé, il n'était pas possible de franchir les lignes en voiture.

Il nous fallut rentrer à Paris fort désappointés, le ministre traînant derrière lui tout le convoi de ses nationaux, ce qui rappelait un peu la noce du *Chapeau de paille d'Italie*, — toutefois avec le rire en moins.

Il fit de nouvelles démarches qui n'aboutirent que plusieurs jours après. M. Oswald et moi, nous

nous résignâmes à partir, dans un équipage très-simplifié, où chevaux et voitures n'entraient pour rien.

Quand j'allai prendre congé du ministre de Colombie, à qui m'unissaient des relations de vieille date et une communauté d'idées et de travaux, il manifesta certaines craintes au sujet de mon voyage : on savait mes sympathies pour la France, l'air était rempli de rumeurs sur des projets d'alliance franco-espagnole, etc., etc.

— Parmi les nombreux visiteurs, ajouta-t-il, que vous avez pu rencontrer dans mon salon, je serais fort étonné s'il ne se trouvait pas au moins un ami de la Prusse...

Le lendemain, je me présentai de nouveau au quartier général de la Porte-Maillot; de là, je fus dirigé aux avant-postes commandés par le général de Moutions. Il fallut traverser le bois de Boulogne dévasté et converti en bivouac. C'était un triste spectacle : de grands abattis d'arbres, une vaste étendue toute hérissée de pieux, car on avait coupé les taillis un peu au-dessus du pied, afin d'entraver la marche de l'ennemi; les chalets et les kiosques transformés en magasins à fourrages, les pelouses

encombrées de chevaux au piquet, des canons à la file le long des avenues, aux carrefours des barricades, des retranchements faits de terre et de branchages; la cascade, à demi-tarie, servant de dépotoir à un poste de mobiles bretons. Ce spectacle de destruction serrait le cœur; que serait-ce donc au jour de l'attaque? J'avais vu dans sa splendeur la villa Rothschild, qu'habitait maintenant le général commandant les avant-postes. Je la retrouvai dans un piteux état; des chasseurs campaient dans le parc; nous étions fort loin des gazons peignés et des corbeilles de fleurs arrosées chaque matin. Le général me donna comme parlementaire un de ses aides de camp, qui, avec une courtoisie parfaite, m'accompagna jusqu'à l'autre rive de la Seine. Là, le lieutenant Carl von Uslar, des hussards hessois, reçut mes passeports et nous pria d'attendre la réponse du quartier général, — laquelle, ajouta-t-il, *ne pouvait tarder plus d'une demi-heure.*

Nous restâmes sur la berge. Les forts avaient suspendu leur tir, mais les factionnaires des deux rives échangeaient encore, malgré les ordres, quelques balles, dont le sifflement interrompait d'une façon désagréable la monotonie de notre situation.

Trois heures s'écoulèrent ainsi. Au bout de ce

temps, le lieutenant reparut, à cheval, et nous amenant un autre voyageur, le colonel Loyd Lindsay, président de la Société internationale de secours aux blessés, de Londres, et pas de réponse à mon adresse. M. Lindsay demandait à entrer dans Paris; cette permission lui fut accordée au bout d'un quart d'heure. Nous attendions toujours; mon parlementaire s'impatientait; nous voyions, sous nos yeux, s'avancer les travaux que n'interrompait plus le feu des forts. Enfin, n'y tenant plus, nous rentrâmes au quartier général; le drapeau blanc fut retiré.

A peine le feu était-il repris, que la réponse de Versailles arriva comme par enchantement; le prince royal de Prusse M'ACCORDAIT, PAR ÉCRIT, LA PERMISSION DEMANDÉE, en ordonnant au lieutenant von Uslar de requérir une voiture à Sèvres, et de m'escorter jusqu'à Versailles.

Deuxième traversée de la Seine. M. von Uslar, un véritable gentleman correct et élégant sur son cheval de bataille comme un horse-guard un jour de parade, m'adressa force excuses, accompagnées de révérences, et nous montâmes en voiture.

Profitant de la trève nouvelle, les soldats français qui gardaient le fort de Sèvres étaient accourus en foule sur la berge et examinaient curieusement les

positions de l'ennemi. Du côté des Prussiens, pas une tête ne se montrait au-dessus des parapets ; on aurait pu croire que le pont n'était pas gardé. A peine avions-nous fait quinze pas, que nous nous trouvâmes en face d'un poste nombreux, sous les armes. Je pus apprécier tout d'abord la fameuse discipline prussienne, et je n'oublierai jamais l'attitude du sous-officier, commandant le poste, en présence de mon lieutenant. Le secret de la force de cette incomparable armée me fut révélé dès cet instant.

Quelques notables de Sèvres se trouvaient là, — un prêtre, un médecin et un grand industriel, tous gens d'une obséquiosité fort supérieure à leur patriotisme ; ils déploraient avec force jérémiades les dommages que leur causait la guerre, se plaignaient de l'entêtement de Paris et montraient une faiblesse peu en rapport avec les sentiments qui animaient les Parisiens.

A Versailles, on me dit que c'était Son Excellence le comte de Bismark qui recevait les fonctionnaires civils à leur arrivée au quartier général.

Cela me fut annoncé par un colonel d'état-major, qui ajouta d'un ton assez ironique :

— Vous vous rendez à Tours, d'après ce que j'ai lu sur vos passeports ; vous n'y trouverez plus

ces messieurs de la défense; l'armée de la Loire est complétement défaite ; Tours doit être occupé, à l'heure qu'il est, et les messieurs de la défense ont dû se sauver.

— Où croyez-vous qu'ils soient allés ? demandai-je timidement.

— Que sais-je? A Bourges, à Bordeaux, peut-être à Perpignan... Oh! vous ne tarderez guère à les avoir dans votre pays!

Quelques minutes après, toujours accompagné de mon lieutenant des hussards et suivi de mon domestique improvisé, j'entrais chez M. de Bismark.

II

La maison est située dans une des rues les plus sombres du sombre Versailles ; elle est d'apparence modeste, presque nue. En entrant dans cette demeure toute spartiate, je songeai aux pillages, aux réquisitions forcées, aux wagons entiers remplis de meubles précieux expédiés en Allemagne, et j'admirais le comédien minutieux qui se cache sous le masque de franchise soldatesque du très-excellent chancelier.

Un seul factionnaire se tenait à la porte.

Dès l'antichambre, la chaleur vous prenait à la gorge : le maître se plaît dans cette température

de magnanerie, favorable sans doute à l'éclosion de ses vastes projets. De grands manteaux militaires et d'énormes bottes garnissaient la pièce. A côté se tenaient une douzaine d'individus d'assez mauvaise mine qui travaillaient à un classement de papiers. L'un d'eux se leva, le chef sans doute; il avait une longue barbe rousse.

Cet homme, qui devait jouer un certain rôle dans les aventures qui m'attendaient à Versailles, était une sorte de maître Jacques, tour à tour huissier, laquais, valet de chambre, selon les besoins, d'habitude préposé aux basses œuvres bureaucratiques de la chancellerie et mouchard perpétuellement.

M. de Bismark, en homme pratique et qui entend l'économie domestique, s'est servi pour monter sa maison militaire des principaux limiers de la police berlinoise. Ces honorables personnages, tout en lui rendant les services les plus divers, lui épargnent l'encombrement d'un personnel nombreux : — célérité et discrétion.

M. de Hatzfeld, chef du cabinet, vint me recevoir, et à son aspect, mon éternel guide le lieutenant de hussards prit aussitôt cette attitude de raideur soumise qui faisait dire à Heine : « Ils ont l'air d'avoir avalé le bâton avec lequel on les rossait jadis. »

La pièce où nous entrâmes après avoir échangé quelques mots était pleine de fumée et d'une température encore plus suffocante que celle de l'antichambre. Deux bougies brûlaient sur la cheminée, fichées dans des bouteilles et faisant deux tristes auréoles dans l'atmosphère opaque. Au milieu, sur un méchant guéridon, il y avait un broc contenant de la bière et quatre gobelets d'argent ; le reste du mobilier n'était rien moins que somptueux et fort élémentaire.

Trois personnes se tenaient là : un général qui s'esquiva à mon arrivée, puis un jeune homme vêtu d'une ample redingote bleu de ciel et de bottes fortes, enfin un grand gaillard assez mal affublé d'une interminable capote verte à collet et à doublure jaune, déboutonnée et laissant voir la chemise et les bretelles.

Ce personnage n'était autre que Son Excellence le comte de Bismark, chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord de son état, pour le moment arbitre souverain des destinées de l'Europe.

Le comte se leva et m'invita à m'asseoir en essayant un sourire aimable qui ne réussit point. Après avoir écouté le rapport que lui fit, en allemand à mon sujet le lieutenant von Uslar, il se mit à questionner longuement cet officier sur les moindres dé-

tails relatifs à l'incident; puis, il donna des ordres au jeune homme bleu, qui se retira. Ces préliminaires terminés, il revint à moi :

— Il reste donc encore à Paris des membres du corps diplomatique et du personnel des légations? me demanda-t-il pour entrer en matière.

— Sans doute, monsieur le comte, et je vous croyais très au courant de ce fait, surtout après la note que les ministres restés à Paris ont eu l'honneur de vous adresser dernièrement pour vous demander le libre passage de leurs dépêches.

— C'est vrai; mais je ne comprends guère cette persistance à rester dans une ville assiégée et livrée à l'anarchie. En ce qui vous regarde, je suis plus étonné encore : l'ambassade d'Espagne, ce me semble, est partie depuis longtemps.

— En effet, mais il reste encore, même après mon départ, deux attachés chargés de garder les archives et de suivre le cours des événements militaires, sans compter le consul, et quelques employés de la commission des finances, dont je suis vice-président.

Le comte parut surpris :

— J'ignorais tout cela, reprit-il; j'apprends avec étonnement qu'il existe des rapports entre votre gouvernement et ces messieurs de Paris...

Il ajouta :

— Ah! vous êtes vice-président de la commission des finances... Et comment êtes-vous parti sans nous prévenir?

— Je vous demande pardon, monsieur le comte, répondis-je, je suis arrivé aux lignes accompagné d'un parlementaire, et j'ai remis au lieutenant von Uslar les saufs-conduits que voici, d'après lesquels le prince royal a daigné m'accorder le libre passage.

En disant cela, je tendis mes papiers à M. de Bismark, qui, sentant qu'il oubliait son rang et prenait les allures d'un gendarme en faction, les repoussa du geste :

— Oh! c'est inutile, je ne doute nullement de votre identité!

Changeant brusquement de ton, il ajouta :

— Mais vous n'avez pas dîné probablement; permettez-moi de vous offrir une collation; elle ne sera pas brillante. L'heure de notre dîner est passée depuis longtemps, et nous manquons de tout à Versailles.

L'officier bleu reparut; le chancelier me présenta :

— Mon neveu, M. le comte de Bismark, qui vous fera les honneurs en mon absence. Je vous prie de m'excuser, j'ai un travail urgent; je reviendrai bientôt.

Je fus introduit dans la salle à manger, aussi piteuse d'aspect que le salon. Le système des bouteilles vides en guise de flambeaux y était continué. M. de Bismark neveu s'assit à ma gauche et M. de Hatzfeld à ma droite. On commença la « collation », largement arrosée de bordeaux et de champagne, et, sous prétexte de conversation, M. de Hatzfeld, remplaçant le chancelier, poursuivit mon interrogatoire en véritable juge d'instruction. Tout en affirmant la prompte entrée des Allemands à Paris, la défaite totale de l'armée de la Loire et la prochaine capitulation de Metz, il ne négligeait point de me questionner sur les moindres détails de la situation à Paris :

— Les cercles restent-ils encore ouverts? Y a-t-il encore du monde comme il faut? Comment font ces messieurs pour s'habituer à vivre en commun avec les sans-culottes qui exercent une tyrannie insupportable? Etc., etc.

Je répondis comme il convenait, c'est-à-dire que le patriotisme avait rapproché les distances; que, d'ailleurs, il était question non point de tyrannie, ni de sans-culottes, mais seulement de citoyens qui s'en allaient ensemble aux remparts, laissant pour plus tard le soin de régler leurs rapports mutuels.

Le chancelier rentra sur ces entrefaites, bruyant,

d'allure cavalière; il s'installa à califourchon sur une chaise en face de moi et demanda du bourgogne. Le maître d'hôtel entra, suivi de l'homme à barbe rousse; ils apportaient à eux deux huit bouteilles. M. de Bismark goûta la première; c'était du Nuits; il n'eut point de succès. Une seconde bouteille fut débouchée; cette fois, le chancelier parut satisfait; il examina le liquide à la lueur de la bougie et s'écria :

— Excellent! c'est de la Romanée.

— Vous êtes connaisseur, monsieur le comte, lui répondis-je, et à ce titre, vous devez être satisfait de la cave de céans...

Il m'arrêta :

— Vous vous trompez, s'écria-t-il avec vivacité, ce vin n'est pas de la maison, il vient de l'*Hôtel des Réservoirs*. Je suis gentilhomme, et je me ferais un scrupule de faire pour moi-même la moindre réquisition. Tout ce dont j'ai besoin, je l'achète; je ne veux pas que mes fils aient à rougir de moi. C'est ce qui vous explique, ajouta-t-il en désignant les bouteilles qui servaient de flambeaux, le dénuement qui existe ici.

Remarquant dans le sourire discret avec lequel j'accueillis ces paroles une imperceptible nuance d'incrédulité, il interpella vivement le domestique :

— Combien payez-vous cette Romanée?

— Six ou huit thalers... Excellence, balbutia le valet. C'est bien huit thalers, je crois.

A cette invocation de témoignage d'assez mauvais goût, je ne trouvai rien à répliquer. La conversation continua sur le même sujet, le comte me parlant de sa cave de Berlin.

— Cave excellente, disait-il, car j'ai un fournisseur hors ligne, le marquis de T..., que vous avez dû connaître à Paris. C'est un diplomate qui a distancé Talleyrand une fois en sa vie, en forçant le ministre des affaires étrangères de l'Empereur à le faire marquis sans le savoir. Il est fils d'un riche fermier et s'appelait Lemarquis, tout court. Parvenu à se faire envoyer à Francfort comme attaché à la légation de France, il ajouta à son nom celui d'une terre que son père possédait; cela fit Lemarquis de T.; puis, peu à peu, il prit l'habitude de laisser écrire son nom en deux mots; enfin, il finit par l'écrire ainsi lui-même. Il arriva à Berlin; je connaissais l'histoire; voyant le plaisir qu'il avait de s'entendre appeler marquis, je flattai sa manie et, dans un dîner diplomatique, je fis placer sous son couvert une carte de menu où son titre se trouvait inscrit en belle ronde de la façon la plus aristocratique. Il fut touché du procédé et m'envoya, le

lendemain, un panier de vins exquis, du bourgogne, qu'il recevait de *ses terres* de France. Depuis lors, il est resté mon fournisseur, et je m'en trouve bien. »

M. de Bismark racontait tout cela avec une grosse gaîté qui laissait bien peu deviner le rusé diplomate dont l'habileté tenait en ce moment toute l'Europe en suspens.

Nous parlâmes ensuite de Paris qu'il feignait de croire à bout de ressources, des Parisiens très-désireux sans doute de capituler au plus vite et maudissant les gens de l'Hôtel-de-Ville.

Je le détrompai là-dessus, et lui montrai la population de Paris tout entière décidée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ce qu'il ne crut point.

— L'amour-propre les soutient maintenant, dit-il; c'est le fond du caractère français. Cela ne tiendra pas devant une souffrance réelle. On ne me fera jamais croire que Paris soit une ville héroïque, et de toutes les façons il faudra bien que nous finissions par y entrer.

— Ce ne sera pas de vive force, à moins que vous ne vous décidiez à détruire la ville par le bombardement et à sacrifier une grande partie de votre armée.

— Le mode qu'on adoptera ne me regarde point,

reprit-il, c'est l'affaire des généraux ; si j'étais appelé à donner mon avis là-dessus — ce qui n'est point — je ne proposerais jamais l'attaque, parce que je pense comme vous que les Parisiens sont doués d'un courage très-actif et qu'ils opposeront une vive résistance ; dans ce cas, nous subirions de grandes pertes, c'est indubitable ; or, *le jeu n'en vaut pas la chandelle.* D'autant plus que nous sommes sûrs de vaincre, avec un peu de patience, grâce aux deux puissants alliés que nous avons dans la place : les rouges et la famine.

— Les rouges, cependant, me paraissent suffisamment tenus en respect par la garde nationale ; quant à la famine, elle peut tarder longtemps.

— Soit ! Nous attendrons des années, s'il le faut, mais nous entrerons ! C'est chose décidée dans l'esprit du roi, qui veut épargner Paris autant que possible, mais qui a résolu de ne signer la paix qu'aux Tuileries. Cette idée est tellement ancrée dans la volonté du roi que Sa Majesté ayant rétabli, pour cette campagne, l'ordre de la Couronne de Fer, dans lequel on ne faisait plus de nominations depuis 1815, elle a invité les rares titulaires qui restent de cette époque à se rendre au quartier général, afin d'entrer pour la seconde fois dans la capitale au milieu de ces glorieux vétérans.

— Et vous ne craignez pas, en cas de prolongation, l'arrivée d'une armée de secours ou l'intervention de l'Europe entière?

— Où prenez-vous cette armée? Est-ce dans la Loire, où quelques bataillons, qui sont plutôt des troupeaux d'hommes que des troupes régulières, viennent d'être dispersés? Est-ce à Metz, dont la garnison affamée nous envoie chaque jour des parlementaires pour traiter de la capitulation? Détrompez-vous : la France n'a plus d'armée, et elle n'en aura pas de longtemps.

Quant aux puissances neutres, elles sont pour le moins autant nos amies que celles de la France, dont l'orgueil, la politique inquiète et agressive ont été un danger pour l'Europe depuis des siècles. Du reste, chaque pays me paraît destiné à avoir, sous peu, assez de ses affaires particulières. Au pis aller, nous n'accepterons aucune intervention étrangère dans une guerre que nous avons entreprise tout seuls et à nos risques.

A Paris, cependant, on accordait une grande confiance à la négociation entreprise par M. Thiers.

— Cette négociation, croyez-le bien, se rapporte bien moins à la paix qu'à l'avénement des princes d'Orléans. Les Français sont par trop frivoles s'ils n'ont pas compris cela. D'ailleurs, peut-

être l'ont-ils compris et n'en sont-ils que plus enchantés, à commencer par M. Jules Favre et à finir par le général Trochu. Je comprends que l'on préfère tout à la dictature de M. Gambetta, cet avocat sans clients dont tout le bagage politique consiste en péroraisons de café, et en trois discours libéralesques prononcés à la Chambre.

— Je ne crois pas qu'on ait compris dans ce sens, à Paris, la mission de M. Thiers. Dans tous les cas, on y disait que la Russie et l'Angleterre s'étaient mises d'accord pour intervenir.

— Que ne dit-on pas à Paris? La Russie et l'Angleterre d'accord!... Ha! ha! ha!

Le chancelier rit bruyamment en regardant M. de Hatzfeld, qui lui donna respectueusement la réplique par un sourire discret. Il reprit :

— Et vous autres, Espagnols, allez-vous aussi entrer dans cette terrible coalition contre nous?... C'est égal, j'aurais cru que, dans cette guerre, vous seriez nos alliés.

— Monsieur le comte plaisante!

— Pas le moins du monde. Nous avons fait la guerre un peu pour vous, et j'aurais trouvé naturel que vous marchiez à nos côtés. C'est à ce point que j'ai fait demander au maréchal Prim, le lendemain de la déclaration de guerre, quel serait le contingent

de l'Espagne. J'ai été fort surpris de voir le maréchal reculer devant les conséquences de sa politique.

— Pardon! répliquai-je vivement, l'Espagne n'a pas l'habitude de reculer, pas plus que le maréchal Prim. Si le prince de Hohenzollern n'avait pas retiré sa candidature, et s'il avait fallu se battre pour maintenir notre droit, nous nous serions battus, même contre la France.

— C'est grand dommage que les choses ne se soient point arrangées ainsi; la France se serait trouvée prise au nord et au midi, et nous serions à Paris à l'heure qu'il est. Quel réveil pour votre peuple, endormi depuis si longtemps!

Il ajouta, après un silence :

— Et quelles sont maintenant les intentions du maréchal Prim?

— Je ne sais; le maréchal m'honore de sa confiance, mais non jusqu'au point de m'informer de ses projets politiques.

— Eh bien! puisque vous allez le rejoindre bientôt, dites-lui de réfléchir... Je ne suis pas homme à me mêler des affaires d'autrui, et la Prusse n'a pas la moindre intention de s'immiscer dans la politique intérieure de l'Espagne ni d'aucun autre pays. Cependant on peut dire que le choix d'un prince alle-

mand eût été pour vous une garantie de régénération... Voyez-vous, la race latine est usée; elle a accompli de grandes choses, mais aujourd'hui ses destinées sont finies, et elle est appelée à s'amoindrir peu à peu jusqu'à disparition totale — en tant que collectivité. Les hommes d'État prévoyants des pays latins doivent devancer et diriger ce mouvement de transformation, au lieu de s'épuiser en efforts stériles pour empêcher une chose fatale... Notre prince sur votre trône vous eût infusé, sans violence et sans humiliation, un peu de la séve allemande. La race germanique est jeune, vigoureuse, aussi pleine de vertu et d'initiative que vous le fûtes autrefois. C'est aux peuples du Nord qu'appartient l'avenir, et ils ne font que débuter dans le rôle glorieux qu'ils sont destinés à remplir pour le bien de l'humanité...

L'entretien prenait une tournure de plus en plus philosophique à mesure que les bouteilles se succédaient. M. de Bismark en était à la quatrième; il s'échauffait en parlant et débitait des menaces hautaines d'un ton de bonhomie protectrice.

Les deux secrétaires et mon lieutenant, qui avaient pris place à table, semblaient fascinés; l'éloquence du chancelier résonnait à leurs oreilles comme un clairon de bataille.

Évidemment, il n'y avait pour moi, mortel égaré par hasard dans le sanctuaire où un dieu rendait ses oracles en personne, qu'un seul parti à prendre : celui du silence. Ce silence calma peu à peu mon interlocuteur et fit changer le cours de l'entretien. On parla de différentes choses, mais, fatalement, nous étions ramenés au sujet palpitant : la guerre, et M. de Bismark se rallumait; il s'exprimait avec une animation qui semblait exclure toute idée de mystification ou de duplicité. D'ailleurs, je ne pouvais être, à ses yeux, un confident bien dangereux, et je suis persuadé que, durant cet entretien dont le souvenir m'est resté assez profondément pour me permettre d'en garantir l'exactitude, le chancelier pensa tout haut.

Après avoir parlé longuement des événements de la campagne, de Sedan, de la marche conquérante de l'armée confédérée, de la mission Burnside, de l'entrevue avec Jules Favre, etc., — nous revînmes de nouveau à l'occupation de Paris : c'était la marotte du chancelier.

— Ce n'est qu'à Paris, dit sentencieusement M. de Bismark, que la paix peut être signée.

— Avec qui? osai-je demander; il me paraît difficile que le gouvernement de la défense, dont le programme a été si catégorique, puisse consentir

à traiter sur les bases d'une cession territoriale...

— Eh bien! nous occuperons Paris et la France aussi longtemps qu'il le faudra, et nous attendrons que le pays se reconstitue; nous finirons bien par trouver un gouvernement avec qui traiter, *fût-ce celui de Robert Macaire*. L'essentiel pour nous est de faire la paix aux conditions que nous demandons en toute justice, et d'avoir des garanties sérieuses du traité. Le reste nous importe peu. Et d'ailleurs, qui nous dit que l'Empereur ne reviendra pas — ou tout au moins sa dynastie? Que peut lui reprocher la France? D'avoir été vaincu, en poursuivant le vœu le plus cher au pays : la conquête du Rhin... Je ne serais pas étonné de voir la majorité de la nation le rappeler... *Petit bonhomme vit encore!* ajouta le noble comte avec un de ces gros rires dont il a l'habitude de souligner ses effrayantes arrière-pensées. Il continua, en s'adressant à son neveu et à M. de Hatzfeld :

— A propos, je viens de recevoir une dépêche; *il arrive demain*.

Le sens de ces dernières paroles m'échappa tout d'abord. Plus tard, lorsque j'appris l'arrivée à Versailles du général de Boyer et ses entrevues avec M. de Bismark, j'acquis la certitude qu'elles désignaient l'envoyé de Bazaine, l'homme qui avait

servi d'intermédiaire dans l'intrigue nouée entre Metz, Hastings et Versailles.

Je crus devoir ajouter que, à mes yeux, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine ne pouvait, de toutes façons, laisser espérer une paix durable.

— Dans tous les cas, répliqua M. de Bismark avec hauteur, c'est la volonté du roi... D'ailleurs, la paix, quelles que soient les conditions où elle se fasse, ne peut être qu'une trève : la France est trop vaniteuse pour nous pardonner jamais ses défaites. Demain nous consentirions à évacuer son territoire sans demander une indemnité, que son amour-propre n'en souffrirait pas moins et qu'elle nous provoquerait à une guerre nouvelle aussitôt qu'elle le pourrait. Par conséquent, notre politique, dans l'intérêt de l'Allemagne comme de l'Europe entière, doit avoir pour but d'amoindrir le plus possible et de ruiner la France, de façon à la rendre incapable, pour longtemps, de troubler la paix générale.

Ces paroles d'une impitoyable logique, froidement exprimées, me donnèrent le frisson. A ce moment, je crus lire dans le livre du Destin l'arrêt sans appel qui condamnait la France. Il y eut un silence morne, après lequel je hasardai timidement cette objection :

— Vous mettez toujours en avant, monsieur le comte, la volonté du roi, et cependant l'Europe verra toujours en vous l'arbitre suprême de cette guerre.

— En jugeant ainsi, l'Europe se tromperait; mais je crois que c'est seulement en France que l'on pense si légèrement. Ce peuple indiscipliné, accoutumé à être le jouet des aventuriers politiques, ne peut comprendre notre respect pour la monarchie, notre organisation, la solidité de notre échelle hiérarchique. Chez nous, monsieur, il n'y a d'autre volonté souveraine que celle du roi; seul le roi *veut*, parce que seul il a le droit de vouloir. Quelque haut placé que je sois, je ne suis que l'instrument de sa volonté politique, comme les généraux sont les instruments de sa volonté militaire. Quand Sa Majesté émet une idée, je suis chargé de proposer les moyens de l'exécuter, et ma gloire consiste à réussir parfois dans cette tâche. D'ailleurs, en ce moment, mon action reste absolument subordonnée à celle des chefs d'armée... qui ne sont pas toujours de mon avis.

L'entretien durait depuis trois heures. M. de Bismark, faiblement secondé par son neveu, son secrétaire, — le lieutenant et moi, venait d'achever la dernière bouteille de Romanée. Je demandai la

permission de me retirer. M. de Bismark m'accompagna jusqu'à la porte et me dit, en me remettant aux mains de son neveu :

— On trouve difficilement à se loger à Versailles. J'ai donné l'ordre de vous faire préparer un appartement. Demain *je ferai mon possible* pour obtenir de l'autorité militaire qu'elle vous délivre sans retard votre sauf-conduit.

Je trouvai ma voiture à la porte, l'ami Oswald, dans l'attitude correcte d'un bon domestique, se tenait à portière, tandis que l'on chargeait les malles. Lui aussi avait eu à subir — à l'office — un interrogatoire assez complet de la part des gens de Son Excellence.

Cinq minutes plus tard, la voiture nous déposait au n° 18 de la rue Montbauron, où des appartements avaient été retenus « pour un personnage de distinction ». L'ordonnance qui m'avait accompagné dit au propriétaire :

— Ayez soin de ce monsieur; c'est un grand personnage; Son Excellence a causé avec lui pendant trois heures; et il vient de me donner vingt francs... »

Hélas ! ma grandeur n'allait pas tarder à déchoir d'une singulière façon !

III

Je me réveillai le lendemain, l'esprit troublé par les effrayantes confidences de M. de Bismark, et résolu de poursuivre mon voyage jusqu'à Madrid, afin d'édifier sur ces choses ceux qui dirigent la politique de mon pays.

J'attendais mon sauf-conduit; de peur que la chancellerie ne m'oubliât, je mis sous enveloppe les dépêches dont j'étais porteur pour mon gouvernement et pour celui du Portugal, et je les envoyai à M. de Bismark avec prière de les faire parvenir à leur adresse.

Cela fait, je sortis. La ville était morne; la ter-

reur prussienne pesait sur elle; les habitants se cachaient ou se glissaient dans les rues, silencieux et courbant la tête comme pour dérober à tous les yeux la honte que la servitude met au front des hommes.

J'interrogeai l'un de ces rares passants. Il me dit que les réquisitions étaient écrasantes et la discipline imposée par l'ennemi fort sévère. Il me montra un numéro du journal de la localité, annonçant qu'il cessait de paraître, l'autorité prussienne lui ayant interdit la publication de tout article sympathique à la cause nationale, *sous peine de quinze ans de travaux forcés, à subir même après la paix!* Il ajouta que, néanmoins, la rigueur de la situation se trouvait quelque peu atténuée, grâce à un officier français, M. Franchet d'Esperes qui, ayant connu dans sa jeunesse le prince royal, avait usé de sa protection pour se faire nommer commandant de la place, afin de rendre le plus de se rvices qu'il pourrait à ses concitoyens.

Une partie de la place du château était convertie en parc d'artillerie. Le reste servait de place d'armes. J'y assistai à une parade; la tenue des troupes était aussi brillante, aussi peu négligée que s'il eût été question d'une revue passée aux *linden* de Berlin, et les mouvements s'exécutaient avec une admirable précision.

A la répulsion bien naturelle que m'inspirait un système qui change les hommes en autant de rouages d'une machine à détruire leurs semblables, se mêlait une admiration forcée pour cet ingénieux mécanisme de la discipline prussienne. En présence de ces régiments supérieurement équipés et manœuvrant avec une régularité automatique, de ces canons enfermés dans des étuis de cuir, comme des instruments précieux d'un cabinet scientifique, il ne fallait plus s'étonner de la force prussienne, mais, d'autre part, on ne pouvait se défendre d'un sentiment de colère contre un peuple qui abdiquait ainsi toute dignité, toute personnalité, pour servir une idée de violence. Tant de soldats et pas un seul citoyen, la condition de troupeau acceptée universellement sans la moindre idée de révolte : quelle infériorité dans cette puissance !

La salle à manger de l'*Hôtel des Réservoirs*, où j'allai déjeuner était remplie d'officiers; cet hôtel était le rendez-vous des gros bonnets de l'armée. Princes et généraux y foisonnaient, et les officiers de roture n'y osaient point paraître. Je vis, assis à une table, le général de Moltke, ayant plutôt, malgré son uniforme, l'aspect d'un aumônier que d'un chef d'armée; puis une kyrielle de princes plus ou moins souverains, portant tous très-fièrement la

livrée de la Prusse, marque de leur déchéance.

Grâce à mon uniforme orné de la plaque d'Isabelle et à la croix de Saint-Jean de Jérusalem que je portais au cou, je pus trouver une place modeste dans un coin, non loin de la table où se trouvaient les généraux Burnside et Sheridan, dont l'intimité avec l'état-major prussien me frappa singulièrement et me fit voir clair dans certaines négociations qui avaient été pour les malheureux Français autant de duperies.

Je repris ma promenade dans Versailles; on me fit plusieurs offres de départ: je tiens à constater que, cette après-midi, j'aurais pu m'en aller tout simplement, sans la moindre difficulté, et continuer mon voyage en me passant du sauf-conduit que j'attendais, si j'avais eu la moindre raison de me tirer des mains des Prussiens.

Le lendemain, voyant que le fameux laissez-passer n'arrivait pas, j'allai chez M. de Bismark. Le neveu me dit que son oncle était fort occupé, que la pièce attendue n'était point arrivée encore et qu'on me l'enverrait chez moi dès sa réception.

Les paroles du ministre de Colombie me revinrent à l'esprit en ce moment; les opinions que j'avais émises dans son salon, en présence de bien des gens, étaient loin d'être flatteuses pour la Prusse; le

ministre, comme je l'ai fait observer précédemment, avait attiré là-dessus mon attention ; il m'avait dit :

— Vous pouvez être sûr que M. de Bismark connaîtra dès demain les sentiments que vous venez d'exprimer. »

Toutefois, ma conscience ne me reprochant rien ; ma qualité officielle, mes papiers en règle, et surtout la parole du prince royal de Prusse me donnant des garanties qui pouvaient paraître plus que suffisantes, l'inquiétude que j'avais conçue d'abord ne tarda pas à se calmer.

Certaines phrases relatives à mon pays, dans la conversation de l'avant-veille, m'avaient fait supposer une arrière-pensée du ministre au sujet de la candidature Hohenzollern. Je voulus éclaircir ce point, et j'écrivis au prince, qui faisait partie de l'état-major de Versailles, pour lui demander une audience.

Outre mon désir de connaître les sentiments que le prince Léopold avait gardés pour l'Espagne après sa renonciation à la couronne, je n'étais pas fâché de me rendre compte par moi-même des qualités personnelles de ce royal candidat, si choyé un moment par les hommes de mon parti.

Mais cette curiosité ne put être satisfaite. Le lendemain, comme j'étais chez moi, attendant toujours

la réponse du prince et mon sauf-conduit, Oswald entra, m'annonçant la visite du général gouverneur de la place et de son aide de camp, M. de Treschow.

Ces messieurs m'attendaient au salon. Je trouvai le premier se promenant de long en large, très-agité et tenant un journal à la main. Il vint à moi précipitamment, me mit le journal sous les yeux et me dit :

— Êtes-vous l'auteur de cet article?

Ce journal était le numéro du *Gaulois* contenant le fameux article: *la Prusse devant l'Europe,* avec la signature: Angel de Miranda.

Je répondis: — Cet article est de moi.

— Mais alors, s'écria le général, vous êtes un imposteur! Vous vous êtes présenté à M. de Bismark sous un faux nom.

— Pardon, général! Je m'appelle Angel de Vallejo-Miranda. Ce dernier nom est celui de ma mère, que j'ai le droit de porter, d'après les lois et les mœurs espagnoles, mais dont je n'ai pas l'habitude de me servir dans les actes officiels. Voilà pourquoi il y a Angel de Vallejo dans mes passeports, et Angel de Miranda au bas de mes articles. J'ajouterai que je me sers du nom de Miranda en France, de préférence à celui de Vallejo, à cause de la difficulté de prononciation que ce dernier offre aux Français.

— Soit! dit le général; mais, monsieur, cet article est odieux et infâme. Vous condamnez la politique prussienne! Vous appelez le roi (ici le général s'aligna et porta la main à son casque, comme s'il était à la parade) *caporal mystique!!!* C'est abominable.

Je répondis que l'article était inspiré par mes opinions personnelles, absolument libres, et par les intérêts de mon pays, que la forme, les expressions malsonnantes ne pouvaient m'être imputées à crime, vu les circonstances où l'article avait paru, etc., etc.

— C'est bien, dit le général, je vais rendre compte de vos explications à M. de Bismark, qui est fort en colère de vous avoir reçu et d'avoir causé si longuement avec un ennemi. Je vous prie de me donner votre parole d'honneur de ne pas quitter cet appartement, jusqu'à notre retour.

Je donnai ma parole, en priant le général de rassurer M. de Bismark sur mon compte.

L'aide de camp Treschow, petit bonhomme à l'uniforme rapé, l'air obséquieux et fourbe, dont les façons mielleuses étaient d'autant moins sympathiques qu'elles s'efforçaient d'être plus prévenantes, sortit derrière son maître, en me faisant force révérences : il ne savait pas encore s'il avait devant lui

un prisonnier d'État pur et simple, ou un étranger de qualité que la colère du grand-chancelier serait forcée d'épargner.

Aussitôt nous tînmes conseil, Oswald et moi. Il n'était rien moins que rassuré sur le dénouement de cette aventure. J'essayai de le tranquilliser, et le priai d'aller explorer les alentours de notre logement, transformé pour moi en prison. Il rentra au bout de quelques secondes, et me dit que l'homme à barbe rousse arpentait le vestibule de la maison. Je m'approchai de la fenêtre, et je reconnus, posté dans la rue, un autre familier de la chancellerie. Cette façon d'être prisonnier sur parole me parut originale, et je pris bonne note de ces précautions, dont les Prussiens croyaient devoir renforcer un engagement d'honneur. Pourtant l'idée d'une évasion ne me vint pas. La journée s'écoula ainsi ; plus je réfléchis, plus j'acquis la certitude que mon arrestation était le résultat d'un rapport arrivé de Paris, avec le numéro du journal comme pièce de conviction.

Voyant que ma captivité se prolongeait, je fis prier le propriétaire de la maison de m'envoyer quelque nourriture en l'informant de ma situation. M. Chobert que je ne connaissais d'aucune façon, que je n'avais même point rencontré depuis mon installa-

tion chez lui, se mit courageusement à ma disposition, me pria d'accepter une place à sa table et, en attendant l'heure du dîner, sortit pour glaner quelques nouvelles.

Il revint bientôt, et m'apprit qu'un général français, arrivé tout récemment, était en conférence avec M. de Bismark, que M. Gambetta, sorti de Paris depuis cinq jours, était arrivé à Tours, et qu'il y avait publié une proclamation où les forces de Paris étaient énumérées ; M. Chobert avait même copié quelques chiffres sur son portefeuille.

Soudain, un grand bruit se fit entendre dans l'escalier, la porte s'ouvrit avec fracas et les crosses de fusil résonnèrent dans l'antichambre.

Deux officiers m'attendaient au salon ; l'un était M. de Treschow, qui avait échangé son attitude pateline du matin contre une autre parfaitement insolente. L'autre se distinguait surtout par un énorme hausse-col suspendu au cou à l'aide d'une forte chaîne et s'étalant d'une façon ridicule sur sa maigre poitrine. Quand l'homme marchait, cette ferblanterie s'agitait avec un grincement pareil à celui des girouettes rouillées. Ce personnage que le lieutenant Treschow qualifiait d'officier de gendarmerie, était absolument fantastique : une figure décharnée, des yeux de hibou et un nez crochu surmonté d'une paire de lunettes d'or,

de longs bras ballants avec des mains qui rappelaient les pinces du homard, des jambes grêles, battues par une épée longue et mince comme une broche. Ce type d'alguazil eût fait l'honneur de feu notre inquisition.

En entrant, M. de Treschow me salua par cette phrase antique, toujours fort désagréable aux oreilles de ceux à qui elle est adressée :

— Monsieur, vous êtes notre prisonnier !

— Parfaitement, monsieur, répondis-je. Je crois inutile de vous demander des explications; toutefois, puis-je savoir, en deux mots, de quoi l'on m'accuse?

— Oh! de beaucoup de choses, mais il n'entre pas dans mes instructions de vous les détailler.

— Je vous ferai remarquer, cependant, que je suis étranger, fonctionnaire d'un État neutre, porteur de papiers en règle, et qu'en m'arrêtant on commet une violation flagrante du droit des gens.

— Allons, allons, pas d'explication ! glapit alors le monsieur qui accompagnait Treschow, et, me mettant la main au collet — selon l'antique coutume des sbires, — il me poussa dehors.

— Monsieur est officier de gendarmerie et chargé de vous arrêter, dit Treschow, comme pour justifier la violence de son compagnon.

— Je m'en aperçois!

— Il voudrait aussi visiter vos effets.

— Je n'ai rien à refuser à cet aimable gentleman.

Je me dégageai de l'étreinte du gendarme, et, entrant dans ma chambre à coucher, je remis mes effets. mon argent, mes papiers et mes clefs. L'homme de la police poussait parfois de petits cris qui ressemblaient à des jappements, et exprimaient sans doute la satisfaction qu'il avait de remplir ses fonctions. Comme je mettais de l'empressement à lui livrer tout, il se plaignit amèrement à Treschow de ce procédé : il tenait absolument à opérer lui-même et à faire de la violence; il voulait saisir et non recevoir. Cette engeance se reconnaît dans tous les pays du monde. Voyant que j'avais affaire à un amateur, qui avait élevé la perquisition à la hauteur d'un art, je laissai cet homme fouiller à son aise dans mes papiers, déplier mes chemises, fourrer son nez et ses doigts crochus dans les coins les plus intimes de ma malle, mettre à son oreille les boîtes de toilette pour en interroger le creux, retourner les poches des vêtements que j'avais sur moi et promener sa patte investigatrice tout le long de ma personne.

M. de Treschow, pendant cette opération, tâchait,

par des discours bien sentis, de me faire sonder toute la profondeur de mes forfaits : oser être l'ami des ennemis de la Prusse! Rien que la mort n'était capable... etc.

Cependant, le gendarme n'avait pu, malgré les plus louables efforts, découvrir rien de suspect. Cela ne pouvait pas se passer ainsi. On appela Barberousse qui rôdait depuis longtemps aux alentours, et l'on tint conseil dans le vestibule.

Soudain j'entendis de grands cris de joie; mes gens venaient de faire une trouvaille chez le propriétaire : le carnet où se trouvaient inscrits les fameux chiffres de la proclamation Gambetta. Ordre immédiat de s'emparer de la personne de M. Chobert étonné, comme de juste.

Ils revinrent sur moi, comme des chiens :

— Ah! ah! très-bien. Nous vous tenons, enfin! nous avons trouvé vos notes; vous veniez espionner notre armée : « Douze cents canons, quatre cents coups par pièce. » Parfait! canaille! traître! vous serez fusillé demain.

A toutes ces invectives, je répondis un seul mot, — que Victor Hugo a osé écrire en toutes lettres, — et je me laissai emmener.

Le bon gendarme me dit d'enlever la plaque d'Isabelle que je portais. Sur mon refus, il se char-

gea de l'arracher lui-même de mon uniforme avec la violence ordinaire.

Le sang me monta à la face, et je fus sur le point de sauter à la gorge du misérable. Très-heureusement, une seconde de réflexion m'arrêta.

On me fit entrer dans une voiture, en compagnie de Treschow, du gendarme et du premier mouchard de la chambre de M. de Bismark.

Deux autres argousins se chargèrent de M. Chobert et d'Oswald, qui partageait ma mauvaise fortune. On me jeta dans un cachot cellulaire de la prison de Versailles, et on m'y laissa au secret. En me quittant, M. de Treschow prit la peine de m'assurer de nouveau que je serais fusillé le lendemain à huit heures.

— Vous auriez pu garder cela pour demain, lui répondis-je, et m'épargner ainsi une nuit fort désagréable. Mais puisque me voilà prévenu, je vous prierai de me faire donner de quoi écrire et de la lumière, je voudrais adresser une lettre à M. de Bismark.

Ma demande fut accordée, et j'écrivis immédiatement au chancelier, l'informant de l'avis qui m'avait été donné de mon exécution prochaine et en appelant à sa justice de cet acte de sauvagerie exercé sur la personne d'un fonctionnaire étranger, auquel

on n'avait d'autre crime à reprocher qu'un article de journal, au sujet duquel il avait fourni des explications suffisantes. Quant à l'accusation d'espionnage, se rattachant à la découverte du fameux carnet de mon prétendu complice, je la repoussai avec indignation comme une chose absurde. Ma lettre remise au guichetier, je parvins, non sans peine, à m'endormir. Je ne tiens pas à passer pour un héros, mais j'avoue, au risque d'être accusé de forfanterie, que l'idée de la mort me tourmenta moins que celle de grossir la liste des gens fusillés pour espionnage.

A une heure du matin, je fus réveillé en sursaut par un bruit de ferraille; la porte de ma cellule s'ouvrit et donna passage à un prêtre, qui tenait à la main une bougie allumée. Cet homme me dit :

— Je viens à vous, mon frère, pour accomplir une mission pénible, mais chrétienne....

Puis il se mit à débiter, d'une voix mal assurée, une longue homélie, assez embarrassée, pleine de réticences et de précautions oratoires.

Cette prétendue consolation suprême n'était qu'une suite de variations fastidieuses sur ce thème : « Faites des aveux; peut-être obtiendrez-vous par ce moyen l'indulgence de ceux qui ont votre vie entre leurs mains. »

Après avoir écouté avec beaucoup d'attention, je répondis froidement :

— Votre mission, monsieur, me paraît beaucoup moins chrétienne qu'elle n'en a l'air, et toutes vos paroles, d'ailleurs, sont parfaitement inutiles : n'ayant rien à me reprocher, je n'ai rien à révéler. Je défie tous les juges et tous les bourreaux du monde de m'arracher une confession, à moins d'inventer un roman qui satisfasse votre curiosité. Or, vous avouerez que le moment est mal choisi pour me demander une œuvre d'imagination.

L'homme balbutia :

— Puisque vous ne voulez rien dire, dans votre intérêt, faites au moins quelques déclarations qui puissent sauver vos complices, si, comme vous le donnez à entendre, ils ne sont compromis que par le fait de s'être trouvés avec vous.

— Volontiers ! Je suis prêt à faire tout ce qui dépendra de moi pour les rendre à la liberté. Je vais écrire à ce sujet une nouvelle lettre, que vous voudrez bien remettre à M. de Bismark.

— Je la ferai parvenir au gouverneur, répondit le prêtre, sans insister davantage dans la continuation de son rôle odieux et ridicule, et celui-ci la remettra à Son Excellence... Vous ferez bien de protester dans cette missive, ajouta-t-il, contre des bruits

qui ont couru au sujet de vos intentions vis-à-vis du prince de Hohenzollern, à qui vous avez demandé une audience.

— Quelles intentions... Croit-on que je voulais l'assassiner ?

— Je ne sais...

J'écrivis la lettre, où je reproduisais mes explications relatives aux articles du *Gaulois*, et où je plaidais la cause de mon compagnon de voyage, Oswald, et celle du malheureux propriétaire, victime de l'obligeance qu'il m'avait témoignée en m'invitant à dîner.

Le prêtre s'en alla, et je ne fus plus dérangé jusqu'à dix heures du matin, où on m'apporta l'horrible pitance de la prison — que je refusai. Ayant réussi à sauver une dizaine de francs des griffes de l'alguazil, je remis cette somme au geôlier, lui demandant en échange une nourriture possible et une entrevue avec mon ami Oswald. Le geôlier — sous-officier prussien — s'humanisa aussitôt et conduisit Oswald dans ma cellule. Celui-ci s'attendait aussi à être fusillé; j'essayai de lui communiquer un peu de ma résignation, mais le pauvre garçon se faisait bien difficilement — cela se conçoit — à l'idée des projectiles Dreyse, reçus en pleine poitrine, sans motif ni prétexte :

— Cela vous est facile à dire ; vous êtes habitué !

me répondit-il avec cette gaieté du boulevardier endurci qui n'abdique point, même devant la mort.

Un nouveau visiteur se présenta ; c'était un officier armé de pied en cap, revolver à la ceinture et casque en tête.

Je crus que c'était le dénouement qui s'approchait et je dis à l'officier :

— Vous venez pour me conduire à la boucherie. Un vilain métier que vous faites là, monsieur !... Marchons !

— Vous faites erreur, répondit-il poliment, je viens pour vous conduire chez le gouverneur ; seulement je crois que vous aurez à faire ensuite un voyage assez long, et je vous conseille d'emporter des effets...

On fit venir Oswald.

— Voulez-vous rester en prison ? lui demanda l'officier.

— J'aimerais mieux autre chose.

— Eh bien ! si vous préférez accompagner M. de Miranda, suivez-nous.

Chez le gouverneur, je trouvai Treschow, — redevenu l'homme obséquieux de notre première entrevue : c'était bon signe. Il me rendit mon argent et mes papiers, hormis les laissez-passer des autorités parisiennes et le sauf-conduit délivré par

l'état-major du prince royal, pièce dangereuse entre mes mains et qui eût prouvé le guet-apens où l'on m'avait attiré. — Mais il me restait le témoignage des officiers de l'état-major du général de Moussion et particulièrement de l'aide de camp qui m'avait accompagné jusqu'aux lignes prussiennes : l'existence du document leur était connue, ainsi que la parole du général allemand de me laisser traverser les lignes librement.

M. de Treschow m'annonça que j'allais être interné dans la forteresse de Mayence, en attendant que mon sort fût décidé.

Je protestai, mais faiblement, très-heureux d'échapper à la mort que j'attendais depuis vingt heures.

— Vous ne nous en voudrez pas, ajouta Treschow, c'est la loi de la guerre qui nous force d'agir ainsi ! D'ailleurs je vous promets au nom du gouverneur que l'on vous traitera avec tous les égards possibles. Ce disant, il me prit la main et me la serra à plusieurs reprises. La veille, il m'avait appelé traître ; c'était une compensation.

Malgré toutes les recommandations que je fis en partant et les assurances que l'on me donna, je crains fort que M. Chobert, notre hôte, n'ait encore eu à supporter bien des mauvais traitements. Je lui envoie ici publiquement l'expression de ma reconnaissance et de mes regrets.

On nous casa dans une voiture de réquisition, Oswald et moi, en compagnie de l'officier au revolver. Un fantassin, armé jusqu'aux dents, la baïonnette au fusil, se prélassait sur le siége, et deux cavaliers, sabre au poing, galopaient aux portières.

C'est dans cet attirail que nous nous mîmes en route pour Corbeil, notre première étape.

Peu avant le départ, il s'était passé un fait assez significatif et que je ne veux point omettre : on avait négligé de me rendre les clefs de mon appartement de Paris et la plaque que le gendarme à lunettes m'avait arrachée. Je réclamai ces objets. On se mit à la recherche du gendarme — lequel n'était autre que le chef de la police berlinoise, comme je l'ai appris ensuite. — Il fallut relancer ce limier en chef dans la demeure royale, ce qui m'étonna quelque peu. Mon étonnement redoubla lorsque, demandant l'homme de police chez le roi, je vis sortir des appartements mon éternel Barberousse, qui m'apparut dans son quatrième rôle. Il me fut impossible, malgré l'aide de ce mouchard de la chambre, de retrouver l'alguazil-mayor, ni de rentrer en possession, par conséquent, de mes clefs et de ma décoration, qui avait une certaine valeur. On promit de me la renvoyer à Mayence. Je l'attends encore.

IV

Je veux croire que l'amitié d'un grand homme est — ainsi qu'on s'est toujours plu à le répéter — un bienfait des dieux. Mais, en ce qui me concerne, les dieux ont eu une singulière façon de se montrer bienfaisants : trois heures d'intimité passées avec M. de Bismark ne m'avaient encore valu, à mon départ de Versailles, qu'une nuit d'angoisses mortelles et une perspective de voyage entièrement dépourvue d'attraits. Comme bienfait, cela ne pouvait guère compter, et sérieusement j'étais en droit d'attendre autre chose.

En attendant, je repassais dans mon esprit les

discours du chancelier, ses projets et ses plans en ce qui regarde l'Europe occidentale, ses façons d'agir sommaires. Ce qu'il m'avait dit à propos de la prépondérance du parti militaire dans les conseils du roi Guillaume me paraissait être la vérité, et cette opinion fut confirmée par la conversation que j'eus avec l'officier qui m'accompagnait.

C'était un homme instruit et bien placé pour juger la situation, d'habitude chef de bureau du département des affaires étrangères, et, en guerre, capitaine de la landwehr. Avec maintes circonlocutions, il me dit que les conditions de paix, à son avis, ne seraient point si dures si M. de Bismark n'avait à compter qu'avec lui-même, mais que, sachant combien toute concession serait impopulaire et mal reçue au conseil, d'autre part n'étant pas homme à laisser voir qu'il subissait l'influence de l'opinion d'autrui, le chancelier renchérissait d'avance sur les exigences du parti militaire, afin de n'être point distancé par les généraux.

Nous parlâmes ensuite de l'organisation politique de la Prusse, et ce qu'il me dit à ce sujet fut encore une confirmation des idées que j'avais : la Constitution n'était qu'un fantôme, l'unité fédérale qu'un prétexte pour arriver à l'absorption de l'Allemagne entière par la Prusse. Les démocrates prus-

siens étaient des rêveurs platoniques ou des comparses destinés à donner la réplique dans la comédie parlementaire jouée au bénéfice du gouvernement le plus autocrate du monde. C'est grâce à cette apparence d'opposition libérale que l'on faisait croire à l'existence d'un parlementarisme réel.

— C'est, d'ailleurs, parmi les fonctionnaires civils qu'il faut chercher en Prusse les seules velléités d'indépendance et de libéralisme, me dit mon gardien.

Quant à la guerre, mon compagnon de voyage ne m'apprit pas grand'chose de nouveau, mais il ne me laissa aucun doute sur la réalité des souffrances physiques et morales de l'armée allemande. Les états-majors, composés exclusivement d'aristocratie, voulaient pousser la guerre jnsqu'aux dernières extrémités et acceptaient de grand cœur sa prolongation, pourvu qu'elle amenât de nouvelles victoires et de nouvelles conquêtes. Mais les petits officiers et les soldats, ceux qui avaient laissé dans la patrie une famille, une industrie en souffrance, et qui supportaient seuls tout le poids de la guerre, ceux-là soupiraient après la paix et trouvaient que l'Allemagne avait conquis assez de gloire.

Seules, les rigueurs bien connues de la discipline pouvaient étouffer dans leurs cœurs ces sentiments.

Une cruelle déception pour ces malheureux,

c'était la résistance inattendue de Paris, dont on leur avait assuré la capitulation après une semaine de siége.

—Nous souffrons plus que les assiégés eux-mêmes du blocus, continua l'officier, et l'état délabré de mon uniforme vous dit assez le service pénible auquel nous sommes astreints. Je viens de passer quinze jours aux avant-postes, et je peux dire que, pendant tout ce temps, j'ai dormi à peine quatre heures par jour. J'étais posté dans le parc de Saint-Cloud, qui a été si furieusement bombardé par les forts, et j'ai eu plus de vingt hommes de ma compagnie hors de combat, sans coup férir.

Malgré la perfection de notre service d'intendance, les vivres arrivent mal, en quantité insuffisante, et le soldat, je vous l'assure, n'est point gai. Aussi demande-t-il sans cesse le bombardement. J'espère qu'il commencera bientôt, mais il faudrait, pour qu'il soit efficace, que nous passions la Seine.

— Cela ne sera pas facile.

— Nos généraux disent que oui — et ils ont fait leurs preuves, reprit mon guide, chez qui reparut l'orgueil national.

Vint le chapitre de mon arrestation. Il me fit comprendre qu'elle avait été la suite d'un rapport

envoyé de Paris et complété par des renseignements fournis par M. de Solms; quelques-uns avaient dû être récoltés parmi les correspondants de journaux et autres étrangers qui se trouvaient à Versailles. Dans le rapport de Paris, je compris par ces confidences qu'il avait été question de mes entrevues avec MM. Jules Favre et de Kératry, et que l'on avait rapporté ces visites à des projets d'alliance avec l'Espagne, dont ce dernier paraissait chargé.

Il était onze heures du soir quand nous arrivâmes à Corbeil. Tout le long de la route, nous n'avions cessé de rencontrer des convois de vivres et de munitions expédiés d'Allemagne pour l'armée assiégeante.

Il faut ne pas oublier que ceci se passait le 16 octobre.

Ces convois, que je continuai à rencontrer jusqu'à Mayence, étaient à peine escortés par de faibles détachements; ils passaient sans être jamais inquiétés, ce qui me donna une triste idée de l'énergie des paysans.

A Corbeil, je fus reçu très-courtoisement par le commandant d'étape, qui était Bavarois. Malheureusement, ma feuille de route n'était autre qu'un long factum rapportant mes prétendus méfaits et l'hostilité dont je m'étais rendu coupable envers la Prusse.

M. de Bismark avait daigné mettre de sa propre main en marge de cet écrit cette simple note : « Homme dangereux. A isoler. »

Dans tout mon voyage, voici ce que me valut ce malencontreux papier : dès que les chefs d'étape en prenaient connaissance, je voyais se produire un terrible phénomène : les fronts se rembrunir, les yeux se froncer, et ces braves gens, devenus soudain féroces à mon égard, s'ingénier à me torturer. Les Bavarois, Saxons et Wurtembergeois passaient encore, mais chaque fois que j'avais le malheur de tomber sur un Prussien, il n'y avait guère d'avanie qu'on ne me fît.

Cela commença avec mon commandant bavarois de Corbeil, qui me reçut fort bien d'abord, et me fit même asseoir à sa table. Mais je fus victime d'un officier prussien attaché à la commanderie : — il y a toujours auprès de tout officier des armées auxiliaires qui exerce un commandement, un Prussien chargé spécialement de l'espionner et de le rappeler au sentiment de la suprématie berlinoise et à l'obéissance aveugle ; j'eus l'occasion d'observer ce système en plusieurs circonstances. — Mon Prussien de Corbeil eut, dès l'arrivée, avec mon compagnon de route une petite conférence suivie de la lecture du fameux document. Aussitôt, irruption du Prussien dans la salle à manger, invectives adressées au comman-

dant (son supérieur) pour avoir osé me donner une place à sa table.

L'autre courba la tête, et les invectives se mirent alors à pleuvoir sur moi. J'essayai d'exprimer avec calme le sentiment que m'inspiraient de telles insultes adressées à un prisonnier. Je fus arraché violemment de table et conduit dans la prison qui regorgeait de monde ; il y avait là cent cinquante détenus dans un local capable d'en contenir tout au plus une cinquantaine ; plusieurs notables de la ville se trouvaient parmi les prisonniers. On choisit pour moi la cellule la plus triste et la plus malsaine et l'on défendit de me procurer le moindre soulagement.

Oswald, qu'on sépara de moi de mon arrivée à Corbeil, parvint à regagner Tours à travers mille aventures dont il a fait lui-même le récit dans les colonnes du *Moniteur universel*.

Malgré la défense expresse, j'obtins quelque adoucissement à ma triste position, grâce à une personne charitable dont je ne puis dévoiler le nom, de peur de l'exposer aux vengeances prussiennes, mais à qui je garde une reconnaissance profonde.

Le lendemain, à 5 heures du matin, je fus hissé sur une charrette en compagnie d'un prisonnier nommé Lemaire. Le cas de ce malheureux, qui a été transporté à Erfürt, mérite d'être cité.

Une escouade prussienne s'était présentée deux jours avant à La Ferté et avait demandé logement et nourriture chez ce garçon, qui habitait avec son père une petite maisonnette. Les soldats n'avaient point de billet de logement, ne parlaient pas un mot de français et fouillaient partout. Le vieillard, âgé de 70 ans, s'était réfugié dans une pièce écartée; abandonnant le reste de la maison à ces forcenés. Les soldats, voulant encore pénétrer dans cette chambre, Lemaire refusa d'ouvrir; alors ils tuèrent le vieillard. Le fils sauta dans la cour, où on l'arrêta, pour l'emmener à Corbeil, puis en Allemagne, où il est interné.

Au départ, on me prévint que je ne pouvais parler à personne, et qu'à la moindre tentative d'évasion, l'escorte avait ordre de me fusiller sur-le-champ. C'était clair.

A la sortie de la ville, nous restâmes six heures sous une pluie battante, en attendant un convoi de malades qui devait faire route avec nous. A quelque chose malheur est bon : je dus à cette circonstance désagréable de ne point mourir de froid en route : M. Lachasse, intendant de M. Darblay, qui logeait dans son château le préfet prussien, vint à passer, et, touché de mon état vraiment piteux, il m'envoya une couverture.

Je ne puis entrer dans tous les détails de ce voyage qui fut pour moi un véritable chemin du Calvaire. Le jour, j'étais en butte aux insultes de la soldatesque qui formait l'escorte, et de celle que nous rencontrions. La nuit, on me jetait comme un chien dans un cachot ou dans un coin de corps de garde.

C'est à la compassion de quelques âmes charitables que je dois de n'être pas mort d'inanition, car on ne me donnait aucune espèce de nourriture. On jetait des fenêtres quelques morceaux de pain dans notre charrette, et dans les corps de garde, ceux qui avaient eu la charitable inspiration de venir à mon secours parlementaient avec les gardiens et arrivaient ainsi à me faire parvenir quelque secours.

Je vis s'accomplir en route des actes de violence inouïs : maisons saccagées, champs dévastés, habitants mal menés, bestiaux volés, à la barbe de leurs propriétaires, par notre escorte. Les convois se suivant de façon à former une ligne presque continue de Versailles à la frontière, c'était, pour les malheureux pays traversés, une misère et une ruine toujours renaissantes. Point de révolte : rien que la consternation et la terreur.

A Châlons, je fus promené de droite et de gauche, puis, finalement, enfermé dans un hor-

rible bouge, en compagnie d'une quinzaine de prisonniers atteints de dyssenterie. Inutile, je pense, de m'appesantir sur les agréments d'une telle position. J'eus l'imprudence de protester contre cet ignoble traitement, ce qui me valut, de la part de l'autorité prussienne, une prolongation de séjour en cet aimable endroit; on m'y laissa quarante-huit heures de plus, malgré les ordres de m'expédier très-rapidement. Le second jour, on amena dans la prison un malheureux enfant des environs de Reims, arrêté comme franc-tireur. Ce pauvre garçon était âgé de quatorze ans à peine; il avait la poitrine trouée, un bras cassé et un coup de feu à la jambe. Au corps de garde de Reims, où on l'avait transporté d'abord, les soldats l'avaient insulté et frappé à coups de pied.

A l'étape suivante — Nogent-l'Artaud — on me mit dans un wagon-écurie, et j'arrivai ainsi à Bar-le-Duc.

Là, un hasard heureux me fit rencontrer un commandant plus humain que les autres. C'était un maître de forges de la Prusse rhénane. Le lendemain de mon arrivée, ce galant homme me fit venir et me dit tout le regret qu'il avait de voir une personne de ma condition dans un si piteux état. Le fait est que mon voyage et surtout mon séjour,

parmi les malades de Châlons, avaient fait de moi un personnage d'assez triste mine.

Le bon commandant ajouta qu'il n'osait prendre sur lui d'apporter un changement complet dans ma situation, mais qu'il allait faire son possible pour l'améliorer. C'est ainsi que je partis de Bar-le-Duc dans une voiture de seconde classe, en compagnie du procureur impérial et du sous-préfet de Vitry, prisonniers comme moi et conduits en Allemagne.

Un notable de la ville, sexagénaire, fut forcé de monter sur la locomotive, et d'accompagner le train — selon l'ordonnance récemment mise en vigueur par l'autorité prussienne. Nous croisâmes de nombreux convois d'artillerie de siége en marche vers Paris et notre voyage subit des retards considérables par suite du mauvais état des chemins défoncés par les monstrueuses pièces de la fonderie d'Essen. Chaque boulet de ces engins formidables était placé dans un panier, et vingt de ces paniers suffisaient à remplir un wagon à transport.

Mes deux nouveaux compagnons de voyage avaient été arrêtés uniquement parce que l'on craignait que leur attitude contribuât à rendre le conseil municipal de Vitry moins docile aux ordres prussiens; c'était là un grief d'une espèce toute nouvelle. Ils me citèrent des choses inouïes à pro-

pos de réquisitions, des exigences grotesques, tels que ressemelages de bottes et livraison d'une certaine quantité de clyso-pompes, à l'usage de MM. les officiers.

A Strasbourg, on nous permit de loger à l'hôtel sur parole. Nous visitâmes la ville, qui présentait le spectacle de désolation que l'on sait.

Le lendemain, nous mettions le pied sur la terre allemande. Quel contraste avec ce que nous nous attendions à y trouver ! On nous avait assez rebattu les oreilles avec ce refrain : pays dépeuplé, campagnes désertes, sol épuisé, misère partout. Au lieu de tout cela, nous voyions l'animation et l'abondance, des vivres en quantité immense, des services d'hôpitaux admirablement organisés, des troupes fraîches, prêtes à partir au premier signal. Nos illusions à ce sujet, soigneusement entretenues jusqu'ici par les bruits absurdes mis en circulation en deçà du Rhin depuis le commencement de la guerre, nos illusions, dis-je, ne tardèrent pas à se dissiper de la façon la plus complète.

V

Il était sept heures et demie quand nous arrivâmes à Mayence.

Je songeai à ces strophes d'Henri Heine :

« Minden est une forteresse qui a de beaux remparts.
» Pourtant, j'aime peu avoir affaire avec les forteresses prus-
» siennes. »

» Nous y arrivâmes vers le soir. Les planches du pont-
» levis gémissaient d'une façon si lamentable quand nous
» le traversâmes. Au bas les sombres fossés étaient
» béants... »

Le gouverneur de la place est le prince de Hol-

stein, frère cadet, je crois, du souverain détrôné et qui, faute de fortune suffisante, s'est trouvé dans la pénible nécessité d'endosser la livrée prussienne et d'exercer le métier de geôlier.

Ce prince a laissé partout où il a passé les souvenirs les plus aimables. « C'est, m'écrivait-on de Londres, de Berlin et de Munich, un homme plein de courtoisie et d'affabilité. »

Sans doute, ces qualités si vantées ont beaucoup perdu par suite des fonctions que le prince exerce à Mayence, où il est l'instrument des rigueurs du gouvernement prussien envers douze à quinze mille prisonniers. Le fait est que ni moi ni mes compagnons de captivité n'avons pu reconnaître le personnage sympathique que l'on m'avait dépeint. Je dois dire cependant que nous avons trouvé un homme plein de convenance et de politesse, ce qui est déjà fort joli dans un tel milieu.

Nous attendîmes jusqu'à une heure du matin que l'on voulût bien décider de notre sort. A dix heures, comme nous nous sentions mourir de faim et de fatigue, j'obtins non sans peine du commandant d'étape la permission d'aller prendre quelque nourriture en compagnie de deux soldats armés.

En rentrant, nous trouvâmes un homme au visage défait, les vêtements en désordre; c'était

M. Lesourd, premier secrétaire de l'ambassade de France à Berlin.

Comme il se trouvait à Versailles, dans sa famille, et auprès de sa mère souffrante, M. de Bismark l'avait immédiatement fait arrêter et conduire en Allemagne en qualité de prisonnier de guerre. Son voyage s'était accompli dans les conditions de sauvagerie qui forment le programme obligé de ces sortes d'expéditions sous le régime prussien. Lui aussi était accusé d'un crime tout nouveau et parfaitement original : on lui reprochait *d'avoir remis la déclaration de guerre de la France au gouvernement prussien.*

— C'est d'une audace incroyable, avait-on dit à M. Lesourd en l'arrêtant, que l'homme qui n'a pas craint d'apporter un défi à notre glorieux monarque, ose séjourner dans la ville que Sa Majesté daigne honorer de sa royale présence ! »

Il n'y avait rien à répondre à cela. Le prisonnier, tout ahuri, s'était laissé emmener, et, habitué moins que personne à de pareilles aventures, il avait souffert cruellement pendant ce terrible voyage.

Comme la décision n'arrivait point de l'état-major, le commandant prit sur lui de fixer provisoirement nos destinées respectives. Le procureur et le préfet furent laissés libres sur parole de se loger en ville.

— Quant à vous, monsieur le secrétaire Lesourd, et vous, monsieur le vice-président Vallejo-Miranda, ajouta l'officier, vous irez à la citadelle.

En vain nous protestâmes contre cet acte de justice distributive ; on nous fit comprendre que notre cas n'était point le même que celui des autres, eux n'étant que les victimes d'une autorité subalterne (le préfet de Châlons, je crois), tandis que nous avions l'honneur d'avoir mérité les rigueurs de M. le chancelier en personne.

Devant cette logique prussienne, force nous fut de suivre à pied, chargés de nos effets, la patrouille qui nous conduisit à la forteresse, par une pluie battante et sur un sol détrempé. On nous promena à travers chambrées et corps de garde, après quoi on nous remit aux mains d'un soldat ivre, qui, nous prenant bras-dessus bras-dessous, nous fit faire une course fantastique d'une demi-heure, dans la plus profonde obscurité.

Mon pauvre compagnon d'infortune se trouvait fort mal de cette promenade dantesque faite au bras d'un soudard, qui trébuchait à chaque pas et ne cessait de ricaner. Enfin, le soldat nous jeta dans une vaste pièce, contenant une douzaine de lits d'hôpital. On nous y laissa jusqu'au lendemain soir, malgré nos demandes réitérées de voir le gouverneur. Le

soir, nous apprîmes que nous allions être dirigés sur Francfort, de là ailleurs — on ne savait — en compagnie du procureur, du sous-préfet et d'autres prisonniers civils.

C'en était trop : je déclarai que je ne bougerai plus, que l'on pouvait m'écharper sur place, mais que je refusais de servir plus longtemps de jouet à l'arbitraire le plus ridicule. Heureusement nos compagnons de route ne se trouvèrent pas au logis à l'heure de départ du train, et nous fûmes réintégrés à la citadelle.

Le lendemain, nous pûmes voir, enfin, le gouverneur. A son air embarrassé, il était facile de s'apercevoir qu'il luttait entre son désir de nous mettre en liberté sur parole et la crainte de déplaire à Versailles.

Aux alentours, rôdait l'éternel surveillant prussien, sous la forme d'un colonel d'état-major, et l'embarras du prince et son indécision redoublaient. Enfin, les sentiments de justice et d'humanité triomphèrent, et nous eûmes, M. Lesourd et moi, la permission de nous loger en ville, en signant un engagement semblable à celui des officiers français. D'après cet écrit, au bas duquel nous apposâmes à contre-cœur nos signatures, et en faisant des réserves mentales justifiées par les antécédents de mon arrestation, nous promettions de ne faire au-

cune tentative de fuite, et de correspondre par l'intermédiaire du gouverneur.

Je protestai encore une fois contre la violence dont j'étais victime, moi, citoyen d'un pays neutre, que l'on traitait en prisonnier de guerre, pour le fait d'un article de journal hostile au roi de Prusse.

Le premier usage que je fis de ma liberté fut d'envoyer une note à mon gouvernement, par l'entremise de notre ministre à Berlin ; je faisais le récit de mon aventure et réclamais la protection qui m'était due.

La réponse ne se fit pas attendre : le ministre avait adressé un rapport au cabinet de Madrid, et les négociations étaient entamées pour demander ma mise en liberté. En attendant, il me recommandait à son ami le prince de Holstein et à notre ministre à Londres. Plusieurs personnes haut placées m'informèrent également qu'elles allaient travailler à mon élargissement.

Cependant, je cessai de recevoir des lettres par l'intermédiaire du gouverneur ; on retenait tout ce qui m'était adressé.

La vie que l'on mène à Mayence est fort monotone. De malheureux soldats français, au nombre de 12,000 environ, sont parqués dans un camp derrière la citadelle, sans autre abri que de mauvaises tentes, très-mal nourris, soumis à une discipline ri-

goureuse, à des punitions sévères, à des exécutions sommaires (il y en eut trois, me dit-on, pendant mon séjour). Défense leur était faite de recevoir la visite des personnes de la ville et même des officiers prisonniers. Il suffit, d'ailleurs, pour se faire une juste idée de leur situation, de lire le règlement, affiché aux poteaux du camp :

Prescriptions relatives à la conduite à tenir par les prisonniers de guerre français vis à vis des Prussiens.

Art. 1er Chaque prisonnier doit connaître à quelle compagnie et à quel bataillon il appartient, ainsi que le nom de ses supérieurs directs.

Art. 2. Tout le camp est sous le commandement supérieur de S. A. le prince de Holstein, gouverneur de Mayence.

Art. 3. Les prisonniers forment une compagnie présidée par un sous-officier prussien, faisant fonction de commandant de compagnie; trois autres sous-officiers faisant fonctions de sergent-major et fourrier; 3 compagnies forment un bataillon, commandé par 1 officier; enfin, 3 bataillons forment 1 régiment sous la conduite d'un capitaine. Non-seulement les prisonniers de guerre sont soumis aux supérieurs prussiens; mais ils doivent encore l'obéissance à leurs propres supérieurs, pour tout ce que demande l'intérêt du service intérieur.

Art. 4. En outre, les prisonniers doivent se rendre aux ordres des gendarmes français quant ceux-ci portent leurs insignes.

Art. 5. Chaque soldat prussien est le supérieur des prisonniers, sans exception de grade, et toute sentinelle doit faire usage de son arme en cas de désobéissance.

Art. 6. Chaque désobéissance sera punie sévèrement d'après les lois de guerre prussiennes. En cas de récidive,

ainsi que pour les autres cas plus graves, le coupable sera puni de mort.

La même peine sera appliquée pour les voies de fait envers les supérieurs.

Art. 7. Les prisonniers doivent rendre les honneurs à tous les officiers et sous-officiers prussiens et quand ils parlent à ces derniers ils doivent se lever, se découvrir, retirer la pipe et rester immobile.

Art. 8. Chaque prisonnier doit dormir dans sa tente, et il ne doit pas quitter la ligne des tentes sans permission. Il est défendu d'entrer en liaison avec les civils, et les lettres à envoyer doivent toutes passer par les mains des commandants de compagnie; de même il n'est pas permis de recevoir des lettres autrement.

Art. 9. Le commandant demande avant tout le plus grand ordre, la plus sévère discipline, et il dépend de la conduite des prisonniers que le commandant adoucisse leur sort ou qu'il prenne des dispositions plus rigoureuses.

Art. 10. L'aumônier du camp qui viendra faire la visite doit être regardé comme supérieur, et chaque prisonnier doit lui rendre les honneurs.

A partir du 27, les journaux ne seront pas reçus par les prisonniers.

Tous les prisonniers portent sur l'épaule un carré de toile blanche sur lequel est inscrit le numéro de la compagnie et le nom du prisonnier.

Quant aux officiers — maréchaux compris — le règlement leur enjoint de ne pas franchir l'enceinte, de rentrer avant dix heures, de ne recevoir ni expédier de lettres que par l'entremise du gouverneur, de considérer tout officier prussien, depuis le sous-lieutenant, comme leur supérieur, de les saluer les

premiers, de se rendre tous les jours au rapport dans une salle où les ordres du gouvernement leur sont communiqués, enfin, d'obéir à toutes les exigences de l'état-major de la place.

Afin de se soustraire à la partie la plus vexatoire de ce règlement — celle qui ordonne de saluer les officiers prussiens — presque tous les Français s'habillent en bourgeois. Une somme très-minime leur est allouée pour leur subsistance : 45 francs par mois jusqu'au grade de commandant, et 92 francs jusqu'à celui de maréchal de France inclusivement. Il faut y ajouter les secours distribués parfois aux plus nécessiteux par les sociétés internationales. Les repas se prennent généralement en commun, par groupes formés selon les sympathies personnelles, au *Café de Paris,* le cabaret à la mode de Mayence ou dans les restaurants. Le prix est invariable : vingt-cinq sous environ par tête.

Dans ces réunions se commentent les nouvelles du jour, on rappelle les souvenirs de la désastreuse campagne, on se communique des notes, des travaux que préparent les officiers les plus capables sur les opérations de chaque corps d'armée.

Malgré la diversité des opinions politiques, il est certains sentiments qui sont partagés de la façon la plus unanime : la haine des Prussiens, cela va sans

dire, et le mépris de l'empereur et de ses maréchaux.

Ce dernier sentiment est si bien marqué à Mayence que les généraux et officiers dévoués à l'empire ont dû quitter la place et se réfugier à Wiesbade, où ils partagent leur temps entre les complots impérialistes, la roulette et la société des courtisanes émigrées — un trio d'occupations tout à fait digne de pareils gens.

Personne, à Mayence, ne portait les insignes de la légion d'honneur, tant était grande l'indignation contre tout ce qui rappelait l'empire. L'arrivée des officiers de Metz, qui débarquèrent tout chamarrés de décorations, y fit scandale.

Je dois dire aussi que le mépris de l'empire était doublé d'un sentiment analogue et aussi prononcé contre la délégation de Tours personnifiée par M. Gambetta. On trouvait le langage de ce jeune avocat par trop cavalier; ses allures dictatoriales, ses promotions faites d'emblée en faveur de gens de peu étaient regardées comme outrageantes pour l'armée. Autant on avait de respect pour Jules Favre, Trochu et les hommes de Paris, autant on était prévenu contre le ministre de Tours. Je n'approuve pas, je constate.

Aux premières nouvelles de la capitulation de

Metz, la tristesse et la stupeur s'emparèrent des prisonniers ; à l'arrivée des premiers convois, il y eut une explosion d'indignation. Les arrivants criaient à la trahison ; on entendait dans les rues la clameur des soldats, et cette clameur vengeresse retentissait encore dans les wagons qui emportaient les prisonniers jusqu'au fond de l'Allemagne. Ce navrant défilé dura six jours à travers Mayence. Celui qui a entendu comme moi les malédictions proférées en cette circonstance ne peut plus conserver le moindre doute sur le renversement définitif de la dynastie napoléonnienne.

Les jours s'écoulaient pour moi au milieu de ces pénibles scènes, sans apporter aucun changement à ma situation. Pourtant, je savais que l'on ne m'oubliait point et que des ordres rigoureux avaient été donnés à mon égard ; mes lettres, je l'ai dit, ne me parvenaient plus. A mes réclamations, on répondait :

— Vous n'êtes pas un prisonnier ordinaire ; vous êtes hors la loi ; nous ne pouvons rien pour vous ; adressez-vous directement à Son Excellence le chancelier.

Un jour, on me dit :

— Priez Dieu que votre situation n'empire pas.

Dès lors, je résolus d'opposer la ruse à la vio-

lence. Moyennant quelques sacrifices d'argent je nouai des intelligences avec un employé des bureaux du gouvernement. Je sus par lui que l'indulgence dont on avait fait preuve à mon égard en me laissant prisonnier sur parole avait été blâmée à la chancellerie de Versailles. D'autre part, j'appris, à mon grand étonnement, que les négociations entamées par notre ministre réclamaient mon élargissement plutôt comme une faveur que comme un droit. Enfin, je reçus l'avis que l'un des princes de la famille royale de Bavière ayant demandé ma mise en liberté, il lui avait été répondu, le 4 novembre, que j'étais libre et en route pour l'Espagne par la voie de Suisse. Je possède des documents officiels qui constatent tous ces faits.

Je me trouvais dans une singulière perplexité, lorsque l'employé du gouvernement, dont j'ai parlé plus haut, m'annonça qu'au lieu de l'ordre d'élargissement prétendument donné et exécuté, on avait envoyé au gouverneur de Mayence de nouvelles instructions pour m'arrêter une seconde fois et m'envoyer à Kœnigsberg. Cet ordre arrivé le 6 novembre devait être exécuté le 8, et je devais faire partie d'un convoi de prisonniers à interner dans cette place de l'extrême frontière.

Dès lors, je résolus de m'évader. Un scrupule

me retenait encore. Pouvais-je rompre l'engagement juré sans forfaire à l'honneur?

Toutes les circonstances s'accumulaient pour me délier de la façon la plus complète; je voulus toutefois prendre conseil là-dessus.

Je consultai donc plusieurs officiers prisonniers et deux négociants de Mayence, dont la situation indépendante et les antécédants irréprochables garantissaient l'honorabilité. L'affaire clairement expliquée et réflexions faites, tous furent d'accord sur ces points : je n'étais pas strictement un prisonnier de guerre; toutes les garanties contre l'arbitraire me faisaient défaut; en m'arrêtant sans motif suffisant, on avait violé les principes élémentaires du droit des gens, et l'on m'avait placé hors la loi internationale; enfin, on avait commencé par violer la parole donnée de me laisser traverser les lignes prussiennes.

J'avais donc les meilleures raisons du monde de rompre un engagement imposé par la violence et nullement légal.

— Vous êtes, ajouta l'un de mes conseillers, dans le cas d'un voyageur pris par des brigands, menacé de mort, et de qui l'on aurait exigé la promesse de ne pas chercher à fuir avant le paiement de sa rançon. Il est évident que si cet homme

s'évade, il risque de recevoir une balle dans la tête, mais il ne forfait point à l'honneur. »

Je n'hésitai plus et préparai mon évasion. L'entreprise était dangereuse, car j'étais surveillé de près, et à l'hôtel même où je demeurais j'étais entouré d'espions. Je savais que tout prisonnier arrêté dans une tentative de fuite était fusillé sur-le-champ. Mais je préférais la mort à la condition qui m'était faite.

Je fus assez heureux pour réussir à m'échapper. Quant aux détails de mon évasion, je dois renoncer à les rapporter ici, malgré leur intérêt dramatique : ce serait désigner aux vengeances prussiennes les personnes généreuses qui m'ont aidé dans cette tâche difficile. C'est la même considération qui m'empêche de donner les noms de ceux qui approuvèrent ma fuite, après discussion approfondie de mon cas; mais je suis prêt à lever tous ces voiles si on me donne des garanties en faveur de mes bienfaiteurs.

Enfin, après bien des dangers, après une nuit passée à la belle étoile, à Cologne, en proie à des angoisses continuelles, je parvins à franchir la frontière belge.

C'était le 8 novembre. Je n'oublierai jamais cette date.

La joie folle que j'éprouvai en touchant un sol

libre rend excusable un acte de représailles enfantines auquel je me livrai alors.

Je lançai de toutes mes forces, au conducteur du train prussien, ce cri : « Au diable le chancelier ! »

Rien ne répondit. Décidément je n'étais plus en Prusse, et je pouvais achever les strophes de Heine, commencées en entrant à Mayence :

« Je pris la poste, et je ne pus respirer librement que lors-
» que je fus en dehors de la forteresse, au milieu de la libre
» nature ! »

VI

Mon récit est terminé. Qu'il me soit permis d'ajouter quelques lignes de conclusion.

Quel est le seul fait allégué par M. de Bismark pour donner quelque apparence de légalité à mon arrestation?

Un article de journal écrit dans ce sens : « nécessité pour l'Europe d'intervenir après Sedan, et d'arrêter la lutte, sous peine de faiblesse dont les conséquences seraient fatales pour tout le monde; les peuples latins surtout pourraient avoir grandement à se repentir de l'abandon où ils laissaient la France. »

En quoi l'expression de telles idées pouvaient-elles dépasser mes droits? M. de Bismark a-t-il songé à faire un procès à M. de Beust, par exemple, qui, plusieurs jours après moi, disait absolument la même chose dans une dépêche adressée au prince de Metternich, dépêche dont voici le texte:

« A notre avis, l'inertie de l'Europe en présence de la guerre actuelle est une faute regrettable, et nous croyons que si les cabinets s'entendaient pour offrir leurs bons offices, leur voix pourrait exercer une influence salutaire. Je transmets à Votre Altesse ci-joint copie d'une dépêche que j'ai adressée au comte Apponyi sur le même sujet. J'y exprime clairement ma pensée, et je ne cache pas ma conviction que les puissances auraient une belle mission à remplir si elles essayaient de mettre un terme aux éventualités fatales de la guerre. »

M. de Bismark aurait fort à faire, d'ailleurs, s'il devait poursuivre tous ceux qui condamnent sa politique.

Au surplus sa colère s'explique par les confidences qu'il m'avait faites, et par la connaissance tardive de ma qualité de rédacteur d'un journal qui devait lui être odieux.

J'ai payé ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans l'attitude du *Gaulois* vis-à-vis de la Prusse. J'accepte

les violences de M. de Bismark comme une compensation, heureux de m'acquitter ainsi au nom du parti révolutionnaire espagnol de notre dette envers un journal qui nous a aidé dans notre œuvre, sans que cela eut coûté un centime au trésor de mon pays.

Il me reste à protester contre les perfides insinuations faites à propos de mon évasion. Ai-je besoin de la justifier après le récit que je viens de faire? Mon droit ressort suffisamment des faits eux-mêmes. Si, après vingt-cinq jours de captivité, j'ai résolu de me soustraire à l'hospitalité forcée que m'offrait la Prusse, il me semble que j'avais pour cela des raisons suffisantes et que je pouvais hardiment suivre l'avis de mes conseillers de Mayence.

Il y a évidemment, dans toute cette affaire, mauvaise foi et manque de parole, mais ce n'est point de mon côté : j'ai été attiré à Versailles sous la garantie donnée par le prince royal, et je suis tombé dans un véritable guet-apens, sous prétexte de permission de traverser les lignes ; en outre, j'ai été soumis au traitement que l'on sait.

Pour me condamner et absoudre la Prusse, il faudrait renverser toutes les lois de la justice universelle. Je pourrais alors répondre, comme

M. Wondthonst, l'ancien ministre hanovrien, a répondu ces jours derniers aux mandataires de M. de Bismark, qui cherchaient à excuser les violences contre les radicaux : « Je crois me trouver en présence d'une jurisprudence de corps de garde, à laquelle je n'ai rien à répliquer. »

Toutefois, je le répète, je n'éprouve ni haine, ni colère. Sorti sain et sauf de ma petite odyssée, j'irai même jusqu'à avouer que je ne suis pas fâché de l'aventure.

Elle m'a permis de voir de fort près une des figures les plus originales de ce temps ; en outre, d'étudier sur le vif des mœurs et des types d'un haut intérêt ; elle m'a surtout permis d'affirmer les sentiments dont mon cœur est rempli envers la France. C'est pourquoi je me trouve largement payé.

Il est bien entendu que je ne prétends pas faire le procès complet du militarisme prussien et encore moins celui de l'Allemagne, d'après les vilaines impressions que j'ai eues dans le voyage. Les procédés de soudard dont j'ai été victime n'ôtent rien à la gloire germanique, devant laquelle il serait absurde de ne pas s'incliner. Même dans mon excursion tragi-comique à travers une armée grisée par la victoire, au milieu des rudesses et

des grossièretés de toute sorte, j'ai trouvé des gens d'une parfaite courtoisie et d'une haute distinction.

Quant à Son Excellence le chancelier, je demanderai humblement la permission d'introduire certaine réserve dans l'admiration que j'ai pour lui. Certes, M. de Bismark est un homme prodigieux; rien ne paraît étranger à ce vaste esprit chez qui l'intuition et la profondeur prennent des allures de double vue presque surnaturelle. Génie soit, — mais, à coup sûr, le mauvais génie de l'Allemagne.

« Rien ne réussit en France comme le succès », a dit Mme de Staël. Elle aurait pu dire cela également de l'Allemagne.

Le succès des plans bismarkiens ne prouvent rien, sinon que le chancelier avait pour l'obtenir un instrument parfait, l'armée prussienne et un complice sans pareil, l'incapacité napoléonienne. Ce n'est pas lui qui a fabriqué cette machine aussi admirable qu'odieuse qui, après avoir accompli l'asservissement de l'Allemagne, poursuit aujourd'hui son travail sur l'Europe; l'inepte despotisme de l'empire n'est pas non plus son œuvre. La gloire récoltée à l'aide de ces deux éléments ne revient donc pas toute entière à M. de Bismark.

Dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec

elle, Son Excellence, on se le rappelle, me parla de la décrépitude de notre race, prédisant la déchéance du monde latin et l'avénement de la jeune Allemagne à l'empire du monde.

Celui qui nous accuse ainsi d'être vieux et usés, et qui revendique pour lui la jeunesse, la force et l'originalité comme autant de titres à la direction des affaires du monde, ne voit pas que sa prétendue jeunesse est une décrépitude et que son originalité remonte à l'antiquité la plus respectable; la race latine, au contraire, rentre en enfance à force de se rajeunir continuellement par son esprit généreux et libéral.

L'unité de l'Allemagne sous le sceptre prussien : tel est le but que cet homme poursuit aujourd'hui, « en se frayant un passage à travers tous les obstacles » , comme il l'a dit lui-même en pleine assemblée.

Et quelle est la philosophie de cette royauté? Hegel et Gneist nous l'apprennent — deux personnages *suffisamment* autorisés :

« L'état est l'incarnation sublime du moi raisonnable et sa véritable cause finale. Il est devant la société plus qu'un arbitre et qu'un garant, le grand éducateur chargé d'élever les hommes à la vie morale par les impôts de toute nature qu'il exige d'eux, de

les classer par les emplois et les distinctions qu'il leur accorde, de les moraliser par les institutions et les habitudes qu'il leur impose, institution dont *la plus salutaire et la plus précieuse est le service militaire obligatoire et universel.* »

Voilà quel est le programme mille fois prôné, commenté, solennellement affiché de l'organisation que M. de Bismark et son maître veulent imposer à l'Allemagne d'abord, ensuite à l'Europe entière.

Et votre Excellence appelle cela du neuf!

Mais c'est le monde romain ressuscité, l'idéal du pouvoir absolu et la centralisation poussée jusqu'aux dernières limites.

Vous travaillez dans le vieux, monsieur le comte, et n'êtes qu'un simple descendant de ces Germains que le Marseillais Pithéas trouva déjà plongés dans la servitude 340 ans avant Jésus-Christ. Ce que vous prenez pour nouveautés ne sont que vieilles friperies depuis longtemps reléguées par nous autres latins dans les museums, où elles ne servent qu'à perpétuer la mémoire d'un passé heureusement disparu.

Pour nous, nous cherchons un système où l'état se trouve aussi subordonné que possible à la société. Votre état n'est qu'un insupportable tyran,

que nous voulons réduire au rôle de valet, le rendre notre serviteur et point notre maître. Nous cherchons cet idéal dans les constitutions démocratiques où les libertés individuelles ont la plus large place, et d'où l'initiative du pouvoir exécutif disparaît complétement.

Voilà qui est jeune et original.

Si la vérité politique, c'est-à-dire le bonheur des peuples, était dans les principes dont vous vous dites l'apôtre, et dont vous n'êtes que le résurrectionniste, il y a longtemps que nous autres latins serions dans l'âge d'or.

Votre régime a déjà rendu tout ce qu'il pouvait rendre, la campagne de France est son produit suprême.

Je suis citoyen d'un pays dont on disait naguère que le soleil ne s'y couchait point : j'ai appris dans notre histoire nationale que de semblables grandeurs sont toujours suivies de terribles décadences. Les peuples qui s'en font les instruments les paient fort cher, de leur liberté d'abord (votre peuple en est là), de leur prospérité matérielle ensuite (il y arrivera prochainement).

Vous êtes grand, sans doute — grand par le talent, grand par l'influence, grand, parce que vous êtes le ministre de la force ; vous ne resterez grand

pour la postérité qu'à la condition de changer de programme et d'aller plus loin que nous, à la tête de vos Allemands, sur la route de l'émancipation humaine.

Bruxelles, 15 novembre 1870.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

	Pages.
Avant-propos	5
Chapitre I.	18
» II	29
» III	48
» IV	67
» V.	79
» VI	94

MONSIEUR

NAPOLÉON

ET

SA COUR

Bruxelles. — Imprimerie de l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine, 46.

MONSIEUR

NAPOLÉON

ET

SA COUR

TROISIÈME ÉDITION

BRUXELLES
OFFICE DE PUBLICITÉ
IMPRIMERIE DE A.-N. LEBÈGUE ET COMPAGNIE
RUE TERRARCKEN, 6.

1871

AVANT-PROPOS

La guerre est-elle finie, ou va-t-elle continuer jusqu'à l'épuisement complet de la France? Allons-nous, au prix de sacrifices bien douloureux, mettre un terme à cette lutte qui, depuis six mois, accable notre patrie de désastres et de désolations. Nous n'éprouvons aucune humiliation à convenir de notre défaite, et nous rejetons les subterfuges dont se sert la vanité blessée. Il y a, selon nous, une certaine dignité dans cet aveu.

Malgré la situation critique où nous sommes,

la plus réelle difficulté n'est pas encore abordée peut-être.

Les batailles sont terminées, il nous reste à régler notre avenir, à choisir un gouvernement, à décider de notre sort. Le pays est appelé de nouveau à prononcer sur lui-même et pour lui-même. Jamais, ce me semble, une circonstance plus grave ne se présenta dans la vie d'un peuple. Aussi, nos devoirs changent maintenant; après avoir défendu la patrie, il appartient aux bons citoyens de la diriger, de lui signaler les écueils qui l'entourent et de tout employer pour la conduire au port.

La vérité doit se produire et se faire jour. Il ne s'agit plus de se taire, il faut éclairer les masses et chercher pour elle dans le passé un préservatif contre de nouvelles erreurs.

Un homme qui se respecte ne calomnie jamais, une certaine réserve lui est imposée envers les

grandeurs déchues ; cependant, lorsque l'honneur d'une nation, lorsque ses intérêts les plus chers sont en jeu, il serait coupable s'il gardait le silence.

Les partisans de l'empire s'agitent, ils emploient leurs dernières ressources et cherchent tous les moyens de ramener ce gouvernement honteux, auquel nous devons notre ruine et nos malheurs.

Quelques esprits faciles peuvent se laisser séduire par la pitié qu'inspire l'infortune. On peut leur persuader que Napoléon et les siens ont été victimes des passions démagogiques, et, que, poussés à une guerre inévitable, par l'influence pernicieuse de leurs ennemis, ils n'ont pas mérité leur sort.

De semblables idées proclamées, répandues, acceptées, plongeraient la France dans un abîme de misères et de douleurs : il importe de les combattre, c'est ce que nous allons essayer.

Pour arriver à ce but, le moyen le plus efficace est de faire connaître ceux qu'on cherche à nous imposer, de les montrer tels qu'ils sont, sans haine, et avec la loyauté de la stricte justice, de tracer enfin un tableau réel, impartial, de ce bas-empire qui nous a livrés à la merci de l'étranger.

Nous ne serons que vrais, qu'on lise et qu'on juge!

I

Sommaire. — Monsieur Napoléon. — Madame — L'héritier. — Préjugés de la foule. — Comment elle juge sans savoir. — La vérité vraie — Le Français d'Allemagne — Le rire en dedans. — Le feu et l'eau — Les étoiles et leurs conséquences. — L'homme à plans. — Point de prestige. — On le mène. — Le perroquet mélancolique — L'autruche. — Comme il est roulé. — Ni héros ni scélérat. — Un masque. — Le silence. — La cigarette éternelle. — La foi en soi. — Le *va-tout*. — La fin.

Monsieur Napoléon est généralement mal connu. On exagère ses qualités et ses défauts, suivant cette maxime que rien n'est petit chez les grands. Il y a dans ce Bonaparte du bon et du mauvais, dont personne ne parle, tandis qu'on fait sonner très-haut ce qui n'y est pas.

Monsieur Napoléon passe pour très-intelligent, quelques-uns même disent spirituel, dans la réalité il n'a rien de Français, c'est un Allemand

sombre et rêveur, c'est un Anglais empesé, c'est tout ce qu'on voudra, excepté un Gaulois. Il est facile à amuser, il aime à rire en dedans, ce qui nous plaît et nous intéresse n'est pas son fait; il ne l'avoue pas, pourtant il suffit de l'étudier pour le voir. Notre nation ne lui plaît point, telle qu'elle est. Il ne la connaît ni ne l'apprécie. Il voudrait l'animer de son souffle, il n'y réussira pas, c'est le feu et l'eau.

Bien qu'il ait des dehors religieux, il n'est point croyant. Sa foi, c'est la superstition. S'il y avait encore des astrologues, il en eût caché un aux Tuileries comme Catherine de Médicis. Il est fataliste; selon lui, ce qui arrive est écrit et les étoiles jouent un rôle important dans nos destinées. Une diseuse de bonne aventure lui a prédit son élévation, ce qui, joint aux circonstances romanesques de sa vie, compose un horoscope sur lequel il compte pour le présent et pour l'avenir.

Il ne fait pas le mal pour l'amour du mal; s'il s'en produit par sa faute, c'est à son insu, c'est que l'exécution de ses plans l'exige, car monsieur Napoléon est un homme fertile en plans. Il en fait à propos de tout; il entasse les probabilités les unes

sur les autres, il en déduit les conséquences, et il les croit enfouies quand il n'en a parlé à personne. Il a de l'astuce, cependant l'adresse lui manque. Il ne sait ni plaire ni enthousiasmer ; cette séduction sympathique, indispensable aux souverains, lui fait défaut. Il manque complétement de prestige.

On le croit très-énergique, d'une volonté inébranlable, c'est une erreur ; il n'est pas ferme, il est entêté. Pour ceux qui savent s'y prendre, rien de plus facile que de le conduire, tout en lui laissant croire qu'il est le maître. Sa femme le mène, ses ministres le mènent, ses maîtresses le menaient ; l'opinion, qu'il fait profession de mépriser, le mène. Il l'a prouvé le jour où, pour la caresser, il a cru nécessaire d'accorder des concessions au libéralisme. On a dit de lui qu'il ressemblait à un perroquet mélancolique ; il a aussi beaucoup de l'autruche : lorsqu'il se cache la tête, il se figure qu'on ne le voit pas.

Aussi Bismark l'a joué, il l'a dupé comme un débutant. On l'a roulé pour la guerre d'Italie, pour celle du Mexique, pour la question parlementaire ; enfin, il n'est guère d'événements de son

règne où ce profond politique n'ait été pris à un piége quelconque. Même aujourd'hui, il s'abuse, il regarde encore si les uuages permettent à son astre de *montrer le bout de son nez;* qu'il en aperçoive un pâle rayon, il se croira acclamé et triomphant.

Monsieur Napoléon n'aime l'argent que comme moyen et pour ce qu'il procure. Il l'a semé sans compter, sachant ce qu'il rapporte, et méprisant profondément ceux qu'il achète. Depuis qu'il est déchu, on l'accable d'injures, — on le traitera peut-être de scélérat, de monstre; il ne mérite point tout cela, pas plus qu'il ne méritait les éloges prodigués par ses flatteurs. Ce n'est point un héros, encore moins un génie, ce n'est pas non plus un misérable et un coquin; c'est un homme ambitieux, sans le moindre préjugé, la nature l'a doué d'un masque impénétrable qui laisse supposer à la foule une grande profondeur unie à la puissance des idées. Son principal secret est qu'il se domine, par là, il domine souvent les autres.

Les souverains peu communicatifs puisent une force réelle dans leur silence et dans leur morgue.

Ils ont l'air de voiler de sublimes pensées, tandis que c'est chez eux une simple affaire de tempérament, leur flegme masque leur nullité.

Monsieur Napoléon est plutôt audacieux que brave, il fuit les périls tout en ayant l'air de vouloir les défier. Aucune émotion ne l'entraîne jamais. Il affecte d'être partout le même. Il fumait son éternelle cigarette à Sedan, avec son éternel sang-froid, comme s'il avait assisté à la revue de ses troupes.

Il se rappelle les services rendus et il l'a prouvé. Il n'oublie pas surtout les offenses, seulement il cache sa rancune et ne la montre que lorsqu'il peut s'en servir. Il n'est pas fourbe, il n'est que dissimulé. Il a peut-être la probité de l'homme, il n'a aucunement celle du monarque, pour lui ce sont deux individus séparés, qui ne se doivent rien. Il a plus de valeur comme particulier que comme chef d'État, bien que ce ne soit pas son opinion. Il croit fermement en lui, en ses actes, en ses projets, il est, pour ce qui touche son orgueil, d'une naïveté sans limites.

Malheureusement pour lui, sa santé s'est dé-

rangée, il a senti son épuisement, il a jeté au sort une sorte de défi et risquer un va-tout, dans le genre de Strasbourg et de Boulogne. Ainsi est tombé son château de cartes en précipitant sa fin.

Tel est monsieur, voici madame.

II

MADAME NAPOLÉON.

La dame de carreau. — L'adresse des sots. — Leurs succès. — La bohème. — On peut perdre un pari. — Le roman et l'histoire. — La chaîne de diamants. — Liberté chérie. — La frénésie des chiffons. — L'atelier permanent. — Garnitures et poufs. — *Une* fois. — La vente des mansardes. — L'élégance de hasard. — Dévotion à manches larges. — Le cancan. — Tristes prévisions d'avenir. — Dévouement écrouté. — Amusons-nous. — Après nous le déluge !

Elle n'est devenue souveraine que de raccroc, elle n'a pas été élevée pour cela ; il y paraît. Lorsqu'elle recevait chez elle les personnages de vrais princes, ils souriaient discrètement de la peine qu'elle se donnait pour représenter la dame de carreau. Des aptitudes indispensables à son rôle, elle n'en possédait que deux :

La ténacité et une certaine énergie.

Encore cette dernière faculté est-elle plus factice que réelle. Née de l'autre, elle s'y rattache. Ajoutez-y une beauté incontestable, vous aurez le bilan complet des droits de madame Bonaparte à la couronne qu'elle a portée.

Pour le reste, c'est une Espagnole. Aucune instruction, point de brillant, mais l'adresse suprême des gens qui manquent d'esprit. Ils sont bien plus aptes à réussir que les autres. Ils poursuivent leur but avec une persévérance dont rien ne les détourne et ne changent pas d'idée, ils n'en sont pas assez bien fournis pour cela. Elle a de plus la finesse particulière aux femmes d'aventures et qui est le levier le plus sûr de leur fortune. Ce savoir-faire natif explique l'empire qu'elles acquièrent sur les hommes supérieurs, ils ne le soupçonnent pas et ne se tiennent pas en garde contre lui; une femme intelligente les effraye, ils se défient de son pouvoir et le combattent par précaution.

Mademoiselle de Montijo, comtesse de Theba, est certainement une grande dame; elle n'en a pas

moins du sang et des instincts bohêmes, dont elle ne se défera jamais. Elle a beaucoup couru le monde et fait parler d'elle, à Bruxelles et à Spa surtout. C'est peut-être à tort. Son existence, ses habitudes excentriques, son caractère frivole, ardent, primesautier, ont pu lui donner des apparences coupables. — S'en est-elle bornée là? je le parierais presque. — On perd quelquefois de meilleurs paris.

Elle a probablement ébauché bien des romans, avant d'en arriver à l'histoire invraisemblable d'une couronne éphémère, mais qu'en réalité elle a porté vingt ans. Ces romans sont probablement restés au troisième volume, elle a toujours raté les dénouements. Pour le dernier, mieux conseillée, entraînée vers la position, non pas vers l'homme, elle a compris que pour s'assurer l'une, il fallait maintenir l'autre à distance. Elle a réussi. Depuis son mariage, la malveillance même n'a pu lui attribuer aucune faute positive, des légèretés, des excentricités tout au plus. Si l'on savait combien il est difficile de *mal faire* dans la condition où elle était on lui donnerait toute absolution, non pas de pensées, mais d'actions contraires à ses devoirs.

Lorsqu'elle se confesse, si elle est sincère, elle doit apporter au saint tribunal bien des entraînements réprimés, des désirs inassouvis. Elle a maudit plus d'une fois la chaîne de diamants qui l'attache ; pourtant elle aime singulièrement les diamants, je vous l'atteste.

Une fois le premier enivrement d'ambition passé, elle a dû vaincre des instincts d'indépendances, des besoins de liberté, des envies folles de s'échapper et d'aller courir les rues et les bois, sans suite, sans gardes et sans surveillance. C'est alors qu'elle s'est jetée dans la politique, pour laquelle elle n'était pas faite et où elle s'est livrée, en dédommagement, à de grands écarts. Son autre soupape fut la frivolité, et dans ce rôle, du moins, elle est sans reproche, elle a complétement réussi.

Les femmes lui doivent la frénésie de chiffons qui trouble les ménages et ruine les maris. Elle sonna le glas de la raison et de la simplicité, bien peu résistèrent à son appel. Sa toilette fut sa première affaire et sa consolation. Il existait aux Tuileries un atelier permanent de couturières, où l'on travaillait sans cesse, tous les jours, aux

atours de madame Napoléon. Elle y venait très-souvent, dirigeait les ouvrières, et faisait exécuter devant elle les garnitures et les poufs qu'elle avait rêvés. Quelquefois, pour encourager le commerce, elle permettait à un faiseur breveté de lui présenter les nouveautés de la saison, mais c'était une exception; tout s'élaborait consciencieusement sous ses yeux.

Elle ne portait *qu'une* fois ses parures, elles appartenaient ensuite aux femmes de chambre, pour lesquelles c'était un revenu plantureux. On y laissait les dentelles, les blondes, les fleurs, les ornements précieux neufs qui se payaient au poids de l'or. Deux fois par an, on faisait une vente dans les mansardes des Tuileries : quantité d'actrices et d'élégantes de hasard ne se fournissaient pas ailleurs. Elles obtenaient, pour des totaux relativement minimes, des robes d'un grand prix, entièrement neuves, et s'habillaient ainsi aux dépens de la liste civile, c'est-à-dire de la nation.

Cet atelier et ses produits, ainsi gaspillés, coûtaient des sommes insensées.

Madame Napoléon est dévote, elle n'est pas

pieuse. Elle dépense sa foi en amulettes, en petites croyances, elle n'a pas la religion d'en haut, mais celle d'en bas, par conséquent elle a tous les travers des bigottes à manches larges. Bavarde, tripotière, indiscrète, elle aime à savoir pour répéter et médire. Sa cour était sans dignité, on y dansait volontiers le cancan à huis-clos. Les conversations roulaient sur les futilités, les chanteurs, les actrices des différents théâtres, les filles du demi-monde. L'indulgence y était sans bornes, pour les affidés, bien que l'on parût collet monté ostensiblement pour les autres.

Madame affichait de bonnes intentions, mais on n'en a jamais été dupe. Elle a accompli des actes honorables, dont personne ne lui a su gré, elle n'a point été honorée par les gens de bien, et les classes populaires l'ont tenue en défiance, malgré ses mises en scènes de charité et ses visites aux hôpitaux.

Ses qualités sont négatives. Peut-être n'est-elle pas foncièrement méchante; à coup sûr elle n'est pas bonne. Sa sensibilité n'a rien de communicatif, il semble qu'elle soit affectée. Elle inspire moins de sympathie encore que son mari, parce qu'elle est

plus nulle et plus hautaine. Quant à l'ambition, ils se valent. La voici malheureuse, peu de gens s'associent à son infortune et la défendent sans intérêt.

Une impression permanente et involontaire a toujours dominé à la cour impériale, c'est le sentiment d'un bouleversement inévitable. Nul n'a cru sincèrement à sa durée. Tous agissaient en conséquence. De là venaient la hâte de jouir, les déprédations, les tripotages effrenés dont nous avons été témoins.

— Après nous le déluge! amusons-nous.

Telle était la devise universelle. Les maîtres seuls se prenaient au sérieux, et encore! se regardaient-ils au miroir sans rire? Madame Napoléon a si peu de capacités politiques que la Prusse elle-même a préféré traiter avec le gouvernement de la défense nationale que d'essayer de galvaniser ce fantôme de pouvoir.

III

LE JEUNE NAPOLÉON.

Sommaire. — Un lymphatique. — Succession. — Courtisans en jaquettes. — Un cœur blindé. — Les oiseaux plumés. — Bon époux et bon père. — Un paon faisant la roue. — La pourpre et le roi de Rome. — Le fétiche. — Un savant, un homme, un roi. — Méditation à distance.

L'héritier est un pauvre malingre, lymphatique jusqu'à l'exagération, et menacé d'une de ces maladies qui ne guérissent point et dont on ne parle que sous des noms supposés. Ceci fait partie de la succession ; on tient habituellement cette prédisposition de ses parents. Je ne sais si c'est ici le cas, et cela ne fait rien à l'affaire qui nous occupe.

Cet enfant est né avec une intelligence ordinaire, on n'en a pas d'abord forcé le travail, la déli-

catesse du *sujet* s'y opposerait, on l'a gâté, on a satisfait à ses fantaisies, on l'a entouré de flatteurs, qui lui ont fait une petite cour à sa taille et qui lui ont appris son métier de prince en apprenant leur métier de courtisans.

Il n'a pas la sensibilité de son âge, il est, au contraire, cuirassé contre les surprises, et vous ne le verrez pas s'émouvoir au récit d'une infortune. S'il la soulage, et presque toujours il le fera, ce sera pour remplir son devoir d'empereur futur, dont il est déjà très-imbu, et non pas pour obéir à l'entraînement de son cœur.

S'il en a un, il n'est et ne sera pas susceptible d'entraînements.

Ne l'a-t-il pas prouvé à la bataille où on l'a conduit?

A-t-il montré un instant d'émotion? A-t-il pâli en voyant couler le sang? A-t-il éprouvé le désir de sauver les pauvres soldats qui risquaient leurs vies pour sa cause?

Il a froidement ramassé les balles, qui tom-

baient autour de lui. De la part d'un être si jeune, ce ne saurait être de la bravoure, c'est de l'insouciance ou de la cruauté.

N'a-t-on pas vu les Nérons de cet âge, dans des conditions plus modestes, plumer, en riant, les oiseaux de leur volière et s'amuser des convulsions de leurs douleurs!

Tout ceci ne veut pas dire que ce petit garçon ne devienne pas un très-honnête homme, partout ailleurs que sur le trône de France. Il peut être bon époux et bon père, suivant le style des épitaphes; pourvu qu'il ne continue pas le *commerce* de son susdit père, afin d'achever l'oraison funèbre, nous n'en demandons pas plus.

Un des traits saillants de ce caractère, plus formé qu'on ne l'est à son âge, c'est un orgueil sans limites. Il tenait aux prérogatives de son rang infiniment plus que personne de sa famille. Parce qu'il était né sur la pourpre impériale, il se croyait très-supérieur à tous les Bonaparte présents et passés, à peine reconnaissait-il le roi de Rome pour son égal, et cela toujours à cause de la pourpre et des Tuileries. Quant à Na-

poléon Ier, c'est un fétiche, il est hors de cause, on n'y touche pas.

Le jeune Napoléon a eu d'assez remarquables précepteurs; les gouverneurs n'ont pas été si bien choisis. Il ne s'agissait pourtant pas seulement de le bourrer de latin et de grec, il fallait surtout en faire un homme avant d'en faire un savant. Il fallait dévolopper son cœur, élever le plus possible son âme, orner son esprit, donner à son intelligence une grande portée, lui inculquer ce principe, gage futur du bonheur de la France :

" Les rois sont faits pour les peuples, et non pas les peuples pour les rois. "

Heureusement il n'aura plus à méditer que de loin sur les conséquences de cette vérité.

LE COUSIN DE MONSIEUR NAPOLÉON.

Sommaire. — Une âme et un cœur. — Un caméléon. — Princesse et parvenu. — Républicain. — Mépris toujours. — Affiché. — Le palais de la Bohême. — Un camée. — Point d'étiquette, des hommages. — Un mirage du trône. — Des éclairs. — L'argent. — Hautain et familier. — Etrange audace. — Faire ses preuves. — Un duel voyageur. — Un duel sédentaire. — Un étranger.

Le cousin de monsieur Napoléon n'est pas un homme ordinaire, il s'en faut.

Si Dieu lui avait donné une âme et un cœur à la hauteur de son intelligence, nul n'eût été mieux partagé que lui sur l'échelle de l'humanité; comme son oncle, il eût joué un grand rôle dans son siècle, non pas par ses conquêtes, mais par la puissance de ses facultés, par une instruction sérieuse, et par une promptitude de conception rare; il en est peu d'aussi élevée.

Tous les contrastes sont en lui; c'est un être

multiple et fantasque à ce point que pour en tracer un portrait fidèle, il faudrait employer toutes les couleurs de la palette.

Né d'un parvenu et d'une princesse, il a pris les défauts des deux races, il en a pris les instincts dangereux, et son éducation n'a fait que les développer, au lieu de les amoindrir.

Insolent comme le parvenu, il est orgueilleux comme le prince, et, malgré son masque de républicain, jamais despote ne rêva une autorité plus absolue, plus tyrannique que celle de ce défenseur zélé du progrès humanitaire et de la liberté.

Il méprise les hommes, il regarde les femmes comme des instruments de plaisir et rien de plus. Ses affections — sont-ce des affections ? — se sont toujours portées vers une classe de personnes dont l'influence morale sur lui était nulle, mais dont les entraînements étaient pour son instinct plus faciles à suivre que les exigences de sa situation ne l'auraient demandé.

Marié à une jeune princesse irréprochable, à peine a-t-il eu pour elle les égards dus à sa vertu,

à son caractère ; il lui donna publiquement des rivales indignes, il se montra avec elles en public et afficha sans vergogne son goût pour une société plus que douteuse.

Le Palais-Royal était fréquenté non-seulement par des mécontents et des conspirateurs au petit pied, mais par toute la bohème politique et littéraire, cachant ses convoitises sous une apparence démocratique, et qui trouvaient en lui un appui et un protecteur. Il se plaisait dans la mauvaise compagnie, il écoutait avec plaisir, avec approbation, les théories saugrenues ou dissolvantes de toute morale, de toutes garanties d'avenir pour le monde.

Mal élevé, sans aucune distinction, il n'exerçait pas la moindre séduction en dehors de son titre de prince et des avantages qu'il présentait à ses courtisans. Son profil de camée antique avait néanmoins une certaine grandeur, son front révélait une valeur intellectuelle, et son regard avait parfois une puissance que démentaient ses gestes, ses façons vulgaires, et la brusquerie de ses paroles. Il avait, en un mot, quelques partisans intéressés à sa fortune, mais pas d'amis.

Ceux qui l'entouraient ne se faisaient point faute de dévoiler son caractère. Il ne prenait pas la peine de le cacher, du reste, il avait de la dissimulation, pas d'hypocrisie.

Il imposait nettement son cynisme, il lui semblait indigne de lui de se contraindre ; la gêne lui était odieuse, l'étiquette lui pesait, c'était pour lui une fatigue insupportable que la représentation ; néanmoins il aimait les hommages ; il trouvait très-mauvais qu'on ne lui en rendît pas.

Ambitieux à sa manière, il eût passionnément désiré le trône, et chacun de ses actes l'en éloignait.

Peu d'hommes savent causer comme lui de choses sérieuses ; il manque de charme, et pourtant il est d'une finesse exquise. Doué d'un esprit supérieur, il n'a pas les saillies délicates ; ses mots perçants et incisifs tiennent plus du fiel que de l'ambre.

Violent, emporté, d'un commerce désagréable, il a quelquefois des éclairs de bonté, qui tiennent à son tempérament et qui, aux yeux de certains flatteurs, rachètent ses boutades.

Il aime l'argent, il le dépense mal, ses goûts sont fastueux, les arts lui plaisent, et plus encore les artistes. Il pourrait s'en faire une cour, qu'il ne saurait pas tenir. Son caprice, son impression du moment sont ses seuls guides. Tour à tour familier et hautain, il acceptera avec indifférence un manque de respect de la part de certains parasites, et relèvera vertement au contraire une inattention non préméditée.

Le prince Napoléon place son amour-propre dans son cynisme, il professe un dédain complet pour l'opinion publique et se croit au-dessus d'elle. Il prétend lui imposer ses principes et ses actes et ne se contraindra pas pour lui complaire.

Il a osé des choses que nul autre n'aurait pu risquer, sans rien perdre de son assurance. Son nom ne lui impose que jusqu'à un certain point, il n'accepte l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. La guerre n'a pour lui nul attrait, et cette disposition pacifique a fait tenir sur lui une foule de mauvais propos, il ne s'en soucie point, et ils ne l'ont jamais engagé à faire ses preuves.

A peine avait-il dix-huit ans qu'il occupa la

renommée d'un duel voyageur, dont tous les salons de l'Europe retentirent. Ni lui ni son adversaire n'avaient envie de se rencontrer ; ils se donnèrent cinq ou six rendez-vous dans différents pays, sous prétexte de lois répressives, et s'arrangèrent de façon à arriver trop tard. Quand l'un était présent, l'autre courait la poste, ce qui donnait le temps à l'autorité de prendre ses mesures. On les traquait, et ils s'en allaient chercher ailleurs.

Ce fut une vraie comédie. Elle eut son dénouement. Les combattants finirent par s'aboucher. Après plusieurs mois de courses, un parent du prince lui ouvrit son royaume, à condition qu'il ne le quitterait pas sans avoir accordé satisfaction à l'offense, la plaisanterie ne pouvait aller plus loin. On se battit, et une blessure légère mit un terme à ces pérégrinations, qui promettaient ce qu'elles ont tenu.

Une autre provocation, non moins célèbre, empêcha longtemps le prince Napoléon de se rendre en Angleterre, où la vue du duc d'Aumale paraissait lui être particulièrement désagréable.

Cette famille Bonaparte, en dépit de ces pré-

tentions, n'a pas du sang français dans les veines. Elle n'a rien de nos penchants et de nos aptitudes.

L'intelligence même du prince Napoléon, quoique remarquable et au-dessus du vulgaire, est tout allemande. Quant à son caractère, il lui est personnel. Il n'a pas l'élan, la chevalerie française, il n'en a pas l'entrain dans l'élégante acception du mot, c'est encore un étranger.

Maintenant qu'il n'est plus Altesse Impériale, s'il cherche à occuper ses loisirs, il pourra devenir un homme de science, un homme utile, peut-être, mais un Bayard, jamais.

LA COUSINE DE MONSIEUR NAPOLÉON.

SOMMAIRE. — Une femme de parvenu. — Toujours l'oncle. — La revanche. — A la tartare. — Elle eut raison. — Ils eurent tort. — Un refrain de Béranger. — Les bégueules et la gaudriole. — Femme et princesse. — Les paroles de l'Evangile. — Point de Français. — Qu'ils se passent de nous !

La cousine de monsieur Napoléon n'a fait, que je sache, de mal à personne, elle n'a eu aucune influence sur les affaires publiques, et sa vie privée ne nous regarde pas. C'est assurément la meilleure de toute la race, en la prenant surtout comme la femme d'un parvenu, qui l'a épousée à cause de son oncle, pour être le neveu d'un héros.

Mon Dieu ! que cet oncle, mort ou vivant, a

donc exercé d'influence sur les siens et que de choses, bonnes ou mauvaises, heureuses ou malheureuses, sont arrivées en mémoire de son nom! Ne lui devons-nous pas le second empire, par conséquent l'invasion actuelle et les désastres qu'elle entraîne?

Cette guerre est une revanche de la sienne, le siége de Paris a vengé la prise de Berlin.

Mathilde ressemble de visage, comme son frère, à Napoléon Ier. Elle épousa un prince russe de nouvelle fabrique et ses millions, alors que la partie de sa famille semblait absolument perdue; elle ne croyait pas devenir jamais une Altesse Impériale. Son mari, sans respect pour la grande ombre dont il briguait la descendance, la traita brusquement, et même, dit la chronique, trop à la tartare. Elle ne supporta pas les violences brutales, ils se séparèrent; elle eut raison. Ils firent beaucoup de bruit et mirent toute l'Europe dans leurs confidences; ils eurent tort. Décidés à ne pas vivre ensemble, ils devaient s'en aller chacun chez soi et se taire.

Elle vint à Paris, et, si l'empire fût resté

dans les limbes, son histoire eût été celle de beaucoup d'autres.

Dieu lui-même ordonne qu'on aime !

a dit Béranger ; pourquoi aurait-elle désobéi au commandement ?

Elle a vécu en grande dame riche, aimant et cultivant les arts, avec collaboration ; sa maison fut un milieu intelligent, où tout ce qui avait une célébrité quelconque fut heureux d'être admis. On n'était point bégueule dans ce salon, on y causait, on y riait, on n'y craignait pas la gaudriole. A Saint-Gratien, surtout, la liberté de la campagne faisait fuir l'étiquette.

Tout cela, je le répète, n'a nulle conséquence pour une femme débarrassée de son mari, indépendante et ne devant de compte à personne ; mais une princesse a d'autres obligations. Elle doit d'abord l'exemple, et le scandale lui est interdit. Celle-ci a bien apporté sa pierre à l'édifice de corruption impériale, elle fut un des anneaux de la chaîne qui nous enserre, on n'a cependant pas le courage de lui en vouloir. Il

lui sera beaucoup pardonné... vous savez le reste.

Elle va vivre en simple particulière, avec le douaire magnifique que son mari lui a laissé. Délivrée des grandeurs, auxquelles elle tient peu, elle suivra ses goûts élégants et artistiques. En la voyant de plain-pied, on l'appréciera mieux que sur son estrade, elle trouvera de vrais amis.

Pourvu qu'elle ne revienne plus avec les autres chez nous, qu'elle soit heureuse ailleurs!

Ces gens-là doivent perdre l'espoir de nous toucher par les doléances de leur exil et de leurs regrets. Il n'y a pas un vrai Français parmi eux. L'étranger est leur patrie.

Monsieur n'a de notre sang que par sa mère.

Madame est Espagnole et Irlandaise.

L'héritier est cosmopolite, étant la provenance de ces mélanges.

Les enfants de Jérome sont nés d'une Allemande loin de la France; la plus longue partie de leur

existence s'est écoulée aussi loin d'elle. Ils peuvent donc franchement se passer de nous et nous ne les plaignons point, malgré leurs revendications.

V

M. DE MORNY.

Sommaire. — Un charmant officier et une reine — Le sire de Framboisy. — Vieillards complaisants. — Prophétie de M. de Talleyrand. — Un peu de bâtardise. — Les enfants assistés. — L'enfant de Crispin. — Une notoriété. — La Niche à Fidèle. — De jolis millions. — Ainsi finit la comédie. — Le vent pousse. — La boue et l'or. — Le balai et le manche. — Mariage. — Liquidation.

Morny était le fils de la reine Hortense de Beauharnais et du comte de Flahaut, un des plus charmants officiers du grand empire. L'Auguste époux Louis avait pris la mouche à une occasion précédente : il avait fallu la volonté expresse du maître pour que les vitres ne fussent pas cassées. La récidive devait le trouver intraitable, il devenait donc nécessaire de préparer au joli poupon un asile où il put braver les foudres de la Hollande.

Un couple, privé de descendants, se trouva tout

à fait à propos. Le comte et la comtesse de Morny parurent un jour, après une longue absence, ornés d'un délicieux petit garçon, dont les moyens précoces frappèrent jusqu'à M. de Talleyrand.

" Ce petit drôle sera ministre un jour, " dit-il.

Il s'agissait de développer cette intelligence, on n'alla pas loin pour lui trouver un guide.

La comtesse de Souza, sa grand'mère, femme très-supérieure, a publié plusieurs ouvrages dont le succès fut retentissant à cette époque. Elle se chargea d'élever son petit-fils : elle en fit un parfait gentilhomme, un homme remarquable comme instruction et comme développement d'idées. Quant à l'esprit, à la finesse, à l'habileté, la nature y avait pourvu. Le jeune homme, très-légitimement comte de Morny de par la loi, fut connu dès son entrée dans le monde par sa bâtardise ci-devant royale. On ne prit pas la peine de la cacher, on s'en fit un relief.

Du reste, nous vivions dans ce régime-là en partant de très-haut. Beaucoup de nos dignitaires en étaient atteints et convaincus, la liste en serait

trop longue. Je ne sais qui voulait écrire sur les Tuileries : *hospice des enfants assistés.*

Ne disait-on pas qu'une très-grande dame elle-même avait quelques chances pour en faire partie, et qu'elle pourrait bien être un enfant de lettres, né, comme celui de Crispin, très-posthume. Certain brevet de sénateur, tombé de la lune sur le bureau d'un des plus remarquables prosateurs de l'époque, donnerait quelque créance à ce bruit.

Morny parut d'abord comme officier de lanciers et comme familier assidu de la cour de Louis-Philippe ; il vécut dans l'intimité des jeunes princes et fut bientôt le héros d'un poème très-connu. Une des plus belles dames du corps diplomatique proclama hautement la préférence qu'elle lui accordait. Cette liaison devint une de ces notoriétés qui imposent au scandale ; à côté de l'hôtel de la dame se bâtit une petite maison artistique, appelée par les Parisiens la *Niche à Fidèle.* Tout alla bien pendant de longues années, mais l'intérêt brouilla ce ménage frelaté. Ils firent ensemble de superbes affaires, et laissèrent leurs capitaux en commun. Lorsque l'amant se maria,

la maîtresse réclama sa part. On la lui rendit, entamée, prétendit-elle. Il y eut dans cette affaire de petites et même de grandes saletés, de part et d'autre. Le majestueux frère intervint, il fit dire à la demanderesse qu'elle eût à se contenter du magot offert, — quelques millions, — et qu'en intentant le procès, dont elle menaçait la lune de miel de Fidèle inconstant, elle se perdrait elle-même, en perdant l'amitié de son ancien associé. Elle répondit qu'elle se moquait de toutes ces pertes-là, et qu'elle voulait son argent. *E finita la comédia.*

Le sous-lieutenant jeta l'uniforme aux orties et se lança dans la spéculation. Il n'est point de faiseurs avec lesquels il n'ait tripoté. Au moment de l'exhumation des Bonaparte, le futur ministre avait beaucoup risqué. Le vent le poussait, il en profita.

Une bonne direction en eût fait un autre homme. A une époque honnête, comme celle du gouvernement de Louis-Philippe, il eût montré des qualités brillantes ; mais en ce régime de boue et d'or, il tomba dans l'une pour avoir l'autre. La soif des richesses l'a perdu.

Il avait l'intelligence, le coup d'œil, le courage,

la résolution prompte, il avait ce qui manquait à monsieur Napoléon, le charme et la séduction. Il n'était pas méchant, mais pouvait devenir féroce, si on le contrecarrait dans ses projets; tous les obstacles devaient céder devant lui. Il avait une volonté de fer et une adresse merveilleuse. Son fameux mot du 2 décembre le peint tout entier :

" Il faut un balai pour nettoyer tout cela; je tâcherai d'être du côté du manche. "

Le comte de Morny se maria en Russie, alors qu'il y était ambassadeur; il n'y a rien à dire à cela. "

Il est mort ruiné et en laissant des dettes, liquidées par sa veuve.

VI

Sommaire. — L'aventurier et la grandesse. — Non! en chœur. — Diane chasseresse —Agnès Sorel.— Faute de grive on prend un merle. — A Notre-Dame. — L'amour et l'argent. — Les couronnes hors de prix. — Un mari de hasard.— Les lions antiques et modernes. — Alcibiade et Morny. — Le premier et le dernier.

Lorsque monsieur Napoléon, alors prince Louis, fut nommé président de notre triste république de 1848, il tombait dans un monde tout nouveau pour lui. Il avait vécu chez sa mère, dans les pays étrangers, beaucoup en Angleterre, toujours dans les intrigues et les expédients, comme un autre Gil-Blas, il avait couru des bordées sur tous les rivages. Tantôt haut, tantôt bas, il savait beaucoup de choses, mais il ignorait complétement le coté sympathique de l'esprit français.

Il se présenta bien des maîtres pour lui apprendre la science du monde, mais sa portée intellectuelle n'alla pas au delà des leçons qu'il reçut. Ses progrès dans ce genre débraillé furent remarquables, il s'y donna à corps perdu, et nous devons lui rendre justice, c'est une des *gloires* de son règne. Sous son impulsion, la vie parisienne est arrivée à son point culminant. L'oubli, le mépris de toutes choses sensées et honorables ne sauraient aller plus loin. Paris s'est moqué de tout. Depuis les sentiments les plus sacrés jusqu'aux sergents de ville, il ne respecte rien. Si l'empire revenait, il gouaillerait peut-être un jour nos désastres.

Napoléon fut environné de viveurs et de personnes charmantes, empressées à lui plaire. Sa famille même lui offrit toutes les facilités possibles pour se former une ou plusieurs de ces commodes intimités qui n'occupent guère et ne dérangent pas.

Lorsqu'il rencontra la belle Eugénie, il était toujours président, et ne lisait pas encore très-clair dans sa destinée. Mademoiselle de Montijo, très-fière, très-aristocrate, ne vit ni profit ni hon-

neur pour elle à épouser un chef temporaire de république, fort peu solide, qui, au total, n'était qu'un aventurier à moitié parvenu, sans fortune, illustré par des folies et par le reflet de son oncle. Lui, au contraire, trouvait l'appui de la Grandesse, et des alliances. En cas de chute et d'exil, l'Espagne, dans de telles conditions, serait un excellent refuge. De plus, il était amoureux ; il espéra qu'une fille de vingt-sept ans, peu riche, ambitieuse, déjà rompue à de nombreux *steeple-chase* conjugaux, serait trop heureuse de l'accepter. Il ne lui plaisait pas ; elle refusa carrément.

Il lui garda rancune ; et quand il entrevit l'ombre du sceptre et du manteau impérial, il fit sonder les maisons souveraines, pour savoir si, en cas de réussite, on lui donnerait une princesse pour en faire une impératrice.

Il obtint la même solution partout ; les puissances répondirent : non ! en chœur.

Sur ces entrefaites, la comtesse, bien renseignée, reparut un jour à Compiègne, pendant une chasse. Elle arriva sans être attendue, plus belle que jamais et moins cruelle qu'autrefois. Elle

laisse pointer une espérance sans la détruire. Elle se posa en Agnès Sorel, comme le prix d'un trône pris d'assaut.

En 1852, monsieur Napoléon s'était proclamé empereur ; en janvier 1853, elle fut couronnée à Notre-Dame. Le recueil des chansons et des vers commis en cette occasion mémorable ferait une collection divertissante.

Monsieur Napoléon rompit pour ce nouvel amour un lien cimenté par de grands services et par la naissance d'un enfant. Il avait depuis longtemps pour maîtresse, en Angleterre, madame Howard, peut-être bien miss Howard, mais le madame est plus poli. Lorsqu'il vint en France tenter la fortune, il était léger de bagage et très-chargé d'espérances. Il chercha de l'argent partout, la vérité nous oblige à dire qu'il en trouva peu. Rien de poltron comme les capitaux sous les républiques. Ils se cachent comme des aristocrates qu'ils sont, et le diable ne les déterrait pas. Il en fallait pourtant, la vie de Paris est chère et les couronnes sont hors de prix.

Madame Howard offrit tout ce qu'elle possédait, c'était une somme ronde. Avec cet

or, monsieur Napoléon posa les fondations de l'empire. Le futur monarque ne l'accepta qu'à la condition de le rendre, — l'or, non pas l'empire, — ce qui est bon à prendre est bon à garder. — Il le rendit, en effet, — toujours l'or, — avec augmentation, mais avec peine aussi; il fallut beaucoup tirer l'oreille au trésor pour qu'il s'exécutât. La délaissée, plusieurs fois millionnaire, trouva un mari et acheta un château splendide aux environs de Paris. Elle est encore en possession de l'un et de l'autre. C'est une consolation! D'ailleurs, elle est plus certaine de son fait que si elle eût été l'impératrice.

Le chaperon du futur Napoléon III dans la vie élégante fut son frère, le comte de Morny, depuis longtemps un des *lions* fêtés de l'aristocratie et des coulisses. Cette sorte de gens à la mode a toujours existé, il y en avait à Rome, en Grèce, à Babylone, à Ninive, à Memphis, sans doute. En France, ils changent de nom à toutes les époques, le type est éternel.

Ils se divisent en deux espèces : l'une, très-commune, il ne faut qu'être riche, oisif, sot et vaniteux pour en faire partie.

L'autre est très rare; je ne m'amuserai pas à en chercher les modèles clairsemés dans l'histoire, je n'en citerai que deux pour me faire comprendre, sans définitions : Alcibiade et Auguste de Morny.

Celui-ci, je le sais, n'est pas à la hauteur de l'autre, c'est le premier anneau d'une longue chaîne et le dernier, il y a moins d'alliage dans le métal au début.

VII

On peut diviser ce règne comme les pièces de théâtre, en trois périodes, ou trois actes qui furent tous différents les uns des autres et qui marqueront dans l'histoire, sous leurs faces diverses, par leurs terribles conséquences.

Lorsque la révolution de 1848 éclata, elle apporta un grand trouble social. La proclamation de la république et les manifestations démagogiques qui la suivirent, répandirent sur les classes éclairées et patriotiques un sentiment de douloureuse appréhension pour les destinées du pays.

Tout observateur un peu attentif et impartial devait comprendre que cette forme de gouvernement n'enfanterait jamais la liberté, et que l'autorité dictatoriale appartiendrait au prétendant assez hardi pour l'exercer.

Aussi la confiance ne revenait pas; les émeutes produites par les compétitions d'amour-propre se succédaient; on sentait le sol s'affaiser, sous ces secousses réitérées, à chaque instant, et la vie publique et morale ne reprenait pas sa marche ascendante. Les bas-fonds de la plèbe, au lieu de se livrer au travail, passaient leur temps dans les rues ou à vociférer aux clubs. Ils prétendaient vivre dans l'oisiveté, tout en criant misère sur tous les tons, depuis la menace jusqu'à prière.

Pour acheter leur silence, on inventa les ateliers nationaux; les paresseux, les gens de mauvaise vie furent engagés moyennant un bon salaire à des travaux fictifs ou dérisoires. On leur fit remuer de la terre, qu'ils transportaient d'un endroit dans l'autre, uniquement pour leur donner le prétexte de flâner derrière une brouette vide, la plupart du temps, de faire des manifestations et d'intimider ceux qui demandaientque les

différents chefs, placés à leur tête, ne fussent ni des hommes tarés, ni des misérables.

Lorsque le gouvernement se crut assez fort pour discipliner cette foule, il exigea des résultats et, sur le refus, il supprima cette pépinière de fainéants. Ceux-ci, pour qui la vie inoccupée était douce, n'y renoncèrent pas de bonne volonté. Ils se battirent dans les journées de juin; ils se firent tuer, en se moquant des idées plus ou moins socialistes, pour les délices du *far niente*. Ils devinrent les héros du désordre, dans l'espoir de reconquérir non pas le droit au travail, qu'ils proclamaient si haut, mais le droit à l'oisiveté.

La dictature du général Cavaignac sombra dans ce cataclysme.

C'était un honnête homme que Cavaignac, un général médiocre, par parenthèse, mais ce n'était ni un caractère, ni une intelligence hors ligne, ainsi qu'il l'aurait fallu en cette situation. Il resta l'homme d'une coterie avocassière, incolore et personnelle. Il n'eut pas la résolution de rompre tout à fait en visière aux émeutiers, et ne sévit pas contre la populace, par crainte du parti consti-

tutionnel, dont l'opposition lui semblait plus redoutable.

L'élite de la nation ne se sentit ni soutenue ni appuyée ; elle fit comme une jeune femme qui dans une situation dangereuse ne trouve pas un protecteur dans le fiancé raisonnable choisi par ses parents. Elle se jette dans les bras d'un aventurier qui lui crie :

— Je vais vous sauver !

Ce fut ce qui arriva. Elle eut peur de la boue, elle tomba dans le sang.

La France manque de raisonnement et d'initiative, on ne peut se le dissimuler. Ce n'est pas une discussion que j'entame, c'est un fait que je constate, le nom de Napoléon est légendaire; le souvenir de Sainte-Hélène, les chansons de Béranger, les images des victoires remportées flattaient la vanité populaire. On oubliait facilement nos revers et nos désastres pour ne voir que le côté glorieux de la médaille.

Quand ce nom fut lancé comme un point lumi-

neux pour sortir de ces bas-fonds où l'air commençait à manquer, le pays crut à l'avenir et se rattacha à ce souvenir toujours vivant. Le neveu du grand homme trouva des complices dans toute la France. Le coup d'État indigna une faible partie de Paris, il effraya la province, elle en craignit les résultats probables. Elle se rassura toutefois, en espérant une tranquillité qu'elle désirait par-dessus tout, sans y croire. Elle reprit confiance et se livra de bonne volonté au nouveau dictateur, qu'elle acclama par neuf millions de voix. Il se crut sûr de pouvoir tout risquer, et, grâce surtout à des conseillers intéressés à le soutenir, il marcha résolument dans sa voie.

Cependant il se pressa trop. Il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre qu'un empereur est autre chose qu'un chef de parti. Il ne peut pas se rallier par sa droiture cette minorité qui représente l'intelligence, et avec laquelle tôt ou tard il faut toujours compter. Enivré par l'orgueil de la réussite et du triomphe, il se vit César ; il se crut le possesseur du monde, rêva la puissance universelle pour lui et pour les siens.

Ici finit le prologue et commence le premier acte du drame.

Couronné, marié à Notre-Dame, en rentrant aux Tuileries, il respira comme un homme arrive en haut d'une côte qu'il a péniblement gravie. Il jeta sur l'univers un de ces regards qui absorbent et se dit : — Tout cela m'appartient! Je suis l'héritier de Napoléon, et la France est à moi.

Son orgueil n'eut plus de limites. Son amour-propre lui servit de fanal. Plus ou moins éconduit ou évincé des maisons souveraines où il cherchait une femme, il commença à comprendre qu'on l'avait reconnu par indifférence, mais qu'on ne l'accueillirait dans aucune royale famille.

Il épousa une étrangère, il eut tort; s'il eût choisi une Française, une fille des vieilles et illustres phalanges de son oncle, la nation eût été flattée. Du moment qu'il prenait une impératrice autre part que dans une maison princière, il eût honoré la France et lui-même en la cherchant parmi nous. Elle eût été plus aimée et lui eût présenté plus de chances de solidité.

L'empire s'établit difficilement : L'enthousiasme lui fit défaut. Sans le spectre rouge qu'on présenta sans cesse aux trembleurs comme un épouvantail, il eût oscillé bien davantage. Entre deux

despotismes, on choisit le moins sanglant, et celui qui paraissait le moins abaisser notre dignité nationale.

Monsieur Napoléon, en prononçant sa fameuse phrase, à Bordeaux : L'empire, c'est la paix, mentait sciemment. Les badauds s'y laissèrent prendre, mais ceux qui cherchaient le fond des choses n'en furent pas dupes. L'empire, c'était la guerre, ce ne pouvait être que la guerre, et, par un étrange contraste, si la guerre était une condition de son existence, elle devait être ensuite une des causes de sa perte.

Les peuples ne grandissent que par la paix et la civilisation, a dit un philosophe.

" Celui qui tire l'épée périra par l'épée, " a dit l'Évangile. Les Napoléon l'ont prouvé tous les deux.

La campagne de Crimée ne tarda guère. Il la crut nécessaire à sa dynastie ; ce fut le premier échelon de sa ruine. La Russie ne lui pardonna jamais. Elle se vengea sourdement d'abord, et, dans cette dernière circonstance, nous payons la

dette de Sébastopol et de la tentative d'assassinat du bois de Boulogne.

Lorsque nous prîmes Malakoff, nous en fîmes un bruit qui nous attira bien des jalousies. Nous n'avons pas la modestie du succès. L'Europe nous observa avec défiance, elle se tint sur ses gardes et pressentit des projets de conquêtes ou d'annexions qui l'offensèrent. Cependant la France fut tranquille; opprimée par le despotisme, elle accepta la gloire comme un dédommagement. Ce fut un trompe-l'œil pour la foule, elle ne demande la plupart du temps qu'à s'abuser.

La seconde période s'ouvrit au son des tambours, des clairons et des trompettes. Monsieur Bonaparte entreprit la guerre d'Italie, une des grandes fautes de son règne. Elle lui créa à Vienne de nouvelles rancunes et lui suscita un ennemi caché par certaines blessures d'amour-propre, que les peuples pardonnent difficilement. On est peu sentimental en politique, l'intérêt de la Péninsule est d'oublier le concours prêté par la France, et de se tenir en garde contre nous. Quel que soit son gouvernement, si elle reste unie, elle n'y manquera pas.

Cette campagne ne fut point, on le sait, un élan spontané de monsieur Napoléon. L'attentat d'Orsini en devint une des principales causes. Le conspirateur fit les affaires de sa patrie par ses révélations, sous la pression desquelles l'ancien carbonaro marcha. Il se vit à chaque instant menacé de mort, s'il manquait à son serment, et s'il ne chassait pas les Redeschi de ses possessions usurpées.

Il obéit à cette crainte. Il est néanmoins impossible que lui, ou du moins les gens habiles qui l'entouraient alors, n'aient pas prévu les conséquences inévitables d'une pareille entreprise. Nous récoltons aujourd'hui ce qu'ils ont semé.

Monsieur Napoléon crut avoir un moment fort glorieux, le jour où l'Autriche lui remit la Vénétie, pour qu'il en fît à son bon plaisir. Il la donna à Victor-Emmanuel, qui, en retour, lui offrit la Savoie et Nice. Echange de bons procédés.

Tranquille chez lui, ou à peu près, M. Bonaparte songea au bien-être intérieur. Le grain semé depuis quelques années dans les caractères avilis donna toute sa moisson.

Nous vîmes éclore les déplorables affaires in-

dustrielles qui tournèrent les têtes à une foule cupide, et dont le dénouement se fit devant la police correctionnelle, voire même la cour d'assises. L'argent devint le dieu du jour, on vendit l'honneur et les consciences, comme on vend une marchandise sur la place; tout cela se cota; on n'en rougit plus; on avoua, on afficha ses turpitudes, le sens moral se pervertit à ce point que le respect de soi-même et des autres n'exista plus.

Les besoins de luxe devinrent une nécessité, chacun, du plus petit au plus grand, voulut paraître ce qu'il n'était pas, toutes les fortunes s'entamèrent, et nul ne se montra difficile sur les moyens de les reconstruire. L'exemple partit de très-haut. Les amis du maître, ses ministres, ses familiers, lui-même, dit-on, tous se mêlèrent aux spéculations dont ils furent accusés de diriger le honheur, au mépris de l'honnêteté et de la probité la plus simple. Jamais le fameux mot : Enrichissons-nous ! qu'on a reproché à son auteur, ne reçut une plus complète application. La coquetterie des femmes, des mères de familles, ne connut plus de bornes. Leur toilette coûta des sommes extravagantes. L'impératrice, on l'a vu, se jeta la première dans cette voie, où elle ne fut

que trop suivie. La simplicité, le bon goût, disparurent; pourvu qu'une parure fut hors de prix, elle fût belle.

Nous avons connu bien des scandales causés par cette frénésie de joyaux et de dentelles. Des ménages séparés, des réputations perdues, des femmes déshonorées, des maris conspués. Qu'importe! allons toujours! menons le branle de la perdition et de l'infamie! rions de tout, que rien ne nous soit sacré. Nous sommes les maîtres! Ceux qui nous blâment font comme nous, suivant leurs moyens. Ils nous envient, parce que notre corruption est plus grande et que notre position nous place au-dessus des atteintes.

Le débordement des mœurs alla toujours croissant. A la cour, avec des façons de prude, on accueillit tous les désordres. Les amants des grandes dames et les maîtresses des courtisans, furent publiquement payés et récompensés par des honneurs et des places.

Bientôt la gangrène s'étendit sur toutes les classes; les jeunes filles se laissèrent entraîner, non pas par les séductions de l'amour, mais par celles de

l'argent. Des femmes mirent leur orgueil à imiter les courtisanes, qui donnèrent le ton et qui étalèrent aux yeux de tous les prodigalités et les ruines de leurs dupes. Elles se rencontrèrent partout avec celles qu'elles traitaient en émules. Aux courses, aux promenades, aux théâtres, elles se coudoyaient; leur mise, leurs manières étaient tellement semblables qu'un étranger n'eût pu distinguer les unes des autres.

Pour soutenir la lutte avec les hétaïres, on vit des personnes du meilleur monde se conformer en tout à leurs usages et accepter comme elles leurs colifichets de l'amour-propre ou de la générosité de celui qu'elles distinguaient. Plusieurs procès nous l'ont malheureusement révélé, à la honte de la société française.

En haut lieu, tout cela se racontait, et loin de réprimer de pareils excès, on les tournait en plaisanteries. Dans les cercles intimes, les petits jours, on épiloguait sur les aventures galantes. Les biographies des filles en évidence se faisaient devant ces dames, elles les connaissaient aussi bien qu'elles en étaient connues. C'était une confusion, un mélange sans précédent dans l'histoire des mœurs.

Tout cela avec *approbation* et *privilége*, comme disent les titres des vieux libraires.

Napoléon fit comme les autres, ou plutôt les autres firent comme lui. Des millions servirent à payer ces plaisirs, si grossièrement partagés par d'habiles flatteurs, à qui ils ne coûtaient rien. Il y aurait des pages infinies à écrire sur cette triste époque, que nos revers expient aujourd'hui.

Des millions plus nombreux encore furent employés à la transformation de Paris, on en fit la ville la plus luxueuse du monde, mais cette splendeur devait amener sa ruine.

La vie, même la plus simple, devint hors de prix. Les loyers dépassèrent toutes mesures. Pour satisfaire aux exigences de sa position, il en coûtait plus que dans les temps ordinaires pour se donner une réputation de prodigalité.

Ce fut une époque d'étalage, de misère et de vanité.

A présent que ce régime est renversé, il en résulte une ruine générale.

Voilà où nous a conduits cette folie de magnificence, dont personne n'était exempt, et que le chef de l'État encourageait de tout son pouvoir.

La dilapidation des finances s'opéra sur une grande échelle. Les séïdes de l'empire arrivèrent tous pauvres aux honneurs, tous sont gorgés, à l'heure qu'il est, de notre or, tous possèdent des fortunes immenses à nos dépens. Non-seulement il leur a fallu des titres et des cordons, mais ils ont trafiqué de leur crédit, et on les a laissé faire.

La funeste et ridicule campagne du Mexique n'a pas d'autre origine.

Quelques *faiseurs* de la cour impériale — il y en avait beaucoup — avaient risqué, avec des financiers peu scrupuleux, une spéculation en ce malheureux pays. Cette entreprise tourna mal, les complices américains, déçus dans leurs espérances, refusèrent de solder leur dette, puisque le projet qui devait le leur permettre avortait. On envoya de Paris des émissaires, chargés de pleins pouvoirs pour faire rentrer ces sommes. On leur promit monts et merveilles, on exalta leur zèle jusqu'au

dévouement; malgré leurs efforts ils ne réussirent point.

Pendant ces tentatives, la question s'était compliquée du côté des États-Unis; on la poussa à l'extrême, pour amener la guerre et agir sur les débiteurs par l'intimidation. Le reste est du domaine de l'histoire, et l'intention occulte de soutenir les États du Sud fut une nouvelle faute dont nous subissons aujourd'hui les conséquences. Il n'en est pas moins vrai que cette tentative, qui nous a coûté tant d'hommes et tant d'argent, n'a eu pour point de départ que les intérêts privés des favoris.

J'en pourrais révéler beaucoup sur cet événement, encore très-obscur pour bien des curieux et des chercheurs. Il faudrait pour cela divulguer des secrets confiés à ma parole, et je suis de ceux pour qui elle est sacrée, quoi qu'il arrive. L'indignité même de ceux qui l'ont reçue ne m'en dégage pas.

Je me borne à cet aperçu, suffisant pour donner une idée de la manière gouvernementale de l'époque. La France devait servir les intérêts de ces messieurs, sans tenir compte des siens propres,

et sacrifier à leur fortune personnelle ses enfants et ses deniers.

Ainsi donc, et c'est bien démontré, les campagnes conçues depuis l'établissement de l'empire, les guerres inutiles ou nuisibles qui ont eu lieu, n'ont été entreprises que pour la glorification ou l'utilité des Bonaparte et de leurs zélés serviteurs.

Il est une autre plaie de ce régime dont je ne vous ai pas parlé, c'est la famille de monsieur Napoléon III en dehors des enfants de Jérome. Elle a cependant été d'un entretien très-onéreux au pays. Quant à la valeur personnelle des individus, elle est pesée par l'opinion publique. La majorité est nulle, tous, un surtout, ont créé de grands embarras à la France.

Inutile de rappeler l'histoire du trop fameux soufflet. Elle eut des conséquences déplorables, quoique tous les torts n'aient pas été du côté de Pierre Bonaparte : son caractère et ses antécédents lui étaient défavorables et pouvaient le faire supposer capable de certains actes violents.

Il ne nous convient pas d'en dire davantage sur

ce sujet. Il apporte une preuve de plus à la revue rétrospective sommaire que nous présentons ici, cela nous suffit pour le moment.

La troisième partie de notre épopée renferme des événements tout à fait contraires et qui achèvent de compléter le tableau.

Rien ne peut donner une idée de ce qu'était la France pendant ces années des prospérités misérables.

Les notions du bien et du mal n'existaient pour ainsi dire plus.

La littérature, les théâtres étaient tombés dans les bas-fonds, ce n'était plus qu'une école de dépravation, où rien n'était sacré pour le ricanement et les sarcasmes.

On gouaillait toutes choses, depuis Dieu jusqu'à l'amour de la patrie. Le courage militaire, la gloire du drapeau étaient tournés en dérision. Aussi a-t-on encouragé l'espèce des *Général Boum* et consorts; nous n'en avons vu que trop d'imitateurs dans la guerre actuelle.

Nous ajouterons, pour être juste, que si l'on a servi au public de semblables ragoûts, c'est que ses instincts dépravés n'en admettaient pas d'autres. Les bons livres, ceux qui renfermaient des saines doctrines, ceux qui pouvaient distraire et amuser délicatement l'esprit, restaient sur les rayons, de même que le répertoire honnête se jouait devant les banquettes. Or, dans un siècle où l'argent prime l'honneur, on ne pouvait attendre des auteurs et des directeurs de théâtre une croisade ruineuse en faveur de la vertu. Ils offrirent à leurs clients ce qu'ils demandaient, et probablement même restèrent-ils au-dessous des aspirations d'une foule, à qui les plaisirs de ce genre n'auraient bientôt plus suffi. Ses impressions se blasaient, nous ne savons où on l'aurait conduite, si le malheur n'avait frappé au milieu du festin de Balthasar, comme aux temps bibliques.

La limite fixée par la Providence était atteinte.

Avant d'en arriver à ce point suprême, le gouvernement avait lâché la bride aux mauvaises passions, aux désordres, qui devaient inévitablement porter dans les masses une perturbation mortelle.

Il proscrivit avec inflexibilité les grandes œuvres de l'intelligence qui pouvaient attaquer son omnipotent pouvoir, il toléra les obscénités, ces écarts de gestes et de langage, dont les hommes même rougissaient.

Les femmes coururent les cafés chantants, hantèrent les casinos, où l'on parodiait effrontément la pudeur et les simples convenances ; on divinisa, on couvrit d'or des drôlesses, dont le seul mérite était leur cynisme et leur dévergondage. On les fit venir aux Tuileries, dans les salons officiels. Elles débitèrent leurs ignobles palinodies devant l'impératrice, devant les jeunes filles, qui trouvèrent l'exhibition *très-amusante*, et qui applaudirent du bout de leurs gants parfumés, en riant avec éclat.

Était-il étonnant alors que toute la ville y courût?

Un autre gouvernement eût-il encouragé ces saturnales?

L'exposition fut le point culminant de ce règne sans précédents. M. Napoléon et sa cour virent

défiler devant eux tous les souverains, que le bruit de ces merveilles attirait. Ils crurent — nous entendons Napoléon et les siens — à un hommage rendu par ces nouveaux mages au nouveau sauveur de l'Europe et du monde. Leur vanité s'en gonfla au point de les rendre aveugles et sourds, et de leur donner en eux une de ces confiances hautaines qui ne reculent devant aucune audace.

Sous le masque de cet hommage trompeur, un véritable esprit politique eût facilement découvert les secrètes intentions, les pensées intimes de ces princes, qui ne venaient à lui que pour prendre sa mesure. Ils voulaient apprécier par eux-mêmes les côtés faibles de ce colosse aux pieds d'argile, et se rendre compte des moyens à employer pour l'abattre. Ils ont tout examiné, aucune de nos folies n'a échappé à leurs observations, ils ont feint de les partager, afin de les mieux connaître, l'enivrement de l'amour-propre avait placé un tel bandeau sur les yeux de cet homme qu'il ne s'en est pas aperçu. Il n'a vu, il n'a voulu voir que le triomphe.

Les rois voyageurs, sont retournés chez eux avec la certitude de leurs impressions, ils avaient

jaugé leur *frère* et sa puissance ; ils savaient par quel point l'attaquer. Guillaume méditait déjà la lutte qu'il comprenait inégale, et préparait notre envahissement.

Voilà à quoi servirent les millions dépensés, les fêtes, les prodigalités insensées, dont nous avons fait les frais.

La bataille de Sadowa avait été le premier point noir de cet horizon. Nous eûmes l'air d'arrêter la Prusse dans son désir de conquête, mais il y eut des dessous de cartes qui nous portèrent une première atteinte, inaperçue mais certaine.

On commença à réfléchir, à craindre quelque peu ; l'insouciance reprit le dessus. M. de Bismark avait joué un jeu merveilleux de finesse ; Napoléon fut *roulé* — ce mot d'argot peut seul rendre l'exagération du fait, — d'une telle manière qu'un enfant eût été moins facile à duper, je l'ai dit. Il crut aux compliments, aux protestations, et posa de sa main la première pierre au monument triomphal de la Prusse, et par conséquent à son propre abaissement.

Cet homme si fort, cet homme qui, disait-on, tenait l'Europe dans sa main, fut bafoué par M. de Bismark, auquel il se croyait cent fois supérieur.

Il serait facile de démontrer que, dans maintes occasions, ses ennemis, en lui faisant des courbettes, se sont ainsi moqués de lui et de nous.

Les marques de la décadence se précipitèrent, dans ces dernières années, avec une rapidité vertigineuse; l'édifice craquait de toutes parts, nous le sentions tous, et nous regardions l'avenir avec inquiétude. Monsieur Napoléon se décida à examiner plus attentivement, à creuser au-dessous de la surface, et cette inquiétude le gagna.

Il fut effrayé lui-même de l'abîme caché sous ses pieds.

Il sentit la nécessité d'enrayer sur cette pente, mais le char était tellement lancé, il roulait si vite, qu'une main plus vigoureuse que la sienne aurait eu peine à l'arrêter.

Il sonda les plaies, elles étaient vives et dou-

loureuses, il fallait un traitement énergique. Il n'avait ni le pouvoir ni les facultés nécessaires pour l'entreprendre et préféra temporiser. Sa faiblesse entra dans la voie des concessions; il se laissa entamer, dès lors il fut perdu.

Un gouvernement qui, après avoir tout possédé, accepte un amoindrissement, quand il n'a pas l'opinion des honnêtes gens pour drapeau, se détruit lui-même et ne doit plus compter sur une longue existence.

La porte fut ouverte aux discussions passionnées, les partis exaltés relevèrent la tête à ce semblant de liberté; ils s'essayèrent dans l'ombre d'abord, ouvertement ensuite. Depuis longtemps déjà, les villes se désaffectionnaient de celui qu'elles avaient d'abord regardé comme un sauveur. Elles ne se révoltaient point, parce qu'en France, quoi qu'on en dise, le premier besoin de la grande majorité est le repos et la paix. On hésitait à se jeter dans un inconnu qui pouvait devenir un cataclysme, on conservait l'empire en le méprisant, dans la crainte d'une république démagogique et sanguinaire. — Sa seule force était là.

Les vociférations des clubs, les manifestations des faubourgs n'étaient pas faites pour donner de la confiance en un nouvel ordre de choses, provenant de cette source. Monsieur Napoléon en profita pour augmenter les terreurs, il fomenta ou laissa fomenter de troubles, et mêla la police à ces mouvements dont la liberté eut tant à souffrir.

Les paysans lui restaient.

Leurs denrées vendues à des prix fort élevés, leur propriété assurée les attachaient à celui qui les faisait riche. Il ne s'y trompa pas et voulut retremper sa puissance dans un nouvel appel à ce peuple des champs, facile à illusionner, et qui lui apporta six millions de suffrages.

Ce fut un temps d'arrêt bien court. Il ne fit illusion à personne, si ce n'est peut-être au plus intéressé ; encore cette espérance fut-elle de courte durée.

La campagne le soutenait, mais la partie intelligente de la nation en était lasse. Il fallait néanmoins demeurer à sa place ; à quelle jonglerie

avoir recours pour étayer ce trône chancelant, qu'il sentait s'écrouler sous lui, et qu'il désirait tant léguer à sa dynastie.

Sa dynastie ! Telle était sa marotte, son unique objectif, et c'est surtout là ce qui l'a perdu ; il eût mieux fait de penser davantage au présent, et de ne pas tant compter avec l'avenir.

Le peuple français est avide de gloire, il résolut de l'en saturer, car, dans son aveugle présomption, il n'admettait pas même l'idée d'une défaite.

La Prusse, dont les vues avaient une autre profondeur que les siennes, ne le menaçait pas, elle attendait l'heure fatale où il se déciderait à jouer lui-même ce jeu ; elle escarmouchait, elle lançait quelques ballons d'essai, qu'elle retenait sagement, pour mettre les premières atteintes sur le compte de son adversaire ; elle le connaissait assez pour être sûr qu'il y viendrait au temps voulu. Patiente, elle guettait. Forte, presque invincible, connaissant jusqu'aux derniers détails la carte de France, elle avait pesé nos ressources, voyait nos illusions, elle escomptait nos chimères, l'incurie de nos chefs, et, sûre de sa victoire, elle

voulait encore s'assurer le beau rôle dans l'épopée qui se préparait.

Monsieur Napoléon devint fou jusqu'à l'absurdité : il donna dans tous les piéges ; il brandit son épée et se crut appelé à continuer son oncle dans ses conquêtes.

Il enivra les Français en leur promettant une seconde représentation de nos anciens triomphes, et poussa le premier ce cri :

— A Berlin !

qu'on nous a tant reproché et que nous avons payé si cher.

Et cet homme n'avait rien prévu.

Non, la nation n'avait ni deviné ni désiré la guerre, on la lui a offerte, on a réveillé ses instincts batailleurs, on lui a assuré que tout était prêt, qu'elle avait des armées formidables, que ses magasins regorgeaient de munitions, et qu'enfin elle était sûre de vaincre.

Elle a accepté, elle a acclamé ces espérances. Ce n'en est pas moins une infamie que de la rendre responsable, et quand monsieur Napoléon dit :

— Je ne voulais pas cette guerre, j'ai eu la main forcée par mon peuple.

Il a menti !

Qu'on me pardonne cette brutale parole ; il n'est pas d'autre mot pour répondre à cette lâche dénégation, qui ne laisse pas même à l'empereur déchu l'excuse d'une volonté personnelle.

Il est donc avéré, et le fait ne se conteste pas, que Napoléon seul nous a jetés en pâture à l'étranger qui nous ronge. Nous ne pouvons nous en prendre qu'à lui de tous les maux agglomérés sur notre patrie. Il en sera seul responsable devant Dieu, devant l'Europe et devant la postérité.

CONCLUSION.

Tel est en abrégé le fidèle tableau de ce règne.

Monsieur Napoléon a joui d'une autorité sans bornes.

Il a disposé, sans contrôle, de la fortune publique et de tous les emplois.

En un mot, il a été le maître absolu :

Où nous a-t-il menés ?

Le caractère de la nation a été abaissé, l'amour

de l'argent, la soif des honneurs et des décorations, celle des plaisirs sensuels, le besoin du luxe ont tout dominé.

Nous avons mis notre vanité dans notre abaissement, nous sommes devenus les fanfarons des vices mêmes que nous n'avions pas.

L'intérêt était le seul guide, le seul mobile; aussi, au moment de sauver le pays, n'avons-nous plus guère rencontré que l'égoïsme et la personnalité.

L'armée, composée par la faveur, a perdu sa force et son prestige et n'a offert à l'ennemi qu'une faible résistance; l'indiscipline et l'ivrognerie n'ont pu être réprimées; les généraux et les officiers de cour, plus occupés de leurs croix et de leur avancement que d'apprendre leur métier, ont gêné les mouvements des véritables militaires, ardents et dévoués à la défense et au salut de leur France bien-aimée.

Les arts, les lettres, les sciences, tout s'est ressenti de la décadence amenée par ce dissolvant régime; nous en sommes arrivés à une désorganisa-

tion complète, à une décomposition du corps social, que tous nos efforts suffiront à peine à arrêter.

Après ces considérations, l'empire serait-il fonder à revendiquer le droit du malheur?

Non, non, mille fois non. Le malheur est pour nous, nous en avons épuisé la coupe jusqu'à la lie, mais la honte est pour lui, nous n'en sommes pas responsables. Notre patrie blessée, humiliée, mourante, se relèvera sans nul doute, pourvu qu'elle s'éloigne de l'incapacité et de l'influence funeste exercées par Napoléon III. Dieu lui avait confié une nation qu'il pouvait faire heureuse et grande, il l'a réduite au dernier degré de l'infortune, livrée à tous les revers.

Notre intention ne fut jamais d'écrire un pamphlet. En parcourant ces pages, on en restera convaincu.

Nous ne sommes pas sortis, nous l'espérons du moins, des bornes de la convenance et de l'impartialité.

Notre unique but a été d'éclairer le pays, en lui disant la stricte vérité, sans passion et sans injure.

Nous avons remis sous les yeux le tableau exact de la déconsidération, des maux effroyables que la France doit aux Bonaparte.

Qu'elle juge l'avenir par le passé, et que sa raison et sa conscience prononcent!

FIN.

LES INFAMES

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

DEPUIS SA NAISSANCE

JUSQU'A SON EXIL A CHISLEHURST.

—

SES COMPLICES

BRUXELLES,

AU BUREAU DU PETIT JOURNAL

26, rue de l'Écuyer, 26.

—

1871

BRUXELLES
IMPRIMERIE DE H. D. REYNDERS
rue du Marais, 51

SOMMAIRE.

Explication indispensable au lecteur. — Sa naissance. — Son éducation. — Stasbourg. — L'or de Louis-Philippe. — Ingrat et fou. — Boulogné. — Ses tripots de Londres. — Sauvé. — L'or de Miss Howard. — 1848. — Son retour en France. — Son serment. — Son coup d'État. — Le commandant Vinoy. — Ses infamies, ses crimes, ses cruautés de décembre, ses complices : Magnan — Fleury — Saint-Arnaud — Espinasse — Morny — Mlle Montijo, sa belle-mère. — Assassinat du général Cornemuse. — Son despotisme. — Ses ambitions. — L'*Empire c'est la guerre.* — La Crimée. — Ses complots. — L'Hippodrôme. — L'Opéra-Comique. — Pianori. — Son exécution. — Assassinat de Kelsch. — Tentative de Bellemarre. — La machine infernale. — La Marianne. — Arrestations et déportations. — Marguerite Bellanger et les papiers secrets. — L'exécution d'Orsini. — Le programme du guillotiné. — La loi de sûreté générale. — Le préfet Pougeard-Dulimbert. — L'Italie. — Le contre-amiral Fourichon et le général Cousin Montauban. — La Chine. — Le Mexique. — La mort de Maximilien. — Déjà Bazaine. — Le prince Cammérata. — Son amour. — Son assassinat. — La Prusse. — Sedan. — L'incorrigible !!!

LES INFAMES

EXPLICATION INDISPENSABLE AU LECTEUR.

Devant tant de honte et de crimes accumulés depuis vingt ans sur notre pauvre France, nous avons cru qu'il était de notre devoir de bon citoyen de faire connaître et propager dans le monde entier toutes les turpitudes, toutes les ignominies que nous ont légué Bonaparte et ses complices.

L'Empire nous avait gardé vingt années sous le régime de la force, et aussi sous le régime de l'espionnage.

Ne parlez pas si haut, disait-on de suite en conversation avec un ami, si l'on allait nous entendre !

*
* *

Quelle crainte, quelle appréhension. L'Empire nous avait si bien habitué à cette peur continuelle, qu'aujourd'hui encore c'est à peine si l'on ose s'aborder pour maudire tout haut le régime déchu.

N'ayez crainte, citoyens, Piétri est en fuite, et la police est faite par des citoyens honnêtes, elle ne s'occupe qu'à rechercher les voleurs, les assassins, en un mot les gens tarés de la société.

La presse aussi était bâillonnée. Aucun écrivain n'osait exprimer franchement son opinion, il était même défendu de relater dans les journaux ou autres écrits les faits qui se passaient au vu et au su de tout le monde. Un simple mot qui déplaisait au gouvernement faisait déférer le journaliste ou l'écrivain aux tribunaux ou siégeaient les Grandperret, les Deslesvaux, les Zangiacomi, les Devienne.

De tels hommes étaient chargés de rendre la justice en France.

Aussi, voici comment la presse anglaise appréciait ceux que l'Empire appelait aux premières fonctions de l'État.

*
* *

« Qu'est-ce que cette magistrature adultère qui se
» donne à tous les passants, ne se refuse à personne,
» qui ne connaît ni le frein de la raison, ni les obli-
» gations du cœur, ni les ménagements de la pudeur,
» qui passe, comme Hélène, dans les bras de tous
» les ravisseurs, qui a des sourires, des révérences,
» des louanges, des serments pour quiconque a la
» clef du trésor et des rigueurs pour les amis restés
» fidèles à tous ceux qu'elle a trahis ! »

Aussi que de crimes ont été commis par ceux-la mêmes qui étaient sûrs de l'impunit.

Nous avons cherché, fureté partout, nous avons recueilli un à un des documents curieux que nous nous empressons de livrer à la publicité. La France a recouvré maintenant son entière liberté de la presse, et personne n'a intérêt à cacher la vérité. Nous indiquons dans le cours de cet ouvrage, la source où nous avons puisé nos renseignements. Quelques pages copiées (1) sont grossièrement écrites mais nous avons jugé indispensable de les reproduire textuellement, parce qu'elles ont ainsi l'autorité de l'écrivain qui jouait en même temps un rôle actif dans les crimes qu'il raconte.

Nous voulons flétrir celui qui vient de ruiner,

(1) *Mémoires de Griscelli.*

d'amoindrir la France en appelant toujours le mensonge à son aide; celui qui écrivait à Ham les lignes suivantes :

« Si l'humanité permet qu'on hasarde la vie de
» millions d'hommes sur les champs de bataille pour
» défendre sa nationalité et son indépendance, elle
» flétrit et condamne ces guerres immorales qui
» font tuer des hommes dans le seul but d'influencer
» l'opinion publique et de soutenir par quelque
» expédient un pouvoir toujours dans l'em-
» barras. »

De tels écrits n'ont pas besoin de commentaires. L'homme est jugé. *C'est un infâme!* Ses complices sont *des infâmes!*

I

Sa naissance. — Son éducation.

Bonaparte, qui fut empereur des Français, naquit le 20 mars 1808. Sa mère, Hortense de Beauharnais, la fille de Joséphine, avait épousé Louis Bonaparte que son frère Napoléon avait placé sur le trône de Hollande. Cette union ne fut pas heureuse. Louis Bonaparte constate lui-même, dans le récit du mariage de sa mère, que jamais deux époux ne conçurent plus vivement le pressentiment de toutes les horreurs d'un mariage forcé mal assorti.

Mlle de Beauharnais s'était éprise et s'attendait à épouser le général Duroc. Van Scheelten raconte ainsi le refus de Duroc d'épouser Hortense. Un soir, le premier consul fait appeler son secrétaire et lui dit : « Tout à l'heure, quand Duroc arrivera aux Tuileries, dites lui que je veux qu'il épouse Hortense et qu'il l'épousera..... dans deux jours au plus tard. Je lui donnerai cent mille francs de dot et le commandement d'une division militaire. » Duroc répondit

qu'il n'était pas disposé à jouer le rôle de Georges Dandin et qu'il refusait net cette union.

Six ans plus tard, le 30 avril 1808, naquit Charles-Louis-Napoléon, à Paris. Jamais son prétendu père, le roi de Hollande, ne voulut le voir à la cour de La Haye, la voix du sang ne parlait pas. L'amiral Wéruhel fit visite à la reine.

Hortense, après la chute de Napoléon, passa la plus grande partie de sa vie à conspirer contre les gouvernements établis en France. La Restauration avait exclus tous les Bonapartes du sol de la patrie.

L'ex-reine de Hollande s'appliqua alors à donner à son fils Louis une éducation en rapport avec la situation qu'elle espérait lui faire reconquérir un jour. Philippe Lebas, fils du conventionnel qui s'était voué aux études savantes, fut attaché comme précepteur auprès du jeune prétendant; puis, M. Narcisse Vieillard, ancien officier d'artillerie, compléta son éducation militaire.

C'est probablement à l'étude toute spéciale de l'artillerie que lui fit faire M. Vieillard, que Louis Bonaparte se crut *le plus grand artilleur* de son époque et nous valu nos récents désastres par suite de l'infériorité de nos canons sur les Krupp prussiens.

II

Strasbourg et Boulogne.

Depuis quelques temps, Hortense voyait le moment venu de pousser son fils dans une tentative de révolution pour renverser le gouvernement de Louis-Philippe qui lui avait toujours accordé aide et protection chaque fois qu'elle s'était adressée à lui ; elle habitait Bade, où Louis recevait la visite fréquente du colonel Vaudrey, commandant le 4me régiment d'artillerie, à Strasbourg, que le gouvernement de la Restauration avait écarté de l'armée par suite de ses opinions bonapartistes et qui avait été rappelé au service par le roi Louis-Philippe. Vaudrey avait sollicité diverses faveurs du gouvernement et il conservait une haine profonde par suite des refus opiniâtres qui l'avaient humilié. Il se voua corps et âme à la cause de Bonaparte ; il y fut, du reste, aussi entraîné par une femme jeune encore, et qui a exercé une énorme influence sur la tentative faite à Strasbourg.

Mme Gordon fut un des auxiliaires les plus actifs de cette folle entreprise. Un jeune lieutenant de pontonnier, M. Armand Laity, vint grossir le petit groupe des gens qui s'étaient raillié autour de Bonaparte et de son ami Fialin, que nous retrouverons plus tard sous le nom de duc de Persigny. Celui-ci explique le choix fait de la ville de Strasbourg pour commencer avantageusement l'entreprise.

Le plan du prince consistait, dit-il, à se jeter inopinément au milieu d'une grande place de guerre, à y rallier le peuple et la garnison par le prestige de son nom, l'ascendant de son audace, et de se porter aussitôt, à marches forcées, sur Paris, avec toutes les forces disponibles, entraînant sur sa route, troupes et gardes nationaux, peuples des villes et des campagnes, enfin tout ce qui serait électrisé par la magie d'un grand spectacle et le triomphe d'une grande cause. Strasbourg était bien la ville la plus favorable à l'exécution de ce projet. Une population patriote, ennemie d'un gouvernement qui s'est vu contraint de licencier sa garde nationale; une garnison de huit à dix mille hommes, une artillerie considérable, un arsenal immense de ressources de toute espèce, faisant de cette place importante une base d'opération qui, une fois acquise à la cause populaire, pouvait amener les plus grands résultats. La nouvelle d'une révolution faite à Strasbourg par le neveu de l'empereur, au nom de la liberté et de la souveraineté du peuple, eut embrasé toutes les têtes. Si l'on se rendait maître de cette ville, la garde nationale était immédiatement organisée pour faire elle seule le service de la place et veiller à la garde de ses remparts. La jeunesse de la ville et des écoles,

formée en corps de volontaires, se réunissait à la garnison. Le jour même où cette grande révolution s'accomplissait, tout s'organisait de manière à partir le lendemain pour marcher sur Paris, avec plus de douze mille hommes, près de cent pièces de canon, dix à douze millions de numéraire et un convoi d'armes considérable pour armer la population sur la route.

L'exemple de Strasbourg entraînait toute l'Alsace et ses garnisons. La ligne à parcourir traverse les Vosges, la Lorraine, la Champagne : Que de grands souvenirs réveillés...

Nous n'engageons pas M. de Persigny à parcourir aujourd'hui la ligne des Vosges, de la Lorraine et de la Champagne : *Que de grands souvenirs réveillés!!!*

Cette échauffourée de Strasbourg ne fut absolument que ridicule. Le roi Louis-Philippe fit grâce au conspirateur et lui ordonna simplement de se rendre en Amérique, où il serait libre. Il fut embarqué à Lorient, sur la frégate l'*Andromède*. M. Villemain, alors sous-préfet à Lorient, vint le visiter à bord et s'informa s'il avait besoin d'argent pour faire face à ses premiers besoins en Amérique. Louis-Napoléon accepta seize mille francs en or, de la part du roi, et chargea M. Villemain de lui transmettre ses remercîments. De son côté, Fialin avait échappé aux recherches de la police après l'attentat de Strasbourg.

Louis-Napoléon résidait depuis quatre mois en Amérique, en quête d'une position quelconque, lorsqu'une lettre de sa mère mourante vint le rappeler en Europe. Il gagna secrètement Arenenberg et arriva juste à temps pour assis-

ter à la mort de sa mère, le 5 octobre 1837. Louis Bonaparte se retira alors en Angleterre. Que pouvait faire un Bonaparte à Londres, à moins de conspirer? Aussi le prince Louis s'empresse-t-il de fonder à Paris un journal entièrement bonapartiste, intitulé le *Capitole*. La polémique soutenue dans ce journal devait faire pressentir au gouvernement de juillet que le vaincu de Strasbourg préparait une nouvelle tentative; en effet, sous prétexte de faire un voyage d'agrément sur les côtes d'Écosse, Napoléon loue un bateau à vapeur à une société anglaise et vient débarquer devant Boulogne, le 5 août 1840.

Voici copie du plan de campagne saisi comme preuve de conviction dans le portefeuille du colonel Voisin, l'un des conjurés :

« Entrer dans le port de Vimereux à marée montante,
» s'emparer des douaniers ; arrêter tout ce qu'on rencon-
» trera en chemin. Aller droit à Wimille, prendre des
» voitures.

» Marcher sur le château, ayant une avant-garde com-
» mandée par Laborde, Bataille, aide de camp, Persigny,
» sergent-major, et six hommes.

» Parlementer avec le garde du château Choulems. Le
» château pris, y laisser deux hommes, dont l'un se tiendra
» en dedans et gardera les clefs; l'autre fera sentinelle en
» dehors.

» Le capitaine Dunin commandera l'arrière-garde, com-
» posée de Conneau, sergent-major, et dix hommes. A son
» arrivée à la haute ville, il prendra les dispositions sui-
» vantes :

» 1° Fermer la porte de Calais ;

» 2° S'établir militairement à la porte de l'Esplanade ;

» 3° Fermer la porte de Paris ;

» 4° Poser une sentinelle sur la place d'Armes, au point » de repère des trois portes, pour être prévenu à temps de » ce qui pourrait survenir ;

» 5° Le corps principal s'emparera de l'hôtel de ville, où » il y a cinq cents fusils, et, chemin faisant, on enlèvera » le poste de l'église Saint-Nicolas, où se trouve dix » hommes et un officier ; on se dirigera sur la caserne, et, » avant d'y pénétrer, des sentinelles seront placées sur » toutes les issues pour en interdire les approches.

» Ces diverses opérations seront faites dans le plus profond » silence ; mais une fois la troupe enlevée, on viendra s'éta- » blir à l'hôtel de ville ; on fera sonner le tocsin, on répandra » les proclamations et on prendra les dispositions suivantes :

» 1° S'emparer de la poste aux chevaux ;

» 2° S'emparer de la douane ;

» 3° S'emparer du sous-préfet ;

» 4° S'emparer des caisses publiques ;

» 5° S'emparer du télégraphe.

» La haute ville sera indiquée comme lieu de rassemblement.

» MM. le colonel Laborde et le capitaine Desjardin s'occuperont chacun de la formation immédiate d'un bataillon de volontaires qu'ils rassembleront sur la place d'Armes, devant l'hôtel de ville. A cet effet, ils nommeront des capitaines chargés de recruter chacun cent hommes. Ces capitaines nommeront leur sergent-major, et les volon-

taires choisiront leurs sous-officiers, ainsi qu'un sous-lieutenant et un lieutenant. Ces compagnies de volontaires auront un effectif de cent hommes, compris un sergent-major, quatre sergents, un fourrier et huit caporaux.

» Aussitôt qu'une compagnie sera formée, on la conduira sur la place des Tintelleries et on la fera monter sur les voitures. »

« L'escorte de Louis Bonaparte se divisa la besogne. Le sous-intendant Galvani fut chargé de se procurer les voitures et la nourriture. Orsi fut chargé de s'emparer des caisses publiques et du sous-préfet. Le colonel Laborde devait surprendre la poste aux chevaux; le colonel Nébru était chargé de la réorganisation de l'administration civile et militaire et de la garde nationale; M. Flandrin devait détruire le télégraphe de Saint-Tricat; le colonel Mautauban était chargé de suspendre le poste des douaniers; le colonel Vaudrey devait s'emparer des armes, des canons et des munitions, et en faire la distribution; le colonel Parquin devait requisitionner des chevaux de selle, il avait sous ses ordres M. Fialin. Le capitaine de Querelles reçut le commandement de la compagnie de guides composée de cinquante hommes; le commandant Maisonnant fut chargé du service de l'état-major.

» Le matin du 6 août, vers les deux heures, le débarquement commença. La côte de Wimereux ne permettant pas au bateau d'approcher de terre, il fallut se servir du canot; les hommes n'arrivaient que par escouades, et les premiers faillirent être victimes de leur empressement. Si un poste de douaniers, qui accourut, ne s'était pas laissé

tromper par l'uniforme, le numéro des boutons et le récit d'un événement de mer qui forçait les conjurés à prendre terre, ils pouvaient devenir prisonniers; mais, après le débarquement de toute la troupe, ce furent les douaniers qui durent, à leur tour, céder à la force. On les amena avec le cortége, mais sans pouvoir les corrompre; ils restèrent fidèles, malgré l'offre d'une pension de 1,200 francs que Louis Bonaparte fit faire à leur chef.

» Cet accueil, qui n'était guère en rapport avec l'enthousiasme universel auquel s'attendaient les conjurés, fut suivi d'une déception encore plus sensible. Les intrigues liées et suivies en France dans les deux dernières années leur avaient persuadé qu'ils pourraient compter sur le zèle et l'activité d'un grand nombre de partisans. Plusieurs émissaires, entre autres les inculpés Forestier et Bataille, avaient pris les devants et apporté dans les jours précédents, à Boulogne même, la nouvelle du débarquement. Ils étaient de leur personne sur la plage au moment où il s'opérait; mais ils s'y trouvèrent à peu près seuls : ni soldats ni citoyens ne les avaient accompagnés. Tous les efforts de la conjuration n'avaient abouti qu'à séduire un jeune lieutenant du 42me, Aladenize, que l'exaltation de ses idées rendait facile à tromper.

» Les conjurés, en ne trouvant sur le port de Wimereux, avec Forestier et Bataille, que le lieutenant Aladenize, ne purent se rassurer que par la confiance qu'ils avaient dans son influence sur les deux compagnies de son régiment en garnison à Boulogne.

» La troupe, conduite par Louis Bonaparte, se range

autour du drapeau tricolore surmonté d'un aigle, et rappellant par des inscriptions les grandes victoires de l'empereur. C'était le nommé Lombard qui le portait. Elle se met en marche et arrive sans nouvel incident dans la ville de Boulogne, rue d'Alton, où se trouvait un petit poste du 42me. Trompé par les épaulettes et les uniformes, ce poste avait pris les armes. Le commandant Parquin se détache et lui propose de suivre le mouvement. Son chef, le sergent Morange, lui répond sans hésiter qu'il ne marchera que sur un ordre du commandant de la place. Les conjurés passent outre. C'est à la caserne qu'ils croient triompher. Ils y arrivent à cinq heures du matin. Le lieutenant Aladenize les y avait précédés. Déjà il faisait battre le rappel. Les soldats prenaient les armes; ils se mettaient en bataille, surpris par les cris de *Vive l'empereur!* et par la nouvelle inattendue que Louis-Philippe cesse de régner. *A Paris!* leur crie-t-on, *A Paris!* Des proclamations leur sont jetées et l'argent est distribué à pleines mains; le prince se fait reconnaître, il prodigue les promesses. Tous les sergents sont nommés capitaines, tous les soldats son décorés.

» Que faisaient cependant les officiers pendant que leurs soldats étaient livrés aux plus dangereuses suggestions? Il n'y avait pas malheureusement de logement pour eux à la caserne, le lieutenant Ragou seul y demeurait. Aussitôt informé, et n'ayant pas assez de confiance dans son influence personnelle sur l'esprit des soldats. Il avait couru au plus vîte chez le capitaine Col-Puygellier. Le sous-lieutenant de Maussion venait de rencontrer les conjurés et

avait refusé de les suivre, malgré l'insistance du prince lui-même.

» Il s'était aussi rendu chez le capitaine ; celui-ci volait aussitôt vers la caserne. Un grenadier, portant le numéro du 40me, veut l'arrêter ; il l'écarte en disant que ce n'est pas le 40me qui fait la police. Il arrive à quelques pas de la porte, obstruée plutôt que gardée par les nouveaux venus. Un homme portant l'uniforme et les insignes de chef de bataillon va droit à lui et s'écrie : « Capitaine, le prince Louis est ici : soyez des nôtres, votre fortune est faite. » Le capitaine lui répond en mettant le sabre à la main, et manifestant vivement par ses gestes et ses paroles la résolution d'arriver à sa troupe. Il est saisi de toutes parts ; plusieurs personnes s'emparent de son bras armé ; il pousse, il résiste de tous côtés pour se débarrasser des obstacles et arriver à ses soldats. Avant d'y parvenir, et tout en continuant ses valeureux efforts, il essaie d'éclairer les conjurés eux-mêmes. « On vous trompe, disait-il, apprenez qu'on vous porte à trahir. » Sa voix est étouffée par les cris de *Vive le prince Louis !* « Où est-il donc ? » s'écrie-t-il à son tour. Alors se présente à lui un homme de petite taille, blond et paraissant avoir trente ans, couvert d'un chapeau, portant des épaulettes d'officier supérieur et un crachat. Il lui dit : « Capitaine, me voilà, je suis le prince Louis ; soyez des nôtres, et vous aurez tout ce que vous voudrez. » Le capitaine l'interrompt : « Prince Louis ou non, je ne vous connais pas ; je ne vois en vous qu'un conspirateur... qu'on évacue la caserne. » Tout en s'exprimant ainsi, M. Col-Puygellier continuait ses efforts. Ne pouvant par-

venir à ses soldats, il veut au moins essayer de se faire entendre : « Eh bien ! assassinez-moi, ou je ferai mon devoir. » Sa voix parvient alors à Aladenize, qui accourt, et le couvrant de ses bras, s'écrie énergique : « Ne tirez pas, respectez le capitaine, je réponds de ses jours. »

« Cette brûlante et vive altercation attire enfin l'attention des deux compagnies du 42me. Les sous-officiers accourent à la voix de leur chef ; ils l'aident à se dégager des mains des conjurés, qui font un mouvement en arrière. M. le capitaine Puygellier, d'une voix forte, s'écrie : « On » vous trompe, *Vive le roi !* » Mais l'ennemi rentre à rangs serrés, Louis Bonaparte en tête. M. le capitaine Puygellier se porte vivement à sa rencontre, lui signifie de se retirer, ajoute qu'il va employer la force, et, pour toute réponse, lorsqu'il est retourné vers sa troupe, il entend la détonation d'un pistolet que Louis Bonaparte tenait dans la main, et dont la balle va frapper un des grenadiers à la figure.

» Soit que les conjurés aient été alors bien convaincus de la ferme résolution du capitaine d'employer la force dont il disposait, soit que le coup de pistolet, attribué d'abord au hasard, à un accident, à un mouvement involontaire plutôt qu'à la préméditation, eut changé leurs dispositions, ce coup de feu devint le signal de leur retraite de la caserne. Ils l'effectuèrent en ordre, sans être poursuivis, mais sans renoncer encore à leur projet. Après avoir échoué auprès de la garnison, ils osèrent compter sur la population, dont ils se croyaient si follement toutes les sympathies.

» C'est vers la haute ville que marchent les conjurés,

semant des proclamations et de l'argent, aux cris de *Vive l'empereur!* Louis Bonaparte veut s'emparer du château et y prendre des armes pour les distribuer à la population. Le sous-préfet, prévenu à temps, marche à leur rencontre, et, au nom du roi, leur intime l'ordre de se séparer. Lombard lui répond par un coup de l'aigle qui surmontait le drapeau. Ils continuent leur marche, un instant interrompue, vers la haute ville. Les portes en avaient été fermées par les ordres du sous-préfet et du commandant de place. Les conjurés essaient de les enfoncer. Deux haches sont inutilement dirigées contre cette clôture. Il faut renoncer à cette autre partie du plan, et il ne reste plus aux conjurés qu'à fuir, qu'à regagner leur embarcation ; mais, soit que, dans leur délire, ils gardent encore quelqu'espoir d'entraîner la population, soit que la confusion et le désespoir les égarent, soit qu'ils cherchent une mort que ce lieu aurait la puissance d'ennoblir, ils marchent à la colonne élevée sur le rivage à la gloire de la grande armée.

» La distance est parcourue sans obstacle. Arrivés au pied de la colonne, les conjurés veulent constater leur prise de possession par la plantation du drapeau sur le sommet. Celui qui le porte, Lombard, pénètre dans l'intérieur et se met en devoir d'en gravir les degrés ; les autres font des dispositions pour se défendre contre la force publique, qu'ils voient arriver de toutes parts. En effet, le capitaine Col-Puygellier avait fait battre la générale, distribué des cartouches et mis sa troupe à la poursuite des rebelles. (Le sous-préfet, le maire, les adjoints, le colonel et les

principaux officiers de la garde nationale s'étaient mis de la partie et amenaient les gardes nationaux de bonne volonté.)

» Mais les conjurés, à la vue de cet accord dans la défense entre la troupe et la population, n'avaient pas tardé à se débander. Ils laissèrent Lombard dans la colonne, où deux citoyens de Boulogne le firent prisonnier, et ils s'enfuirent, les uns vers le rivage, où ils essayèrent de gagner le bateau qui les avait portés, les autres vers la ville ou dans les campagnes.

» Les premiers, parmi lesquels étaient Louis Bonaparte, le colonel Voisin, Faure, Mésonan, Persigny, d'Hunin, parvinrent à entrer dans un canot, qu'ils s'efforcèrent de pousser au large. Ils ne voulurent pas s'arrêter, sur l'ordre qui leur en fut donné ; on tira sur eux quelques coups de fusil, qui blessèrent le colonel Voisin et tuèrent le sieur Faure. Le mouvement qui s'opéra dans le canot le fit chavirer. D'Hunin se noya. Les autres se mirent en devoir de gagner à la nage le paquebot; mais le commandant du port, Pollet, qui avait été dépêché pour le saisir, les ayant aperçus, les retira de l'eau et les fit prisonniers. Presque tous ceux qui s'étaient sauvés dans les rues de la ville ou dans les campagnes éprouvèrent le même sort. »

Cette triste comédie n'avait pas duré longtemps. Bonaparte et ses complices, qui s'étaient présentés à la caserne de Boulogne à six heures du matin, étaient tous arrêtés à huit heures. Louis Bonaparte, trempé jusqu'au os par suite de son bain forcé, fut enfermé immédiatement au château de Boulogne.

Nous avons oublié de mentionner que Bonaparte, en vrai comédien, avait emmené avec lui un aigle apprivoisé, qui se tenait perché sur son chapeau à la Napoléon dans lequel se trouvait du lard que becquetait l'animal.

Bonaparte et ses complices furent traduits devant la cour des pairs qui, le 6 octobre, prononça l'arrêt suivant :

« Il condamnait le prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume ;

» Jean-Baptiste-Charles Aladenize à la peine de la déportation ;

» Charles Tristan, comte de Montholon,

» Denis-Charles Parquin,

» Jules-Barthélemy Lombard,

» Jean-Gilbert-Victor Fialin, dit *de Persigny*,

» Chacun à vingt années de détention ;

» Séverin-Louis Le Duff de Mésonan à quinze années de détention ;

» Jean-Baptiste Voisin,

» Jean-Baptiste-Théodore Forestier,

» Napoléon Ornano,

» Chacun à dix années de détention ;

» Hippolyte-François-Athale-Sébastien Bouffet-Montauban, Martial-Eugène Bataille, Joseph Orsi,

» Chacun à cinq années de détention ;

» Henri Conneau à cinq années d'emprisonnement ;

» Étienne Laborde à deux années d'emprisonnement. »

Les autres accusés étaient absous.

III

Ham. — Son évasion. — Son amour. — Ses enfants. — Son séjour en Angleterre. — Miss Howard. — 1848. — Son retour en France.

Aussitôt les condamnations prononcées, Bonaparte fut conduit au château de Ham et il obtint d'y être accompagné du comte de Montholon et du docteur Conneau, son ami intime. Jusqu'en 1846, Bonaparte consacra les loisirs que lui faisait sa captivité à écrire des articles dans les journaux de l'opposition tels que le *Progrès du Pas-de-Calais*, ou encore à composer des ouvrages sur l'artillerie, son travail de prédilection.

En 1846, il sollicite du gouvernement de Louis-Philippe la permission d'aller rendre visite à son vieux père malade, s'engageant sur l'honneur à rentrer dans sa prison lorsqu'on lui en donnerait l'ordre. Le gouvernement de Louis-Philippe refuse d'accéder à cette demande et Bonaparte alors résolut de tenter son évasion.

Des ouvriers maçons étaient employés à des travaux dans la cour de la forteresse. Bonaparte remarqua les allées et venues des ces ouvriers et résolut de sortir vêtu comme eux. Il coupa ses moustaches, passa par dessus son gilet une grosse chemise de toile coupée à la ceinture, une cravate bleue et une blouse en mauvais état. Le reste de son costume se composait d'un vieux tablier de toile bleue, d'une perruque noire à cheveux longs et d'une mauvaise casquette. Ainsi vêtu, il chaussa des sabots, plaça dans sa bouche une pipe de terre et, l'épaule chargée d'une planche, passa devant les sentinelles du château et sortit de Ham où l'attendait une chaise de poste que lui avait préparé son valet de chambre Charles Thélin. Il gagna ainsi Valenciennes, de là la Belgique et l'Angleterre.

Pour compléter le récit de l'évasion, ajoutons ce qui se passait à Ham pendant la fuite de Napoléon.

Le docteur Conneau commença par fermer la porte de la chambre qui donnait dans le salon, où il alluma un grand feu malgré la chaleur du jour, prenant pour prétexte une indisposition du prince. Il en parla à l'homme de peine, qui put voir une cafetière placée dans l'âtre. Vers huit heures, un paquet de plants de violettes arriva par la diligence; le docteur pria le gardien de préparer plusieurs pots à fleurs, d'y mettre de la terre, et l'éloigna ainsi du salon. A neuf heures et demie, l'on vint demander où le déjeûner devait être servi. Le docteur répondit que ce serait dans sa propre chambre et qu'il n'y aurait pas besoin de prendre la grande table, attendu que le général Montholon

gardait aussi le lit. Il ajouta que le prince avait pris médecine, et, pour qu'on n'eût pas à en douter, il en prit une lui-même ; mais l'effet en ayant été nul, il inventa un mélange de café et de croûtes de pain brûlé qu'il étendit d'acide nitrique, et l'odorat des gardiens suffit à les persuader sans qu'ils songeassent à concevoir le moindre soupçon de cette chimie.

Bientôt après, le commandant s'informa des nouvelles du prince, et Conneau lui répondit qu'il se trouvait mieux et fut forcé d'accepter un domestique pour suppléer Thélin qu'on savait absent. Cet homme fut chargé de faire le lit du prince, qui était supposé étendu sur un sofa dans le salon.

Tout alla bien jusqu'à sept heures et quart du soir. A ce moment le commandant se présenta quelque peu rembruni : « Le prince est un peu mieux, lui dit Conneau. » — « S'il est mieux, répliqua le commandant, je peux lui parler ; il faut que je lui parle. »

Un mannequin était dans le lit avec l'apparence de la tête tournée du côté du mur. Le docteur appela le prince qui, l'on peut bien se l'imaginer, ne répondit pas. Alors, faisant un signe, le docteur indiqua que le malade était endormi. Peu satisfait par cette pantomime, le commandant s'assit dans le salon en disant que ce sommeil ne durerait pas toujours et qu'il allait en attendre la fin. En même temps il remarqua que l'heure d'arrivée de la diligence était passée et qu'il était singulier que Thélin ne parût pas. A quoi le docteur répondit que celui-ci avait pris un cabriolet et s'en servait, sans doute, pour revenir.

Le commandant se leva tout d'un coup et dit : « Le prince a remué; le voilà qui s'éveille! » Conneau assura n'avoir rien entendu et demanda que le repos du malade ne fût pas troublé. Mais le commandant était déjà dans la chambre et s'était approché du lit où il découvrit la ruse. « Ah! mon Dieu, s'écria-t-il, le prince est parti!... » Puis il sortit précipitamment après avoir demandé quels étaient les hommes de garde dans la matinée.

Ce pauvre commandant fut arrêté, ainsi que les gardiens et le docteur, au premier moment de la nouvelle.

Le docteur fut condamné par le tribunal correctionnel à trois mois de prison, et Thélin à six mois par contumace.

Bonaparte avait essayé d'embellir les rigueurs de sa captivité; il remarqua que la jeune fille chargée du blanchissage de la prison était assez avenante et il en entreprit la séduction, sa laideur physique repoussante ne favorisant pas ses amours, il envoya de l'or au père de cette jeune fille qui était sabotier à Ham. Ce mode de séduction réussit, il avait acheté l'amour de la blanchisseuse qui le rendit, pendant sa captivité, père de deux fils, actuellement officiers dans l'armée.

A son arrivée en Angleterre, après son évasion, Bonaparte se trouvant à court d'argent, mena quelques temps une vie assez obscure, lorque le hasard lui fit rencontrer une femme qui devait jouer un rôle assez important dans sa vie.

Voici comment Griscelli, agent secret de l'empereur Napoléon III, raconte cette rencontre dans ses mémoires :

« Par une soirée de brouillard, comme il y en a à Lon-

dres, un homme se promenait, à Hay-Market, de long en large. Il avait cinq pieds et quelques pouces, long de taille, très-court de jambes, visage livide, yeux petits, des moustaches, boutonné jusqu'au cou et portant une canne plombée à la main ; sans le chapeau, tous les passants l'auraient pris pour un policeman. Tout à coup un portail donna passage à une lady élégamment mise dont l'ample crinoline faillit renverser notre héros. Celui-ci se retenant à une colonne du Théâtre-Royal, s'écria :

— Ho ! Madame, seule, si tard, et par un si mauvais temps...

» Et, sans aucune invitation, il suivit la dame qui, en arrivant dans son salon et croyant avoir affaire à un aimable policeman, voulut le récompenser en lui offrant *deux schellings* (fr. 2-50).

» — Madame ! de l'argent ! à moi !

» — Et qui êtes-vous donc ?

» — Je suis le prince Louis-Napoléon.

» Le lendemain, le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne, l'évadé du fort de Ham, se rappela au souvenir de ses adeptes en leur envoyant de l'or anglais pour conspirer encore contre le gouvernement qui lui avait laissé deux fois la vie. Dès ce jour, la misère qui accablait le fils de l'amiral Verhuel fut chassée par les banknotes de Miss Howard. Le soir, les joueurs de Tam-Tall remarquèrent que l'heureux tricheur au lansquenet faisait défaut au tapis vert. »

La révolution de février 1848 vient faire renaître les espérances de ce conspirateur toujours sur la brèche ;

il arrive à Paris, le 25 du même mois, chez son ancien précepteur, M. Vieillard, qui demeurait rue du Sentier. Il informe immédiatement le gouvernement provisoire de son arrivée en faisant déclarer, par M. de Persigny, qu'il n'a plus d'autre ambition que celle de servir son pays. Mais les membres du gouvernement ne sont pas dupes de ses belles paroles et donnent l'ordre à Bonaparte de regagner immédiatement l'Angleterre.

Pendant ce temps, les élections à l'Assemblée constituante eurent lieu en France ; deux Bonaparte furent élus, mais Louis attendit les élections complémentaires pour se présenter. La propagande bonapartiste fut immense et il fut élu, le 3 juin, par les départements de la Seine, de la Corse, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure.

La Commission exécutive, se basant sur la loi d'exclusion de 1816, demanda l'annulation de cette quadruple élection ; l'Assemblée refusa de bannir le citoyen Louis Bonaparte, et son élection fut validée. Malgré cette validation, Louis-Napoléon, en comédien habile, envoya sa démission au président de la Chambre dans les termes suivants :

« Londres, le 15 juin 1848.

» Monsieur le président,

» J'étais fier d'avoir été élu représentant à Paris et dans trois autres départements ; c'était, à mes yeux, une ample réparation pour trente années d'exil et six ans de captivité ; mais les soupçons injurieux qu'a fait naître mon élection, mais les troubles dont elle a été le prétexte, mais l'hostilité du pouvoir exécutif, m'imposent le devoir de refuser un honneur qu'on croit avoir été obtenu par l'intrigue.

» Je désire l'ordre et le maintien d'une République sage, grande, intelligente ; et puisque involontairement je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains.

» Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra en France et me permettra de rentrer en France comme le plus simple des citoyens, et aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de son pays.

» Recevez, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

De nouvelles élections complémentaires sont faites encore, et Louis vient prendre sa place à l'Assemblée nationale, le 26 septembre 1848. Peu de temps après, le 10 décembre, Louis-Napoléon Bonaparte était élu président de la République française. Le 20 du même mois, en séance solennelle, il prêta le serment constitutionnel suivant :

« En présence de Dieu et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution. »

Après avoir prêté ce serment solennel et pour donner plus de sanction encore à son serment républicain, il prononce de la tribune les paroles suivantes :

« Citoyens représentants,

» Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé ; je le remplirai en homme d'honneur.

» Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui

tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi.

» Entre vous et moi, citoyens représentants, il ne saurait y avoir de véritables dissentiments. Nos volontés, nos désirs sont les mêmes.

» Je veux, comme vous, rasseoir la société sur ses bases, affermir les institutions démocratiques et rechercher tous les moyens propres à soulager les maux de ce peuple généreux et intelligent qui vient de me donner un témoignage si éclatant de sa confiance.

» La majorité que j'ai obtenue, non seulement me pénètre de reconnaissance, mais elle donnera au gouvernement nouveau la force morale sans laquelle il n'y a pas d'autorité.

» Avec la paix et l'ordre, notre pays peut se relever, guérir ses plaies, ramener les hommes égarés et calmer les passions.

» Animé de cet esprit de conciliation, j'ai appelé près de moi des hommes honnêtes, capables et dévoués au pays, assuré que, malgré les diversités d'origine politique, ils sont d'accord pour concourir avec vous à l'application de la Constitution, au perfectionnement des lois, à la gloire de la République.

» La nouvelle administration, en entrant aux affaires, doit remercier celle qui la précède des efforts qu'elle a faits pour transmettre le pouvoir intact, pour maintenir la tranquillité publique.

» La conduite de l'honorable général Cavaignac a été

digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État.

» Nous avons, citoyens représentants, une grande mission à remplir ; c'est de fonder une République dans l'intérêt de tous, et un gouvernement juste, ferme, qui soit animé d'un sincère amour du progrès sans être réactionnaire ou utopiste.

» Soyons les hommes du pays, non les hommes d'un parti, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien, si nous ne pouvons faire de grandes choses. »

Louis Bonaparte n'était pas encore arrivé à son but, son ambition ne peut être satisfaite qu'en montant sur le trône. Pour cela il veut préparer le pays au coup d'État qu'il médite. Il fait différents voyages dans l'intérieur de la France et partout il se fait acclamer par une nuée d'agents de police envoyée en avant pour préparer l'enthousiasme des populations.

De retour à Paris, le palais de l'Élysée et le palais de Saint-Cloud sont transformés en ignobles lupanars, l'orgie, le vin, les femmes; tel est le passe-temps de celui qui va égorger la France et tel est le moyen dont il se sert pour se donner des complices pour le crime qu'il médite. Saint-Arnaud, Maupas, Magnan, Morny, Canrobert, Espinasse et autres composent son entourage habituel ; avec de tels hommes il peut risquer la partie.

IV

Le coup d'État — Proclamation.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, au moment où tous les honnêtes gens reposaient péniblement chez eux, pendant qu'un bal se donnait à l'Élysée où le prince-président recevait le corps diplomatique, les hauts fonctionnaires de l'État, Morny, le frère adultérien de Bonaparte, faisait occuper militairement les boulevards et les principales rues de Paris; les proclamations les plus incendiaires furent affichées sur les murs de la capitale. Les représentants furent arrachés à leur sommeil et conduit à la Conciergerie et à Vincennes. La Chambre fut occupée militairement et on lisait partout les proclamations suivantes qui restent pour la postérité comme la preuve du crime accompli.

PROCLAMATIONS.

L'Assemblée nationale est dissoute.

L'état de siége est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

Le Conseil d'état est dissous.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Paris 2, décembre 1851.

(*Contre-signé*) MORNY.

Tout individu pris construisant des barricades, ou défendant une barricade, ou les armes à la main *sera fusillé*.

LEROY SAINT-ARNAUD.

Paris, le 3 décembre 1851.

L'état de siége est décrété. Le moment est venu d'en appliquer les conséquences rigoureuses.

« Usant des pouvoirs qu'il nous donne, nous, préfet de police, » arrêtons :

» Le stationnement des piétons sur la voie publique et la for- » mation des groupes *seront*, SANS SOMMATION, dispersés *par les* » *armes*. »

(*Ordonnance du 4 décembre* 1851.)

« Je le répète et je le pratique : *avec la force seule*, nous serons » maîtres de la situation. A ce soir, les barricades! DU CANON, DU » CANON ET DU COURAGE! »

(*Rapport du 2 décembre, à midi.*)

« Il faut *supprimer* toutes les causes d'agitation, en pratiquant » *sur une vaste échelle* un système de perquisitions et d'arresta- » tions. »

(*Lettre aux commissaires de police, du 8 décembre* 1851.)

—

MORNY :

« Il faut absolument DÉBARRASSER la capitale de tous les éléments impurs et dangereux; il faut éloigner de Paris, et au besoin de la France, ces meneurs qui égarent les hommes faibles et préparent les révolutions. Il faut enfin que Paris cesse d'être le refuge des *bandits* de tous les pays pour mettre la société en péril. Il faut exécuter avec une persévérante énergie le décret du 8 décembre contre les repris de justice et les hommes convaincus d'affiliation aux sociétés secrètes. Je m'en rapporte à votre zèle, et je suis convaincu que vous pensez, aussi bien que moi, qu'il est temps d'imprimer à ces hommes, qui ont troublé le pays *depuis trente ans*, UNE TERREUR SALUTAIRE. »

(*Lettre du* 16 *décembre* 1851, *à Maupas.*)

« Nous jouons notre tête, et il ne faut pas la perdre. Il ne sera fait aucun mal aux représentants du peuple; je les ferais tous fusiller, si le succès du coup d'État rendait leur mort nécessaire; mais je crois que nous n'aurons pas besoin de les frapper.

» Nous déporterons en Afrique vingt mille républicains. »

(*Réponse de Morny à une interrogation.*)

« Surtout, pas de demi-mesures! »

(*Billet de la Lehon à Morny*, 2 *décembre* 1851.)

—

MAGNAN :

« Laissez-moi faire; je vous réponds de tout. »

(*Paroles adressées à Saint-Arnaud, le* 2 *décembre.*)

« Vous allez entendre le canon; soyez tranquille, l'affaire sera vigoureusement menée. »

(*Lettre écrite à Maupas, le* 3 *décembre, à midi.*)

« Tous les obstacles furent enlevés au pas de course, et ceux qui les défendaient PASSÉ PAR LES ARMES. »

(*Rapport du* 9 *décembre* 1851.)

Est-ce assez tragique ! Le colonel Rochefort veut se distinguer. Les faits suivants le prouve.

LE COLONEL ROCHEFORT :

« Restez calmes jusqu'au moment où j'ordonnerai la charge.
» Mais, une fois l'affaire engagée de quelque manière que ce soit,
» jetez-vous en avant et ne faites grâce à personne ! »

(*Allocution à ses lanciers, le 3 décembre, à dix heures du soir.*)

A la hauteur de la rue Taitbout, un rassemblement d'hommes *bien vêtus* crie : *Vive la République! Vive la Constitution! A bas le dictateur!*

Aussi rapide que l'éclair, d'un seul bond le colonel Rochefort du 1er lanciers franchit les chaises et l'asphalte, tombe au milieu du groupe et fait aussitôt le vide autour de lui. Ses lanciers se précipitent à sa suite. Un de ses adjudants abat, à coup de sabre, deux individus. Le colonel continua sa marche en dispersant tout ce qu'il rencontrait devant lui et une *trentaine* de cadavres restèrent sur le carreau presque *tous couverts d'habits fins*.

Près du Château-d'Eau, le colonel Rochefort s'élança comme un lion furieux au milieu d'un groupe d'où sortaient des cris, en frappant d'estoc, de taille et de lance. Il resta sur le carreau *plusieurs* cadavres.

De retour à la place Vendôme et *sa mission accomplie*, le colonel Rochefort s'empressa d'en rendre compte au général de division Carrelet.

LE CAPITAINE HYPOLITE MAUDUIT, PANÉGYRISTE DU CRIME DE DÉCEMBRE.

« Je veux, dis-je à un de mes camarades retiré du service, que » je rencontrai le 2 décembre, je veux d'abord voir l'armée » prendre *sa revanche* de 1830 et de 1848 ; après cela, Dieu fera » le reste.

» J'augurai que l'armée ferait payer cher aux Parisiens les » affronts de 1830 et les humiliations de 1848. *Mon cœur de soldat* » s'en réjouit. »

Cet horrible Mauduit, qui a écrit les lignes précédentes aux pages 148 et 149 de *la Révolution du 2 décembre,* se glorifie des assassinats commis par son fils, aide de camp du général de Cotte ; et il avoue que, pendant le massacre, il était entré dans l'église de Saint-Roch afin *d'attirer les bénédictions de Jésus-Christ et de la Vierge* sur les massacreurs et leur *digne* chef !

La province ne perd pas pour attendre. Voici quelques proclamations recueillies au hasard qui prouvent que les complices avaient aussi de terribles instructions à faire exécuter.

INSTRUCTIONS AUX COMMANDANTS DES DIVISIONS MILITAIRES.

Tout ce qui résiste doit être fusillé.

SAINT-ARNAUD.

5 Décembre 1851.

DUCOS AU COMMANDANT DU *Duguesclin*, M. MALLET.

Je vous défends absolument de donner du vin aux malades eux-mêmes, je n'ordonnancerai pas celui qu'on a distribué sans mon ordre.

DUCOS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SANTÉ, A BREST.

Que l'on embarque tous les malades de l'hôpital, *quelque soit le degré de leur maladie!*

LE GÉNÉRAL FOUETTEUR HERBILLOT.

« Le général Herbillot faisait donner le fouet aux *insurgés* âgés » de moins de vingt ans qu'on lui amenait, *et les livrait ensuite* » *aux sergents de ville.* »

(*P. Mayer, apologiste du coup d'Etat, page* 165. Histoire du 2 décembre.)

FOY, CHIRURGIEN-MAJOR DU 6e CHASSEURS :

« Messieurs, il ne faut rien épargner ; » — tirez, *sans sommation,* » sur les rassemblements et les curieux : c'est le vrai moyen de » nous débarrasser des voyous. »

(*Paroles adressées aux officiers du* 6e *chasseurs, le* 4 *décembre* 1851).

LE CAPITAINE GÉRARD, DU 7e LANCIERS :

« Nous les avons tués par l'arme blanche (*les défenseurs de la* » *Constitution*); c'était économie de poudre et de bruit. *L'ordre* » *était de ne garder aucun prisonnier.* »

(*Lettre adressée à M. M., à Bruges.*)

Le capitaine Gérard est passé au régiment des guides.

Le commandant Vinoy, aujourd'hui général, gouverneur de Paris, a aussi son petit dossier :

LE COMMANDANT VINOY.

« A Saint-Étienne, la colonne du commandant Vinoy a fait de » bonnes prises. Huit individus ONT ÉTÉ FUSILLÉS sans désem- » parer. »

(*Patrie*, n° du 22 décembre 1851.)

Voici sur ces crimes l'appréciation de M. H. Mayer, écrivain confident de l'Élysée :

« Il fallait non pas seulement prévenir, mais *épouvanter*. En » matière de coup d'État, on ne discute pas, ON FRAPPE ; on » n'attend pas *l'ennemi*, on fond dessus ; on BROIE, ou l'on est » broyé.

» Le préfet de police avait dit clairement à tout le monde : » *N'allez pas sur les boulevards, car les attroupements seront dissi-* » *pés par les armes et sans sommations préalables.* — CELA DIT TOUT » ET JUSTIFIE TOUT. »

(*Hist. du deux décembre*, pages 55 et 171.)

V

Ses infamies du 2 décembre.

Beaucoup de gens croient encore sincèrement que le 2 décembre était commandé par le salut public; que les nécessités suprêmes de la raison d'État ont tout justifié; que d'ailleurs les comices populaires ont tout lavé, ont tout amnistié. Il ne sera pas inutile, sachez-le bien, de réfuter, même sérieusement, les sophismes du crime heureux et de dissiper l'erreur des masses. Le châtiment seul, si sévère qu'il fut, ne démontrerait pas assez clairement à la conscience publique, troublée par tant de révolutions successives, la fausseté du prétexte imaginé par le coup d'État pour se machiner et s'accomplir, et la nullité absolue, l'impuissance radicale d'une ratification escroquée par des manœuvres dolosives, ou imposée par la terreur.

Il sera bon de prouver par un débat public et libre, contradictoire avec les accusés, que la société n'était pas en péril ; que le salut public, invoqué comme justification ou

comme excuse, ne parlait pas ; et que l'approbation prétendue, fût-elle expresse, et non avenue, parce que, en droit, la sanction d'un crime est impossible, et parce que, en fait, le consentement allégué du peuple a été le résultat vicieux de l'erreur, le fruit impur du dol et de la fraude, l'effet honteux de la peur, un acte de faiblesse et de démence, rétracté, d'ailleurs, par l'insurrection nationale qui livre enfin les coupables à la vengeance imprescriptible de la morale et des lois.

Attendez donc le grand argument de la ratification populaire et du salut social; et si les accusés n'osent pas le produire, provoquez-les-y; et s'ils se taisent, soulevez d'office l'objection et répondez-y. Sera-t-il difficile de prouver que le scrutin du 20 décembre est un faux et une mystification? de baffouer le singulier moyen de sauver la société, mis en œuvre par ces brigands? d'établir, les codes en main, qu'ils ont attenté violemment aux bases sur lesquelles toute société repose, aux droits essentiels qui la constituent, aux garanties qui la conservent, aux institutions qui la défendent contre l'attaque des bandits? de démontrer, enfin, qu'il n'est pas un principe de l'ordre social, liberté de conscience, liberté individuelle, sûreté personnelle, garantie de l'existence, de la propriété, pas un des droits du citoyen et de l'homme vivant en société, que ces étranges sauveurs de la civilisation n'aient violés, foulés aux pieds, anéantis? Sera-t-il difficile de constater que le 2 décembre n'a pas même pour excuse les intentions de ses auteurs? que le bien général ne fut pas leur but? que les fins immondes de leur crime aggravent encore la criminalité de leurs moyens?

qu'ils ont attenté aux lois, à la liberté et à la vie des citoyens uniquement pour se saisir des caisses pleines? que ces héros de probité, ces grands prêtres de la morale, ces sentinelles dévouées de la propriété, se sont rendus coupables de parjure, de concussions, de dilapidations, de pillage et de sac du trésor public? qu'à l'exemple des malfaiteurs qui soufflent sur les réverbères, prennent le passant à la gorge, lui demandent sa bourse et le tuent pour le dépouiller, ils ont éteint les institutions, arrêté, assassiné, dévalisé les citoyens? et qu'enfin la société fut sauvée par eux comme l'est une maison par des voleurs qui l'envahissent, garottent les habitants, les égorgent, pillent les coffres, boivent, chantent, dansent, violent les filles, font orgie sur les cadavres et mettent le feu aux quatre coins avant de fuir?

L'approbation, même éclairée, volontaire et libre, d'un crime, est nulle en soi. Que sera-ce donc si la ratification a été surprise à l'ignorance, extorquée par le dol et la fraude, ou imposée par la force? Pas de consentement, s'il n'a été donné que par erreur ou par contrainte.

Qui donc oserait dire que le scrutin du 20 décembre a été libre et éclairé? l'opération probe et sincère? le dépouillement de l'urne loyal et vérédique? Où était la presse indépendante? La parole publique était le privilége exclusif des auteurs du crime et de leurs complices. Nul ne pouvait dire un seul mot, encore moins l'écrire. Défense était faite d'imprimer des bulletins négatifs; quiconque les aurait colportés ou distribués aurait été frappé comme coupable, sans quartier. Les masses ont été trompées par des calomnies que personne n'a pu démentir, ou

contraintes par des violences qui répandaient l'effroi partout. Or, quand la terreur l'interroge, le peuple souverain répond toujours comme un esclave. La peur présidait aux comices et des faussaires tenaient les urnes; le vote du plébiscite est, tout à la fois, le fruit d'une falsification et le résultat honteux d'une lâcheté. Ce n'est pas un consentement au crime, une ratification de l'attentat, une amnistie, un bill d'indemnité et d'innocence. Le forfait est resté, après le 20 décembre, ce qu'il était avant, et les coupables appartiennent à la loi aussi justement que s'ils avaient été réprimés dans leur tentative et saisis par la vindicte publique en pleine exécution de leur crime et la main dans le sang des citoyens.

En admettant que la volonté de la nation ait été indépendante et comme illuminée soudainement, son vote n'implique pas la justification de l'attentat. La majorité elle-même n'avait pas le pouvoir d'aliéner la souveraineté de tous, contre la volonté du petit nombre, au mépris du droit de la minorité, resté entier.

Les chefs militaires pouvaient et devaient briser leur épée. Les fonctionnaires civils pouvaient et devaient se soustraire, par leur démission, à l'exécution d'ordres coupables. Ils sont responsables de leur obéissance qui a été volontaire; ils sont criminels et condamnables.

Il y a, en France, une tribu de parasites, étrangers à la nation et vivant de sa substance, gent sans foi ni loi, toujours prête à ruiner les familles, à égorger les citoyens, pour conserver un grade, une place, ou pour s'élever. Les fonctionnaires publics se sont habitués à considérer leur

charge comme une propriété sacro-sainte. Quand on leur reproche d'avoir obéi à des commandements criminels, ils vous répondent : « Il faut que nous vivions ! » — Le sens moral est descendu si bas, à votre époque, qu'on admet volontiers cette excuse odieuse. On trouve tout naturel que, pour garder une position, un traitement, ces messieurs-là, attentent de gaîté de cœur à la liberté, à la fortune, à la vie des citoyens. Il est temps de redresser ce préjugé et de refaire les mœurs publiques par un exemple solennel.

Le refus d'obéir à un pouvoir usurpateur, dût-il entraîner la ruine des fonctionnaires, leur obéissance à des ordres assassins est condamnable. Pour qu'ils vivent dans l'opulence et dans le crime, est-il donc juste que des milliers de victimes meurent dans le dénûment et l'innocence ? L'irresponsabilité de ces hommes malfaisants est la négation de toute justice. Avec cette indulgence parricide, la liberté politique et civile est impossible.

D'abord, les crimes ne sont-ils pas constants ?

Le complot, la haute trahison, l'attentat, le pillage des deniers publics à main armée, les abus d'autorité contre la chose publique et les particuliers, les violations de domicile, les atteintes à la liberté individuelle, la coalition des fonctionnaires, les usurpations de pouvoir, les arrestations et les séquestrations illégales, les tortures exercées sur les personnes, les détentions et les déportations arbitraires, les meurtres, les assassinats ne sont-ils pas certains ?

Et les preuves légales manqueront-elles donc contre les auteurs de tant de forfaits et les complices ?

Les actes sont là, éclatants, indélébiles comme la tache de sang que les assassins portent au front. Le *Moniteur* a publié les faits et les conserve ; les recueils officiels les ont enregistrés et les gardent ; les journaux et les historiographes du coup d'État les ont relevés, certifiés, légalisés. On dirait que, durant le vertige du lendemain, la presse criminelle s'était donné la mission d'informer authentiquement le procès du 2 décembre : que les bardes du succès avaient pris à cœur de livrer à la justice les malfaiteurs auxquels ils s'étaient vendus. On ne sait qu'admirer le plus, ou de l'impudence des plumes vénales, ou de l'imprudence providentielle des criminels qui les soldaient. Tous les chantres de la victoire ont été des juges d'instruction. Est-ce tout ? Non ; les coupables ont écrit eux-mêmes leurs propres noms à côté de leurs crimes, sur leurs proclamations sauvages, au pied de leurs bulletins enivrés par le triomphe, sur leurs mandats de *justice*, sur la minute de leurs arrêtés de proscription et de leurs sentences homicides. *Confitentes reos habebitis*. Ils ont dressé de leur main leur acte d'accusation. Tenez, vous aurez trop de preuves et d'aveux. Cela n'est point un paradoxe ; car beaucoup de misérables, ivres de cupidité, se sont vantés officiellement d'infamies dont ils n'étaient pas coupables.

Prouvons régulièrement les bacchanales du crime, les massacres en masse, les égorgements en détail, les assassinats ; prouvons les fusillades nocturnes du Champ-de-Mars, les exécutions dans les caveaux des prisons, sous les voûtes sombres et sourdes ; prouvons les tortures des prisonniers dans les cachots, sur les pontons, dans les camps

africains, aux galères de la Guyane; étalons l'effroyable boucherie du 4 décembre aux yeux de la France épouvantée et des peuples rebelles à croire ; conduisons-les dans le cimetière de Montmartre, devenu ce jour-là une succursale de la morgue ; promenons-les sur ces herbes foulées par les tombereaux si chargés, à travers ces traînées de sang et si larges et si longues ; remuez-moi ce charnier où furent déposées les victimes, la face vers le ciel ; montrez ces rangées de têtes pâles et livides, ces bouches béantes et muettes, ces yeux vitrés et sans regard ; cette couche immense de corps à peine recouverts de terre, faisant tremplin sous les pieds de la femme qui cherchait son mari, du fils qui appelait son père, de la mère qui demandait à ces morts le cadavre de son enfant ; découvrez ces fosses mystérieuses où la chaux a brûlé tant de monceaux humains ; fouillons les cimetières de l'Afrique, l'ossuaire de Cayenne ; exhumons les ossements ; montrons les lambeaux de chair que la mitraille a dispersés, les mares du sang qui a croupi, les ruisseaux du sang qui a coulé, les larmes qui coulent toujours ; peignons le deuil des familles, la ruine des orphelins, la misère des vieux époux privés de leurs chers enfants ; racontons tant de scènes déchirantes, les douleurs qui durent encore, inconsolables, éternelles, et les désespoirs qui ont fini par le suicide ou dans la folie plus affreuse que la mort ; montrez, dans vos villes, la demeure et l'atelier du pauvre ouvrier déporté, vides des meubles et des outils que Louis Bonaparte a fait vendre à l'encan, et la femme et les enfants, accroupis sur le seuil de la maison où le père ne reviendra plus ; montrons les agents

impitoyables de Bonaparte surveillant, pour en saisir le prix, la vente par les veuves des hardes de leurs maris morts dans l'exil ; montrez dans les champs de vos provinces, des bourgs décimés, des hameaux déserts, des cabanes abandonnées, la terre du malheureux, inculte, la famille désolée, vivant de l'aumône des voisins pauvres, quand la peur que Bonaparte inspira n'étouffait pas la pitié dans les âmes, ne glaçait pas la charité dans les cœurs ; appelons vos témoins, des bois de la Nièvre où tant de malheureux ont été traqués et égorgés ; des vallées des Alpes où tant de fugitifs ont été passés par les armes ; des gorges du Var qui a roulé tant de cadavres ; que chacun de ces témoins dise la vérité sur ce qu'il sait ; qu'il puisse déposer sans crainte devant les juges, comme il aura juré devant Dieu de parler sans haine ; que le vieillard apporte ses soupirs ; l'orphelin, ses larmes ; la veuve ses sanglots ; tous leurs vêtements de deuil, leurs misères et leurs douleurs

VI

Ses complices. — Magnan. — Fleury. — Saint-Arnaud. — Épinasse.

C'était au mois de juillet 1851. Le coup d'État approchait. M. Bonaparte faisait prendre position à ceux qui devaient être les complices de son crime. Magnan remplace Baraguay d'Hilliers dans le commandement de l'armée de Paris.

Cette nomination causa une certaine émotion dans l'Assemblée. La moralité du personnage y était trop connue pour qu'on ne vit pas là un symptôme inquiétant. Mais les moins défiants se trouvèrent rassurés par un ordre du jour où M. Magnan parlait en assez bons termes du respect des lois. Tous ces hommes ballottés entre la peur de la République et la peur de Bonaparte se contentaient de peu en pareille matière. Celui-ci le savait bien, et il agissait en conséquence.

M. Bonaparte est d'une dissimulation si profonde; il a

mené sa conjuration avec une réserve si perfide que, selon toute probabilité, il nomma M. Magnan au commandement de l'armée de Paris sans l'initier encore au complot. Mais entre ces deux hommes, il n'était besoin d'entente ni d'engagement préalables.

Leurs antécédents, l'état désespéré de leurs affaires, leur avidité parlaient assez haut, assez clairement. Sans s'être dit un seul mot, peut-être, du crime à commettre, ils s'étaient compris et concertés, chacun d'eux y prenant son rôle, faisant ses conditions et acceptant celles de l'autre : à Bonaparte le trésor public et le pouvoir ; à Magnan une large part dans le butin.

Depuis le 2 décembre, les conspirateurs ont causé beaucoup, — rien de plus indiscret que la voie de l'orgie ; — et ce que nous savons de leurs récits concorde parfaitement avec ce que nous venons de vous donner comme une probabilité.

Ils racontent que la première ouverture directe, faite par M. Bonaparte à M. Magnan, remonte au 21 septembre seulement. Ce jour-là, je vous l'ai dit déjà, M. Bonaparte réunit, dans son cabinet, à Saint-Cloud, le commandant en chef de l'armée de Paris et les généraux de division Le Pays de Bourjolly, Renault et Saint-Arnaud. Il était décidé à faire son coup le lendemain, espérant avoir meilleur marché de l'Assemblée et du parti républicain pendant la prorogation.

Il exposa son plan, en présenta le succès comme infaillible, promit à chacun grosse part dans la curée de la République, et il finit par demander si on était décidé à l'aider. Mais, comme nous l'avons dit aussi, MM. Renault et

Saint-Arnaud se montrèrent irrésolus, plaidèrent les circonstances difficiles, impossibles même, et leur conclusion fut qu'il fallait différer l'affaire. M. Magnan, au contraire, appuyé par M. Le Pays de Bourjolly, fut pour l'action immédiate.

Voyant cette division entre les hommes sur lesquels il se croyait le plus en droit de compter, M. Bonaparte en inféra, sans doute, que les choses n'en étaient pas encore à maturité, car il leva la séance en disant qu'il réfléchirait aux objections présentées ; mais qu'il comptait toujours sur le dévouement de ses interlocuteurs.

Le coup fut remis à une époque indéterminée.

M. Magnan a pu être très-audacieux, très-entreprenant à vingt ou vingt-cinq ans ; mais il s'est singulièrement détrempé dans la vie de désordres et d'expédients qu'il a menée depuis. Pourquoi donc opina-t-il si chaleureusement pour que le crime fut tenté sans délai ?

Était-il entraîné par la passion politique ? Il n'en a même jamais eu d'opinion politique. Après avoir été successivement bonapartiste, légitimiste, orléaniste, républicain, il était redevenu bonapartiste, mais sans plus tenir à ce parti qu'il n'avait tenu aux autres. Véritable condottière, il servait qui le payait, se réservant toujours, à part lui, de passer à qui le payerait davantage.

Était-il poussé par ce désir d'aventures, par cette soif de l'inconnu, qui viennent parfois à l'homme le plus sceptique ? Pas davantage.

Il obéissait à des motifs beaucoup plus vulgaires.

Depuis qu'il était parvenu au commandement en chef

de l'armée de Paris, sa situation vis-à-vis de ses créanciers était devenue intolérable. Apprenant que ses appointements s'élevaient à soixante mille francs, ils s'étaient, tous ensemble, précipités sur lui, chacun avec la prétention d'être payé promptement; chacun avec la crainte que cette aubaine de soixante mille francs ne fut que passagère.

M. Magnan devait *cinq cent mille francs*; il avait une femme et cinq enfants sur les bras, il ne lui était pas possible de satisfaire à de pareilles réclamations. Il demandait des délais, des renouvellements, des accommodements; tous moyens dont il avait usé et abusé. On les lui refusait. Il cherchait des prêteurs ; il n'en trouvait pas.

Sans le coup d'État, il allait vite et droit à Clichy.

C'est la peur de la prison pour dettes qui lui a donné l'audace du crime.

Aussi n'a-t-il pas manqué à M. Bonaparte, au jour de l'exécution.

Le 2 décembre, à trois heures du matin, M. Magnan fut réveillé par le colonel Fleury qui venait le prévenir que le moment était arrivé et qui lui remettait cinq cent mille francs en billets de banque. « Ce n'est là qu'un à-compte, lui dit M. Fleury. — Je le crois, pardieu bien! répondit M. Magnan; car c'est tout juste ce que je dois. — Bah ! répliqua l'émissaire de M. Bonaparte avec son cynisme habituel, mettons la main sur la caisse ; il y *en* aura pour tout le monde à discrétion, et quand il n'y *en* aura plus, il y *en* aura encore. »

On sait trop comment M. Magnan contribua à l'enlèvement de la caisse.

Il fut le bras droit de M. Saint-Arnaud dans les massacres qui ensanglantèrent Paris.

Il n'a pas tenu à lui que les généraux arrêtés et le colonel Charras ne fussent fusillés dès le 2 décembre. Des officiers de son état-major, voulant sans doute montrer par là combien il tenait à « assurer le salut de la société, » ont dit, en effet, qu'il avait insisté, avec la plus grande énergie, pour qu'on se débarrassa immédiatement de ces hommes dangereux. D'autres, sans contredire cette assertion, ont raconté, cependant, que M. Magnan montra, un instant, une grande indécision.

Ce fut lorsqu'il s'agit de signer l'ordre de faire évacuer la mairie du 10me arrondissement et d'arrêter les deux cents représentants qui y délibéraient. Mais cette hésitation fut de courte durée. Peut-être alors les yeux de M. Magnan rencontrèrent-ils, sur son bureau, quelque réclamation d'un créancier le menaçant de Clichy.

M. Fleury avait dit vrai : les cinq cent mille francs n'étaient qu'un à-compte.

Dès le 4 décembre, le commandant en chef de l'armée de Paris reçut encore trois cent mille francs. Le massacre des boulevards allait recommencer. M. Bonaparte payait une nouvelle prime d'encouragement à l'assassinat.

Examen fait du caractère et de la moralité de chacun des généraux sur qui on pensait pouvoir agir, au moment décisif, par l'appât des richesses et d'une grande fortune militaire, il fut reconnu que nul ne légitimait de plus belles espérances que M. de Saint-Arnaud. On le soupçonnait, à la vérité, quelque peu d'avoir conservé des relations

avec les princes d'Orléans; mais le commandant Fleury détruisit ces soupçons en lisant plusieurs lettres récentes où son ancien chef et compagnon de plaisirs montrait le plus grand dévouement au *prince-président*, comme on disait alors à l'Élysée. Il affirma, d'ailleurs, qu'il savait au général trop de bon sens pour rester attaché à un gouvernement tombé.

Pour de pareils choix, M. Bonaparte avait un conseil précieux. C'était le commandant Fleury, dont il avait fait un de ses officiers d'ordonnance.

Complétement ruiné par des folies de jeunesse, M. Fleury avait été tenter fortune dans les rangs des spahis et y avait mené une vie assez étrange dans l'intimité du fameux Youssouf. Par ses anciennes relations de Paris, par ses habitudes, il s'était trouvé en position de voir ce qu'il y avait de moins pur dans les cadres de l'armée.

Il avait été capitaine de spahis, à Orléansville, sous les ordres de M. de Saint-Arnaud, qui avait fait de lui le compagnon le plus intime de ses plaisirs et duquel il avait reçu large part dans les dépouilles des tribus vaincues. Il avait indiqué, tout d'abord, son ancien chef comme le premier sur lequel il fallait faire fond dans une affaire où il s'agirait, avant tout, de mettre la main sur le trésor public.

Saint-Arnaud cependant hésitait. Il hésitait non devant l'énormité du crime, mais devant les chances incertaines de l'entreprise. Il croyait à l'Assemblée une grande force et la volonté de se défendre.

On touchait à la fin d'octobre; et il allait donner, selon toute apparence, un démenti complet aux assurances de

M. Fleury et aux espérances de M. Bonaparte, quand un événement imprévu le décida à se livrer corps et âme aux conspirateurs.

Depuis quelque temps un conseiller à la cour d'appel d'Alger faisait, à Orléansville, une enquête sur certains désordres signalés dans l'administration d'un commandant de place. Les faits incriminés remontaient à l'époque où M. de Saint-Arnaud était à la tête de la subdivision et où le commandant de la place remplissait les fonctions de commissaire civil et de juge de paix. Or, il arriva que, de recherches en recherches, le conseiller en vint à trouver le nom du général compromis de la manière la plus grave.

L'affaire s'ébruita tout de suite ; l'*Atlas*, journal républicain d'Alger et le *National* en parlèrent. Il était impossible de l'étouffer, alors même que la justice y eût consenti. Le gouverneur en écrivit sans retard au ministre, et tout ce qu'on put faire, ce fut d'interrompre l'enquête, sous je ne sais quel prétexte. Mais elle devait être reprise immanquablement et prochainement.

M. de Saint-Arnaud, informé du coup qui le menaçait, accepta, sur le champ, le portefeuille de la guerre, résolu à tout tenter pour échapper à la justice qui tendait déjà la main pour le saisir.

Voilà comment il fut jeté dans la conspiration bonapartiste !

Une fois engagé dans la conspiration, il employa, pour en assurer le succès, toute la ruse, toute la perfidie, toute l'audace, toute l'activité qui se peuvent imaginer.

Depuis quelque temps, M. Bonaparte avait réuni, à Paris,

tout ce que l'armée comptait de généraux et de chefs de corps corrompus, vicieux, endettés : les Magnan, les Renault, les de Cotte, les Féray, les Garderens, les Rochefort, etc., et tout ce qu'elle pouvait fournir de plus ambitieux et de plus avide : les Marulaz, les Canrobert, les Espinasse, les d'Allonville, les Tartas, les Korte, etc.

Dès son entrée au ministère, M. de Saint-Arnaud se mit à pratiquer ces hommes, déjà circonvenus par l'Élysée, avec un art qui ne se peut trouver que dans des natures vicieuses comme la sienne et, comme la sienne, développées par une vie d'aventures et d'expédients, sans cesse en prise aux lois de la délicatesse et au Code criminel.

Plusieurs hésitaient, les uns par crainte, les autres par un sentiment de respect, de reconnaissance, d'amitié pour les généraux qui devaient être les premières victimes de M. Bonaparte. Il sut faire cesser leurs hésitations, en parlant à chacun le langage qui convenait le mieux à son caractère, à son ambition, à ses besoins, à ses vices en un mot.

Le plan des conspirateurs était arrêté, plusieurs jours avant le moment fixé pour l'exécution ; les historiens bonapartistes nous l'ont dit. Quand M. de Saint-Arnaud serrait affectueusement la main à son ami Leflo, cherchant à dissiper ses défiances, il était donc résolu déjà à donner cet ordre, dont le colonel Espinasse devait être l'exécuteur en chef : arrêter les questeurs Baze et Leflo ; et, s'ils résistaient, les tuer.

Ce trait seul suffirait à faire juger le ministre de M. Bonaparte.

M. de Saint-Arnaud n'éprouva pas plus de scrupules au sujet du général Bedeau, à l'excessive bienveillance duquel il devait de n'avoir pas été chassé, une seconde fois, de l'armée; je l'ai déjà dit.

La part qu'il a prise aux crimes de décembre est trop connue pour que j'y insiste. Elle est inscrite au *Moniteur* même en lettres de sang.

La représentation nationale violée; les représentants enlevés de leur domicile, repoussés du lieu de leur séance à coups de baïonnette, voiturés dans les voitures à forçats, incarcérés en masse; le sang des citoyens ruisselant sur le pavé de Paris; les prisons encombrées; la presse égorgée, le règne des lois remplacé par celui d'une soldatesque ivre, aux ordres de généraux gorgés d'or; la proscription frappant les têtes les plus illustres comme les plus humbles; la terreur partout; les massacres partout; la France en deuil, la France déshonorée devant les contemporains et devant l'histoire; tel est le grand œuvre dont M. de Saint-Arnaud fut le principal ouvrier.

Oui, c'est ainsi qu'il a coopéré au salut « de la religion, de la famille et de la propriété, » lui l'ex-légitimiste exalté, le chassé des gardes du corps, l'ex-pensionnaire de Sainte-Pélagie, l'ex-histrion, l'ex-orléaniste courtisan des princes, l'espion de Blaye, l'amnistié du général Rullière et du général Bedeau, l'inculpé d'Orléansville! Allons! curés, évêques du catholicisme, de l'encens, de l'eau bénite sur tout cela! Saint-Arnaud y a droit autant que Bonaparte.

Espinasse aussi attendait le coup d'État.

Le 2 décembre, dès trois heures du matin, il fut averti

que le moment d'agir était venu par M. Persigny, qui le réveilla par ces mots : « Demain, général de brigade, aide de camp du prince à trente mille francs par an ; aujourd'hui, cent mille francs que voici en billets de banque et bientôt, tout autant. A vous d'aller fermer les portes de l'Assemblée, et de prêter main forte à l'arrestation des questeurs ! »

M. Espinasse avait prévu cette visite, a-t-il raconté depuis, sur un mot que lui avait dit la veille, à l'Élysée M. Bonaparte, et sur la recommandation expressément réitérée que celui-ci lui avait faite de ne pas s'absenter de son logement avant huit ou neuf heures du matin.

Il prit le paquet de billets de banque des mains de M. Persigny, s'assura qu'il y en avait bien pour la somme indiquée, revêtit son uniforme, reçut ses instructions, et, tout en écoutant l'agent de M. Bonaparte, raffermit sa résolution par plusieurs verres d'eau-de-vie.

Le tour de service des corps alternativement chargés de la garde du palais de l'Assemblée avait été récemment changé et réglé par M. Saint-Arnaud de manière que, le 2 décembre, jour fixé pour le coup d'État, cette garde fut confiée à un bataillon du 42e de ligne. Ce régiment était, en effet, celui sur lequel les conspirateurs comptaient le plus.

M. Espinasse fit immédiatement appeler auprès de lui, non le chef, mais l'adjudant-major de ce bataillon ; car le premier n'était pas sûr, et le second l'était.

L'adjudant-major venu, M. Espinasse lui montra un ordre signé par le ministre de la guerre, ordre apporté par M. Persigny et prescrivant au colonel du 42me d'occuper,

à six heures un quart précises, le palais de l'Assemblée, d'assurer l'enlèvement des questeurs par tous moyens et, *en cas de résistance de leur part, de les tuer*.

« Je vais exécuter cet ordre ; puis-je compter sur vous, dit le colonel à son subordonné? » Mais avant que celui-ci eût prononcé un mot, M. Persigny, prompt comme l'éclair, lui tendant dix mille francs en billets de banque, ajouta : « Prenez ; et ce n'est pas tout : le *prince* m'a chargé de vous dire qu'il vous nommait chef de bataillon et que sa générosité ne s'arrêterait pas là. »

Ce fut marché conclu. Le traître s'en est vanté plus d'une fois : car l'acheteur a tenu parole.

L'adjudant-major s'engagea à faire ouvrir, sous un prétexte quelconque et à l'insçu de son commandant, au moment où M. Espinasse s'y présentait avec sa troupe, la porte du palais de l'Assemblée donnant sur la rue de l'Université ; et il retourna à son bataillon.

En attendant l'heure fixée pour le coup, M. Espinasse fit appeler successivement son lieutenant-colonel, les chefs des deux autres bataillons de son régiment, plusieurs officiers, plusieurs sous-officiers choisis parmi ceux dont l'immoralité lui garantissait le concours, tous, d'ailleurs, travaillés de longue main ; et, appuyé par les arguments, sous forme de billets de banque, que M. Persigny tirait incessamment d'un portefeuille, il les enrôla dans la conjuration.

La représentation nationale, la liberté de la patrie, l'honneur du drapeau, tout fut ainsi livré et payé comptant. Ce n'était pas sans but que M. Bonaparte avait fait enlever,

la veille, de la Banque et transporter à l'Élysée vingt-cinq millions de francs !

A cinq heures, la diane battit dans le quartier du 42me de ligne. A cinq heures et demie, il était sous les armes, rangé en bataille dans la cour. Les sergents-majors distribuèrent 10 fr. à chaque soldat, 20 fr. à chaque sous-officier, et cette distribution faite, on se mit en marche. Les prétoriens modernes allaient commencer leur ignominieuse besogne.

M. Espinasse et M. Persigny marchaient à la tête de la colonne. Au moment où ils arrivaient à la hauteur du palais de l'Assemblée, un groupe de 40 ou 50 agents de police, sergents de ville, argousins de toute espèce, les poches garnies de pistolets et de poignards, vint à eux et, après quelques mots rapidement échangés entre M. Persigny et un des agents de M. Maupas, il se plaça devant le premier peloton du 42me de ligne, avant-garde ! Le poignard assassin devant la bayonnette qui devait lui venir en aide au besoin. Le sbire devant le condottière.

La porte du palais de l'Assemblée s'ouvrit au signal indiqué. L'adjudant-major gagnait ses dix mille francs et son grade.

Le palais de l'Assemblée envahi et occupé, les questeurs arrêtés et conduits à Mazas, le 42me avait gagné le donatif de César, compté par les soins de M. Persigny. Il se mit en devoir de le boire et de le manger. Alors commencèrent dans les cours, dans les corridors du palais, des scènes d'ivrognerie et de débauche que nous ne voulons pas retracer, et qui furent le prélude de l'orgie qui épouvanta

Paris et déshonora le glorieux uniforme des soldats français. Cependant, dans des appartements d'où l'on voyait, d'où l'on entendait les éclats de la joie grossière de cette soldatesque avinée, deux jeunes femmes, deux mères de famille, pleuraient sur la destinée inconnue de leurs époux violemment arrachés à leurs embrassements.

M. Espinasse n'y prit garde : il recomptait ses billets de banque, pensait à ses épaulettes de général, aux trente mille francs de rente qu'allait lui donner sa place d'aide de camp du prince ; il savourait les douceurs de ses haines jalouses et satisfaites contre les généraux avocats.

VII

Morny. — Mlle de Montijo. — Sa belle-mère. — Assassinat du général Cornemuse. — La guerre de Crimée. — La mort de Saint-Arnaud.

Morny fut un des nombreux bâtards de la reine Hortense, et il était fils, dit-on, de M. Flahaut, sa ressemblance frappante avec Louis Bonaparte prouvait assez son origine. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir organisé et dirigé cette bande de flibustiers, de coquins qui fit le 2 décembre. Son frère lui en sut gré et l'en récompensa en honneur et en argent.

Bonaparte, devenu une année après empereur des Français, ne pouvait continuer à mener la vie de débauches et d'orgies comme il avait coutume de le faire, il résolut de prendre femme. Il s'adressa à toutes les cours de l'Europe qui toutes refusèrent d'accepter ce misérable dans leur famille.

Il fit alors la rencontre d'une jeune aventurière dont il voulut faire sa maîtresse ; mais celle-ci, écoutant les avis de sa prudente mère, s'arrangea de telle façon que Bonaparte en fit bel et bien l'impératrice des Français.

La moralité de la famille se trouve toute entière décrite dans les lignes suivantes de Griscelli, l'agent secret dont nous avons déjà parlé.

Mouvillon de Glimes était ambassadeur de Don Carlos à Saint-Pétersbourg. A la chute de ce roi sans couronne, il s'accoupla avec la comtesse de Montijo, jeune veuve qui partageait ses convictions politiques. Ils parcoururent ensemble, accompagnés de la jeune Eugénie, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, etc. Tous trois descendaient au même hôtel, avaient même appartement, même table.

Les gens, en les voyant passer, disaient : Le père, la mère et la fille.

Lors du mariage de leur chère Eugénie, Mme de Montijo partit pour Madrid ; de Glimes, ex-ambassadeur, devint financier. Il fonda à Chichy-la-Garenne une société en commandite, avec un capital de 6,000,000 fr., intitulée : *Produits chimiques*. Il prit la qualité de chimiste et s'empara du titre de gérant. C'était : *Produits chimériques* qu'il eut fallu dire.

Croira-t-on, et pourtant c'est la pure vérité, qu'un Espagnol, sans administration, sans employés, sans avoir une seule action imprimée, ait trouvé moyen de faire faire à ces mêmes actions fabuleuses 30 à 35 francs de prime à la cote des agents de change, et cela dans Paris.

Grâce à la fondation de cette fabrique singulière, qu'une haute protection qu'on devine aisément prit sous son patronage, de Glimes a escroqué les sommes ci-après :

Au général Schram	30,000
Au général Fleury	25,000
Au chambellan Tascher de la Pagérie .	30,000
Au député Belmontet	20,000
Au député Husson	15,000
Au colonel Thirion	12,000
Au général Vaudrey	10,000
Au régisseur Gélis	10,000
A l'employé Griscelli	72,000
A l'employé Alessandri	10,000
A l'employé Bertova	5,000
A M. de Bassano	25,000
A M. de Pierre	25,000
A M. de Lourmel	25,000
A M. de Wagner	25,000
Au banquier Vallet, passage Saunier. .	450,000
Au banquier Lévêque, rue de la Victoire.	600,000
A l'agent de change Gouin	150,000
Total fr.	1,539,000

Un million cinq cent trente-neuf mille francs !

Le jour même où l'amant de la Montijo escroqua cette somme (à l'ombre d'une presque filiale et impériale faveur), le comte Mouvillon de Glimes passa les Pyrenées et s'en alla à Madrid auprès de son ex-compagne.

Une plainte fut déposée immédiatement entre les mains de Chaix-d'Est-Ange, alors procureur général, qui la transmit à M. Camusat de Busseroles, juge d'instruction, pour que celui-ci commançât une instruction. Mais hélas ! malgré la puissance des signataires lésés qui demandaient l'arrestation et l'extradition de de Glimes, une puissance plus forte arrêta toute plainte, déposition des témoins, etc., etc., en échange d'une commission de sénateur et d'un brevet de conseiller à la cour.

La jolie famille ! La jolie société !

Un incident dramatique vint attrister le palais de Saint-Cloud. Une discussion s'était élevée entre Saint-Arnaud et un général de service au palais, nommé Cornemuse, au sujet de la disparition d'une somme de cent mille francs et d'une tabatière enrichie de diamants que l'empereur avait déposées sur une cheminée d'une des salles du palais. Trois personnes seulement, Saint-Arnaud, Cornemuse et le roi Jérôme, avaient pénétré dans l'appartement. Cornemuse offrit de faire la preuve qu'il n'était pas l'auteur de cette soustraction. Saint-Arnaud entra alors dans une grande colère, déchargea son revolver sur le général et le tua sur le coup. Les journaux enregistrèrent le lendemain la mort du général Cornemuse frappé d'apoplexie.

Quelques temps après, Bonaparte déclare la guerre à la Russie. Saint-Arnaud était nommé général en chef des armées et mourut à la bataille de l'Alma. Il emporta dans la tombe le secret de l'oncle et bon nombre de ceux du neveu.

VIII

Complot de l'Hippodrôme. — Complot de l'Opéra-Comique. — Attentat de Pianori. — Son exécution. — Assassinat du malheureux Kelsch. — Tentative de Bellemarre. — La machine infernale de Périnchies. — La Marianne. — Arrestation dans les départements (1852-1857).

La police, qui joua un rôle considérable pendant la durée de l'Empire, apprit tout à coup qu'un complot s'était formé pour s'emparer de l'empereur. L'Hyppodrôme était choisi comme lieu d'exécution. Tous les conjurés furent arrêtés et le coup avorta.

Les arrestations opérées, la police ne pouvait rester calme; elle rêva un nouveau complot. Griscelli nous raconte ainsi l'affaire de l'Opéra-Comique.

« La France et Paris se rappellent encore le calme parfait qui régnait dans l'Empire français pendant la guerre de Crimée. Tous les partis se donnaient la main pour combattre le colosse russe. La police, elle, s'occupait à faire

des victimes et à semer des larmes là où l'on ne voyait que paix, concorde et travail. Elle prit surtout pour but de ses manœuvres deux grandes fabriques où les commandes de la France et de l'étranger affluaient. Par ordre supérieur, deux *espions provocateurs* durent se faire agréer comme ouvriers : l'un, Lagrange, sous le nom de Jules entra dans la fabrique Réné-Caille, quai Billy; l'autre, Platot, sous le nom de Martin, fut agréé dans la fabrique de chaises et fauteuils en fer à la barrière de l'Étoile. Ces deux agents avaient pour consigne d'être d'une exactitude modèle dans leur travail; ils devaient seulement faire de la politique pendant les repas et les jours de fêtes. Ils ne devaient se rendre à la préfecture que les dimanches soir, après minuit, pour y recevoir de nouvelles consignes, de l'argent et y donner leurs renseignements; ils devaient payer à boire à ceux qui se laisseraient embaucher; ils devaient correspondre entre eux d'une manière ostensible, afin de faire croire qu'on était à la veille d'une grande révolution, et qu'on devait se défaire à jamais, soit par l'assassinat, soit par l'enlèvement de Napoléon et de l'Espagnole. Lorsque les deux agents eurent des signatures assez nombreuses pour faire croire à la Cour et aux gens timides que les partis conspiraient, ils donnèrent rendez-vous à leurs victimes à l'Opéra-Comique, un jour de représentation par ordre.

» Leurs Majestés impériales y arrivèrent à 8 heures; les arrestations commencèrent à 9 heures. Avant la fin du spectacle, la police de Piétri avait incarcéré cinquante-sept ouvriers des deux fabriques sus-désignées.

« De nombreuses condamnations furent prononcées, même contre des personnes étrangères au complot. La police ne voulait pas perdre la main à ces sortes d'affaires et immédiatement le bruit d'une tentative d'assassinat sur la personne de l'empereur se répandit dans Paris. »

Un malheureux, Pianori, cordonnier de profession, arriva à Paris et se logea rue de la Galande. Ne parlant pas le français et ne trouvant pas d'ouvrage, il tomba dans une misère complète. Dans le même hôtel que lui demeurait un de ces misérables connus sous le nom d'agents provocateurs. L'espion commença par plaindre Pianori, lui donna de l'argent, lui paya à manger, à boire surtout, et pendant qu'il était ivre, l'agent l'excita contre Napoléon.

L'employé de la préfecture prit un tel ascendant sur l'Italien, que ce dernier, croyant avoir trouvé un Dieu bienfaisant, se serait jeté dans la Seine plutôt que de désobéir à son bienfaiteur qui le nourrissait et le logeait sans travailler.

Le jour de l'attentat, Pianori, ivre d'absinthe, est conduit par l'agent aux Champs-Élysées ; on lui met à la main un revolver et il tire trois coups sur Napoléon.

Arrêté, jugé et condamné à mort. Le jour de son exécution, à six heures du matin, au moment où la tête de Pianori tombait dans le panier, le *Moniteur* annonçait à ses lecteurs que Hébert était fait chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels.

Pianori est le premier individu qui ait tenté seul d'assassiner l'empereur. Griscelli raconte cependant dans ses mémoires qu'un nommé Kelsch, ancien déporté, était rentré

dans Paris avec l'intention du tuer Bonaparte. Griscelli fut agent actif dans cette affaire. Laissons-lui la parole.

« M. Walewski, étant ambassadeur à Londres, adressa une dépêche télégraphique chiffrée à Napoléon, lui apprenant qu'un certain Kelsch, évadé de Lambessa et à la solde de Mazzini, venait à Paris pour y assassiner l'empereur. Sa Majesté impériale fit appeler immédiatement le préfet de police, lui donna connaissance de la dépêche et lui demanda un agent intelligent, dévoué et énergique; bien que je fusse tout nouveau dans le métier, M. Piétri me désigna au chef de l'État qui lui répondit :

» — Amenez-le-moi ce soir à l'Opéra! je vous ferai appeler dans un entr'acte....

» En sortant des Tuileries, M. le préfet me fit appeler et me communiqua les ordres de l'empereur. Je poussai un cri de joie, puis un éblouissement, pareil à ceux que j'ai eu toutes les fois que j'ai été sur le terrain et qu'il y a du sang, me prit..... M. Piétri me dit :

» — Qu'as-tu?

» — Rien... à présent... mais dans cette affaire il y aura du sang....

» Le soir, à la fin du premier acte, nous fûmes introduits, M. Piétri et moi, dans la loge impériale. En passant derrière l'impératrice, qui occupait le devant de la loge avec Mme de Bassano, Sa Majesté demanda :

» — Qui est ce monsieur qui entre avec le préfet?

» — C'est un Corse, répondit M. le maréchal Vaillant, qui était sur le derrière avec le général Espinasse.

» — Alors il doit avoir un stylet ! — et un éclat de rire succéda a ce mot de stylet-corse.

» Sa Majesté impériale, le préfet et moi nous nous retirâmes sur le derrière de la loge, sur la terrasse qui fait l'angle de la rue Rossini et de la rue Lepelletier. Là, Napoléon s'assit en nous ordonnant d'en faire autant ; il me parla en ces termes :

» — Griscelli, je suis enchanté que vous soyez Corse. Tous les hommes de cette île ont été, de tout temps, dévoués à ma famille... M. Piétri, qui vous porte beaucoup d'intérêt, m'a dit que vous joignez au dévouement l'intelligence et l'énergie. Vous aurez besoin de tout cela dans le service que nous allons vous confier ; car il s'agit d'un certain Kelsch qui arrive de Londres avec des intentions criminelles, et pour lequel il faut une surveillance extraordinaire de tous les instants, afin de savoir si ce qu'on me signale est vrai. Maintenant, il faut le trouver et ne pas le perdre de vue. Dès que vous l'aurez trouvé, il faudra me le montrer et attendre mes ordres...

» J'avais écouté sans dire un mot. C'était la première fois que le berger corse, qui n'avait jamais vu que les maquis, se trouvait en présence d'une tête couronnée. Dès que je vis que Sa Majesté impériale avait fini, je répondis :

» — Sire, il me sera très-facile de le trouver, si M. le préfet veut me confier le dossier de cet homme ; je saurais où il demeurait, son signalement, son âge et les personnes qu'il fréquentait.

» — Très-bien, dit M. Piétri, je n'avais pas pensé à cela.

» — Mais vous le montrer, Sire, je ne puis le promettre.

» — Et pourquoi ? dit l'empereur.

» — Parce que si Kelsch s'approche de Sa Majesté impériale avant que j'ai le temps de le lui montrer, je le poignarde.

» Le préfet de police, se mit à rire et Napoléon dit :

» — Diable, comme vous y allez !

» Puis se tournant vers Piétri, il lui ordonna de me donner 1,000 francs et de mettre à ma disposition, pour ce service, tout ce dont j'aurais besoin.

» — Je préviendrai également Fleury, pour qu'il mette à votre disposition les chevaux et les voitures qui vous seront nécessaires. Demain je sortirai du château pour aller au bois de Boulogne. Je serais à cheval.

» Ainsi se termina cette première entrevue que j'eus avec Napoléon III, que je devais voir de si près tant de fois. Je pensais à mon vieil oncle ; s'il avait pu me voir de sa cabane parlant à Napoléon, à l'Opéra, au milieu de tout ce que la France a de plus illustre dans les sciences et dans les arts !

» A la sortie du théâtre, nous accompagnâmes Leurs Majestés impériales aux Tuileries, puis nous allâmes à la préfecture de police y prendre 1,000 francs et voir le dossier de Kelsch, que Balestrino, chef de la police municipale, nous donna. M. Piétri lui fit croire que Sa Majesté impériale voulait le gracier.

» — Le gracier ! répondit Balestrino, mais c'est l'homme le plus dangereux que je connaisse. Le jour qu'on l'a arrêté sur la barricade de la porte Saint-Martin, quatorze agents

ont eu toutes les peines du monde pour le conduire au poste. Il a fallu l'attacher. C'est un hercule redoutable.....

» En parcourant son dossier, je vis : « Cinq pieds, sept pouces, stature herculéenne, homme dangereux, demeurant chez son frère, rue du Transit, à Vaugirard. Il va très-souvent chez Desmaret, même rue, restaurant où il fait la cour à la fille de l'aubergiste. » Muni de ces renseignements et de mes 1,000 francs, je rentrai chez moi pour me coucher tout habillé sur mon lit. Il était trois heures et je voulais aller de bonne heure rue du Transit, espérant y voir Kelsch ou y trouver quelques renseignements.

» A six heures, bien que nous fussions au mois de décembre, j'étais placé en face de la maison de son frère. Une heure après, une jeune fille descendit, appela un commissionnaire, lui donna une lettre, en lui recommandant de ne la remettre qu'à lui-même. Cette recommandation de la jeune fille me parut digne d'être notée. Je suivis donc le porteur de la missive qui traversa Paris et ne s'arrêta qu'à Ménilmontant. Il sonna à une maison bourgeoise. Un homme, Kelsch lui-même, descendit, prit la lettre et dit au porteur :

» — Je vous remercie. Je vais y aller de suite. Je serai arrivé avant vous.

» Sa vue sa voix, ne me firent aucune impression ; mais si je n'eus pas d'éblouissement, je remarquai, en revanche, comme de mauvais augure que nous étions un vendredi.... Comme il l'avait annoncé à l'homme qui lui avait porté la lettre, un instant après il descendit, prit la rue Ménimoltant jusqu'au boulevard du Temple, où il prit une voiture

et se fit conduire chez son frère, en descendant les boulevards jusqu'à la Madeleine, la place de la Concorde, boulevard des Invalides, rue de Vaugirard, etc. Aussitôt que sa voiture arriva à la porte, toute la famille descendit précipitamment, lui sauta au cou et le fit entrer dans la maison, en renvoyant la voiture.

» Deux heures environ après, il sortit accompagné de son frère et ils se rendirent rue du Transit, 13, chez Desmaret, restaurateur. Là également on le fêta. La demoiselle surtout ne le quittait pas, et prit le café avec les deux frères pendant que, dans un cabinet attenant à la salle, je mangeais une côtelette que je payai d'avance.

» Dès qu'ils eurent pris le café, ils sortirent pour se rendre aux Champs-Élysées chez Crémieux, loueur de chevaux. Là les deux frères se quittèrent, et je saisis au vol les paroles de Kelsch.

» — La police de Napoléon est trop bête pour me trouver : elle me croit endormi à Londres. Il est inutile que je couche chez Girard, je viendrai coucher à la maison. Ne crains rien; à ce soir !

» Pauvre Kelsch, il ne savait pas que ses paroles seraient recueillies justement par un agent de police de Napoléon, chargé de ne pas le perdre de vue, et qu'avant peu il aurait le désagrément de se trouver face à face avec lui. Quoique je ne veuille pas anticiper sur les événements, j'annoncerai à mes lecteurs qu'en entrant chez Desmaret, j'eus un éblouissement si fort que je faillis me trouver mal. Était-ce un pressentiment du drame qui devait s'y jouer quelques jours après ou bien qu'était-ce ?

» En voyant sortir Kelsch à cheval de chez Crémieux, et se diriger vers les Tuileries, je courus rue Montaigne (aux écuries impériales), fis seller un cheval et me rendis place de la Concorde, où, à mon contentement, je retrouvai l'assassin chevauchant en cavalier accompli sur un cheval pur sang.

» A deux heures précises, Sa Majesté impériale, le colonel Fleury et le capitaine Merie arrivaient sur la place, en venant par la rue de Rivoli. Kelsch, qui se trouvait alors vers le pont Royal, accourut au galop au devant de Napoléon. J'étais déjà derrière lui, la tête de mon cheval touchait la croupe du sien, quand l'empereur passa près de nous. De la main gauche je tenais les rênes de mon cheval, la main droite était sur le manche de mon poignard.

» Kelsch ne fit aucun mouvement : sa mort ne devait pas arriver aux Champs-Élysées.

» Aussitôt que Sa Majesté impériale fut passée, elle prit le galop de chasse jusqu'à l'Arc-de-Triomphe. Plus de trente cavaliers suivirent avec Kelsch et moi jusqu'au lac ; là, Napoléon, voulant se débarrasser de la foule qui l'entourait, prit de nouveau le galop jusqu'à la porte Maillot. Puis nous descendîmes au pas jusqu'au pont de Neuilly et l'on rentra aux Tuileries par le parc Monceau et le faubourg Saint-Honoré. Kelsch nous quitta rue de la Paix,... Je ne répéterai pas tous les incidents que cette surveillance occasionna pendant quinze jours et quinze nuits, ce serait allonger ce chapitre déjà trop long. Mais je tiens à ce qu'on sache que Kelsch fut constamment gardé à vue : J'ai mangé à la même table, pris bien souvent le café dans le

même cabinet ; à cheval, en voiture ou à pied nous n'avons jamais cessé de nous voir, et jamais le séide, tant il était aveuglé de l'idée de son assassinat, ne s'est aperçu qu'il était surveillé. Toutes les lettres qu'il recevait de Londres et celles qu'il écrivait étaient décachetées, lues et envoyées ensuite à leurs adresses.

» Sa Majesté impériale, qui m'avait appelé plusieurs fois pendant ce temps, me fit mander le 14, au matin, dans son cabinet. Pendant que j'y étais, M. Piétri y arriva pour donner connaissance d'une lettre que Kelsch écrivait à Mazzini pour lui annoncer que l'empereur serait assassiné dans deux jours. Malgré les prières du préfet de police qui voulait faire arrêter Kelsch immédiatement, Napoléon refusa, m'ordonnant seulement de changer de cheval pour la sortie, à deux heures, qui aurait lieu comme à l'ordinaire vers le bois de Boulogne.

» A l'heure indiquée, pendant que Kelsch, en casquette, bottes à l'écuyère, jaquette verte, sous laquelle il perçait quelque chose, faisait caracoler son cheval, Sa Majesté impériale et M. Fleury arrivaient sur la place de la Concorde. En les voyant, Kelsch se porta au triple galop vers eux, qui, voyant cela, prirent l'avenue de l'Étoile à fonds de train. J'eus le temps de dire aux jockeys de serrer de près Sa Majesté impériale et de ne laisser passer personne devant eux. En arrivant au bois de Boulogne, commença un steeple-chasse furibond. Murs, ruisseaux, allées, lacs furent tournés et franchis au triple galop. Les promeneurs qui nous voyaient passer disaient que le chef de l'État était ou fou ou ivre...

» Hélas ! il n'était ni l'un ni l'autre... Mais il avait peur pour sa vie. Après trois heures d'une course effrénée, nous passions la porte Maillot pour rentrer aux Tuileries. En passant par l'avenue de l'Étoile, nos chevaux étaient blancs d'écume. En remontant l'avenue, celui de Kelsch refusa de marcher, malgré les éperons et la cravache de son cavalier. La vue de ce cheval qui refusait d'avancer m'inspira une idée irréfléchie et audacieuse. Je piquai des deux pour dépasser Sa Majesté impériale. En passant à côté d'elle, je saluai en criant :

» *Vive à jamais les Napoléon! l'assassin est vaincu!*

» Sa Majesté impériale se retourna et, voyant que le séide payé était resté au bas de la côte, m'ordonna de le suivre au château. En rentrant dans son cabinet, Napoléon, baigné de sueur, ouvrit un tiroir et me donna 5,000 francs en me disant.

» — Allez vous reposer ; on aura besoin de vous ; envoyez-moi Piétri.

» Une heure après, ce dernier venait m'éveiller rue des Moulins, pour m'ordonner de venir à son cabinet à minuit.

» Minuit sonnait quand je me présentai à la préfecture, où je fus étonné de trouver quarante agents de sûreté que le chef de la police voulait m'imposer pour arrêter Kelsch. Après une vive discussion devant le préfet, je consentis à en prendre trois avec moi, et même je dis que si l'on voulait Kelsch mort, je n'avais besoin de personne.

» Hébert, Letourneur et moi, nous sortîmes du cabinet avec mandat d'arrêter l'assassin, mort ou vif. A six heures précises, encore un vendredi, nous arrivions chez Desmaret,

où notre homme venait tous les jours prendre l'absinthe; nous y commandâmes un dîner pour six personnes. A huit heures arrivait un certain Morelli, qui venait de Londres pour assister à la curée de l'empereur; il demanda à Desmaret où était Kelsch. On lui répondit qu'il arriverait à neuf heures. A l'heure dite, Kelsch arriva. Pendant qu'il prenait son verre, j'ordonnai à Letourneur d'arrêter Morelli; Hébert et moi nous empoignâmes Kelsch qui, quoique nous fussions à deux, nous échappa à travers la salle à manger, le salon, les chambres et, sautant par une fenêtre, tomba en dedans du mur d'enceinte au fond duquel se trouvait une porte. Si cette porte eût été ouverte, l'assassin était sauvé, la surveillance de quinze jours était perdue. Mais nous étions un vendredi, la maison Desmaret portait le n° 13, j'avais eu deux éblouissements : il devait y avoir du sang, et il y en eût. Ne pouvant pas se sauver par la porte et sentant que son crime était découvert, Kelsch, en homme de cœur, voulut vendre chèrement sa vie. Il s'arrêta, arma un pistolet. Je fis comme lui; nous étions à trente pas l'un de l'autre; les deux coups ne firent qu'une détonation. Il tomba baigné dans son sang, ma balle lui était entrée entre le nez, le front et l'œil droit, et lui était sortie derrière l'oreille gauche. La sienne m'avait sifflé à l'oreille. Son complice Morelli accourut au coup de pistolet. Pendant qu'il sautait dans le mur d'enceinte, je lui cassai l'épaule avec mon autre pistolet.

» A dix heures, les deux mandataires de la révolution étaient dans la cour de la préfecture. M. Piétri me sauta au cou et courut annoncer la nouvelle aux Tuileries et aux

ministres qui, à cause de la première tentative, attendaient tous avec impatience la nouvelle de cette importante arrestation. »

Pianori trouva bientôt un imitateur. Un cordonnier nommé Bellemarre, venait de sortir de Bicêtre où il était enfermé comme aliéné depuis quelque temps; il attendit l'empereur à la sortie du Théâtre-Italien et tira sur sa voiture. De nombreuses arrestations furent faites à cause de cette tentative. Quant à Bellemarre, on n'entendit plus parler de lui. Est-il mort à Bicêtre, vit-il dans quelque cabanon, nul ne le sait.

En août 1855, la cour d'assises de Douai jugeait les accusés d'un complot découvert à Périnchies près Lille. Les deux frères Jacquin étaient accusés d'avoir miné le pont du chemin de fer pour le faire sauter lors du passage de l'empereur. Mais les deux accusés s'étaient réfugiés en Belgique et le gouvernement belge refusa leur extradition.

Une émeute qui éclata à Angers fait découvrir une nouvelle société secrète, *la Marianne*. Cette société embrassait plusieurs départements du sud-est. *La Marianne* désignait la République. Nombreuses arrestations furent encore faites dans les départements à cause de cette association.

IX

Naissance de mon fils.—Marguerite Bellanger et les papiers secrets.—L'exécution d'Orsini.—Le programme du guillotiné.— La loi de sûreté générale. — Déportation en masse des citoyens.— Le préfet Pougead-Dulimbert.— Le contre-amiral Fourichon. — La guerre d'Italie.—La paix de Villafranca et les casques prussiens. — La guerre de Chine. — La guerre du Mexique. — Mort de Maximilien. — Déjà Bazaine.

Le 16 mars 1856, l'empereur avait un héritier. Les papiers secrets trouvés aux Tuileries après la fuite de cette famille maudite, laissent des doutes considérables sur l'existence de la vraie mère de celui qui fut le prince impérial. La lettre suivante, écrite par Marguerite Bellanger, maîtresse de l'empereur, à M. Devienne, semble désigner assez qu'il est question du futur Napoléon IV.

« Monsieur (*Devienne*),

» Vous m'avez demandé compte de mes relations avec l'empereur, et, quoi qu'il m'en coûte, je vais vous dire la vérité. Il est terrible d'avouer que je l'ai trompé, moi qui lui dois tout, mais il a tant fait pour moi que je vais tout dire. Je ne me suis pas accouchée à sept mois, mais bien à neuf. Dites-lui bien que je lui en demande pardon. J'ai, Monsieur, votre parole d'honneur que vous garderez cette lettre.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» M. Bellanger. »

—Dans les derniers mois de 1857, le comte Orsini, désireux de voir l'Italie *une* des Alpes à l'Adriatique, avait fait demander à l'empereur, par le prince Napoléon son ami, de bien vouloir faire intervenir la France pour l'exécution de ce projet. Sur le refus formel de Bonaparte, Orsini résolut de se venger. Dans ce but, il fabriqua des bombes avec une poudre fulminante dont il était l'inventeur, et, accompagné de trois hommes dévoués à sa cause, les nommés Pieri, De Rudio et Gomez, il attendit l'empereur à l'entrée de l'Opéra, lança ses bombes sous les voitures de la cour. L'explosion fit de nombreuses victimes sans atteindre celui contre qui les bombes étaient dirigées. Le procès fut immédiatement instruit; trois complices furent condamnés à mort et exécutés.

Quelle belle occasion pour l'Empire, pour frapper la France d'une terreur effroyable! Espinasse, de triste mé-

moire, est nommé ministre de l'intérieur et de la sûreté générale ; on ne pouvait faire un meilleur choix.

« Le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale commença par mander tous les préfets à Paris. Il reçut chacun d'eux en audience particulière. Voici le dialogue échangé entre ces fonctionnaires et le général Espinasse : — Vous êtes préfet ? — Oui, Son Excellence. — De quel département? — De la Sarthe (1). — Ah! vous êtes préfet de la Sarthe (il consultait une liste où les départements étaient inscrits avec des chiffres en regard); la Sarthe, *tant* d'arrestations. — Mais, monsieur le ministre, qui faut-il arrêter? — Qui vous voudrez, je vous ai donné le nombre, le reste vous regarde. « Les préfets s'empressèrent de mettre à exécution ces instructions sommaires.

L'affaire d'Orsini avait prouvé, de la façon la plus irréfragable, que la France était restée complétement étrangère à l'attentat du 14 janvier. Les vrais coupables punis, le gouvernement aurait dû, semblait-il, se tenir pour satisfait ; mais la demande faite par l'empereur du dossier du procès de la machine infernale, indiquait que les traditions et la politique du Consulat et de l'Empire seraient encore suivies, et que Napoléon III profiterait de l'occasion pour frapper les républicains, comme le premier consul Bonaparte profita du complot légitimiste de la rue Saint-Nicaise pour déporter les débris du parti de la révolution.

Le Sénat ne s'opposa nullement à la promulgation de la loi, et un décret impérial, du 27 février 1858, la rendit

(1) Ou tout autre nom. (*Taxile Delord* histoire du second empire).

exécutoire sur toute l'étendue de l'Empire français. Les prisons cependant étaient pleines avant le décret et même avant la présentation de la loi. Les membres restants du *Comité de résistance*, Louis Combes, Eugène Fombertaux, Frédéric Gérard, Chardon, Goudouneche, G. Tilliers et quelques autres, furent désignés les premiers à la police. Frédéric Gérard, employé au ministère de la guerre, naturaliste distingué, était mort; les agents surprirent par leur visite sa famille encore en deuil. M. Chardon, instituteur, fut arraché à la prison par son frère, officier d'artillerie ; Fombertaux fut emporté par la voiture cellulaire sans avoir pu dire adieu à sa femme ; Goudounèche, maître de pension, ancien rédacteur en chef du journal l'*Avenir*, subit le même sort; M. Georges Tilliers, homme de lettres, traîné de prison en prison, tondu, rasé, jeté à la Roquette, attendit, au milieu des condamnés, dont il portait le costume, le départ de onze forçats avec lesquels il fut conduit à Marseille. Sa mère et sa fiancée étaient, pendant ce temps-là, jetées dans une prison de Nevers; M. Benjamin Gatineau, rédacteur en chef du *Guetteur de Saint-Quentin*, et plusieurs autres journalistes des départements furent arrêtés et prirent également le chemin de Marseille et de l'Afrique.

Pour donner une idée de ce qui se passa alors dans toute la France, nous citerons une page de l'ouvrage de M. C. Ténot et A. Dubort (1).

« Les voilà, ces hommes chassés de leur patrie, arrachés

(1) Les Suspects en 1858.

» à leur famille, à leurs amis, jetés dans les cachots et
» transportés en Afrique.

» Qui sont-ils? Nous ne craignons pas de le dire : ils
» sont tous d'honnêtes gens, contre lesquels nous défions
» qu'on relève le moindre délit! Médecins, avocats, offi-
» ciers ministériels, négociants, artisans, ils ne s'occu-
» paient plus de politique : qui donc s'en occupait depuis
» 1852! Ils descendaient, non pas gaiement, comme on le
» leur conseillait, le fleuve de la vie, mais laissant à d'au-
» tres le souci des affaires publiques! Ils regrettaient le
» passé, et ils s'en font gloire, mais en silence.

» Les uns étaient couchés, moribonds, sur leur lit de
» douleur; les autres vivaient retirés au fond de leurs
» montagnes, évitant avec soin jusqu'au mot qui pouvait
» donner prise aux gendarmes. Ceux-ci revenaient, depuis
» quelques mois à peine, d'exil, de Cayenne ou de Lam-
» bessa : ceux-là étaient morts depuis des années!

» Une nuit, entre minuit et deux heures, à peu près
» partout, le jour anniversaire de la révolution de février,
» on va frapper à la porte des vivants et jusqu'aux tom-
» beaux des morts! « — Qui va là? — La police. — Que me
» veut-elle? — Tu es républicain? — Il ne m'est pas per-
» mis de le dire. — Tu l'es, tu as défendu la République en
» 1848, la Constitution et la loi en 1851. Suis-moi, tu es
» un gibier de prison, un pensionnaire désigné de Cayenne
» ou de Lambessa! viens, et suis-nous, la chaîne au cou
» et les menottes aux mains! Tu es malade? tu vas mou-
» rir? En voiture cellulaire, c'est bien bon pour un répu-

» blicain! — Mais pourquoi? — L'italien Orsini a tiré sur
» l'empereur.

» — Et toi, qui es-tu? — Vous demandez mon père?
» il est mort depuis deux ans. Mon mari? Il est dans une
» maison de fous. Mon frère? Il est aux États-Unis. Mon
» autre frère? Il est encore en Afrique, où vous l'avez
» transporté en 1852.

» — Ton père est mort? Ce n'est pas vrai, puisqu'il est
» sur la liste. Tu soutiens toujours qu'il est mort? Viens
» avec nous, il nous faut quelqu'un de ce nom.

» Et ailleurs : — Et vous, Madame, vous êtes la femme
» d'un républicain, vous êtes républicaine vous-même;
» votre mari revient de Cayenne? Allons, laissez-là votre
» mari, vos enfants, vos affections, votre ménage, vos
» occupations; suivez-nous au cachot et en Afrique.

» Et ailleurs encore : — Qui es-tu, toi? — Moi? que
» me voulez-vous? Et la fille aux gendarmes : — Que
» voulez-vous à mon père? — Retirez-vous, retirez-vous;
» nous l'emmenons en prison. Et l'enfant et la femme
» tombent étendus sans vie sur le parquet.

» Et ce colloque se continue, se prolonge, s'étend pen-
» dant des mois et dans tous les coins de la France entre
» les gendarmes et près de deux mille citoyens français. »

Le préfet, dans chaque département, prenait au hasard le nombre d'individus fixé par ordre ministériel. Les zélés bonapartistes, les gens poussés par des haines ou par des intérêts particuliers, signalaient aux préfets les individus dont ils voulaient se défaire. Quelques préfets s'y prirent à deux fois pour compléter leur liste : il y a eu deux dé-

portations en 1858, la première du 24 au 26 février, la seconde après cette époque. Le département du Gard fut terrorisé à deux reprises différentes; M. Pougeard-Dulimbert, préfet de ce département, avait pris une part cruelle au coup d'État comme préfet des Pyrennées-Orientales. C'était un fonctionnaire tout à fait selon le cœur d'Espinasse. La femme d'un insurgé, mère depuis huit jours, ne voulait pas révéler la retraite de son mari, elle fut sans son enfant mise au cachot, où la fièvre de lait la prit; un citoyen, espérant exciter la pitié du préfet pour cette malheureuse, lui dit qu'elle se mourait et que ses seins allaient éclater : « C'est ce qu'il faut, répondit-il, son secret sortira par là. »

M. Pougeard-Dulimbert, peu de temps après avoir pris possession de la préfecture du Gard, reçut comme tous ses collègues, après l'attentat d'Orsini, un paquet de lettres de cachet signées en blanc; comme il ne se souciait pas de se mettre mal avec la bourgeoisie nîmoise, il choisit ses premières victimes parmi les citoyens les plus obscurs.

M. Eugène Ducamp (1), condamné de 1852, réfugié en Suisse et rentré au bout de trois ans sur la foi d'un sauf-conduit qu'il n'avait ni sollicité ni payé, donnait prise autant que qui que ce soit aux mesures dite de sûreté, mais il appartenait à une des meilleures familles de Nîmes. Il fut d'abord épargné. Malheureusement il était devenu depuis deux ans, à la suite de sacrifices d'argent très-importants, agent général de la *Compagnie du Phénix*, poste

(1) Aujourd'hui membre du Conseil général du département du Gard.

qui lui donnait par an près de 30,000 francs de bénéfices et dont le portefeuille, propriété du titulaire, valait plus de 150,000 francs.

La place était belle! le préfet promettait depuis longtemps une place de receveur particulier au maire de Nîmes, qui, outre une promesse formelle, invoquait de grands services, entre autres celui d'avoir accepté les fonctions de maire, dont personne ne voulait. Le gouvernement l'avait décoré, c'est vrai, mais cela rapporte peu. La place d'agent général de la *Compagnie générale du Phénix* valait mieux.

M. Eugène Ducamp, deux mois après la première razzia du général Espinasse, le 21 avril vers midi, se promenant sur le boulevard, devant la porte de ses bureaux, fut accosté par un individu de mauvaise mine, râpé, canne à la main, col de crin, moustache grise en brosse, qui lui dit de la part de M. le préfet que celui-ci désirait lui parler. Arrivé à la préfecture, il se trouva en présence non du préfet, mais du commissaire central qui lui dit :

« Vous me voyez navré, j'ai une bien triste mission à » remplir; chargé de veiller sur votre conduite, je ne puis » que vous en louer, mais il faut que quelque mauvais » drôle vous ait dénoncé, et je suis obligé de vous arrê- » ter. »

» M. Ducamp répondit : J'ai été appelé en audience par » le préfet; a-t-il voulu me tendre un guet-apens. S'il n'est » pas un misérable, il faut que je le voie, que je lui parle; » c'est à lui que j'ai affaire. Le commissaire reprit : Le pré- » fet est occupé, vous lui écrirez de la prison; du calme. » Le plus sage est de vous rendre tranquillement à la

» maison d'arrêt comme vous êtes venu ici, sans bruit
» fâcheux, sans esclandre.

» Je suis venu ici en visite, de mon plein gré, voulez-vous
» que j'aille en prison de même ! pour qui me prenez-vous?
» pour un voleur ! Si quelqu'un doit rougir de tout ceci, ce
» n'est pas moi : je n'irai en prison que par la force, et j'irai
» le front haut. »

Le commissaire fit emmener le prisonnier par quatre sergents de ville, après lui avoir remis sa lettre de cachet signée Espinasse, et portant la date de Paris 21 avril, le jour même où cette scène se passait. C'était donc une pièce signée en blanc, oubliée au fond d'un tiroir et exhumée sans motif politique.

Les gardiens attendaient à la géôle. Ils invitèrent M. Ducamp à déposer tout ce qu'il avait sur lui, sa montre, ses clefs, son argent, et comme l'un d'eux mettait brutalement la main sur lui pour le fouiller, il fit involontairement un geste de dégoût et un mouvement en arrière..... « Oh ! oh !
» mon petit, dit le principal gardien, c'est comme ça !
» Allons ! allons ! apportez les petites machines, nous allons
» apprendre à ce Monsieur qu'il n'est pas le maître ici. »

Les gardiens lui mettent les fers aux mains ; un des bracelets qu'on lui passe étreignant trop un de ses poignets, il en fait l'observation. — « Tu t'y feras, mon bonhomme,
» ça prête ! d'ailleurs ça fait entrer l'amitié. »

Celui qui s'exprimait avec cette grossièreté avait cent fois parlé chapeau bas au prisonnier, du temps que M. Ducamp était avocat : « En avant ! » reprit le chef, et M. Ducamp fut entraîné, bousculé à travers un corridor et jeté,

la tête en avant, dans un cachot en contre-bas de deux marches ; il tomba sur ses mains enchaînées pendant que les verroux et la serrure criaient derrière lui ; il resta accroupi à terre. En jetant les yeux autour de lui, il reconnus la cellule où, quelques années auparavant, il avait vu un misérable enfant de vingt ans, que son défenseur n'avait pu sauver de la guillotine, hurler les angoisses de sa dernière nuit ; il se trouvait à côté d'un vase cylindrique de terre grossière de 50 centimètres de haut, et d'une paillasse immonde, éventrée en plusieurs endroits, grabat du crime et de la misère, d'où s'échappait un paille concassée et pulvérulente. Il était escamoté, supprimé, il pensait à sa fortune engloutie, à sa mère désolée mourant loin de son fils. L'humidité des dalles le fit lever. Un peu avant la nuit, on glissa près du baquet, par la porte entre-bâillée, une casserole où nageaient quelques légumes et une cuillère de bois ; il regardait cela stupidement en se disant. — « Qui sait, » tu te décideras peut-être à manger de ça demain ou un » peu plus tard. »

Soutenu par la fièvre, il allait dans l'ombre le long du mur opposé à la paillasse, comptant les heures une à une. Deux heures du matin sonnèrent ; il entendit passer un camion ou quelque chariot lourdement chargé ; il songea tout de suite aux voitures cellulaires. Des pas se firent entendre dans le corridor ; sa porte s'ouvrit, le gardien-chef, une lanterne à la main, pénétra dans le cachot entre deux soldats, la baïonnette en avant, et dit : « Levez-vous, vous allez partir. » Quatre gendarmes le conduisirent à la gare ; deux brigades, l'arme au poing, se promenaient le long de

l'esplanade et de l'avenue ; à la gare, il fut remis à deux gendarmes qui s'installèrent avec lui dans un compartiment spécial. Il descendait à Marseille à six heures du matin et traversait enchaîné un groupe d'employés dont plusieurs avaient, l'année auparavant, collaboré avec lui à la grande assurance de la Compagnie Paris-Lyon-Marseille, et à qui il avait à cette occasion offert à dîner ; ces jeunes gens pâlirent à sa vue et il leur dit doucement « Vous savez que je ne suis pas un coquin ! »

M. Ducamp entra dans le préau de la maison d'arrêt à sept heures. Les malfaiteurs qui jouaient au bouchon, s'empressèrent auprès du nouveau venu et lui adressèrent insolemment quelques questions cyniques ; l'un deux, changeant tout à coup de ton, en voyant le silence méprisant du nouveau venu, lui dit : « Ah ! vous êtes un politique, venez ! vous avez là-bas un camarade. »

Ce camarade était un brave ouvrier cordonnier d'Orléans, nommé Lenormand, qui, assis sur une marche, lisait dans un vieux livre ; il apprit à M. Ducamp qu'il partait le matin même, à neuf heures, pour l'Afrique avec un autre, et que cet autre c'était sans doute lui. Aller en Afrique en redingote noire, chapeau de soie, bottes vernies et pas un sou en poche ! M. Ducamp courut au guichet : « Pardon, Monsieur ! dit-il au guichetier, pourrais-je savoir si c'est moi qui pars ce matin avec l'honnête homme que voilà là-bas. » Un gendarme intervint : « Je vais vous le dire tout de suite, c'est moi qui mène le convoi, comment vous appelez-vous ? » M. Ducamp dit son nom. « C'est bien ça, reprit le gendarme, nous partirons à huit heures. » L'at-

tente ne devait pas être longue ; les deux prisonniers furent menés dans la cour, on leur mit les menottes et, par les rues étroites et noires du vieux Marseille, on les dirigea tout droit sur le port de la Joliette ; au débouché d'un carrefour, ils rejoignirent quinze individus enchaînés conduits par une brigade, baïonnette au bout du fusil ; c'était le convoi ; autrefois on disait *la chaîne*.

Un bateau à vapeur, ses feux allumés, n'attendait plus que le convoi pour partir ; le troisième jour, à l'aube, il touchait à Stora, qui n'est qu'un abri où l'on débarque avant de se rendre à Philippeville. Un groupe de déportés attendait, dans cette dernière ville, le courrier de Bône à Alger, *le Titan*, pour être déposés les uns à Djidjelli, les autres à Bougie. Ce navire avait été, quelque temps auparavant, le théâtre d'une scène ignoble : des prisonniers politiques furent, ce qu'on appelle, mis à la broche (1) sur le pont ; infamie inscrite injustement par les déportés au compte du commandant Leroux, du *Titan*, qui appliqua la même mesure aux déportés dont faisait partie M. Ducamp, mais qui le fit le cœur navré et par suite d'un ordre ajouté en marge par le contre-amiral Fourrichon, commandant la marine à Alger, ancien gouverneur de Cayenne. Le frère de M. Ducamp servait comme lieutenant de vaisseau sous les ordres de cet officier général. Voulant demander la grâce de son frère à l'empereur, il sollicita un congé pour affaire de famille. M. Fourrichon lui répondit :

(1) C'est-à-dire enchaînés à la file l'un de l'autre et maintenus par une tringle de fer passée dans les anneaux de la chaîne.

« Je sais pourquoi vous voulez ce congé, vous ne l'aurez pas. »

Pendant ce temps-là, le maire de Nîmes, qui se posait comme ayant fait un voyage à Paris dans l'intérêt de M. Ducamp, disait avec mélancolie à son retour : « Le » pauvre garçon n'était pas défendable ; on m'a montré » un dossier effrayant. » La place du « pauvre garçon » était donc définitivement vacante ; rien n'empêchait cet honnête homme de la prendre pour lui. Il y fut nommé *gratuitement*, alors que des négociants très-honorables de Nîmes s'engageaient, s'ils avaient la préférence, à verser entre les mains de l'ancien titulaire des sommes variant de soixante à cent mille francs. La Compagnie confisqua le portefeuille, la propriété, la fortune de M. Ducamp et en nantit purement et simplement son successeur, sous prétexte que le gouvernement voulait avoir un agent de confiance dans ce poste important par le grand nombre de sous-agents qui en dépendent.

Peu de temps après Napoléon, mettant à exécution les idées d'Orsini, déclare la guerre à l'Autriche, entre en Italie en déclarant qu'il ne remettra l'épée au foureau qu'après avoir rendu l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. Joli programme qu'il ne put exécuter malgré ses victoires successives. M. Bismark montra la pointe des casques prussiens et Bonaparte signa alors la paix de Villafranca.

Le peu d'étendue de cet ouvrage nous oblige à passer rapidement sur des faits qui appartiennent tout entier au domaine de l'histoire. La guerre de Chine restera célèbre

par suite du triste rôle qu'y joua le général en chef Cousin Mautauban : le pillage du palais d'été.

La guerre du Mexique comporte à elle seule un volume de travail. Disons donc simplement que cette guerre, aussi insensée que criminelle, a été entreprise par Bonaparte au profit d'un banquier véreux qui avait promis de gorger d'or la tourbe de ministres qui entourait ce criminel. Maximilien d'Autriche paya de sa vie l'honneur d'avoir été empereur de ce pays essentiellement républicain.

Cette guerre nous révèla encore le bonheur de posséder un illustre général qui, plus tard, devait encore rehausser l'éclat de son nom par un acte d'infamie. J'ai nommé Bazaine.

X

Le prince Cammérata. — Son amour pour Eugénie. — Assassinat du prince. — Mlle Haussmann.

Un incident extraordinaire, que nous avons omis de signaler précédemment, s'était produit au moment de l'élaboration de la loi de sûreté générale. Griscelli raconte ainsi les faits suivants :

LE PRINCE CAMMÉRATA.

Après la formation du Conseil d'État du nouvel Empire, une séance extraordinaire fut tenue aux Tuileries, sous la présidence de Sa Majesté impériale, pour préparer la loi de sûreté générale. Un jeune membre du Conseil, d'origine italienne, prince du sang, parent du chef du gouvernement, s'éleva seul et dans une improvisation éloquente contre la

loi qu'il qualifiait de loi draconienne ; son discours serré, savamment combiné, prononcé avec feu, fit une sensation extraordinaire. Le jeune prince, bien qu'il eût parlé contre tous, fut applaudi par Napoléon et par toute l'assemblée.

Dès ce jour, le prince Cammérata fut le héros de toutes les fêtes officielles, ministérielles et bourgeoises. Son esprit élevé, son savoir, ses manières de gentilhomme, sa parenté avec le potentat, sa position, son rang le faisant admirer. Mais ce qui lui avait gagné tous les cœurs partout où il s'était montré, c'était sa modestie... Les savants, parmi les hommes, recherchaient sa société. Parmi les femmes, l'impératrice Eugénie se distinguait par la préférence qu'elle lui accordait dans les fêtes des Tuileries. C'est dans une de ces fêtes, hélas ! que le malheureux prince, ayant à son bras celle qui savait si bien l'accaparer sous prétexte de parler italien, eût le malheur de dire à sa souveraine : « Je vous aime ! » parole innocente, sans doute, si elle avait été dite en secret, mais parole imprudente, parce qu'elle fut entendue des dames d'honneur. La hardiesse était publique !... Aussi la fille de la Montijo, comme une hyène blessée, s'élança-t-elle vers son époux-empereur pour demander vengeance. A l'instant même, le prince Cammérata fut livré à l'agent Zambo qui conduisit le conseiller d'État dans son appartement et lui fit sauter la cervelle par derrière d'un coup de pistolet. M. Piétri et moi, instruits de ce qui venait d'arriver, courûmes chez le prince, mais quand nous arrivâmes il était mort.

Le préfet de police se jeta sur le corps de son ami en pleurant comme un enfant. Quelques instants après, il se

leva. Je n'avais pas versé une larme. Nous fermâmes la porte et nous passâmes par les Tuileries où l'on dansait encore. En entrant chez le concierge, j'appris que Zambo était rentré et ressorti quelques minutes auparavant.

M. Piétri et moi nous rentrâmes à la préfecture pendant que les assassins du prince dansaient aux Tuileries. Le matin, en me levant, j'eus un éblouissement sanguin. Une heure après, sans autre idée que celle de venger l'ami de mon bienfaiteur, je me présentai chez M. Piétri et lui demandai un passeport pour Londres. Il me regarda en face, puis me dit ces mots :

— Va, je t'ai compris ; que la vengeance ne se fasse pas attendre.

— Comptez sur moi si je le rencontre... je...

Il m'embrassa, me donna 1,000 francs. Cinquante heures après j'étais de retour ; Zambo, méconnaissable et poignardé, était couché sous le pont de Waterloo-Bridge.

Les polices de Londres et de Paris usèrent leurs limiers, mais ceux-ci ne purent rien découvrir.

Environ quinze jours après le bal des Tuileries, j'avais accompagné Leurs Majesté impériales à Saint-Cloud, et je me promenais dans la cour, quand Napoléon m'ordonna, par une fenêtre, de monter au salon. Dès que je fus en sa présence, Sa Majesté impériale, devant l'impératrice, me demanda :

— Connaissez-vous Londres ?

— Oui, Sire !

— Quand y avez-vous été ?

— Lorsque Sa Majesté impériale m'y a envoyé porter une lettre à M. de Persigny.

— Mais vous y avez été depuis. (Il me disait cela en me regardant en face.)

— Oui, Sire ! répondis-je en le regardant également en face, le jour où M. Piétri m'a donné un passeport.

— Ah ! je le savais bien : *Vendetta Corsa !* me dit Napo léon en me tournan tle dos.

Bonaparte a tout fait pour Paris ; le vieux rentier Du-Marais se perd au milieu des nouveaux quartiers qui ont surgi sous le coup de baguette de M. Haussmann.

Ce préfet à poignes et à truelle doit sa carrière au bonheur d'avoir eu deux jolies filles. La dotation Palikao, que la Chambre refusa de voter, fut un sujet de brouille entre Haussmann et son maître. Bonaparte avait promis de faire épouser l'aînée des demoiselles Haussmann par le fils de Montauban qui, moyennant la dotation, aurait accepté une paternité par trop anticipée. Le baron Pernetti répara tout le malheur.

XI

L'incident Hohenzollern. — La guerre de Prusse. — Sedan. — Wilhemshœhe. — Bazaine et Metz. — Le Gaulois et le Drapeau. — L'incorrigible.

Le plébisciste qui semblait accorder à Bonaparte une immense majorité, ne le satisfit cependant qu'à demi. En effet, il n'était pas difficile à remarquer que la partie intelligente de la nation protestait énergiquement par son vote contre les ignominies et les turpitudes du régime impérial.

Une diversion d'idées était nécessaire. Bonaparte accomplit l'acte le plus infâme de son règne, il déclare sans motif sérieux la guerre à la Prusse. La candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne lui sert de prétexte. La guerre commence immédiatement par les désastres de notre armée. Bonaparte vient signer à Sedan l'acte de capitulation le plus honteux que l'histoire ait jamais enregistré.

La Prusse, cependant, rendit à ce goujat de bas-étage les

honneurs dus à un souverain et l'internât dans le beau château de Wilhemshœhe ; il y fût bientôt rejoint par un homme qui venait presque de l'égaler en infamie et en turpitude. Bazaine venait de livrer aux Prussiens, Metz-la-Pucelle. Les faits honteux de cette reddition ont été racontés très-longuement dans *l'Homme de Metz*, d'Albert Alexandre (1). Nous y renvoyons nos lecteurs.

Pendant la fin de cette guerre désastreuse, Bonaparte et ses complices, dans l'espoir d'une restauration impériale, conspirent continuellement contre le salut de la France. Deux journaux, le *Gaulois* et le *Drapeau*, devinrent à Bruxelles les organes de cette conspiration permanente. Heureusement la France a ouvert les yeux et a compris que la République seule est la forme de gouvernement qui lui convient et qui peut la sauver des désastres accumulés sur elle par vingt ans d'infamies.

La paix conclu et lorsque l'Assemblée nationale à l'unanimité proclame sa décheance, *l'incorrigible* cherche encore les moyens d'entraîner à sa suite l'armée qu'il a trahi et vendu. Il adresse, de sa résidence en Allemagne, une lettre au maréchal Mac-Mahon, prisonnier comme lui, mais qui peut rentrer en France le front haut. (Le maréchal, il est vrai, a commis de grandes fautes stratégiques, mais à coup sûr, il est resté honnête homme, il n'a pas trahi.)

(1) Bruxelles, 1871. *Office de Publicité.*

Voici copie de cette lettre.

« Wilhemshœhe, 12 mars 1871.

» Mon cher maréchal,

» Au moment où vous allez rentrer en France, il est de mon devoir de vous rappeler les services de l'armée qui a si malheureusement succombé à Sedan. Il n'est pas juste que les officiers, sous-officiers et soldats qui se sont bien conduits dans les différents combats qui ont eu lieu soient privés de l'avancement et des récompenses auxquels ils ont droit.

» Depuis que je suis prisonnier, j'ai reçu plusieurs réclamations à ce sujet. J'ai éprouvé un véritable chagrin de ne pouvoir y faire droit, car l'armée de Sedan s'est bien battue, et c'est la seule qui n'ait reçu aucune récompense.

» Je crois donc qu'il vous appartient de préparer un mémoire de propositions pour les militaires qui étaient sous vos ordres et de le soumettre au ministre de la guerre à votre arrivée en France.

» Croyez, mon cher maréchal, à ma sincère amitié.

» Napoléon »

Cette lettre, publiée dans les journaux au moment où la révolution éclate dans Paris, inspire au journal *le Temps*, les réflexions suivantes :

« Le gouvernement donne à entendre dans ses proclamations, et plusieurs journaux croient pouvoir affirmer que

l'élément bonapartiste joue un très-grand rôle dans les troubles qui attristent Paris. Rien ne nous paraît plus vraisemblable, eu égard au caractère de l'ex-empereur, conspirateur émérite et aux moyens d'action dont il peut disposer encore. Mais, dans des circonstances aussi graves, des affirmations ne suffisent pas, et si le gouvernement a véritablement entre les mains, comme ses proclamations le feraient supposer, des preuves sérieuses de la participation des bonapartistes aux mouvements qui viennent de se produire à Paris, il doit, sans retard, les faire connaître. Les réticences seraient en ce moment hors de saison, et le devoir de s'expliquer, qui incombe au gouvernement, est d'autant plus impérieux, qu'il suffirait sans doute, pour éclairer Paris et la France, de montrer dans les événements qui s'accomplissent, la main de l'homme de décembre, qui fut aussi, nul ne le conteste, le complice de juin.

» Quant à nous, sans avoir autre chose que des défiances et des pressentiments, nous croyons que le bonapartisme est loin d'être inactif en ce moment. Et si nous avions pu conserver encore quelques doutes à ce sujet, la lettre insérée solennellement, hier soir, en tête des colonnes du *Peuple français*, les aurait certainement dissipés.

» Il est impossible de ne pas remarquer que, lorsqu'il y a moins de huit jours, l'homme de Sedan écrivait cette lettre ridicule, il ne pouvait avoir d'autre but que de se créer, parmi les prisonniers qui rentrent en France, une popularité de mauvais aloi, popularité que les derniers défenseurs

de l'Empire cherchent à exploiter au moment même où la capitale est profondément agitée. »

Oui, ce monstre, ce vieillard conspire encore, il conspirera toujours. Il trouvera toujours des complices qui viendront se grouper autour de lui pour essayer de sucer encore un peu le sang et l'or de la France. Veillons sur notre salut car le bonapartisme a encore ses *infâmes* debout, prêts à nous étreindre par tous les moyens, même les plus criminels.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Explication indispensable au lecteur.

Pages.

I. — Sa naissance. — Son éducation 5

II. — Strasbourg et Boulogne 7

III. — Ham. — Son évasion. — Son amour. — Ses enfants. — Son séjour en Angleterre. — Miss Howard. — 1848. — Son retour en France . . . 20

IV. — Le coup d'État. — Proclamation 29

V. — Ses infamies du 2 décembre 36

VI. — Ses complices. — Magnan. — Fleury. — Saint-Arnaud. — Espinasse 44

VII. — Morny. — Mlle de Montijo. — Sa belle-mère. — Assassinat du général Cornemuse. — La guerre de Crimée. — La mort de Saint-Arnaud . . . 57

VIII. — Complot de l'Hippodrôme. — Complot de l'Opéra-Comique. — Attentat de Pianori. — Son exécution. — Assassinat du malheureux Kelsch. — Tentative de Bellemarre. — La machine infernale de Périnchies. — *La Marianne.* — Arrestation dans les départements (1852-1857) 61

Pages.

IX. — Naissance de mon fils. — Marguerite Bellanger et les papiers secrets. — Attentat d'Orsini. — Son exécution. — La loi de sûreté générale. — Déportation en masse des citoyens. — Le préfet Pougead-Dulimbert. — Le contre-amiral Fourrichon. — La guerre d'Italie. — La paix de Villafranca et les casques prussiens. — La guerre de Chine. — La guerre du Mexique. — Mort de Maximilien. — Déjà Bazaine 75

X. — Le prince Cammérata. — Son amour pour Eugénie. — Assassinat du prince. — Mlle Haussman . . 89

XI. — L'incident Hohenzollern. — La guerre de Prusse. — Sedan. — Wilhemshœhe. — Bazaine et Metz. — Le *Gaulois* et le *Drapeau*. L'incorrigible . . 93

LA DÉFENSE NATIONALE

EN FRANCE.

Imprimerie de Heintzé frères à Luxembourg.

LA

DÉFENSE NATIONALE

EN FRANCE

ET

LES PRINCES D'ORLÉANS.

BRUXELLES
Librairie universelle de J. ROZEZ
Rue de la Madeleine 87.

LUXEMBOURG
Librairie de HEINTZÉ FRÈRES.

1871

Messieurs les Membres du Gouvernement de la défense nationale

Bordeaux.

MESSIEURS,

Au moment où dans un effort gigantesque, la France toute entière se lève enfin contre l'étranger et oppose à son flot envahisseur une digue formée par les poitrines de tous ses enfants; au moment où vous acceptez la lourde mission de concentrer toutes les forces vives de la nation et de les diriger, il doit être permis à tout Français de vous demander si vous remplissez votre mandat dans toute sa grande étendue, et si, en votre âme et conscience *de Français*, vous pouvez affirmer que rien par vous n'est négligé ou écarté de ce qui peut concourir au salut du pays.

C'est avec une sincère et profonde admiration que nous constatons votre dévouement et que nous voyons sous votre impulsion, la France tenant en main le drapeau de la république arboré sous la mitraille, reconquérir en défendant son sol, l'estime et l'affection

du monde, que le régime précédent avait su compromettre. Mais à nos sentiments de reconnaissance se mêle une impression de légitime étonnement, quand nous voyons éloignés de ce drapeau, qui en face du danger est avant tout celui de la Patrie, des compatriotes qui ne demandent que le servir en soldats.

La France n'est plus qu'un vaste champ de bataille où se confondent dans le sentiment de la défense du territoire les fils du Peuple et les fils de nos plus vieilles familles. — Vous l'avez dit vous-mêmes „*il n'y a plus place pour aucun parti*“ et mettant vos actes en contradiction avec vos paroles, vous seuls, Messieurs, refusez en ce moment terrible et décisif l'accès de ce champ de bataille à des hommes qui ne veulent être que combattants français et que par votre refus, vous maintenez à l'état de Prétendants.

Je veux parler des d'Orléans qui après s'être simplement offerts à titre de défenseurs, pleurent à l'étranger à deux pas de leur pays, quand ils ont tout fait depuis vingt-deux ans pour mériter l'estime de leurs compatriotes et l'honneur de combattre à leurs côtés.

A quelque point de vue que vous vous placiez, vous faites une faute en maintenant l'effet de décrets de proscription injustes et surannés, et vous vous préparez peut-être un reproche qui fera tâche à l'administration que nous vous témoignons du fond du cœur, celui bien grave, d'avoir en cédant à une arrière-

pensée de crainte gratuite et irraisonnée, placé l'intérêt républicain au-dessus de l'intérêt français, et cela, dans un moment où vous le sentez comme nous, la France a besoin de toutes ses intelligences et de tous ses bras.

Pourquoi refusez-vous le concours des d'Orléans et que pouvez-vous redouter de leur présence?

Peut-elle provoquer une lutte intestine et criminelle devant l'étranger? Non! les croyez-vous capables de tenter un coup d'état qui les déshonorerait à jamais? Non, cent fois non!!

Ne sentez-vous pas que le passé des d'Orléans est garant de leurs intentions présentes et que, l'eussent-ils dévouée *toute entière* ils ne se serviront jamais d'une armée contre leur pays?

Rappelez-vous, Messieurs, ce qui s'est passé en février 1848, alors que sans la présence de l'ennemi en France la révolution n'avait pas fait un chemin tel qu'on ne pût l'arrêter! le maréchal Bugeaud entre dans le cabinet du roi. „Sire, carte blanche, et ce soir la couronne de Votre Majesté est plus solide que jamais sur votre tête."

„Combien faut-il sacrifier d'hommes", répond Louis-Philippe, plaçant la question d'humanité au-dessus de la question dynastique. „Dix mille... peut-être moins", fait le maréchal. — Le roi avait une plume à la main, sans hésitation il la repose sur la table et prononce ces simples paroles que l'histoire jugera. „Ma couronne

ne vaut pas tant de sang ! *je mourrai dans la légalité.*"

La révolution était accomplie, la république proclamée — deux fils du roi, le duc d'Aumale et le prince de Joinville étaient en Afrique. Ils tenaient dans leurs mains une vaillante armée qui ne demandait qu'à les suivre, ils pouvaient, dans le premier moment de stupeur qui suivait la chute *à Paris* d'un gouvernement libéral, débarquer en France, rallier la Province et venir *rétablir l'ordre* comme on disait naguères.

Au nom du gouvernement provisoire, Arago adressa aux Princes une lettre sincère et tout le monde a connu la réponse — sur l'heure, dans un ordre du jour touchant, ils disent adieu à l'armée et ils s'éloignent en saluant de leur épée, avant de la rentrer au fourreau, *le drapeau de la République* qui pour eux représentait *le drapeau de la France.*— Ils étaient habitués à le servir et à le respecter, ils auraient rougi de le traîner dans une guerre civile.

Depuis cette séparation d'avec leur pays, que font-ils? Respectant la République d'abord et ensuite l'Empire sanctionné par le suffrage universel, ils vivent loin de toute agitation politique, évitant jusqu'à l'ombre d'une démarche qui pût inquiéter l'ordre de choses établi en France, ils suivent de loin les effets du régime impérial, ils envoient leurs souhaits et leurs applaudissements à notre armée de Crimée, et ils élèvent leurs enfants dans la vénération et l'amour de la France, ils en font des écrivains et des soldats, des citoyens

français. — Ils les envoient combattre en Italie près du drapeau tricolore, et ils les sèment sur tous les points du globe ou se débattait une grande question de civilisation.

En Italie, en Amérique, au Maroc, aux Philippines, au Paraguay, on a vu les fils de ceux qui étaient aux Portes de fer, à Tanger, à St-Jean d'Ulloa, à Constantine, dans toutes les gorges d Afrique, et il est bien étrange, Messieurs, que le seul champ de bataille dont l'accès soit interdit à ces hommes et à ces enfants, soit celui de leur patrie, et que la seule armée qui ne leur ouvre pas ses rangs soit l'armée française, quand elle est groupée autour d'un drapeau menacé et portant ces trois mots: „Liberté, égalité, fraternité!"

Mais continuons...

Il y a quelques années, dans une séance du Sénat, le prince Napoléon, affolé d'orgueil, insultait sans provocation la famille d'Orléans. — Le duc d'Aumale, qui de la même main sait, comme tous les siens d'ailleurs, tenir une plume et une épée, a d'abord frappé au fourreau de l'épée de l'insulteur, mais comme, chez les Bonaparte, une épée ne brille que pour se rendre, force a été au duc d'Aumale de prendre sa plume, et dans un écrit imprimé à Saint-Germain, il a défendu sa cause gratuitement attaquée, puis prévoyant ou pressentant l'avenir en diplomate honnête et consommé, il terminait sa défense par ces mots trop celèbres aujourd'hui:

„Qu'avez-vous fait de la France?“

En 1867, après Sadowa, alors que par une politique funeste ou plutôt par la négation de toute politique, par l'absence de toute ligne de conduite, l'Empire venait de créer à notre porte une formidable Puissance, le duc d'Aumale effrayé pour son pays publiait en Belgique un travail qui aurait dû être médité en France et qui hélas est aujourd'hui une prophétie. —

Pendant que le pays indifférent ou endormi en masse se laissait faire, un de ses enfants que vous repoussez aujourd'hui, veillait avec vous, Messieurs, et *mêlant sa voix à la vôtre*, montrait l'abîme vers lequel on entraînait la France et le gouffre creusé devant elle.

Voilà jusqu'en 1870 l'attitude des d'Orléans.

Depuis, qu'ont-ils fait pour justifier l'exclusion dont ils sont encore l'objet ?

Quand l'Empire a fait semblant d'inaugurer un régime libéral, ils ont au grand jour demandé au Corps législatif qu'il leur rendit l'accès de la patrie, leurs droits de citoyens français, rien de plus. —

Avant l'examen de leur requête, un ministre de l'Empereur, sommé de le faire, a déclaré que dans les archives il n'existait aucune trace de menées Orléanistes, et l'un de vous, Messieurs, qui depuis vingt ans luttait avec une énergie qui n'avait d'égale que son talent, contre les effets d'un régime insensé, a trouvé de nobles

paroles pour plaider la cause des exilés au nom du droit commun.

La Chambre a rejeté la requête des d'Orléans — résultat prévu par tout le monde excepté peut-être par ceux qui l'avaient signée.

Quand cette guerre fatale a été follement déclarée aux acclamations enthousiastes d'une majorité docilement égarée, les d'Orléans ont envoyé leurs vœux à nos soldats, leur offrande aux blessés, attendant, anxieux comme tous ceux qui connaissaient l'Allemagne, le résultat d'une lutte *inégale* dans les conditions où elle était engagée.

Mais quand en huit jours, Mac Mahon était écrasé, Frossard refoulé, quand pendant ces horribles désastres, le commandant en chef des armées françaises, l'Empereur, restait enfermé à la Préfecture de Metz, entendant le canon et la fusillade aux portes de la ville, étirant sa moustache et secouant sur la carte de la France envahie la cendre de ses cigarettes, alors les d'Orléans reprennent leurs armes et demandent, non pas une place au trône chancelant, mais, ceux qui pensaient y avoir droit, *leurs places* à la tête de leurs divisions d'autrefois, et les autres le titre de volontaires.

Leur demande est encore rejetée ! !

Quand plus tard, Napoléon III, qui devait être le gardien de l'honneur français, eut déposé son épée à Sedan, quand l'Impératrice Régente eut déserté son mandat, quand

sur un champ de bataille et *à Paris*, les Bonapartes eurent fait banqueroute, quand enfin la République eût été proclamée, alors les d'Orléans n'ont plus écrit.

Forts de leurs titres, de leurs droits de Français, sachant que vous appeliez *tout le monde* aux armes ils viennent à Paris, et là, le cœur gros de souvenirs et gonflé de douleur à la vue de la patrie meurtrie, ils vont de la gare droit à vous, Messieurs, et se mettent sans conditions à la disposition du pays en danger.

Vous étiez sans doute aussi émus qu'eux devant ce patriotique élan, et cependant vous refusez toujours un concours si simplement apporté, et sur le mot de *complications intérieures possibles*, les d'Orléans, sans prendre le temps de serrer une seule main amie, sans laisser à leur présence le temps de s'ébruiter, retournent en Angleterre, et jettent un regard mouillé sur leurs épées d'Afrique, restant fidèles à leurs principes et à leur devise de l'exil „j'attendrai".

Et ils attendent !

Rien dans le passé ne justifie votre résolution de les tenir à l'écart, j'en appelle à vous mêmes, Messieurs, et craignez que dans un avenir prochain, cette résolution dont vous osez porter la responsabilité en même temps que le lourd fardeau de la défense nationale, ne vous soit justement reprochée.

Que pourrez vous invoquer pour vous couvrir? Les d'Orléans ont eu en main une armée qu'ils pouvaient

utiliser au profit de leur dynastie, l'idée ne leur en est pas venue. — Pensez vous donc alors que l'armée dont ils ne demandent qu'à faire partie, est aujourd'hui une armée nationale *dans sa formation et dans son essence*, qu'ils pourraient s'en servir contre la République ? Non, car cette pensée serait de votre part un outrage à cette armée qui se bat, et aux d'Orléans qui veulent se battre dans ses rangs.

En les appelant, vous affirmez la grandeur du principe républicain, loin d'en affaiblir la puissance, et en tirant leur épée sur notre champ de bataille devant l'ennemi, les d'Orléans s'engagent à servir leur pays en soldats, et à attendre après la victoire les décisions quelles qu'elles soient de la France délivrée, pour s'incliner devant elles. Êtes-vous sûrs que dans ces moments inouis dans l'histoire d'un peuple, la France n'a pas le désir de voir s'associer à sa défense ceux *que vous prenez sur vous* d'en tenir éloignés?

Un simple fait, Messieurs, que j'affirme. J'étais à Metz pendant ce sinistre blocus, terminé par une obscure capitulation. — ..... Un jour c'était après Sedan..... On fait courir le bruit que les d'Orléans sont sous Paris et commandent leurs divisions ou des régiments..... Les ambulances regorgeaient de blessés qui s'informaient de la situation. Nous leur disons cette prétendue nouvelle ; en un instant elle était passée à l'état de fait accompli, et parmi tous ces hommes de vingt-cinq ans qui, ne

faisant pas de politique, s'inquiétaient des conditions de la lutte, il courait un frisson d'espoir et de joie. „Ce sont des bons ceux-là", disaient-ils, „ils conduiront bien les camarades et ils ne capituleront pas".

D'où venait ce sentiment, et qui vous dit Messieurs, qu'il n'est pas général pour être latent, et que les d'Orléans ne seraient pas accueillis par les fraternelles acclamations de ceux qui en armes, ne songent qu'à sauver le pays *d'abord*, quitte à faire de la politique *après* !

Il est saisissant de voir que deux classes de Français sont seules à cette heure, empêchées de contribuer à l'effort commun, les galériens et les princes.

Derrière ou devant ces fortifications de Paris que vous a léguées le gouvernement de juillet, à l'un des secteurs au moins, ne devrait-il pas se trouver un fils de celui qui les a construites ? Dans chacune de ces villes menacées aujourd'hui, ne devrait-on pas voir un de ces hommes qui portent leur nom, et qui, Français, sont condamnés à ne pas les défendre, parce qu'ils sont princes ! ?

Comment, depuis 30 ans, les d'Orléans ont étudié la guerre, ils connaissent l'organisation, la tactique des armées allemandes, ils ont les qualités de nos plus brillants généraux, les allures de nos plus hardis capitaines, ils ont tous été éprouvés au feu, et vous repoussez l'apport de leur expérience, le concours de leur bravoure, l'offre de leur sang, parce qu'ils

portent un nom séculaire qui, sans danger pour *le pays* serait même, vous le sentez, un élément de terreur *pour l'ennemi*!

Vous n'avez pas le droit, Messieurs, d'écarter aucun moyen de lutter et de vaincre, et pendant qu'il en est temps encore :

Au nom des trois mots magnifiques écrits sur notre drapeau et bénis par les balles, au nom de la Liberté qu'ont tous les Français de défendre le pays, au nom de l'Égalité devant l'étranger, au nom de la Fraternité sur un champ de bataille dans la lutte et dans la mort, au nom de tous les principes immuables du droit commun, au nom du mandat sacré que vous avez accepté, et que vous devez remplir *entièrement* pour le remplir *honnêtement*, au nom enfin de la patrie en danger :

Sans rapporter aucun décret de proscription, Messieurs, écrivez aux Français de Twickenham :

„Généraux d'Aumale et de Nemours, vos divisions vous attendent, amiral de Joinville, votre vaisseau est prêt“, puis à ceux qui n'ont pas figuré sur les cadres de notre armée d'autrefois, ne fermez pas vos listes d'enrôlements. — Vous y trouverez dix fois le nom d'Orléans, mais vous aurez dix Français de plus à opposer aux Prussiens, et ceux-là ne déposeront pas des épées que vous n'avez pas le droit de river aux fourreaux quand l'ennemi est *chez nous au cœur de la France*!

Quand vous aurez fait cela, Messieurs, quand sans exception, Français, vous aurez appelé tous les Français au secours du pays, alors seulement vous aurez fait complètement honneur à votre mission. Sans reproches possibles dans l'avenir, quoiqu'il advienne, et à la fin de cette lutte héroïque, vous pourrez dire hautement, fièrement comme les républicains d'autrefois, en face de la France:

„Nous jurons que nous avons tout fait pour sauver la Patrie".

FERDINAND BLONDIN,
ingénieur civil à Metz.

Luxembourg, le 29 Décembre 1870.

MONSIEUR N.

Litho. Whiteman & Bass, London.

QUEL EST VOTRE NOM ?

N. ou M. ?

UNE ÉTRANGE HISTOIRE

DÉVOILÉE.

Prix : 1 franc 50 centimes.

CINQUIÈME ÉDITION.

BRUXELLES,
OFFICE DE PUBLICITÉ, 46, RUE DE LA MADELEINE.

1870.

1re PARTIE.

Communiquée à la Régente avant son départ pour l'Angleterre.

2me PARTIE.

Remise au général Bourbaki lorsque je l'ai quitté, pour être communiquée à la Régente à sa première entrevue.

3me PARTIE.

Depuis le moment où j'ai quitté le général Bourbaki jusqu'au moment où je suis arrivé à Chislehurst, où j'ai le même jour remis cette 3me partie à l'Impératrice.

4me PARTIE.

Depuis mon retour en Angleterre jusqu'au moment de l'impression de ce pamphlet.

INTRODUCTION.

Qu'est-ce que Monsieur N. ou M.? Son nom est REGNIER. C'est une personne *qui n'est rien*, une unité de cette multitude qui paie les impôts avec lesquels on salarie ceux qui s'intitulent *quelque chose*. Il est né à Paris en 1822 et a étudié, sans intention de les exercer, la médecine et le droit. En France, il a toujours eu des propriétés qui l'ont rendu indépendant, et il possède une charmante propriété dans laquelle il réside depuis plusieurs années avec sa famille, isolé et heureux. Il trouvait tout chez lui: chasse, pêche, affection, et ne désirait qu'une chose, car il est impossible à l'homme le plus philosophe de ne pas désirer, c'était que cela durât.

Aux premiers bruits de guerre, prévoyant que, de même que la victoire, la défaite pourrait survenir et, avec elle, toutes ses conséquences, il employa une somme assez forte à acheter une patente anglaise et américaine qui lui rapporte £ 300 à 400 par an. Déjà, quelques années avant, il acheta en Angleterre, sous le

nom de sa mère, une maison de commerce qui, gérée depuis six ans par un associé, lui rapporte, pour sa part, £ 400 chaque année. Il est donc, avec ses 20,000 francs de rentes en Angleterre, tout à fait indépendant de ses propriétés de Paris, et tout ce qui peut arriver en France de plus désastreux ne le touche personnellement que d'une façon très-faible au point de vue des intérêts matériels.

Ceci expliqué, entrons en matière.

I

Les armées prussiennes n'étaient plus qu'à quelques lieues de sa propriété, lorsque sa famille, composée de sa jeune femme, une Anglaise, et de ses trois filles, la quitta pour venir en Angleterre. Elle arriva le 31 août dans Salisbury-Street. Une de leurs premières nuits, ils furent réveillés par l'immense feu de Cecil-House, à quelques mètres de leur logement. Remis à peine de cette émotion, les événements politiques, que M. N. suit avec attention, se déroulent. Le 4 septembre, l'Impératrice quitte Paris; le samedi 11 septembre, il voit dans les journaux qu'elle se trouve à Hastings; le dimanche 12 septembre, il écrit à Mme Lebreton un mot avec la lettre ci-jointe et prière d'en communiquer une portion à Sa Majesté:

PREMIÈRE LETTRE A L'IMPÉRATRICE. — 12 SEPTEMBRE.

1o Point de départ.

L'ambassadeur à Londres de la Confédération germanique du Nord, qui sera bientôt l'ambassadeur d'un

empire d'Allemagne s'étendant de la Baltique à Trieste, avec cinquante-cinq millions d'habitants, peut-il dire :

Je crois que le roi de Prusse préférerait traiter de la paix avec le gouvernement impérial plutôt qu'avec le gouvernement républicain?

2° Si oui, je partirai demain pour Wilhelmshœhe après avoir visité l'Impératrice et fait viser mon passeport par l'ambassade prussienne.

3° Les propositions que je soumettrai à l'Empereur seront les suivantes :

4° Que la Régente ne doit pas quitter le territoire français.

5° Que la flotte impériale est le territoire français.

6° Que la flotte, qui a reçu l'Impératrice régente avec tant d'enthousiasme à son départ pour la Baltique, ou du moins une partie de la flotte, quelque minime qu'elle soit, sera prise par la Régente pour siége de son gouvernement, et qu'elle pourra se rendre ainsi dans les différents ports français où elle compte le plus d'adhérents, et faire ainsi preuve de gouvernement *de jure* et *de facto*.

7° Que l'Impératrice régente date de la flotte quatre proclamations : aux gouvernements étrangers, à la flotte, à l'armée et au peuple français. Que chacune de ces proclamations contienne, en outre de ce qui lui est spécial à elle-même, une portion des généralités comprises dans le paragraphe 12.

8° *A la flotte.* — Que de même que l'Empereur est resté jusqu'au dernier jour au milieu de son armée, partageant avec elle la bonne et la mauvaise chance de la guerre, — elle, la Régente, le seul pouvoir exécutif légal existant, vient avec bonheur confier sa fortune

politique à la flotte impériale, cette seconde moitié si loyale de l'armée française.

9° *A l'armée.* — Que pendant que l'Empereur était avec son fils au milieu de vous et partageait vos dangers de toute sorte, quelques avocats, violant leur serment de représentant, sans aucun motif d'intérêt public extraordinaire, se sont associés à ces conspirateurs perpétuels qui dirigent tous les bas-fonds des Etats de l'Europe. Ils ont osé pousser le cri de trahison, eux qui ne craignaient pas de faire naître une guerre civile dans Paris, lorsque l'ennemi se trouvait à ses portes. Il y a vingt ans, lorsqu'ils se sont, comme cette fois, emparés pour un moment du pouvoir, leur premier acte a été le désarmement et l'éloignement de l'armée, de la loyauté et du patriotisme desquels ils se sont toujours défiés, et, cette fois encore, les journaux qui représentent leur opinion, ont dit qu'une des conditions de la paix qu'ils offriraient en échange de l'évacuation de notre territoire serait l'abolition des armées permanentes. Une des grandes préoccupations de l'Empereur a été, depuis vingt ans, l'amélioration du bien-être de l'armée, et aucun gouvernement jusqu'ici n'a fait autant pour arriver à rendre ses charges moins lourdes. L'Empereur, qui avait toujours eu l'appui de l'armée pendant sa plus brillante période, n'a pas voulu l'abandonner pendant ses insuccès passagers, bien persuadé qu'une fortune meilleure les trouvera toujours unis, et pouvant compter absolument l'un sur l'autre.

10° *Au peuple français.* — (Portion des considérations générales.)

11° *Aux gouvernements étrangers.* — Bien établir, ou plutôt ne pas sembler croire qu'il soit possible que l'on

mette en doute, que le gouvernement impérial est toujours le gouvernement de *fait*, comme il est le gouvernement de *droit*. Y ajouter certaines des considérations générales.

12° *Considérations générales.* — Que, pendant que l'armée combattait sur terre et sur mer pour défendre le sol natal, un faible parti d'agitateurs a profité du malheur de la patrie pour s'emparer violemment du pouvoir et chasser un gouvernement qui, seulement quelques jours avant, avait obtenu, pour la troisième fois, les suffrages de l'immense majorité de la nation; qu'elle, la Régente, n'a cédé qu'à la force et qu'elle n'a quitté les Tuileries qu'au moment même où l'on en violait l'entrée; que dans un moment où chaque existence était nécessaire à la défense de Paris, elle n'a pas voulu laisser verser le sang d'un seul citoyen; que le plus pressé était la défense de la patrie; qu'elle a cru sa présence plus utile à la France hors de Paris que dedans; qu'un moment, il est vrai, — quelle mère oserait l'en blâmer? — elle a voulu embrasser son enfant, avant de reprendre son nouveau poste; que ceux qui se sont emparés violemment du pouvoir trouveront toutes les ressources amassées depuis nos premières défaites par le gouvernement impérial; que la formation, la mobilisation et l'armement général de la garde nationale mobile, l'appel des anciens soldats sous les drapeaux, la levée anticipée de la classe prochaine, l'armement des corps francs, l'achat fait à l'étranger d'armes, de munitions et provisions de toute sorte, l'emprunt de près d'un milliard, que la confiance dans le gouvernement impérial, gardien de la stabilité et de l'ordre, a permis, à l'étonnement de l'Europe, de réaliser en moins de deux jours.

l'armement complet de Paris, le commencement de formation du cadre de deux armées dans le centre de la France. C'est au travail incessant de jour et de nuit du gouvernement de la Régente, aidé du Comité de la défense et du général Trochu, que tout cela est dû. Après avoir ainsi pris toutes les mesures nécessaires, la Régente a pensé qu'il valait peut-être mieux laisser continuer son œuvre à ceux qui n'avaient fait, jusqu'à présent, que de parler pendant qu'elle agissait, et dont les interpellations systématiques avaient continuellement entravé jusque-là les travaux de la défense. Que la famille impériale a été trompée, comme le restant des Français; qu'au moment de la déclaration de la guerre, il n'y en avait pas un seul de tous ceux qui maintenant veulent prendre le pouvoir, qui, alors, doutât que la France ne dût être victorieuse; que quelques députés de la gauche, il est vrai, s'opposaient à la guerre, mais sans déclaration de motifs et simplement comme ils s'opposaient à toute mesure présentée par le gouvernement impérial.

Le gouvernement impérial, à ce moment représentatif, pensait suivre le désir de la nation exprimé par les acclamations presque unanimes des représentants nommés par le peuple et appuyé par l'enthousiasme général de la nation. Que ce n'est pas sur leur propre force qu'ils ont été trompés, que jamais l'armée française n'avait été sur un meilleur pied depuis les cinquante dernières années; qu'où l'on s'était trompé, c'était sur l'enthousiasme (inattendu de tous, même du gouvernement prussien) avec lequel le peuple allemand entier s'était enrôlé sous les drapeaux prussiens. Ce qui avait, en quinze jours, permis à ce gouvernement d'attaquer

nos armées avec des forces doubles et triples des nôtres.

« Si l'on peut reprocher à l'Empereur de n'avoir pas su apprécier les cadres si élastiques de l'armée prussienne, c'est un reproche qu'il doit partager avec tous les publicistes, hommes d'État, généraux (1), diplomates et même tous les membres de la gauche qui le lui reprochent si violemment maintenant.

« Les quelques fautes qui ont pu être commises par certains généraux ou par l'intendance ne doivent pas retomber sur l'Empereur, qui n'a été qu'en qualité de simple volontaire au milieu de l'armée pour en partager les dangers ; que l'Impératrice, pendant qu'elle préparait tous les moyens de défense et s'occupait des secours aux blessés et de tous les travaux de l'État, n'avait pas voulu que, pendant que tant de mères étaient séparées forcément de leurs fils, on pût dire qu'elle avait conservé le sien près d'elle à l'abri du danger.

Qu'on se rappelle de plus que l'Empereur est le seul qui a eu la prévoyance et le courage de dire : que la guerre que l'on commençait serait une longue et difficile guerre.

Enfin, que la Régente n'a pas déserté son poste, qu'elle reste sur le territoire français, refusant d'entraver, par des dissensions intestines, la défense de Paris

---

(1) Un mois plus tard, les journaux ont publié une lettre du général Ducrot, adressée, il y a quelques années, à son ami le général Trochu, dans laquelle il prévoit des désastres possibles causés par notre infériorité numérique. Il est fâcheux que cette lettre n'ait pas eu plus tôt la publicité qui lui a été donnée quand elle était inutile.

qu'elle a pris tant de peine à préparer, mais que la guerre finie, l'immense majorité des Français reconnaîtra que la famille de Napoléon III, qu'elle a soutenu si longtemps de son vote, a fait son devoir et que, même en se retirant sur la flotte, elle, la Régente, n'a agi que mue par le plus pur et le mieux entendu des patriotismes.

13 SEPTEMBRE.

Le lundi 13, j'envoie un télégramme à Mme Lebreton, dans lequel je lui dis que le retard que j'ai eu pour le visa de mon passeport m'empêchera d'arriver avant le lendemain à Hastings.

14 SEPTEMBRE.

J'arrive à Marine-Hôtel, je suis introduit auprès de Mme Lebreton qui me dit que Sa Majesté a lu, à deux reprises, avec beaucoup de soin, ma longue lettre, mais que le sentiment de Sa Majesté est que l'intérêt de la France doit passer avant la dynastie et qu'elle ne veut rien faire, de peur que l'on n'attribue à son désir de sauver cette dernière tout ce qu'elle aurait pu faire, et qu'enfin elle a horreur de tout ce qui pourrait amener une guerre civile. J'ai une longue conversation, et je demande à Mme Lebreton une feuille de papier pour résumer toutes mes observations, et elle s'engage à mettre ce résumé sous les yeux de Sa Majesté.

DEUXIÈME LETTRE. — 14 SEPTEMBRE.

Résumé écrit dans Marine-Hôtel :

« 1° Il est impossible que M. Duperré, s'il n'a son

vaisseau, *le Taureau*, ne puisse au moins disposer d'un seul navire de la flotte; il doit y avoir trop de jalousie entre les amiraux, par la nomination du nouveau ministre;

« 2° Refuges : la Corse et la flotte;

« 3° Par télégraphe instruire le général Fleury, et par un ami faire connaître au Foreign Office que dans trois jours vous serez sur le territoire français; que vous vous regardez toujours comme gouvernement *de facto*, afin que les menées que M. Thiers peut tramer en apparence pour le gouvernement républicain, en réalité pour celui des Orléans, et qui auraient leur raison d'être si vous étiez un gouvernement mort, ne puissent aboutir.

« 4° *Pas de guerre civile.* — (Aux préfets, procureurs généraux, maires et à tous les fonctionnaires.)

« Plutôt que de compromettre, par une guerre civile, la sûreté de Paris, le cœur de la France, à la défense duquel j'ai pendant un mois donné toute mon existence, j'ai préféré le quitter. J'avais nommé, avant mon départ, un comité de défense nationale de Paris, choisi dans la Chambre. La gauche, qui n'en faisait pas partie, en a nommé un autre formé d'un nombre plus considérable, tous représentant les électeurs de Paris. Ne faisons rien pour entraver sa tâche : il lui faut toutes les ressources de la France; le comité peut embrasser dans son ensemble toutes les mesures qu'à un point de vue particulier vous ne pouvez apercevoir; effacez-vous donc devant lui: toutes les mesures qu'il prendra pour la défense de Paris, je les approuve d'avance; la défense de Paris avant tout. Si même il nomme des personnes pour vous remplacer, retirez-vous temporairement, mais

rappelez-vous et que tout le monde en France sache que les députés de Paris, qui se sont réunis avec raison en comité de défense nationale, pour la défense de Paris, ne peuvent légalement et constitutionnellement rien au-delà. Donc, la réunion des électeurs à la date du 16 octobre, pour arriver à la nomination d'une soi-disant Constituante sera nulle, ainsi que tout ce qui pourrait en résulter. Moi, la Régente, je suis toujours la représentation du gouvernement, nommé en vertu d'un acte constitutionnel ratifié par le vote de sept millions de Français. Le lendemain du jour où la raison d'être du comité de défense de Paris, qui s'intitule à tort comité de la défense de la France, aura cessé d'exister pour une cause où pour une autre, tous les fonctionnaires du gouvernement impérial reprendront *de plano* leurs fonctions, comme s'ils n'avaient jamais cessé de les remplir. Les membres du Sénat, du Conseil législatif et du Conseil d'État se réuniront le premier lundi suivant à une heure, s'ils ne sont pas convoqués pour une époque antérieure. Les relations du gouvernement impérial n'ont jamais cessé d'être maintenues avec les gouvernements étrangers par les envoyés et ambassadeurs accrédités par lui.

Je remis cette lettre à Mme Lebreton; elle me dit qu'elle la communiquerait à Sa Majesté, et lorsque je revins le lendemain pour la visiter, on m'introduisit dans un salon où se trouvaient (1) M. X, M. Y et M. Z.

(1) Ces messieurs étant officiers, m'ont fait prier par l'un d'eux de ne pas publier leurs noms ; je conserverai donc ces trois initiales pour les désigner dans la suite.

M. Y prit la parole, me dit que Sa Majesté avait pris communication de mes deux lettres; qu'il serait difficile de compter sur la flotte; que Sa Majesté avait horreur de tout ce qui pouvait ressembler à une guerre civile; enfin, toute cette eau bénite de cour que l'on sait si bien employer pour se débarrasser des gens. Et au fond de tout, cette question: « Mais, monsieur, qui êtes-vous, vous, qui n'étant pas de notre coterie, vous permettez de vouloir faire quelque chose ? »

Le 15 septembre, je fis parvenir à M. Y une lettre et le priai de remettre la lettre suivante à Mme Lebreton:

Troisième lettre. — 15 septembre.

« Madame, au moment où je croyais avoir l'honneur d'être introduit près de vous, je me suis trouvé, à ma grande surprise, en face d'un trumvirat, je crois, peu sympathique à mes idées; après un long siége, au moment de l'assaut final, voir derrière la brèche démasquer de nouveaux bastions et une garnison nouvelle, trois fois plus nombreuse que la colonne d'attaque, surprise et trois contre un, c'est une victoire prussienne; la défaite n'a rien de honteux, mais elle est pénible, et à mon avis peut avoir des suites désastreuses. La partie est encore belle, et ne rien faire pour la gagner, c'est plus qu'une faute : c'est un crime. Ceux dont les conseils, bien dévoués sans doute, mais à mon avis si peu en harmonie avec les circonstances actuelles, font adopter une politique expectante qui perdra tout assurément, assument ainsi devant l'histoire une responsabilité terrible et qui pourra leur laisser des regrets, sinon des remords éternels. Moi ou un autre, devrions,

depuis hier, être non officiellement, mais confidentiellement et secrètement, en communication personnelle avec M. de Bismark. Il faut que les conditions de paix que l'on nous fera soient meilleures que celles que le soi-disant gouvernement républicain aurait acceptées. Chacun des actes de ce dernier doit tourner à notre avantage. Nous devons agir; il y a le parti des Orléans, dont ce n'est pas la politique d'agir mais d'attendre, et il attend; il attend avec raison, et il fera la récolte une fois mûre, car lorsque le possesseur d'un champ le néglige, d'autres s'en emparent. Les blessures par ricochets ne sont pas les moins dangereuses. Mettez à faire lire cette lettre la même bonté que vous avez eue à faire lire les autres. J'ai remis cette lettre à M. Y, auquel je demande un entretien pour ce soir. Je le prie de vous la faire tenir après en avoir pris connaissance; le temps presse et l'on pourrait partir demain.

« Veuillez agréer, madame, etc. »

Le soir, je me présentai de nouveau et fus reçu par M. X, M. Z et M. Fillion, précepteur du prince. Ce fut ce dernier qui prit la parole. Il me répondit la même chose : que l'Impératrice ne voulait rien faire. Ces messieurs étaient bien d'accord avec moi qu'il fallait faire quelque chose, mais qu'ils n'avaient pas l'autorité nécessaire pour conseiller. Enfin, je leur dis que puisque je ne pouvais rencontrer d'appui ici, j'allais probablement aller à Wilhelmshœhe, où je serais peut-être mieux compris et que de là on pourrait modifier les idées de la Régente; que c'était dommage, car cela faisait encore plus d'une semaine perdue. Ces messieurs n'avaient aucune objection à présenter; seulement à ma demande sur la

personne qui pouvait avoir ici quelque influence sur l'Impératrice, ils me donnèrent les noms de MM. Rouher et David. Il était neuf heures et quart du soir, et je fis à M. Fillion, qui devait à neuf heures et demie assister au coucher du prince, la demande suivante :

« Je vais vous apporter une grande photographie d'Hastings que j'ai à l'hôtel ; vous prierez le prince impérial d'y mettre un mot pour son père. Ce sera pour moi le motif apparent de mon voyage et me servira de présentation ; vous en parlerez ce soir à Sa Majesté. Si elle y consent, vous me la remettrez demain à sept heures du matin; si elle s'y refuse, vous la déchirerez. » Il n'y vit pas d'inconvénient, présenté sous cette forme ; et dix minutes après je lui remis une parcelle contenant une vue photographique de Hastings et deux vues stéréoscopiques du même endroit. Le lendemain 17 septembre, à sept heures du matin, je me présentai dans sa chambre à coucher, comme il avait été convenu, et de son lit il me remit la photographie au bas de laquelle se trouvaient les mots suivants : « Mon cher papa, » je vous envoie les vues d'Hastings, j'espère qu'elles » vous plairont, » et les deux vues stéréoscopiques derrière lesquelles étaient signés les mots : « LOUIS NAPOLÉON. »

Il me dit que Sa Majesté avait consenti à ce que ces papiers me fussent remis, mais qu'elle avait ajouté : » Dites à M. Regnier qu'il doit y avoir du danger à exécuter son projet ; que, donc, je lui conseille de ne pas le mettre à exécution. » Il ajouta que le prince, qui avait eu connaissance de toutes mes lettres, du moins partiellement, avait dit que, soit que l'on me laissât où que l'on ne me laissât pas la photographie, il me faisait présent

des deux signatures derrière les vues stéréoscopiques, comme souvenir personnel.

Je remerciai beaucoup et pris le chemin de fer de sept heures trois quarts pour Londres.

J'ai oublié de dire que la veille j'avais donné à M. Fillion, qui m'a dit l'avoir communiquée à Sa Majesté, ma quatrième lettre du 16 septembre, où, après avoir rappelé des conversations déjà transcrites, j'ajoutais :

« Ainsi, vous resterez *de facto* gouvernement, peut-être le seul, car l'autre, bloqué dans Paris, sera sans action sur le reste de la France; de plus, vous raffermirez les fidélités douteuses. Bien des gens, qui peut-être tourneraient, resteront inébranlables dans leur dévouement de mauvais aloi; cela ne fait rien, c'est important, la crainte de rougir, pas de honte peut-être, mais de regret, les empêcherait de revenir à vous et vous en ferait des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils vous devraient plus. Ensuite, vos vrais amis vous en aimeront mieux de voir que vous n'avez pas déserté votre poste. Il ne faut pas revenir avec les Prussiens; il ne faut jamais avoir officiellement quitté; seulement un instant, mais pas plus : une mère a pu aller embrasser son fils. Les nouvelles diplomatiques semblent être une réponse affirmative à mes lettres précédentes.

« *To be or not to be.* » Après quelques considérations sur l'Espagne, j'ajoute : « Les deux pays sont bien différents : ici Napoléon IV avec votre régence ne peut arriver que par succession après Napoléon III, ou par une abdication volontaire après une paix de cinq à six ans. »

Le samedi 17 septembre, je me rendis chez M. le

baron David, ancien ministre. Je vis qu'il avait une indépendance d'idées qui me sembla extraordinaire chez un ancien fonctionnaire ; il avait un grand dévouement personnel, mais il regardait tout au point de vue théorique et philosophique, qui exclut tous les intérêts particuliers. Les années ne sont qu'une seconde dans la vie des nations. Je m'inclinai : tout combat dans les nuages m'est impossible. Il faut l'avouer, j'eus un moment de découragement. Tout ce monde si froid me glaçait, et j'eus l'idée le lendemain de renvoyer à Hastings les vues photographiques que l'on m'avait confiées, quand le dimanche 18 septembre, à sept heures du soir, je vis dans le numéro spécial de *l'Observer* que Jules Favre avait obtenu pour le lendemain lundi un rendez-vous à Meaux, dans lequel il devait traiter de l'armistice avec M. de Bismark. Le moment me sembla suprême, je rentrai promptement chez moi, j'embrassai ma famille, et à neuf heures j'étais dans le train qui partait de Charing-Cross pour Calais. A Calais, lundi matin, une heure, je suis mené par le chemin de fer jusqu'à Amiens, je change dans cette ville de waggon et suis conduit un peu plus loin. Là les chemins de fer ne marchent plus et je prends une voiture avec le maire d'un village près de Ruel et le chef de la gare de Ruel, qui, depuis quelques jours, avait quitté son service à la suite de la visite des Prussiens. Nous voyons à notre arrivée les fils télégraphiques enlevés ainsi que quelques rails. La même voiture me mène à Nanteuil, que je trouve occupé par les Prussiens : là commencent les difficultés ; il n'y a pas une voiture dans le village et les Prussiens sont maîtres. Je me fais comprendre comme je puis d'un officier ainsi que d'un chevalier de Jérusalem ; j'explique

que je viens d'Angleterre, que j'ai quitté Hastings hier, et qu'il faut que j'arrive au quartier général le même soir, désirant parler à M. de Bismark. Chose extraordinaire, il y eut dans ce moment en moi cet esprit de conviction qui ne m'a pas quitté pendant quinze jours, et devant lequel tout le monde semblait naturellement se soumettre.

Je ne sais pas comment ils firent, mais une demi-heure après, il fut convenu, avec une espèce d'ordonnance prussien ne qui arrivait, que je monterais dans son tilbury et qu'il me mènerait à Meaux, moyennant 20 francs. Le malheureux devait, après s'être reposé, aller le lendemain dans une autre direction; et nous voilà partis avec un autre cheval qui était attaché par derrière au cabriolet. Ces messieurs lui disent que tout chemin mène à Rome. Au bout d'un quart d'heure, le magnifique cheval qui se trouvait dans les brancards, attaché à une selle de cavalerie par des cordes, et qui devait être, comme le reste, le résultat d'un emprunt forcé et indéfini, ne veut plus aller qu'au pas, et quel pas! Je comprends que depuis vingt heures, homme et chevaux n'ont pas mangé. Au lieu d'arriver à Meaux à huit heures, j'y arrive à minuit. Il me semblait que cent fois mon stoïque compagnon et moi devions être fusillés par les francs-tireurs, dont j'avais dans les journaux tant entendu parler. Là, arrêté par un poste prussien, mon compagnon, envers lequel je m'acquittais, dit quelques paroles au sous-officier qui commandait le poste. Un mot était compris partout, le mot: chef. Il m'ouvrit dans la maison une chambre où se trouvait un sopha et je m'y étendis. Le lendemain, j'allai dans la ville. Je vis le maire, M. Geoffroy. Je lui dis que j'arrivais de Hastings et

que je désirais me rendre auprès de M. de Bismark pour obtenir la permission de transmettre mon message à Wilhelmshœhe. Il me dit que le Roi et M. de Bismark étaient partis la veille pour Ferrières, et que ce dernier lui avait remis une lettre pour M. Jules Favre, avec lequel il avait un rendez-vous. Je lui demandai s'il pensait qu'ils se seraient rencontrés; il me dit que non. Je pouvais donc me flatter d'arriver le premier. J'allai chez un loueur de voitures, et avec la plus grande difficulté j'obtins d'être conduit à Ferrières, où j'arrivai le mardi 20 septembre, à dix heures du matin.

II

PREMIÈRE VISITE A M. DE BISMARK. — 20 SEPTEMBRE.

Ma voiture s'arrêta après être entrée dans le jardin, sous le péristyle du château de Ferrières, magnifique propriété qui appartient à M. de Rothschild, et qui était occupée par le roi Guillaume, M. de Bismark et leur état-major. Je fis déposer mon sac de voyage dans le vestibule et demandai à parler à un conseiller ou à un aide de camp de M. de Bismark. Je fus introduit dans une salle du rez-de-chaussée où se trouvaient plusieurs personnes; la première à laquelle je m'adressai fut heureu-

Mon cher Papa j'ai elles vous plairont.

sement M. le comte de Hastfeld. Aux premièrs mots que je lui dis de mon arrivée directe de Hastings et de mon désir de parler à M. de Bismark, il me répondit qu'il était avec le roi, qu'ensuite il avait promis une audience à onze heures à M. Jules Favre qu'il avait rencontré la veille en venant à Ferrières, et qu'il ne pensait pas qu'il lui serait possible de me recevoir maintenant, mais qu'il allait cependant lui faire savoir mon arrivée. Il écrivit un mot, et cinq minutes après M. le comte de Bismark descendait dans la chambre de M. de Hastfeld, qui m'y avait fait entrer, et après quelques demandes polies sur les difficultés de mon voyage, il me conduisit lui-même, tête nue, dans son cabinet au premier étage. Il s'assit devant son bureau et me pria d'en faire autant. J'ouvris mon grand portefeuille, en tirai la vue photographique d'Hastings, sur laquelle le prince impérial avait écrit : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; j'espère qu'elles vous plairont. LOUIS NAPOLÉON, » et la lui montrai. Après qu'il l'eut considérée quelque temps, je le regardai fixement et je lui dis : « Je viens, Monsieur le comte, vous demander une passe qui puisse me permettre de me rendre à Wilhelmshœhe et de remettre cette photographie à Sa Majesté. » Il me regarda fixement aussi ; il y eut un moment de silence, puis il prit ainsi la parole, comme j'avais la certitude qu'il devait le faire (1) :

« Monsieur, notre situation est celle-ci : Que peut-on nous offrir ? avec qui pouvons-nous traiter ? Notre désir de profiter de la position actuelle pour nous éviter dans

(1) Il est évident que M. de Bismark a dû me prendre tout le temps pour un envoyé très-discret de la Régente.

Mon cher Papa je vous envoie ces vues d'Hastings j'espère qu'elles vous plairont.

Louis-Napoléon

Photo-Lithographed by Whiteman & Bass, London

sement M. le comte de Hastfeld. Aux premièrs mots que je lui dis de mon arrivée directe de Hastings et de mon désir de parler à M. de Bismark, il me répondit qu'il était avec le roi, qu'ensuite il avait promis une audience à onze heures à M. Jules Favre qu'il avait rencontré la veille en venant à Ferrières, et qu'il ne pensait pas qu'il lui serait possible de me recevoir maintenant, mais qu'il allait cependant lui faire savoir mon arrivée. Il écrivit un mot, et cinq minutes après M. le comte de Bismark descendait dans la chambre de M. de Hastfeld, qui m'y avait fait entrer, et après quelques demandes polies sur les difficultés de mon voyage, il me conduisit lui-même, tête nue, dans son cabinet au premier étage. Il s'assit devant son bureau et me pria d'en faire autant. J'ouvris mon grand portefeuille, en tirai la vue photographique d'Hastings, sur laquelle le prince impérial avait écrit : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; j'espère qu'elles vous plairont. LOUIS NAPOLÉON, » et la lui montrai. Après qu'il l'eut considérée quelque temps, je le regardai fixement et je lui dis : « Je viens, Monsieur le comte, vous demander une passe qui puisse me permettre de me rendre à Wilhelmshœhe et de remettre cette photographie à Sa Majesté. » Il me regarda fixement aussi ; il y eut un moment de silence, puis il prit ainsi la parole, comme j'avais la certitude qu'il devait le faire (1) :

« Monsieur, notre situation est celle-ci : Que peut-on nous offrir ? avec qui pouvons-nous traiter ? Notre désir de profiter de la position actuelle pour nous éviter dans

(1) Il est évident que M. de Bismark a dû me prendre tout le temps pour un envoyé très-discret de la Régente.

l'avenir, d'ici à longtemps du moins, une guerre nouvelle avec la France est formel; pour cela, une aliénation des frontières de la France nous est indispensable.

« D'un autre côté, nous nous trouvons en présence de deux gouvernements, l'un de fait, l'autre de droit; nous ne pouvons changer leur position, et il nous est difficile, sinon impossible, de traiter avec l'un ou avec l'autre.

« Les puissances neutres seraient heureuses de voir la situation s'éclaircir. L'Impératrice régente a quitté le territoire; depuis, elle n'a pas donné signe d'existence. Après la prise de Sedan, l'on eût dû traiter; quelques paroles que j'ai prononcées alors, dans une entrevue où se trouvaient MM. de Castelneau et Piétri, auraient pu, si on l'avait voulu, donner lieu à des pourparlers plus sérieux; on a semblé ne pas vouloir les comprendre.

« Le gouvernement provisoire de défense, lui, ne veut ou ne peut pas accepter cette condition de la diminution du territoire, mais propose un armistice qui lui permettrait de consulter le peuple français sur cette question. Nous pouvons attendre aisément; nous avons ici quatre cent mille hommes qui vivent sur le territoire occupé et conquis; quand Metz se rendra et les autres villes, nous en aurons de 500 à 600 mille : ils peuvent ainsi bivouaquer tout l'hiver.

» Lorsque nous nous trouverons en face d'un gouvernement qui, *de facto et de jure*, pourra traiter sur les bases proposées par nous, nous traiterons. Quant à présent, nous n'avons pas à faire connaître nos exigences quant à une cession de territoire, puisqu'elle est *in toto* déclinée. »

Je répondis à Son Excellence, qu'à mon avis, Sa Majesté l'Impératrice, après les premiers baisers donnés à

son fils, eût dû, et que peut-être elle pourrait encore revenir sur la flotte ou sur le territoire, et faire, par des proclamations, acte d'existence; que la crainte que l'on pût supposer que par un intérêt dynastique elle avait entravé la défense nationale, l'en avait empêchée. Son Excellence m'arrêta, en me disant : « Cela est vrai, mais le passé est passé, occupons-nous du présent. — Quant à présent, nous ne pourrions que nous trouver heureux d'accepter des conditions moins dures que celles qui pourraient être publiquement acceptées par le comité de défense de Paris. Bazaine et Uhrick pourraient, s'ils font une capitulation, la faire au nom du gouvernement impérial. » — Son Excellence me dit que Jules Favre croit pouvoir compter sur la garnison. J'offre d'aller de suite à Metz. — « Si vous étiez venu il y a huit jours, il y a quatre jours même, il était encore temps; maintenant, je crains qu'il ne soit trop tard » (Il regarde sa montre et voit que l'heure du rendez-vous avec Jules Favre est passée depuis longtemps). Il se lève. « Veuillez présenter mes respectueux hommages à Sa Majesté Impériale, lorsque vous serez à Wilhelmshœhe. » — Ma flèche de Parthe était lancée; je laisse sur son bureau mes papiers, le premier numéro du journal *la Situation*, qui avait paru à Londres la veille de mon départ, et le saluant, lui dis que je prendrais les papiers le soir, après que la passe y aura été ajoutée et en ayant l'honneur de prendre congé de lui.

M. le comte de Hastfeld, un très-aimable gentleman, m'offre sa chambre à coucher. Il me parle avec plaisir des bons souvenirs qu'il a conservés des Tuileries, du désir qu'il aurait de voir tout se terminer pour le mieux, de l'étonnement où tous ont été de ne pas voir signe

d'existence dans le parti impérialiste. Je me repose une demi-heure dans un fauteuil et suis réveillé par les domestiques qui me servent le dîner sur un coin de son bureau. Château-la-Rose, Moet frappé et café complètent son hospitalité. Je prends quelques bouchées et me mets de suite à préparer à l'avance ma conversation pour l'audience du soir, que je suis sûr d'obtenir.

A sept heures, M. de Bismark, qui avait dîné avec le Roi, me fait dire qu'il est fatigué, mais qu'il me recevra à huit heures.

DEUXIÈME VISITE A M. DE BISMARK. — 20 SEPTEMBRE, HUIT HEURES DU SOIR.

A huit heures, je suis introduit, je m'assieds et commence :

1° J'irai de suite à Metz et à Strasbourg voir les deux commandants, et je conviendrai que, si les deux places doivent être rendues, elles le soient au nom de l'Empereur ;

2° Par une proclamation, il faudrait réunir, dans la ville de *** pour le ***, les membres du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'Etat ;

3° Il faudrait faire au peuple une autre proclamation dans laquelle on constaterait que la gauche, par la façon violente dont elle s'est emparée du pouvoir, nous force maintenant à faire une paix plus désavantageuse que nous ne l'eussions faite sans cela ; que le gouvernement provisoire de la défense nationale, malgré son engagement primitif et formel de ne jamais céder un pouce de territoire, prouve par son appel au peuple français pour la ratification de ce fait, que lui-même le

trouve indispensable. Qu'il n'était pas nécessaire pour arriver à ce but, de risquer une guerre civile, ce qui serait certainement arrivé sans le patriotisme de la Régente, qui préféra s'éloigner momentanément; qu'il ne fallait pas, pour céder ensuite si vite, dévaster une portion de la France d'une façon si terrible, que les générations suivantes en garderont le souvenir. Car l'ennemi, il faut en convenir, à part ses victoires qu'il doit à sa supériorité numérique, a moins causé de ruines en France, que, dans un rayon de vingt lieues, n'en a semé autour de Paris le gouvernement de la défense, qui n'a rien défendu, mais s'est occupé du déplacement des fonctionnaires. (M. de Bismark m'interrompt pour approuver chaudement ce passage et parler du vandalisme inutile qui a causé le bris des ponts, ce qui ne les a pas arrêté une heure dans leur marche). Qu'en présence de cette détermination, manifestée si publiquement par le comité de défense nationale, le but pour lequel il s'était établi a cessé d'être, et que, par conséquent, sa mission est finie. Que tous les fonctionnaires du gouvernement impérial, à partir du samedi 1er octobre, reprendront leurs fonctions. Que l'Impératrice régente, qui n'a pas, depuis quinze jours, cru devoir faire acte d'existence, pour qu'on ne pût calomnieusement l'accuser plus tard d'avoir, dans un intérêt dynastique, entravé la défense, reprendra, à partir de cette même date, les rênes du gouvernement; qu'à partir de cette date ne seront valables que les actes qui seront faits en son nom, dans la formule ordinaire, par les fonctionnaires nommés ou dont la démission n'a pas été acceptée par le gouvernement impérial.

Que dans un délai prochain et qui sera ultérieure-

ment fixé par Sa Majesté, *le choix du gouvernement sera dans chaque commune soumis au peuple français;* mais que cet acte ne peut se décider sous la pression des armes étrangères et lorsque les électeurs ne pourraient voter avec le calme nécessaire à un acte aussi solennel; que dès à présent, renonçant au privilége que lui donne la Constitution, les Chambres, lorsqu'elle leur proposera cette convocation du peuple, rédigeront elles-mêmes, d'un commun accord, la formule plébiscitaire à présenter au vote général de tous les citoyens.

A cette époque, nous ne serons plus, comme le reconnaît le comité de la défense nationale, au pouvoir de l'ennemi, les passions se seront apaisées, et quel que sera le vote, il aura été pris froidement, en connaissance de cause et sera religieusement observé, nous en prenons l'engagement formel. Une amnistie générale et l'annulation des lois d'exil, précèderont cette réunion pour le vote du plébiscite.

M. de Bismark me répondit: « Monsieur, le destin a décidé. Attendre plus à le reconnaître, n'est pas le fait d'un caractère indomptable, mais d'un caractère indécis; rien ne peut empêcher que ce qui est soit. Faites que nous trouvions devant nous quelqu'un capable de traiter, et vous aurez rendu un grand service à votre patrie. Je vais vous faire donner un sauf-conduit général, qui vous permettra de voyager dans toutes les possessions allemandes et dans tous les pays occupés par les troupes; un télégramme arrivera avant vous à Metz et vous en facilitera l'entrée. Sans doute un armistice sera signé demain à midi, mais ce n'est qu'une question de fait de guerre qui n'engage à rien et ne reconnaît aucun droit; il fallait venir plutôt. Voulez-vous

I request the Commanding Officers of the Allied Troops to pass Mr. Regnier
s from here to Germany) without hindrance, and to facilitate his journey
possible.

Ferrieres, Sept.r 20th 1870.

Von Bismark.

Detachments of Troops are requested to note the above.

Head Quarters, Ferrieres, 20/9/70.

Quarter Master General,

Podbielski.

Je requière les Officiers Commandants des Troupes Alliées de laisser passer
hechement Monsieur Regnier et de lui faciliter son voyage autant qu'il
sible.

Ferrieres, Sept.r 20th 1870.

Von Bismark.

Detachements de Troupe sont requis d'éxécuter ce qui est ci-dessus.

Quartier Général, Ferrieres, 20/9/70.

Le Quartier Maitre Général,

Prince Podbielski.

ment fixé par Sa Majesté, *le choix du gouvernement sera dans chaque commune soumis au peuple français;* mais que cet acte ne peut se décider sous la pression des armes étrangères et lorsque les électeurs ne pourraient voter avec le calme nécessaire à un acte aussi solennel; que dès à présent, renonçant au privilége que lui donne la Constitution, les Chambres, lorsqu'elle leur proposera cette convocation du peuple, rédigeront elles-mêmes, d'un commun accord, la formule plébiscitaire à présenter au vote général de tous les citoyens.

A cette époque, nous ne serons plus, comme le reconnaît le comité de la défense nationale, au pouvoir de l'ennemi, les passions se seront apaisées, et quel que sera le vote, il aura été pris froidement, en connaissance de cause et sera religieusement observé, nous en prenons l'engagement formel. Une amnistie générale et l'annulation des lois d'exil, précèderont cette réunion pour le vote du plébiscite.

M. de Bismark me répondit: « Monsieur, le destin a décidé. Attendre plus à le reconnaître, n'est pas le fait d'un caractère indomptable, mais d'un caractère indécis; rien ne peut empêcher que ce qui est soit. Faites que nous trouvions devant nous quelqu'un capable de traiter, et vous aurez rendu un grand service à votre patrie. Je vais vous faire donner un sauf-conduit général, qui vous permettra de voyager dans toutes les possessions allemandes et dans tous les pays occupés par les troupes; un télégramme arrivera avant vous à Metz et vous en facilitera l'entrée. Sans doute un armistice sera signé demain à midi, mais ce n'est qu'une question de fait de guerre qui n'engage à rien et ne reconnaît aucun droit; il fallait venir plutôt. Voulez-vous

Die Beschlshaber der verbündeten Truppen ersuche ich ergebenst, Herrn Regnier, welcher sich von hier nach Deutschland begiebt, ungehindert passiren lassen und ihm die Reise nach Möglichkeit erleichtern zu wollen.

Ferrières, den 20. September 1870.

v. Bismarck

An Truppentheile zur Nachrichtung.
H. Q. Ferrières, den 20/9 70.
Der General-Quartiermeister.

v. Podbielski

I request the Commanding Officers of the Allied Troops to pass Mr. Regnier (from here to Germany) without hindrance, and to facilitate his journey as possible.

Ferrières, Sept. 20th 1870.
Von Bismark.

Detachments of Troops are requested to note the above.
Head Quarters Ferrières, 20/9/70.
Quarter Master General,
Podbielski.

Je requière les Officiers Commandants des Troupes Alliés de laisser passer librement Monsieur Regnier et de lui faciliter son voyage autant qu'il est possible.

Ferrieres, Sept. 20th 1870.
Von Bismark.

Detachements de Troupe sont requis d'exécuter ce qui est ci-dessus.
Quarter Général, Ferrieres, 20/9/70.
Le Quartier Maître Général,
Prince Podbielski.

me laisser ce journal *la Situation*, premier numéro? » Il était onze heures, il fit venir M. de Hastfeld, me recommanda à lui pour la nuit et il fut entendu que cette passe indispensable me serait donnée sur les minuit, après qu'elle aurait été signée à l'état-major général. On me conduisit chez un serrurier, où la chambre destinée à un général que l'on attendait depuis deux jours était libre; c'était la seule avec une chez l'intendant de M. de Rothschild, où avait couché la veille M. Jules Favre; elle me fut offerte, mais comme il devait revenir le lendemain, je craignis des indiscrétions et préférai la première. Sur les minuit, le lieutenant de police faisant fonctions de sous-préfet frappa à mes volets et m'apporta mon sauf-conduit en règle. *En voici le fac simile.* Il fut entendu qu'à six heures, une voiture appartenant à M. de Rothschild m'attendrait. A trois heures du matin, je me levai et écrivis la lettre suivante :

PREMIÈRE LETTRE A M. DE BISMARK. — NUIT DU 20 AU 21 SEPTEMBRE.

A Son Excellence M. le comte de Bismark.

J'aurais pu écrire cette lettre en des termes figurés, que votre Excellence seule eut pu comprendre. Après la haute bienveillance pour notre cause dont elle a bien voulu me donner la preuve, je m'en fus fait un reproche; j'aime mieux m'en remettre à son honneur du soin de la brûler une fois lue. Je quitterai vos postes avancés près de Metz en ordonnant à la voiture de m'attendre; je serai enveloppé d'un châle qui me cachera une partie de la figure, et j'annoncerai mon retour

pour six heures du soir. On pourrait ne pas regarder de trop près lorsque je sortirai. Dans le cas où le maréchal Bazaine accèderait à toutes mes conditions et que le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki, auquel j'aurai donné l'indication exacte de tout ce qui doit s'exécuter pour la réussite de mon plan, consentirait à l'appuyer de toute son influence sur l'armée, il pourrait sortir avec mes papiers, vêtu de mes habits, enveloppé de mon châle, après avoir donné sa parole qu'il ne serait pour personne au monde, excepté pour Sa Majesté l'Impératrice, que M. Regnier. Il résiderait dans ma famille à Hastings et ne sortirait que le soir, sur la jetée. Une lettre, qu'il ferait tenir de ma part à Sa Majesté, l'avertirait de tout sous le sceau du secret, et elle viendrait seule chez moi parler au maréchal ou au général; seulement, si c'était ce dernier, je n'oserais pas jurer que Mme Lebreton, sa sœur, l'ignorerait.

Plus tard, si tout réussissait comme je l'ai prévu, mais seulement alors, il pourrait reprendre son individualité et ferait savoir qu'il est sorti de Metz pendant la nuit avec un petit aérostat (1) mais ce serait seulement dans le cas où il se mettrait à la tête de l'armée chargée de défendre les Chambres, réunies, si possible, dans un port de mer avec présence d'une partie de la flotte sur laquelle on pourrait compter. Le traité se signerait le même jour et je n'y serais pas. Si rien ne pouvait aboutir, le maréchal ou le général viendrait reprendre son poste sous mon nom. Je me suis marié à la Noël avec une jeune Anglaise qui va dans quelques jours accou-

(1) A cette époque, il n'avait pas encore été question de cette ruse de guerre dans le parti républicain.

cher, et cependant ce serait avec peine que je lui cèderais son poste en me disant, la conscience satisfaite, que l'ordre en France serait rétabli si tous eussent fait comme

REGNIER.

N. B. Une dépêche télégraphique qui me serait adressée à l'état-major de l'armée de Metz, dans laquelle il me serait dit : *Vous avez égaré des papiers*, vaudrait un assentiment pour la sortie du maréchal ; *Vous avez égaré des effets*, assentiment pour le général ; *Vous n'avez rien égaré du tout*, assentiment pour une sortie à mon choix. *Pas de télégramme*, refus. Si je pouvais, Votre Excellence, disposer de la publicité dont je ne dispose pas, mais de laquelle... en quatre jours elle préparerait le terrain et ferait connaître que le Comité de défense, reconnaissant l'impossibilité de remplir sa mission originelle, le gouvernement impérial reprend les rênes et traite. Ce thème prête à beaucoup de développements.

Je fis remettre, par le sous-préfet, le matin au moment de mon départ, cette lettre cachetée à M. le comte de Hastfeld dans une autre à son adresse dans laquelle je le remerciais de sa bienveillante gracieuseté.

Je pars donc de Ferrières le mercredi 21 septembre, au matin, et j'arrive le vendredi soir 23 sur les quatre heures au quartier général du deuxième corps d'armée, à Corny, petit village devant Metz, ne m'arrêtant que le temps nécessaire pour trouver des chevaux dont tous avaient été pris pour des réquisitions antérieures. Un exemple suffira pour convaincre de cette difficulté : à

La Ferté-sous-Jouarre une somme de deux cents francs, offerte devant le sergent de ville qui m'accompagnait chez les quatre loueurs de voitures, ne put pas m'en procurer une pour me conduire à l'étape plus éloignée, de Château-Thierry, et ce fut un négociant en vins qui me fit conduire par son domestique. Calèches, voitures découvertes, charrettes, tout m'était bon qui me rapprochait de mon but.

Le mercredi 28, pour ma troisième audience de M. le comte Bismark, j'avais écrit à l'avance tout ce que je désirais lui dire et l'on y trouvera la description de ce qui s'est passé avant mon entrée et à ma sortie de Metz (1).

PREMIÈRE VISITE AU MARÉCHAL BAZAINE.

Vendredi soir, huit heures, 23 septembre. — Le maréchal Bazaine me fait entrer dans son cabinet; je lui lis mes deux entrevues et ma lettre à M. de Bismark, qui malheureusement, ne m'a pas fait de réponse télégraphique; je lui dis les sentiments de ce dernier envers la famille impériale, le regret que j'ai cru voir chez lui d'être forcé de continuer les ouvertures de fait que la

(1) Je ne saurais trop répéter que toutes ces notes ont été écrites au moment, généralement au crayon, dans la voiture, et remises à l'encre la nuit, lorsque j'étais forcé de m'arrêter soit pour des audiences soit par impossibilité matérielle d'avancer. Certaines audiences étaient, pour la part que je devais y prendre, préparées et écrites à l'avance. Je n'ai voulu retrancher rien, n'ayant aucune prétention sinon celle de faire connaître la vérité. Du reste, les doubles se trouvent dans les mains, soit de l'Impératrice, soit de M. de Bismark.

pression morale des puissances et l'absence complète de notre parti a fait naître, ma pensée que notre résuscitation peut tout modifier.

« (1) Il me parle de sa situation brillante, de la longue « durée qu'ils peuvent tenir; qu'il se regardait comme « le palladium de l'Empire, il me vante la bonne santé « des troupes, et si j'en juge par sa figure qui est floris- « sante, il n'a pas tort; de toutes les sorties heureuses « qu'il a faites, de la facilité qu'il a de faire une percée « quand il le voudra. »

De la possibilité et du plaisir qu'il aurait à se mettre

(1) Me trouvant dans les lignes prussiennes et mes papiers pouvant être lus, j'ai mis le contraire de la conversation dans cette partie qui est enfermée entre des aliénas. La vérité est qu'il m'a dit ne pouvoir aller qu'avec beaucoup de peines jusqu'au 18 octobre en mangeant les chevaux des officiers ; c'était cette position, connue de moi seul, en vertu de laquelle il devait forcément se rendre à discrétion quelques jours après, que je prétendis utiliser auprès de M. de Bismark, lui faisant croire que par politique le maréchal consentait à mettre son armée à notre disposition. Je sauvais donc ainsi à la France une armée qui sans cela eût eu le sort de celle de Sedan ; aussi, ce fut avec un grand bonheur que le maréchal accueillit cette proposition dont je l'assurais, la possibilité de pouvoir sortir avec tous les honneurs de la guerre sous la seule promesse de ne pas servir pendant le restant de la campagne, et d'être ainsi la cause de la neutralisation de huit à dix départements ; mais cela, expressément entendu avec moi d'abord, que lui et son armée seraient à la disposition des Chambres et du Gouvernement impérial, le seul légal, et qui se trouverait ainsi le seul *de facto;* car immédiatement, à mon avis, tout le monde, fatigué d'une guerre inutile et désormais sans but, s'y rattacherait. Tout ceci, le général Bourbaki devait l'expliquer à l'Impératrice. Il n'expliqua rien du tout ; il paraît que du moment où il quitta Metz, il n'eût plus qu'une idée : le regret de l'avoir quittée et que sa tête oublia tout. Aussitôt mon arrivée à Chislehurst, je fis connaître ces faits qui expliquaient ma conduite.

à notre disposition pour favoriser nos vœux; que quand il est battu, un ennemi généreux doit savoir en convenir; que la France, qui croyait devoir être victorieuse, ne l'a pas été, mais qu'elle n'est pas pour cela forcée de se mettre à la remorque d'une poignée d'aventuriers, gens sans aveu qui veulent faire à leur ambition un marche-pied du malheur de la patrie. Que l'armée, ce symbole de fidélité, n'a pas cessé de l'être, et qu'il regarde l'armée de Metz comme la seule armée française existant; qu'elle partage complétement l'idée de ses chefs. Je lui répète ce que Jules Favre a dit; il répond que c'est absurde, et que de plus, tous ses collègues ont en lui la plus grande confiance et qu'ils lui ont dit qu'ils étaient résolus à le suivre partout.

Il me lit sa première lettre au prince Frédéric-Charles avec lequel il entre en correspondance, sous prétexte de connaître la position après Sedan; réponse du prince qui la lui explique et lui dit que l'armée royale marche sur Paris. Deuxième lettre du maréchal dans laquelle il demande qu'on lui explique la différence qu'il trouve entre deux journaux (1) l'un de provenance belge, qui dit que Jules Favre doit traiter d'un armistice, l'autre d'origine allemande, qui dit que le gouvernement royal ne reconnaît que celui de l'Empereur. — Réponse du prince. — Lecture du projet d'une troisième lettre (là, ma mémoire est confuse, et je ne sais si je ne mêle pas la deuxième et la troisième lettre) par laquelle il demandait à envoyer son aide-de-camp Boyer, au quartier général du roi, pour s'informer positivement de l'état des choses.

(1) Introduits par des prisonniers échangés.

Allusion voilée à la fin de cette deuxième ou troisième lettre, mais qui n'a pas été envoyée, au gouvernement possible de Jules Favre et à son désir de ne pas rester en dehors des événements.

Quant à la fin de cette lettre, je lui dis positivement que je ne l'aime pas et qu'elle peut donner naissance à des suppositions injurieuses pour lui; il combat cette interprétation, qui est cependant positive, comme étant celle de sa pensée; qu'enfin, il ne peut pas répondre de la garnison de Metz, mais seulement de l'armée devant Metz. Je dis qu'au lieu d'envoyer le colonel Boyer, il faut, sans soumettre la question militaire à la question politique, faire servir la position de celle-ci à l'avantage de celle-là. Qu'évidemment, le maréchal ne peut pas engager le général Coffinières, mais que son offre si généreuse de se mettre à ma disposition, me permettra dans l'intérêt politique, sans nuire à nul des intérêts militaires, d'obtenir de M. de Bismark, dont c'est l'intérêt bien entendu, des conditions meilleures au point de vue si précaire en ce moment de la dynastie; que je désire connaître l'extrême limite à laquelle il consentira d'arriver. Il me les explique. Il me dit que le terme « avec les honneurs de la guerre » comprend tout, et ajoute enfin que si une portion de ses canons était une difficulté, il ne faudrait pas s'y attacher. Je lui dis que je reviendrai dans six jours; il me répond que dans six jours comme dans deux mois, ce qui est dit est dit. Je lui tends une vue stéréoscopique de Hastings sur le derrière de laquelle le prince impérial a mis son nom et auprès duquel je lui dis de mettre le sien, pour que je puisse montrer à

M. de Bismark que je parle en son nom (1). « Oh! dit-il, je n'ai peur de rien signer de ce que je dis. » Et il signe.

A onze heures du soir, je le quitte après serrements de mains et souhaits mutuels. A minuit et demi, les fanfares ennemies ne répondent pas aux nôtres et suis obligé de me jeter sur un sommier élastique. Du reste, depuis cinq jours, je n'ai dormi que deux heures; je me lève dans la nuit, écris ces lignes, ainsi que deux lettres, l'une pour ma femme, qui en contient une autre pour Sa Majesté, et que j'ai l'intention de faire tenir par voie de Belgique. Le lendemain, ces deux lettres furent remises au général Bourbaki, avec prière de les faire tenir à leur adresse. (Dans mon portefeuille, contenant mon passeport, que je lui avais donné et qui me fut remis à Londres, le 12 octobre, je retrouve ces deux lettres, dont l'une en chiffres.)

Ces notes, que je remets le surlendemain, dimanche 25 septembre, au général Bourbaki pour les communiquer à Sa Majesté, s'arrêtent là. Avant de le quitter, je lui répète pour la troisième ou quatrième fois ce qu'il devra faire et dire, persuadé que la confiance que Sa Majesté doit avoir en lui fera le reste. Dans ma troisième entrevue avec le ministre, on trouvera tout au long ce qui se passa dans ma deuxième visite à Metz, le samedi 26 septembre, et qui amena la sortie du général.

(1) Première faute de ma part. Il fallait lui faire écrire, ce qu'il eût écrit alors avec bonheur : « M. Regnier est autorisé de traiter en mon nom de la reddition de l'armée sous Metz, avec tous les honneurs de la guerre. »

III

TROISIÈME AUDIENCE DE M. DE BISMARK. — 28 SEPTEMBRE, HUIT HEURES DU SOIR.

Je suis introduit le mercredi 28 septembre, à huit heures du soir, dans le cabinet du ministre. Son Excellence vient au devant de moi, me serre la main et me fait sur son bureau servir des rafraîchissements ; je m'assieds et je lui dis cette conversation écrite à l'avance dans la voiture.

« *Veni, vidi,* » j'ai vu de tristes choses, et je suis venu avec de grandes difficultés ; mes mauvaises études en latinité ne me permettent pas de me rappeler la fin de cette phrase célèbre, mais vous êtes plus fort en latin que nous. J'ai par dessus tout à me féliciter, ainsi que mon pays, le sien, et je crois toute l'Europe, d'avoir eu le bonheur de trouver devant moi dès mon début l'un de ces hommes complets, si rares, avec lesquels pour être compris, il n'est pas nécessaire de prononcer un mot, et qui pour vous transmettre leur pensée n'ont pas besoin de langage ; c'est que pour cette muette conversation, une communauté partielle d'intérêts, la cer-

titude que lorsqu'ils sont exclusifs ils ne peuvent jamais être véritables, l'habitude avant de la résoudre, d'envisager une question sous toutes ses faces quelque complexes et nombreuses qu'elles puissent être, ne pas abuser du succès, cette cause des grandes catastrophes humaines, la loyauté absolue dans les transactions, la réunion si rare de ces caractères hiéroglyphiques forme une de ces langues perdues, ou du moins ignorées de la généralité des hommes, les diplomates inclus. Cette digression n'était pas inutile, puisqu'elle explique ma base au départ et mon arrivée au but. Mardi dernier, le 20 septembre, à sept heures du matin, je suis parti après avoir remis sous pli à M. le comte de Hastfeld une lettre à vous destinée. Je suis, sans m'être arrêté, arrivé le mercredi soir, à quatre heures, au quartier général de Son Altesse le prince Frédéric-Charles. Après m'être adressé à son major-général, il a désiré que je lui fusse présenté. Je lui montrai mon brassard des Hospitaliers et lui expliquai que, président d'une société internationale anglaise, l'on nous avait dit tant d'horreurs de l'accumulation des blessés dans Metz, que les sentiments humains de l'Europe entière s'en étaient émus, et que nous nous étions adressés à un ennemi généreux qui avait bien voulu nous accorder de constater les faits et qui, nous l'espérions, nous permettrait plus tard de les soulager.

Son Altesse me dit : « Cela est très-bien, monsieur, pour tout le monde; mais maintenant... pour moi. M. de Bismark m'a fait savoir votre désir d'entrer dans Metz et me laisse juge de voir si j'y trouve quelque inconvénient. » Je lui demandai s'il n'y avait pas quelque télégramme adressé à mon nom. Il répondit négative-

ment. Alors, sans lui parler de la dernière lettre que j'avais eu l'honneur de vous faire tenir, je lui expliquai l'utilité qu'il pouvait y avoir à ce que le gouvernement de la régence traitât lui-même de la paix, en s'entourant dans une ville française non envahie, des Chambres, du Sénat et d'une partie de l'armée avec un maréchal de France à sa tête, et que c'était comme moyen d'arriver à l'accomplissement de mes désirs, plus encore dans l'intérêt général que dans l'intérêt dynastique, que j'avais demandé mon introduction dans Metz. Il me l'accorda; j'obtins l'autorisation d'entrer de suite. J'eus encore le plaisir de trouver là un très-aimable gentleman, le colonel baron de Willisen, parlant parfaitement le français, qui allait voir un de ses cousins près des avant-postes et qui me mena dans sa voiture, et après être descendu, me fit conduire jusqu'aux avant-postes, le tout égal à huit kilomètres. Enfin, une heure après avoir quitté le prince, j'étais aux avant-postes prussiens, qui avaient été prévenus, et l'on sonna longtemps. J'annonçai mon retour pour le lendemain. Une fois dans les postes français, leur chef, un commandant, je crois, des francs-tireurs des Vosges, me mena en une heure dans sa voiture au quartier général français. A neuf heures et demie, le maréchal, qui était en très-bonne santé et faisait sa partie de billard, m'introduisit dans son cabinet. L'absence de votre télégramme, moi qui avais eu l'audace de croire vous juger, m'avait surpris; il me fallait changer subitement le plan que je chérissais pendant mon voyage.

Au bout de deux heures, tout était nettement résolu. tracé et compris; le maréchal me donnait carte blanche

et je le lui faisais signer. Ce n'était pas un long memorandum; pour vous, un mot eut été de trop; aussi ne lui fis-je que signer son nom à côté de celui du prince impérial sur une autre photographie, dont je ne vous ai pas encore parlé et que voici.

(Je la montrai au ministre.)

Ma présence n'étant plus nécessaire, je voulais partir de suite; car, si je ne me trompe, chaque heure nous coûte un million de francs.

A une heure du matin, je fis sonner la trompette du parlementaire pendant une demi-heure; mais vos avant-postes ne voulurent pas violer en ma faveur, et avec raison, leurs habitudes. Je fus forcé de rester dans nos avant-postes et je profitai de ce temps de loisir forcé pour transcrire comme d'usage ma conversation précédente.

A six heures du matin, le samedi 24, je fis resonner le clairon; à sept heures j'étais dans vos lignes, et à neuf heures, après deux heures de cheval, assez malgré moi, devant Son Altesse. Il me demanda si ma mission avait réussi; je lui répondis que suivant moi la question politique devait l'emporter sur la question militaire, mais que cependant, sans sacrifier aucunement cette dernière je désirais l'utiliser; que donc la portion de sa question qui devait certainement lui être soumise plus tard, je pouvais la lui faire connaître; que le maréchal s'était mis avec son armée à ma disposition complète; que je pouvais dès ce moment rendre libre à l'armée prussienne et à sa complète disposition environ cent vingt mille hommes en laissant une force suffisante pour le siége de la ville, qui serait immanquablement forcée de se rendre tôt ou tard. Il me répondit qu'il croyait pou-

voir me dire que sans la ville rien ne se ferait. Je pensais en moi-même : « Ce serait une jolie page dans l'histoire que d'avoir pris Metz. » M. le général Coffinières, lui dis-je, qui commande la ville de Metz, tient son commandement de Sa Majesté; il est indépendant du maréchal et pour des raisons à moi connues, je n'ai pas cru utile de le voir. Au moment où je croyais l'audience terminée, il me dit : J'ai reçu pour vous deux télégrammes; dans l'un il y a : *Vous êtes parti trop tôt;* dans le second : *Vous n'avez laissé ni l'un ni l'autre.* Je comprenais le second; il me fit voir qu'il le connaissait lui-même; le premier m'intriguait et devant Son Altesse, je pensai tout haut et j'arrivai à déduire que vous aviez su trouver un moyen de ne pas signer l'armistice.

Le prince, qui me suivait des yeux, sourit, et me dit qu'en effet l'armistice n'avait pas été signé. Je n'étais donc plus pressé par les élections du 2 octobre.

Je demandai à retourner à Metz et profitai d'une demande du grand-duc de Hesse pour faire sortir plusieurs prisonniers de l'Internationale, hessois et *autres.* Je revis les deux maréchaux (1), convins de tout à nouveau; je suis sorti sans revoir le prince, et après un voyage sans interruption, mais très-difficile, j'arrive aujourd'hui mardi 27 septembre, à onze heures du soir, à Ferrières.

Mercredi matin 28, car hier, à Meaux, neuf heures et

(1) Le maréchal Lebœuf vint dans la chambre pendant que j'étais avec les deux autres maréchaux. En entrant, il dit : « On m'a dit qu'il y avait réunion des maréchaux et je viens. » Je restai sans parler tourné du côté du bureau; personne ne lui répondit. Alors il rendit compte d'une sortie qui avait eu lieu la veille; de plusieurs officiers tués et partis.

demie du soir, le commandant m'a dit qu'il lui était impossible de me procurer des chevaux et les miens étaient fourbus, j'ai profité de cette nuit pour me reposer un peu pour la première fois depuis mon départ.

Ma réponse doit être rendue au maréchal le vendredi.

Combien de temps d'ici à Metz faut-il pour un télégramme?

Combien de temps d'ici à Metz faut-il pour une lettre (1)?

(1) Le Ministre m'avait fait comprendre que si j'avais Bazaine et son armée derrière moi, il traiterait avec moi aussi bien que si j'étais le représentant de l'Empereur ou de la Régente. Comme j'avais obtenu du maréchal la capitulation avec les honneurs de la guerre, que le Ministre, pour faire réussir nos plans politiques communs, consentait à accorder, quoique sans la connaître complétement, il n'ignorait pas la position fâcheuse du maréchal; j'avais dû effleurer pendant mon voyage et me préparer à aborder les conditions que j'allais avoir à discuter. Le télégramme ambigu du maréchal coupa court à tout.

Mon intention était, lorsque l'on aborderait la question du traité, d'essayer d'abord de tout avant d'admettre la cession d'une partie de notre ancien territoire. Ainsi l'achat du Luxembourg et sa cession à la Prusse, le demantèlement des fortifications de Metz et Strasbourg, la cession à la Prusse de la Savoie et du pays Nicien, qui eut pu les rendre à leurs anciens maîtres en échange de quelques rectifications des frontières du Sud de l'Allemagne, une immense indemnité de guerre que j'eusse payée par un emprunt spécial qui eut eu pour garantie privilégiée le budget de la guerre et de la marine, et dont les dépenses, diminuées de moitié, n'eussent passé qu'après le paiement de ces intérêts.

Enfin, si j'avais été forcé d'admettre la cession d'une partie de nos anciennes provinces, le tracé des Brissac aux Deux-Ponts eut été mon ultimatum, et encore aurais-je mis comme condition que ces provinces auraient été consultées par voie du suffrage universel pendant l'invasion prussienne. Voulez-vous appartenir à l'Allemagne avec 10 ans d'exemption d'impôts? Voulez-vous appartenir

Veuillez maintenant, pour compléter mon éducation, me donner une leçon de géographie et une de calcul. La question de « Pounds, Shellings and Pences, » comme disent les Anglais.

« *Quid!* Pour tous les immeubles et toutes les pro-
« priétés mobilières de l'État et certains établissements
« mixtes, les Monts-de-Piété et Caisses d'épargne.

« *Quid!* De la nationalité de ceux nés ou à naître
« dans un délai de 290 jours à partir de la signature
« du traité.

« *Quid!* De l'abolition du droit de mutation en faveur
« de ceux qui dans un délai de trois mois déclare-
« ront qu'ils veulent vendre leur propriété et quitteront
« le territoire, et ce, pendant les trois premières années.

« *Quid!* Des lignes ferrées dont une portion se trou-
« vera sur deux territoires et qui sont des propriétés
« privées.

« *Quid!* Des retraites et droits acquis des fonction-
« naires ainsi que des charges et priviléges.

« *Quid!* De la portion de la dette afférente propor-
« tionnellement à la part du territoire cédé.

« Je ne dirai pas à Votre Excellence, que je connais
« comme elle le faible de sa position, qui semble si me-
« naçante et au premier aspect inébranlable. Depuis
« huit jours, cette malheureuse population, qui ignore ce
« qui se passe à dix lieues d'elle et s'illusionne encore,
« m'a raconté ce qu'elle voit et entend; je sais que

à la France avec une indemnité spéciale pour vous d'un milliard à payer à l'Allemagne? Quelques dures qu'eussent été les conditions on n'eut pu me reprocher d'avoir cédé le peuple sans son consentement, qui eut à mon avis été certain.

« vous aussi vous avez vos angoisses et que comme nous,
« vous avez au loin des braillards qui trouvent plaisante
« une guerre dont on lit la nouvelle près du foyer en
« fumant tranquillement sa pipe. Je crois que pour
« Votre Excellence ce moment est une des phases la
« plus remarquable de votre existence déjà si extraor-
« dinairement remarquable. Craignez de vous créer des
« remords; mais non, je me trompe, car alors le minis-
« tre Bismark ne serait plus lui-même.

« L'idiome usuel n'est pas une preuve de nationalité;
« les sentiments patriotiques des populations ne sont
« pas équivoques, elles sont foncièrement françaises en
« Alsace comme en Lorraine, et un appel au suffrage
« universel, dans les conditions ordinaires, même dirigé
« par vous, vous le prouverait certainement; mais par-
« don, j'oublie que le suffrage universel et vous êtes les
« deux pôles.

« Enfin, si *Væ victis!* est un mot devenu allemand,
« une ligne partant des deux Brissachs, passant par
« Colmar défendu par Saverne, par le Val-de-Villé et
« Sainte-Marie-aux-Mines, protégés par le Hoen-Kœnis-
« berg, et suivant la crète des Vosges jusqu'au Donon,
« pour prendre comme limite le cours de la Sarre et
« contenant Lorquin, Sarrebourg, Philisbourg, Fenes-
« trange, Saare-Union, Bitche, pour aboutir à Deux-
« Ponts, paraît être une ligne bien tracée pour vous au
« point de vue stratégique et de défense; elle vous an-
« nexera des pays étrangers, des populations patriotes
« et françaises, qui de longtemps ne pourront s'assimi-
« ler à l'élément germanique et surtout prussien. Mon
« seul espoir en signant ce traité, j'oserais dire ma cer-
« titude, c'est que vous êtes un ouragan qui ne peut

« facilement se diriger. Quand Bismark sera mort, qu'un « prince qui a mordu jeune à l'appât trompeur de la « gloire militaire, sera roi, avant vingt ans, enfin, vous « viendrez infailliblement vous heurter contre vos voisins « de l'Est; alors, nos deux provinces, vous nous les offri- « rez et elles nous reviendront sans que nous tirions « l'épée. Il y aura là un choc terrible, le troisième ; vous « en sortirez victorieux et l'on entrera dans l'ère des « longues paix avec un empire d'occident de 70 à « 80 millions, un empire moscovite d'Asie avec 150 mil- « lions, une république américaine, peut-être plus tard « un empire de 100 millions, une France compacte, riche « par l'industrie, le commerce et les arts. Ce qui doit « être la gloire de l'avenir formera avec l'Espagne et « l'Italie la grande confédération latine forte de 120 mil- « lions. Il y aura encore l'Angleterre réduite à ses deux « îles, peut-être à une seule, songeant avec Sydon et « Tyr à l'inconstance des choses de ce monde.

« Ce rêve deviendra réalité, et mon nom, maudit par « tant de gens de la présente génération, reprendra « dans l'histoire la place due à son patriotisme si pur « et si complet, mais aussi si terriblement brisé en ce « moment suprême. »

Le ministre me dit après longue réflexion : « Les conditions de l'armistice ont été brisées. Je n'ai trouvé en M. Jules Favre qu'un avocat. Je suis surpris et fâché, que vous, une personne qui semblez un homme pratique, après être entré dans Metz avec la certitude d'en pouvoir sortir sans être inquiété dans aucun de vos papiers, ce qui n'a jamais été encore accordé, vous n'en soyez pas sorti avec une reconnaissance plus formelle de vos droits de traiter qu'une photographie avec la signature

du maréchal et une lettre à sa femme, où je vois, il est vrai, qu'il est convenu que vous devez lui répondre. Mais, monsieur, je suis un diplomate depuis plus de douze ans, et cela pour moi ne peut être suffisant. Je le regrette, mais je me vois forcé de cesser toute communication ultérieure, jusqu'à ce que vous ayez des pouvoirs plus étendus. » Je lui expliquai mes regrets de m'être si cruellement trompé, et je le remerciai cependant de la bonté qu'il avait eue jusqu'à présent.

Il reprit: « Monsieur, j'aurais certainement traité avec vous des conditions de la paix, si vous aviez seulement pu traiter au nom du maréchal à la tête de 80 mille hommes. Ne faites-vous aucune difficulté à ce que j'envoie au maréchal le télégramme suivant (1). (C'est de mémoire, mais à peu près textuel) :

« Le maréchal Bazaine autorise-t-il M. Regnier à traiter de la reddition de l'armée de Metz? (2) » Je lui fis ajouter: « En restant dans les conditions convenues avec ce dernier (3). »

(1) Dans ces paroles perçait le regret, aussi violent chez lui que chez moi, de voir ainsi échouer des négociations si bien commencées. Je n'en avais pas besoin pour avoir la conviction du désir extrême chez notre ennemi de trouver devant lui quelqu'un pour traiter. La base de ma conduite n'avait pas d'autres fondations. Ses premières victoires étaient trop complètes et des succès ultérieurs ne pouvaient rien ajouter à ses justes prétentions. J'ai toujours pensé que M. de Bismark me regardait comme l'agent non avoué de l'Impératrice, et ce qui est très-curieux, c'est que les politiques du parti de la régente voyaient en moi un agent de M. de Bismark. Tant il est vrai qu'en politique la vérité est ce qui est le moins vraisemblable.

(Note du 18 novembre.)

(2) Il fallait mettre : « De l'armée sous les murs de Metz. »

(3) Ma deuxième faute : il fallait ajouter seulement: « Les honneurs militaires lui étant accordés. » Alors ils eussent pu se passer de mon

Le lendemain soir, il m'envoya communiquer par le comte de Hastfeld la réponse suivante du maréchal :

« Je ne puis répondre affirmativement à ces questions.

« J'ai dit à M. Regnier que je ne pouvais disposer de la capitulation de la ville de Metz. »

Qu'en présence de cette réponse, il était nécessaire que toute communication ultérieure cessât jusqu'à ce que j'eusse des pouvoirs plus étendus. M. le comte de Hastfeld me dit qu'il était sûr que le ministre ne changerait pas d'opinion; je le priai néanmoins de mettre sous ses yeux le mémorandum suivant, que je lui enverrais sous enveloppe le lendemain matin, à huit heures, ses devoirs l'appelant auprès du ministre, de huit à neuf heures, avec prière de me faire, dans une dernière visite connaître mon sort définitif.

DEUXIÈME LETTRE A M. DE BISMARK.

20 *septembre* 1870.

« Monsieur le Ministre,

« D'abord, dire qu'il ne peut répondre affirmativement, c'est une phrase de procureur: il ne dit pas qu'il répond négativement; ajouter que l'on avait dit à M. Regnier que l'on ne pouvait disposer de la capitulation de la ville de Metz signifie qu'on lui avait dit de disposer de celle de l'armée devant Metz.

« Que si le ministre y consentait, je pourrais accompa-

intermédiaire. Peut-être que, sans m'en douter, cette misérable considération personnelle a oblitéré mon intellect, et je me croyais pur. Il ne fait pas bon de scruter trop profondément la pensée des hommes.

gner à Metz un officier prussien qui porterait le traité suivant, ou que je pourrais rester comme prisonnier au quartier-général pendant qu'il irait à Metz : « Le ministre de Prusse offre au maréchal Bazaine, qui commande l'armée campée devant les murs de Metz, de se retirer avec les honneurs de la guerre, drapeaux et musiques en tête, avec son artillerie, munitions et bagages, dans une étendue du territoire français (qui sera désignée), et dont il ne devra pas dépasser les limites. Il s'engage pour lui, ses généraux et son armée, pendant tout le temps de la guerre actuelle, à ne pas combattre les armées prussiennes. Cet engagement doit être signé de tous les généraux et officiers qui accepteront de quitter les abords de Metz. »

« La position est celle-ci :

« Il n'y a que trois alternatives.

« 1° Reddition immédiate de l'armée avec les honneurs de la guerre.

« 2° Reddition plus tardive de l'armée, et pour conséquence, reddition de la place sur laquelle je ne puis avoir que cette action indirecte (1).

« 3° Sacrifice de l'armée ou du moins d'une partie à la prolongation de la défense de la ville. Dans ce cas, Bourbaki se brûlera probablement la cervelle et ceux qui l'ont conseillé devraient en faire autant.

« REGNIER. »

(1) Pour arriver à cette deuxième solution, il eut fallu d'abord que je tombasse d'accord sur les conditions du traité de paix, car elle était par son importance regardée par moi comme l'une de ces conditions mêmes.

Pendant la nuit du jeudi 29 septembre, prévoyant que le ministre, avec des bases aussi peu solides, ne pourra modifier sa détermination, je prépare les lettres suivantes que je scelle avec mon cachet, dont j'ai laissé une épreuve au maréchal.

LETTRES ENVOYÉES A M. DE BISMARK POUR FAIRE TENIR AU MARÉCHAL.

« Ferrières, vendredi 30 septembre 1870.

« Maréchal, votre hésitation à répondre affirmativement au dernier télégramme, après une convention devenue sacrée pour les trois personnes qui y ont pris part, m'éloigne momentanément de mon but. Je pars aujourd'hui. Je ne pourrai vous faire tenir des nouvelles de mon compagnon homonyme et de ses amis (nouvelles écrites), que au plus tard le samedi huit octobre ; restez jusque-là. Passé ce délai, si vous n'avez pas de lettres, vous êtes libre et adieu (votre lettre à votre femme a été envoyée); mais il y aura quelqu'un qui versera des larmes de ne pas être avec vous et nous maudira, quoique moi j'en aurai comme lui le cœur brisé.

« *Strasbourg est pris.*

« REGNIER. »

« Maréchal, voici ce que je vous avais engagé à signer et ce que je vous engage toujours à signer, avant mon retour, demain si c'est possible : « Moi... Bazaine, maréchal de France, nommé par Sa Majesté Napoléon III général en chef de l'armée actuellement campée sous les murs de Metz, après en avoir délibéré avec les maréchaux et généraux formant mon conseil, pour con-

server à la France et dans l'intérêt de l'ordre la seule armée qui lui reste, je consens à signer et signe à la date de ce jour, au nom de Sa Majesté l'Empereur, la capitulation suivante : Mon armée sortira de ses lignes avec tous les honneurs de la guerre, drapeaux déployés, musiques en tête, accompagnée de son artillerie, de ses munitions et de ses bagages; elle se retirera dans la partie de la France qui a pour limites au nord, sud, est et ouest, les lignes tracées ainsi....; elle ne devra jamais, jusqu'au traité de paix, les dépasser.

» Je m'engage, ainsi que tous les généraux qui m'accompagnent, à ce que notre armée, pendant toute la durée de la guerre actuelle, ne se débandera pas, qu'elle ne prendra pas les armes contre les forces prussiennes et ne cherchera en aucune façon à leur nuire soit directement, soit indirectement.

» Sous Metz, le..... »

« REGNIER. »

A onze heures, M. le comte vint me trouver dans mon lit, et m'expliqua que le ministre ne voulait plus rien entendre sans pouvoirs réels, sans tergiversation et qu'il fallait que l'on joue cartes sur table; qu'il espérait pour moi que j'en pourrais venir nanti *assez tôt.*

Ensuite, le comte me fit l'honneur de me parler de particulier à particulier. Il ne comprenait pas qu'avant mon arrivée l'on n'eût pas donné signe de vie. Je lui dis que je craignais qu'il y eut quelque chose derrière les rideaux, ajoutant qu'après mon audience de la veille, sur les onze heures du soir, j'avais, en me retournant, vu introduire trois messieurs qui m'avaient paru être des Français. Il me dit qu'il ne pensait pas qu'ils le

fussent, mais que les événements se déroulaient et qu'il ne serait bientôt plus possible de les maîtriser, me répétant qu'il n'y avait rien d'officiel dans ses paroles.

Je lui donnai les lettres pour le maréchal, le priant de vouloir bien saisir une occasion favorable pour demander de ma part, au ministre, son consentement à ce qu'elles fussent envoyées; qu'il était midi et qu'à une heure j'aurais une voiture et partirai. Ce que je fis.

Le dimanche 2 octobre, à midi, après un voyage de quarante-huit heures, en voiture découverte, j'arrive à Libramont, station belge, manquant d'une demi-heure un train qui m'eût permis d'arriver douze heures plus tôt à Hastings. J'envoie de suite le télégramme suivant:

« 3 octobre, une heure. — P. M.

« *A M. Regnier, Marine-Hotel, Hastings.*

« J'arriverai lundi, à huit heures du soir; je partirai lendemain soir, avec pouvoirs; avertir ceux pour être consultés, pas perdre minute, moment suprême; télégraphiez ma fille d'apporter de l'argent; si pouvez venez renseigner moi avant à Ashford.

« REGNIER. »

Je profite des quatre heures que je dois rester à Libramont, pour mettre ces notes au courant.

IV

Arrivé à Chislehurst, le mardi 4 octobre, après avoir couché à Hastings, la veille, Marine-Hotel, chambre nº 11, je suis introduit auprès de M. Chevreau jeune, qui me dit que je suis impatiemment attendu pour expliquer bien des choses que l'on ne comprend pas. Je lui lis une petite portion de mes faits et discours depuis le moment où j'ai quitté le général Bourbaki jusqu'au jour de mon arrivée à Chislehurst. Il me quitte une demi-heure, et va en conférer avec Sa Majesté; ensuite il revient et me demande de lui laisser ma relation pour que Sa Majesté la lise pendant son déjeuner, comme elle a lu celle que je lui ai envoyée par le général Bourbaki; qu'à partir de ce moment tout était ténèbres pour eux; que le général Bourbaki leur était arrivé tout démoralisé, disant qu'il était perdu, deshonoré, et qu'il n'avait pu donner un mot de l'explication que je lui avait laissée. Enfin, j'apprends qu'il n'a absolument rien fait de ce que je lui avais donné à faire, et qu'au lieu d'avoir eu en lui un aide, comme je l'espérais, je n'avais, par suite de sa fatale indiscrétion à s'être fait reconnaître de tous, qu'ajouté peut-être une difficulté insurmontable, par les justes causes de mécontentement qu'elle va créer chez nos adversaires, à toutes celles si nombreuses que j'avais déjà. Je dis que je consentais à

communiquer mes papiers à Sa Majesté, à la condition expresse et sur l'honneur, qu'ils me seraient remis après; que j'allais, pendant une heure, dîner à un hôtel du voisinage et reviendrais ensuite. Cette condition est acceptée et solennellement promise par M. Chevreau jeune (1). Je livre mes papiers et pars. Il faut dire que pendant que j'étais seul dans ce cabinet, où cette première visite a duré plus de trois heures, j'avais lu dans le *Pall-Mall-Gazette*, du 3 octobre, un tissu de calomnies et de mensonges concernant un certain Monsieur M., qui était évidemment moi. Il me semblait que cet article devait venir de cette maison où je me trouvais et à laquelle j'avais, depuis deux semaines, donné si courageusement mon temps et ma vie, et il devint pour moi évident que je devais être, là, regardé comme une personne qu'il fallait absolument sacrifier à certains personnages des leurs, n'ayant qu'un nom et rien dessous.

A l'auberge, où je restai une heure et demie, j'écrivis à un parent une lettre où je résumais les faits. Je laissai mon grand portefeuille, contenant mes autres papiers et mes preuves, le tout cacheté et scellé, chez un pharmacien, à qui je fis promettre de ne les remettre qu'à moi ou au porteur de la lettre, sur laquelle je lui fis faire une remarque de sa main. La lettre mise à la poste, je me rendis à Cambden place, fis connaître par un mot d'écrit, à M. Chevreau, la précaution que j'avais cru devoir prendre pour ma sûreté, et là, une autre conversation, dans laquelle j'expliquai de vive voix ce que je n'avais pu, dans les lignes ennemies, mettre sur le

(1) Dix jours après seulement, ils me furent remis après demandes réitérées de ma part.

papier. Cette conversation fut entremêlée d'absences pendant lesquelles il me disait de voir l'Impératrice et dura jusqu'à sept heures et demie; j'étais arrivé là à dix heures du matin. Un moment, Mme Lebreton entra et je lui expliquai pourquoi j'avais fait venir son frère et la grande surprise que j'avais eu en apprenant qu'il eût quitté mon nom, que je lui avais fait consentir à prendre et qu'il avait promis de garder. Elle m'expliqua dans quel trouble il s'était trouvé, que sa tête s'était perdue, que depuis qu'il était arrivé, il n'avait rien dit, excepté: « Vous m'avez demandé: me voici; » que de plus, une ancienne blessure à laquelle il est habitué de donner certains soins, avec des outils spéciaux, n'avait pas pu depuis son départ, être soignée, vu le manque de l'outillage, qu'il avait oublié dans sa précipitation, que la souffrance l'avait exaspéré encore plus, que j'aurais dû voir en restant seulement avec lui un quart d'heure, qu'il était incapable, quelque bon général qu'il fût, d'être chargé d'une mission diplomatique, que j'aurais dû écrire ce que je voulais qu'il rapportât. Je répondis à Mme Lebreton que j'avais donné à son frère la relation écrite de tout ce qui s'était passé jusqu'au moment où je le quittai; que pour le reste, il le connaissait aussi bien que moi, puisque je le lui avais répété au moins dix fois, et que c'était ce qui l'avait décidé à venir; que, du reste, ces instructions ne pouvaient être confiées à un papier qui devait traverser la ligne ennemie. A ce moment, le général entr'ouvrit la porte et, voyant du monde, sortit de suite. Je dis à sa sœur, qui ne l'avait pas reconnu, que c'était lui et qu'elle voulût bien le prier d'entrer, que je lui remettrais facilement le moral, et que je pouvais, s'il le voulait, et comme je le lui avais

promis avant mon départ, lui donner ma passe personnelle, qui lui permettrait d'arriver au quartier général prussien devant Metz, et que là, je ne doutais pas qu'il ne lui serait accordé gracieusement de rentrer par le prince commandant en chef le deuxième corps d'armée, malgré la convention contraire faite avant son départ. Elle me quitta pour aller le chercher et ne revint pas.

Lorsque plus tard, au moment de partir, je fis redemander le général, sa sœur répondit à M. Chevreau qu'aussitôt qu'elle nous avait quitté, le général avait dit qu'il repartait de suite pour Metz et qu'il avait pris le train de Douvres. M. Chevreau crut que l'on se défiait de lui, et moi je me confirmai dans l'idée que j'étais dans une sorte de Bedlam. Quelle différence avec la conduite de nos chefs ennemis!

Je redemandai mes papiers. Sa Majesté me fit répondre par M. Chevreau qu'elle était bien fâchée, mais qu'elle les avait envoyés à un de ses conseillers intimes pour qu'il en prit connaissance, mais qu'ils me seraient remis le lendemain sans faute avec ceux que je lui avais fait tenir précédemment par le général Bourbaki. M. Chevreau me dit que l'Impératrice semblait un peu ébranlée depuis sa lecture, que si je pouvais convaincre M. Rouher, qui avait une grande influence sur elle, peut-être je pourrais arriver à lui faire prendre un parti semblable à mes idées. Il ajouta qu'il allait lui faire donner par son frère un rendez-vous chez eux pour le lendemain midi, que tous deux s'y trouveraient et que mes papiers, qu'il ne doutait pas avoir été envoyés à M. Rouher, me seraient remis à ce rendez-vous.

Je lui répétai pour la troisième ou la quatrième fois qu'il dise bien à ces Messieurs que tout le mystère con-

sistait dans ceci : que malgré ce que leur avait dit le général Bourbaki que Metz avait encore pour plus de deux mois de vivres, je savais pertinemment, ce que m'avait dit le maréchal, que l'on pourrait arriver avec beaucoup de peine jusqu'au 18 octobre ; qu'à cette époque, il n'y aurait plus de chevaux à manger, excepté ceux indispensables au mouvement des pièces. Que se dégager de l'impasse où il se trouvait était presque une impossibilité, qu'il fallait pour cela pouvoir emporter quatre à cinq jours de vivres. Qu'en lui disant de se rendre, de la façon que j'avais fait accepter par le Ministre, pour entrer dans mes vues politiques, c'est-à-dire avec tous les honneurs de la guerre, c'était obtenir, de l'ignorance peut-être bienveillante de ce dernier, des conditions extraordinairement heureuses ; qu'ainsi l'ordre et l'Empire auraient eu à leur service trois maréchaux et cent mille hommes, auxquels de ne pas servir contre les armées prussiennes, aurait été la seule condition imposée ; qu'autrement quelques jours plus tard cette armée serait obligée de se rendre misérablement et à discrétion, et qu'alors la ville de Metz, aussi affamée que l'armée, serait obligée de se rendre en même temps ; qu'au lieu de cela, l'armée se rendant de suite, les provisions resteraient pour la ville, qui pouvait tenir deux ou trois mois. Je le quittai et le rendez-vous fut définitivement arrêté pour le lendemain à midi.

Le lendemain, 5 octobre, je lus dans les journaux l'article suivant :

Que faut-il penser ? Un fait incroyable, inouï, inexplicable, est depuis deux ou trois jours le sujet de toutes les conversations à Londres ; nous ne nous serions pas hasardé à le reproduire s'il n'était, aujourd'hui, attesté semi-officiellement. Il ne s'agit de rien moins que du voyage en Angleterre d'un général français, que tout le

monde, le gouvernement français compris, croyait à Metz. Voici en quels termes *la Pall-Mall-Gazette*, la première, annonce ce fait surprenant :

« Il y a une dizaine de jours, un Français, M. M., arrivait à Hastings et demandait une audience à l'Impératrice Eugénie. Comme son nom n'était pas connu de Sa Majesté, sa requête fut rejetée. Repoussé de ce côté, M. M. s'arrangea de façon à rencontrer le Prince Impérial dans une de ses promenades journalières. Il fit montre d'un dévoûment sans limite à la cause napoléonnienne, et, ce qui ne surprendra personne, le jeune prince entra volontiers en conversation avec un homme qu'il croyait exilé de France, à cause de son dévoûment à la dynastie impériale. Ces promenades se répétèrent plusieurs jours de suite et finalement M. M. pria le jeune prince de lui donner sa photographie, ornée d'un autographe. Cette demande, si naturelle, fut accordée sans difficultés. Une fois qu'il eût sa photographie, M. M. cessa de paraître à la promenade du matin. On apprit plus tard que, parti de Hastings, M. M. s'était rendu à l'armée allemande devant Metz et avait obtenu une passe pour entrer, à travers les lignes ennemies, dans la ville assiégée. Parmi les généraux associés au maréchal Bazaine, dans la défense de cette forteresse, se trouvait le général B., qui s'était distingué, et on le savait bien dans les rangs prussiens, par son zèle, par son intelligence, dans cette héroïque résistance, qui fait l'admiration et l'étonnement des deux nations. Arrivé à Metz, c'est à ce général B., si précieux pour la défense, que M. M. s'adressa directement.

« Il dit au général qu'il venait de la part de l'Impératrice Eugénie et il présenta, comme gage de sa mission et lettre de créance, la photographie signée du Prince Impérial ; il ajouta que l'Impératrice désirait la présence immédiate, en Angleterre, du général B., auquel elle avait à confier une mission spéciale, dont l'avenir de la guerre dépendait, et sur laquelle elle n'osait pas s'expliquer par écrit, de peur que sa lettre ne tombât au pouvoir de l'ennemi. Le général B. obéit aussitôt aux ordres de l'Impératrice et passa au travers des lignes des assiégeants avec beaucoup de difficultés, à ce qu'il lui sembla du moins ; mais d'après le récit qui nous est parvenu, il semble que les autorités prussiennes se seraient prêtées à sa fuite. Le général B. arriva ces jours derniers à Cambden-Place, près Chislehurst, où l'Impératrice réside en ce moment ; celle-ci montra le plus grand étonnement à la vue du général, et, après quelques mots d'explication, le général B. découvrit qu'il avait été

la victime d'une ruse de guerre nouvelle, mais peu honorable, par laquelle la brave garnison de Metz avait été privée du service d'un de ses chefs les plus intelligents, et celui dans lequel les troupes avaient le plus de confiance. »

Le Standard rapporte ainsi le fait, 5 octobre :

« Hier, la presse a rendu public un fait que nous connaissions depuis plusieurs jours, mais que nous nous sommes abstenus de mentionner, de peur de causer un préjudice involontaire à un personnage qui tentait d'obtenir la réparation d'un grand préjudice qui lui avait été causé. Le général Bourbaki arriva à Cambden-House-Chislehurst, résidence de l'Impératrice, le 27 septembre 1870, le jour même où les journaux français rapportaient qu'à la tête de la garde impériale, il avait repoussé l'armée prussienne jusqu'à Briey (1). L'œuvre du général fut pour Sa Majesté la cause d'une douloureuse surprise ; d'abord elle supposa que quelque terrible catastrophe était survenue à l'armée de Metz. Sa crainte fut bientôt apaisée ; mais son étonnement fut grand, lorsqu'à ses questions le général répondit qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de Sa Majesté, en quittant son commandement pour venir en Angleterre. Sa Majesté n'avait donné aucun ordre verbal ou écrit au maréchal Bazaine ou au général Bourbaki. Une erreur singulière avait été commise ou une supercherie inexplicable avait été pratiquée. Nous avons réuni les différentes circonstances de cette étrange aventure.

« L'Impératrice régente était à peine arrivée à Hastings, qu'un Français demeurant à Londres, se présenta à Marine-Hotel et s'introduisit de lui-même auprès des personnes composant la suite de Sa Majesté. Cette personne montrait une grande dévotion à la dynastie impériale et un grand regret des malheurs qui lui étaient survenus. A son point de vue, l'Impératrice avait commis une erreur en quittant le territoire français; elle eut dû se rendre avec ses ministres dans une des provinces de France ou à bord d'un vaisseau cuirassé de la flotte française, et là elle eut continué d'exercer ses pouvoirs réguliers. Ne pas s'opposer au gouvernement révolutionnaire ou autrement, laisser le champ ouvert à son exclusive action, c'était sacrifier les intérêts du parti de l'ordre et amoindrir les défenses de la France contre l'ennemi. Cet inconnu

(1) La véracité de toutes leurs nouvelles est semblable.

entreprenant pensait qu'il était absolument nécessaire qu'une proclamation fût adressée par l'Impératrice régente au peuple français, afin que les fonctionnaires nommés par l'Empereur se regardassent toujours comme investis de leurs fonctions, malgré leur démission décrétée par des hommes dépourvus de toute autorité régulière. En un mot, il désirait que l'on affermît l'Empire par des actes qui ne laisseraient aucun doute dans l'esprit du peuple français, sur son existence et sa force. Cette personne indiqua quelques proclamations et plans de gouvernement, et essaya à plusieurs reprises de les soumettre à l'Impératrice et d'en obtenir une audience. Il était impossible à Sa Majesté d'écouter avec faveur aucune de ces suggestions. Le silence qu'elle a maintenu et la réserve qu'elle a pratiquée en ce qui touche les affaires de France depuis qu'elle est venue dans ce pays, explique suffisamment la ligne de conduite qu'elle s'est tracée. Sans doute, elle considère le gouvernement qui s'est formé le 4 septembre, comme une flagrante usurpation des droits de la dynastie impériale. Ces droits ont été confirmés par les suffrages d'une nation entière ; une révolution a suspendu leur exercice mais n'a pas détruit leur validité. L'Impératrice doit regarder l'Empereur, quoique proscrit, comme le seul souverain légitime en France, et les pouvoirs de la régence qui lui ont été confiés, lorsque la guerre a été déclarée, comme les seuls pouvoirs réguliers existants. Lorsque la populace, au 4 septembre, menaçait d'envahir les Tuileries, l'Impératrice, désirant épargner le sang, n'a pas voulu consentir à ce qu'elle fut repoussée par la force ; elle ne désirait pas ajouter les malheurs d'une guerre civile à tous ceux qui accablaient déjà la nation. Nous ne sommes donc pas surpris que l'auteur des projets auxquels nous avons fait allusion ne fut pas écouté, et qu'il n'eut pas l'honneur d'être admis à une audience par Sa Majesté.

« Cette personne alors annonça son intention de se rendre à Wilhelmshœhe, et le singulier résultat de ses efforts fut d'obtenir du prince impérial une photographie de la résidence d'Hastings pour être remise à l'Empereur prisonnier. Le voyage projeté en Allemagne ne fut pas exécuté. M. N. avait conçu d'autres desseins : il avait découvert un moyen d'approcher M. le comte de Bismark et de lui parler sur les chances d'une paix équitable entre la France et la Prusse. Jusqu'où a-t-il pu obtenir l'oreille du ministre prussien ? à quel talisman a-t-il eu recours pour créer une croyance en sa mission quelle qu'elle fut? Le chancelier de la Confédération a-t-il

pratiqué seulement un acte de condescendance ? Nous ne pouvons éclaircir ce point. Le fait extraordinaire est que M. N. obtint de M. de Bismark la permission de traverser les lignes du prince Frédéric-Charles et d'arriver au maréchal Bazaine ; son passeport autorisait le porteur de ramener avec lui une ou deux personnes à son retour.

« M. N., en fait, fut présenté au maréchal Bazaine le 24 septembre, et l'informa que M. de Bismark était déterminé de ne pas traiter avec le gouvernement de Paris; que sa ferme résolution était d'entrer en négociations avec les représentants légitimes du gouvernement impérial ou avec le général commandant en chef les armées de France. M. N. pensait avoir la certitude que M. de Bismark, dans une négociation ainsi conduite, accorderait toutes les concessions compatibles avec les justes intérêts de l'Allemagne et qu'il n'insisterait pas sur des demandes qui pouvaient compromettre la dignité de la France. Sa Majesté l'Impératrice, ajoutait-il, hésitait à sanctionner aucune négociation avec M. de Bismark; elle désirait, avant que de rien terminer, de conférer avec un des chefs de l'armée de Metz, maréchal Canrobert ou général Bourbaki. La mission de M. N. était d'amener l'un d'eux en Angleterre. M. de Bismark évidemment se prêtait à ces espérances pacifiques; le passeport signé de son nom en était une preuve suffisante. Après beaucoup d'hésitation, induit par la concurrence de toutes les probabilités, cédant à un sentiment de grand respect, ne voulant pas être un obstacle à la possibilité de conclure une paix honorable, le maréchal Bazaine résolut d'appeler à son aide le général Bourbaki. Le maréchal Canrobert boitant, qui souffrait alors d'une jambe, ne pouvait entreprendre un voyage aussi fatiguant et aussi rapide. Le général Bourbaki, sollicité d'aller en Angleterre, répliqua immédiatement qu'il ne pouvait quitter son commandement, parce que son départ serait regardé comme une désertion de son poste.

« Le maréchal calma les honnêtes scrupules du général en lui envoyant un ordre écrit, et en lui disant qu'il ferait un ordre du jour à l'armée pour expliquer son absence temporaire. Le général Bourbaki quitta de suite son uniforme, mit un habillement bourgeois et quitta avec M. N., qui avait pris l'engagement de le conduire à travers les lignes ennemies. La trompette du parlementaire sonna, mais ne fut pas entendue, et leur sortie fut remise au lendemain matin. Le 25, les lignes furent passées sans aucune difficulté,

et, entre parenthèses, un colonel prussien, qui avait pendant vingt-quatre heures attendu M. N., vint au-devant de lui. Cet officier lui-même conduisit les voyageurs au quartier général du prince Frédéric-Charles. Le général français était déterminé à conserver le plus strict incognito. Il refusa d'être introduit auprès du prince et même de recevoir la visite du major-général de l'armée prussienne qui avait demandé à lui présenter ses respects.

« Pendant que M. N. restait à l'état-major du prince Frédéric-Charles, le général fut conduit à la première station. Un train spécial avait été ordonné aux frais de l'état-major prussien ; le général Bourbaki fut rapidement mené à la frontière belge. Il était impossible d'agir avec plus de courtoisie ou plus de sincérité. M. N. avait de plus, en se séparant de son compagnon de voyage, promis son prompt retour en Angleterre. Il avait d'abord, disait-il, à aller trouver M. de Bismark et conférer avec lui pour arriver à la réalisation du projet qu'il avait formé.

« Nous nous abstenons de faire aucune remarque sur cette aventure étrange. Quel a été le réel motif de l'intervention et de l'activité fiévreuse de M. N.? Nous aurions de la peine à supposer que c'est autre chose que le désir ou l'espérance d'achever une utile et profitable entreprise pour les deux pays. Il semble que c'est une espèce de médiation toute spontanée concertée par quelqu'un sans autorité et sans pouvoir. Le temps éclaircira peut-être le mystère. Le tort le plus réel est le fait de l'enlèvement à son poste du commandant en chef de la garde impériale. Le général Bourbaki immédiatement adressa une lettre à lord Granville dans laquelle il donna un récit rapide des faits que nous venons de faire connaître, lui demandant d'intercéder auprès du roi de Prusse pour lui demander la permission de traverser de nouveau les lignes ennemies pour rentrer dans son commandement. Le général établissait que son honneur comme militaire demandait à ce qu'il partageât le sort de ses compagnons, et il supposait que le roi ne voudrait pas refuser la requête d'un loyal soldat. Notre ministre, après avoir consulté ses collègues, appuya cette demande de toute son influence auprès de l'ambassadeur prussien à Londres. Nous sommes heureux de pouvoir dire que la demande du général Bourbaki, transmise par télégraphe, fut favorablement reçue. Le roi de Prusse apprécia la noble susceptibilité de l'un des plus vaillants officiers de l'armée française et lui a donné la permission de rejoindre l'armée du Rhin. Le monarque allemand a ainsi remédié à la seule consé-

quence sérieuse que cette singulière série d'événements avait amenée.

« Le général Bourbaki est parti de nouveau pour la France. Combien les adieux à l'Impératrice ont été pénibles, on doit se l'imaginer ; mais l'appel du devoir et de l'honneur était impérieux. »

Le *Daily News* dit :

« La première interprétation que l'on avait faite de cette étrange histoire était que le général Bourbaki avait été victime d'une ruse de guerre ; que les Prussiens avaient inventé le moyen peu en leur honneur de se débarrasser d'un ennemi formidable. Cette supposition est absurde. Le général Bourbaki est un officier capable et il a certainement donné du mal aux Prussiens depuis que la garde impériale est enfermée dans Metz, mais la présence d'une douzaine de Bourbaki dans la citadelle assiégée n'en améliorerait pas la position.

« Le fait que le roi de Prusse a permis au général Bourbaki de retourner dans Metz est une preuve suffisante que le comte de Bismark n'a pas accordé à M. N. un double sauf-conduit pour le motif que l'on a supposé ; et si cela n'est pas, ne devons-nous pas croire que M. N. a pu en imposer aussi au chancelier prussien ? Ne devons-nous pas conclure qu'un simple enthousiaste, un homme ignoré et sans antécédents politiques, non-seulement a conçu le hardi projet d'être l'auteur du rétablissement de la paix entre l'Empereur et le gouvernement allemand, mais encore à trouver le moyen d'en imposer à l'homme d'État le plus habile de l'Europe, et de se servir du général le plus prééminent de France, comme d'un pantin nécessaire à la pièce dont faisait aller les ficelles ? N'a-t-il pas été capable de convaincre le comte de Bismark de prêter l'oreille à ses plans pour arriver au rétablissement de la paix entre l'Allemagne et l'Empire ? et n'est-ce pas à lui que nous devons cette déclaration de Bazaine, que c'est au nom de l'Empereur seul qu'il continue la défense de Metz ? Si tout cela est, nous pouvons dire de M. N. ce qui a été dit du jeune Canrobert par son colonel mourant : « Il y a de l'avenir dans cet homme. »

Je me présentai donc, le 5 octobre, comme il avait été convenu, chez M. Chevreau jeune ; il était seul. Il me dit simplement que ces Messieurs partageant l'opinion de

l'Impératrice, n'avaient pas cru nécessaire de venir. Je lui lus alors ma réponse en français, ci-après, au journal *le Standard*, en réponse à son article du matin qui était vrai en parti, eu égard à ce qui me concernait, mais qui était faux, dans tout ce qui regardait le général Bourbaki. Il me répondit qu'il conseillait à M. N. de ne pas répondre et de laisser tomber tout cela; je lui dis : « Que pour moi cela m'eût été indifférent, mais que je ne voulais pas, parce qu'un de mon parti avait complètement manqué de caractère et oublié ses promesses, que nos ennemis, qui s'étaient conduits vis-à-vis de moi avec la plus grande loyauté et de la façon la plus gracieuse, pussent, à la lecture d'un article semblable sans réponse de ma part, m'accuser avec raison de déloyauté. Il me répliqua que si j'attaquais le général Bourbaki, leur ami, ils seraient obligés de m'attaquer moi-même; qu'ils dévoileraient mon nom et se serviraient de mes papiers. Je lui dis : « Tout ceci, Monsieur, ne m'étonne pas beaucoup, et ce n'est que chez nos adversaires que j'ai trouvé des procédés de gentleman auxquels j'ai été habitué toute ma vie; quant à mes papiers, vous deviez me les remettre aujourd'hui, je ne m'en suis dessaisi qu'après promesse d'honneur de votre part qu'ils me seraient remis immédiatement, et je ne sais comment qualifier votre menace. Il avoua que c'était vrai, me demanda mon adresse et prit l'engagement, de nouveau, de me les renvoyer le lendemain avec ceux confiés au général.

« Monsieur le directeur du *Standard*,

« Dans un de vos leadings article, aujourd'hui, 5 octobre, vous consacrez deux colonnes à un événement à la suite duquel M. le général Bourbaki s'est trouvé, dites-vous, enlevé à son commandement.

« M. N., pour remettre la photographie contenant quelques mots touchants adressés par un fils à son père, auquel il pensait pouvoir faire accepter les idées à lui toutes personnelles, qu'il n'avait pu faire prévaloir à Hastings, avait absolument besoin, pour arriver à Wilhelmshœhe, de l'autorisation du Roi ou de celle de M. de Bismark ; il devait donc forcément s'adresser à lui. Cette permission lui fut gracieusement accordée, et une spéciale et personnelle passe lui fut donnée, qui lui permettait de traverser toutes les possessions germaniques et les territoires occupés par les armées ; il doit dire qu'il a trouvé à ce quartier-général la plus grande bienveillance chez diverses personnes, qui avaient conservé de Biarritz et des Tuileries un aimable souvenir, et qui partageaient sa pensée fondamentale à lui N., qu'en politique il est rarement permis d'attendre les événements, que l'on doit les prévoir, mais que dans certaines sphères il n'est surtout permis que de les faire naître et plus tard de les diriger. Une lettre était arrivée le même jour au quartier-général, par laquelle le grand-duc de Hesse insistait pour que l'on fît sortir de Metz une douzaine de prisonniers de l'International hessois qui s'y trouvaient. M. N. crut qu'un voyage à Metz ne le rallongerait pas beaucoup, et se chargea d'obtenir leur sortie. Il se présenta au maréchal Bazaine, et après une longue conversation, qu'il est impossible de faire connaître en ce moment, mais dans laquelle il dit qu'il était sans mission directe de Hastings et que sa visite était toute personnelle, il obtint, pour arriver à la réalisation de ses plans particuliers qu'il fit connaître, de faire sortir parmi les prisonniers le général Bourbaki ; mais il avait été expressément convenu, avant, avec le général y présent, que le général devait prendre, en Angleterre, son nom de lui N. et ne pas le quitter ; qu'aux yeux de personne il ne devait reprendre sa personnalité ; que dans les plans de N. il fallait, pendant qu'il se trouvait occupé autre part, quelqu'un, un second lui-même, que nous appellerons N. 2, qui pût avoir sur l'Impératrice l'influence qui lui manquait à lui-même, qui pût lui faire connaître la position réelle des choses, que N. connaissait peut-être seul en France, et que l'Impératrice pouvait ainsi, comme régente, profiter plus tard d'une position inespérée, que les événements, dirigés par N., auraient fait naître à l'insu de Sa Majesté.

» Voici ce qui fut verbalement convenu. N. donna au général Bourbaki son passe-port, une lettre pour sa famille que sa longue absence pouvait rendre inquiète, car avant son départ il avait dit

que si l'on n'avait pas de nouvelles de lui dans la quinzaine, c'est qu'il serait mort ou prisonnier, la relation écrite et comme photographiée de tout ce qui s'était passé depuis son départ; exigeant la promesse formelle que cette relation lui serait remise à sa première demande, après qu'elle aurait été communiquée à Sa Majesté, si elle le désirait. Enfin, il lui fit donner un ordre qui, écrit par le maréchal au nom de l'Empereur, retirait tous les doutes sur la fidélité du maréchal et de l'armée à l'Empire, doutes qui, pour quelques-uns, avaient même malheureusement cessé d'en être; du reste, cet ordre ou autorisation était pour la garantie personnelle du général, qui, sans cela, eût été considéré comme déserteur, et il ne devait pas être montré par lui, puisque pour tout le monde hors de Metz, il devait être toujours dans cette ville, comme en fait foi une victoire de lui à la date du 27, publiée dans tous les journaux, tandis qu'il était réellement à Chislehurst. Enfin N. 2 sort avec huit autres prisonniers. Il n'a à refuser la présentation de personne, parce que personne ne la lui a demandée. M. N, après les avoir installés dans une voiture, souhaite bon voyage à tous les prisonniers libérés portant tous sur eux la croix rouge de l'Internationale. Ils sont menés tous les neuf ensemble à la première station des lignes prussiennes et de là à la frontière de Luxembourg ou de Belgique, d'où ils sont libres d'aller individuellement où il leur plaît, à leurs frais, risques et périls, sans que l'on fasse plus attention à l'un des neuf prisonniers libérés qu'à tout autre. Tout ce que M. N. a fait dans un intervalle de huit jours ne peut se dire maintenant; il le publira peut-être plus tard, quand il n'y aura pas d'inconvénient. Mais il arrive à Hastings le 3 octobre, après avoir dormi vingt heures en dix-sept jours, quoiqu'il sache que la maison de l'Impératrice ne s'y trouve pas, car pour lui N. 2, fidèle à son poste et à sa promesse, doit s'y trouver. A Marine-Hotel, on ne connaît pas N. 2; il y trouve deux télégrammes qu'il lui avait adressés et qui étaient restés là ignorés de tous ; il part le lendemain matin, 4 octobre, pour Chislehurst, arrive et demande M. N. 2; il est bien surpris quand on lui répond : « Mais c'est vous, M. N. » Alors il dit : « Oui; mais où est l'autre? Est-ce qu'il n'est pas venu ici, mercredi dernier, une personne sous le nom de N.?» On lui répond : « Non; mais le général Bourbaki est venu ce jour-là, et l'Impératrice et nous tous avons été bien étonnés quand il a annoncé qu'il arrivait en exécution de ses ordres, à elle, qui n'en avait donné aucun. » En quelques mots, M. N. comprit que le général, très-brave militaire

du reste, mais peu diplomate, avait, diplomatiquement parlant, perdu complétement la tête; qu'il avait rencontré quelques camarades en Belgique; que les mots de déshonneur, trahison, désertion, avaient produit leurs effets ordinaires; qu'il avait de suite montré l'autorisation de son supérieur, de sorte que par cette indiscrétion impardonnable, il a peut-être, en brisant un anneau de la chaîne qui maintenait tout l'échafaudage élevé par N. avec tant de peine et de périls, détruit les dernières espérances des personnes indépendantes qui regardaient le maintien de l'ordre en France pendant les quelques années les plus proches comme la chose principale pour la génération présente, et qui s'étaient attachées dans ces derniers moments à la cause impériale comme à celle qui pouvait avoir le plus de chances de faire triompher cet ordre, qui autrement va s'engloutir dans le gouffre dont pas un des chefs républicains, si habile et si bien intentionné qu'il puisse être, ne pourra l'en faire sortir, et qui sera, je le crains, depuis l'époque de Charles VI, une des plus désastreuses de notre histoire par ses conséquences inévitables. Oh ! pourquoi nous, Français, dont les plus élevés parmi nous sont, à bien regarder, si peu pour celui qui envisage l'universalité des faits et des intérêts, nous laissons-nous diriger par ce que l'on pourra dire ou penser de nous, et faisons-nous passer notre misérable personnalité avant l'intérêt général? Chez notre ennemi, chacun, depuis le caporal jusqu'au généralissime, est une individualité patiente et persévérante qui n'a qu'un but : la réussite de l'intérêt général. Aussi, tout ce qui est arrivé devait arriver : l'on récolte de chaque côté ce que l'on a semé. «

N.

Je crus devoir, le 8 octobre, aller à Chislehurst, communiquer à Mme Lebreton l'article ci-dessus, qui parlait de son frère, craignant que M. Chevreau ne l'eut pas fait comme je l'en avais prié; de plus, je désirais lui demander mon passeport que j'avais prêté à son frère (1), car je venais de lire dans le *Daily Telegraph*

(1) Ce passeport est probablement celui auquel fait allusion Sir Henry Drummond Wolff, dans sa lettre insérée dans le *Morning-Post* du 19 octobre, et qu'il dit être d'origine prussienne. C'est un ancien passeport français, à la date du 29 septembre 1865,

un article concernant l'entrevue du général Bourbaki, et à la suite de laquelle, disait le journal, Sa Majesté était partie pour Wilhelmshœhe, et je désirais profiter de cette réunion pour y aller et finir ce que j'avais commencé (1). Je rencontrai chez cette aimable dame la même bienveillance et le même gracieux accueil. Elle me dit, et à peine si je la croyais, que l'Impératrice était toujours à Chislehurst. Il y avait bien des choses qu'elle comprenait et d'autres dont elle ne pouvait se rendre compte, entre autres, l'antidate de l'ordre donné à son frère, et pourquoi au nom de l'Impératrice? Je lui expliquai que ce n'était pas au hasard que j'avais agi; que cet ordre antidaté de huit jours concordait à un jour où l'on avait échangé quelques prisonniers qui auraient pu l'apporter, et que cela avait pour but de ne pas laisser plus tard supposer que l'Impératrice pût avoir eu rien de commun avec le gouvernement prussien quant à cette sortie, ce que fût arrivé si cette date

qui permet à M. Regnier de voyager avec sa femme et sa fille, en Suisse, Italie, Autriche, Prusse, Turquie, Russie, Suède, Norwége, Danemark, Hollande et Allemagne, et visé par les consuls de toutes ces nations. Ce passeport m'a été retourné le 10 octobre par la sœur de M. Bourbaki, qui, je le pensais, en avait besoin pour circuler en Belgique et en sortir.

(1) « Cela eut évité au *Times* du 20 octobre, la dernière partie de « cet article, faisant allusion à une autre rumeur rendue publique « à Londres par une lettre de son correspondant de Tours. » L'empereur me dit que le bruit que le général Bourbaki avait été prié de conduire le prince impérial à Metz, pour y être proclamé Empereur, sous le nom de Napoléon IV. était une pure invention, et il me déclara sa conviction que la personne qui avait trouvé le moyen de faire sortir le général Bourbaki de Metz, était un agent prussien qui avait employé cet ingénieux prétexte pour connaître la situation réelle des affaires dans la forteresse.

avait concordé avec celle où j'étais entré moi-même dans la ville avec l'assentiment de l'ennemi. Que d'avoir fait donner cet ordre par le maréchal au nom de l'Impératrice était un grand résultat, suivant moi, parce que cela prouvait à tous qu'il se regardait toujours sous les ordres de Sa Majesté, et qu'il en était encore ainsi le 24, jour de la sortie du général, à laquelle il avait pris matériellement part.

Deux ou trois fois, Mme Lebreton me quitta et alla trouver l'Impératrice, à laquelle elle rapportait une portion de mes explications, puis revenait me demander des éclaircissements. Dans l'un de ces intervalles, j'écrivis au crayon, sur une enveloppe, à peu près les lignes suivantes, que je trace de mémoire :

« Quand Votre Majesté a le bonheur, si rare pour un prince, de rencontrer un homme qui ne craint rien, ose tout dire, et peut vous instruire de ce que vous ignorez, vous vous servez d'intermédiaires! » Quand Mme Lebreton revint, je lui montrai ce papier. Elle est vraiment pour l'Impératrice une courageuse et sérieuse amie. Quel dommage qu'ils ne soient pas tous ainsi dans l'entourage influent! Cinq minutes après elle revint, me disant : « Sa Majesté m'a dit de vous prier d'attendre; elle désire maintenant une audience. » J'attendis une grande heure. Mme Lebreton revint et me dit que Sa Majesté était contrariée de cette attente, mais qu'elle était résolue à ne pas changer ses idées, et que ne lui ayant jamais été présenté, elle était déterminée à ne pas me recevoir. Je saluai et sortis. Dans le parc, je causai quelque temps avec M. X., qui est, dans l'entourage, un de ces éléments jeunes dont on ferait bien de suivre les avis, quand on les lui demande, lorsque je vis passer

près de moi un homme jeune, grand de figure et d'apparence semblable à celle de M. Chevreau, qui m'avait promis le retour de mes papiers; j'allai à lui et les lui demandai; il me répondit que je me trompais. C'était, en effet, le ministre, le frère de celui auquel j'avais parlé, et qui n'était, lui, que directeur général d'un ministère. J'allais enfin quitter M.X., lorsque M. Fillon, le précepteur du Prince, vint me prier de rentrer. Je rentrai dans la salle dans laquelle j'étais resté déjà une partie de la journée. Deux ou trois messieurs s'y trouvaient, et dans l'ombre causée par l'abat-jour d'une petite lampe, sur une causeuse, à un mètre à ma gauche, une forme sombre était étendue. Je ne l'apercevais pas et j'étais tourné, assez mécontent d'être rappelé avec ce sans-façon auquel je suis peu habitué, vers M. Chevreau, le ministre, qui était debout au milieu de la table. Voyant qu'il ne parlait pas, j'allais prendre la parole, lorsqu'une dame se leva de la causeuse et restant debout, parla. Je me détournai et je me trouvai devant Sa Majesté. « Monsieur, vous avez mis, à me parler, de l'insistance... me voici, qu'avez-vous à me dire? je vous écoute; veuillez vous asseoir. » Et elle s'assit. Restant debout, je répondis : « Que Votre Majesté veuille m'excuser si je ne suis pas l'étiquette à laquelle elle est habituée; je viens ici parler d'affaires sérieuses pour tous, qu'elle veuille bien excuser la forme en faveur du fond. Madame, commençai-je, je suis malade depuis deux jours, et je le regrette, car je sens que je n'ai pas en moi cette force qui porte d'ordinaire la conviction. » Je me rappelai cette définition des anciens : *anima sano in corpore sano;* elle m'envoya chercher un verre d'eau sucrée. Je fis une très-brève analyse de tout ce qui s'é-

tait passé, glissant, en lisant dans ses yeux, lorsque je faisais allusion aux choses dont elle avait dû avoir connaissance par mes notes. Je lui expliquai le grand résultat que je pensais avoir obtenu seul, de faire accorder les honneurs de la guerre à une armée qui allait sans cela, plus tard, être forcée de se rendre à discrétion faute de vivres. Je lui fixai l'époque du 18, qui m'avait été donnée par le maréchal, lui expliquant qu'à une armée il lui fallait toujours des chevaux pour l'artillerie et l'intendance, qu'il lui fallait, de plus, emporter cinq à six jours de vivres, pour se rendre à travers un pays complètement ruiné, à la destination qui lui serait fixée. Que chaque jour de retard à la capitulation de l'armée enlevait au moins une semaine de durée à la garnison; que quant au général Bourbaki, pour la sortie duquel on avait fait tant de bruit, sa visite n'eût dû être connue de personne hors de Metz; qu'en tous cas, c'était pour elle une chose importante, que d'avoir pu avec ses conseils, après s'être entendue avec le général commandant sa garde impériale, arranger l'avenir d'un commun accord. Que c'était une grande chose acquise, suivant moi, que cette déclaration publique, que Bazaine et son armée étaient fidèles à l'Empire et ne reconnaissaient pas le gouvernement républicain. « Si je n'avais pas fait la faute d'émettre les mots : *honneurs de la guerre*, dans le télégramme envoyé de Ferrières au maréchal par le ministre, sans que vous le sachiez, tout-à-fait à votre insu, sans même qu'il y eût, plus tard, possibilité à la calomnie de vous le reprocher, vous aviez une armée de cent mille hommes, trois maréchaux, une douzaine de nos départements les plus riches, par ce seul fait neutralisés et à l'abri des horreurs de la guerre. Tout cela vous

était acquis et vous pouviez vous y installer avec votre gouvernement et traiter, à votre gré, de la paix. Mais tout cela n'est retardé que de quelques jours; ce que je n'ai pu faire seul, vous pouvez le faire vous-même maintenant. Envoyez un de vos conseillers; la besogne est préparée, il n'y a plus qu'à signer; donnez-lui vos pouvoirs, car Bismark ne veut pas être lanterné davantage, et Bazaine ne peut attendre beaucoup plus. Ayez toujours la date du 18 devant les yeux; les tergiversations diplomatiques sont faciles dans un cabinet; mais les pauvres diables qui se serrent la ceinture et voient près d'eux tomber leurs fidèles compagnons, n'ont pas la même patience. Que l'on parte ce soir, car chaque heure qui passe coûte un million à la France. » — Je me brisai toujours contre ce sentiment que m'exprimait Sa Majesté : la crainte de ce que dirait la postérité, qui y verrait un sentiment d'intérêt dynastique, — et le déshonneur qu'il y aurait pour celui dont la signature serait au bas d'un traité accordant une cession de territoire. Je répondis logiquement à tout cela. Mais que peut la logique contre les sentiments? J'expliquai ce que j'avais vu : les misères immenses dans les campagnes, leur ruine complète, villages sur villages entièrement déserts, leurs habitants réfugiés dans les bois et y campant sans abris; tout ce monde qui ne sait déjà plus comment manger, et que la famine, cet hiver, menace de faire périr en totalité, si l'on ne vient à leur aide d'une façon complète. — Je parlai encore bien longtemps; il était huit heures et demie quand je quittai Sa Majesté, dont le dîner l'attendait depuis sept heures.

Depuis ce temps, je me suis trouvé le centre d'un tourbillon de personnalités intéressées. Peut-être plus

tard publierai-je la suite de ce récit (la plus curieuse portion). Quant à moi, je suis parti de Londres pour le continent, le 24 octobre, pour continuer avec le général Boyer l'œuvre que j'avais commencé seul. Mais quelle différence! Les conditions que l'on nous fait ne sont plus les mêmes; les honneurs de la guerre sont hors question; depuis cinq jours pour l'armée sous Metz il n'y a plus ni pain, ni biscuit, ni sel, le cheval et le vin restent seuls; les hommes ne tiennent que par miracle, et il faudrait que, même pour arriver à la conclusion d'un armistice, l'ennemi les nourrisse pendant les préliminaires; de plus, à Metz même, dissentiments nombreux, fédération au Sud et à l'Ouest, commandants indépendants de l'autorité centrale. Ah! je le prévoyais, désorganisation presque complète de ma pauvre France. Ce mois perdu t'aura causé plus de réelles calamités par ses désastreuses conséquences que ne t'en occasionnera la cession de territoire qu'il faudra toujours accorder, sans compter qu'alors je l'eusse obtenue moins forte.

Londres, 24 octobre 1870.

Londres, le 28 octobre 1870.

MONSIEUR MON EDITEUR,

Le jour où je vous ai fait remettre mon pamphlet, je devais partir. Nous avons eu un petit retard, et notre départ devait avoir lieu définitivement hier soir, lorsque nous avons reçu une nouvelle télégraphique qui annonçait la reddition de l'armée de Metz, ce qui terminait la mission du général et mettait fin aux projets dont l'Impératrice était tombée d'accord avec lui..... Aujourd'hui, a paru dans le *Daily News* une lettre écrite sous l'inspiration de Sa Majesté, qui lui a retiré l'allégeance de presque toutes les personnes qui s'étaient rattachées à elle, en sa qualité de régente.

Agréez, Monsieur l'Editeur, etc.

REGNIER.

Bruxelles, le 1er novembre 1870.

MONSIEUR L'EDITEUR,

Je pars demain pour Wilhelmshœhe, remettre enfin la photographie qui m'a été confiée. J'essaierai si l'Empereur, qui est impossible par lui-même et le sait, ne pourrait pas, dans l'intérêt du parti de l'ordre et par reconnaissance pour lui, se prêter à une autre combinaison qui lui permettrait de se réunir et de faire

entendre enfin sa voix puissante, la seule sensée et pratique en même temps que réellement patriotique.

La difficulté, n'importe pour quel gouvernement, républicain ou autre, est de trouver une force qui fasse contre-poids d'abord et qui l'emporte ensuite sur cette force redoutable et insensée de destruction que possède cette queue rouge de Lyon et autres lieux. L'armée sur laquelle je comptais est presque anéantie, ce qui en reste devra compter dans les événements de l'avenir.

Si je ne réussis pas là-bas à persuader, et cela est probable, car mon projet a pour échouer neuf chances sur dix, alors je n'aurai plus qu'un but et je m'y dévouerai : ce sera de réunir les gens qui aiment l'ordre, de les faire se compter, de les décider à rejeter loin d'eux les extrêmes de chaque parti, et par ce seul fait ils seront appuyés bientôt par la presque universalité de la nation.

Comme conséquence : le reste, cette queue extrême de tous les partis, disparaîtra, honteux de son petit nombre, et s'il s'y refuse, je serai le premier à conseiller de mettre hardiment en pratique cette maxime de toutes les nations : que l'intérêt des particuliers doit être *sacrifié* à l'intérêt du grand nombre.

Agréez, Monsieur l'Editeur, mes respectueuses considérations.

REGNIER.

T

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22465 9935

Date Due

All library items are subject to recall at any time.

SEP 0 5 2011		

Brigham Young University